CENTRE D'HISTOIRE DU CATHOLICISME DE LYON

15

Pierre TRIMOUILLE

Chargé de cours à l'U. E R. de Lettres et Sciences Humaines de Reims

LÉON HARMEL ET L'USINE CHRÉTIENNE DU VAL DES BOIS

(1840 – 1914)

Fécondité d'une expérience sociale

PRÉFACE

par

Annie KRIEGEL

Professeur à l'Université de Paris (Nanterre)

LYON

74, rue Pasteur, 7e

1974

Document disponible in extenso sur http://www.patrimoineindustriel-

LÉON HARMEL ET L'USINE CHRÉTIENNE DU VAL DES BOIS

(1840-1914)

Fécondité d'une expérience sociale

Pierre TRIMOUILLE
Chargé de cours à l'U. E R. de lettres et Sciences Humaines de Reims

PREFACE
par
Annie KRIEGEL
Professeur à l'Université de Paris (Nanterre)

CENTRE D'HISTOIRE DU CATHOLICISME DE LYON – n° 15 – Lyon, 1974

TABLE DES MATIERES

PREFACE par Annie KRIEGEL

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE

LA PERSONNALITE DE LEON HARMEL ET LE LABORATOIRE SOCIAL DU VAL DES BOIS.

Prélude

- LES DEBUTS DE L'ENTREPRISE FAMILIALE JUSQU'À L'INTALLATION AU VAL DES BOIS EN 1840

Chapitre I

- Léon HARMEL
- La foi de Léon Harmel

Chapitre II

- REALITES ET IDEOLOGIE : LA CROISSANCE DE LA CORPORATION CHRETIENNE JUSQU'EN 1893
- Le problème de la main-d'œuvre
- La Corporation chrétienne du Val des Bois, œuvre de propagation de la foi ou instrument de mainmise patronale ?

Chapitre III

- LES INSTRUMENTS DU SUCCES ET DE LA PUISSANCE
- Isolement géographique ou sociologique ?
- Le recrutement de la main-d'œuvre
- La seigneurie industrielle du Val des Bois

Chapitre IV

- BREVE HISTOIRE DE L'ENTREPRISE HARMEL FRERES JUSQU'EN 1914: UNE REUSSITE
- L'évolution générale de l'entreprise
- La condamnation du libéralisme et du socialisme
- Coopération et participation : le Conseil d'Usine

Chapitre V

LES LIMITES DE L'EXPERIENCE HARMEL :

- Jusqu'en 1893
- La crise interne du Val en 1894 et 1895
- Une atmosphère de luttes. Les Harmel face aux radicaux-socialistes et aux socialistes. Les Harmel face aux catholiques "intégraux"
- La recherche d'un nouvel équilibre
- Epilogue : Le Val après 1914

DEUXIEME PARTIE

LE PROBLEME DE LA FECONDITE SOCIALE DE LEON HARMEL (1889-1902)

INTRODUCTION

Chapitre I
- UN GRAND ESPOIR ET UNE GRANDE DECEPTION: LES PATRONS

Chapitre II
- LA FOI DANS L'OUVRIER OUVRE LA VOIE AU SYNDICALISME

Chapitre III
- UN GAGE SUR L'AVENIR: LA FORMATION SOCIALE DU CLERGE

CONCLUSION

ETUDE DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE :
- Lettre envoyée par FERON-VRAU à Léon Harmel le 16 septembre 1894

TABLEAUX, CARTE ET PLANS
- Les pays ardennais, rethélois et rémois et les installations successives de la principale entreprise Harmel
- Organigramme très simplifié de la Corporation chrétienne en 1890
- Warmériville et le Val des Bois d'après un plan directeur antérieur à 1914
- Plan simplifié du Val avant 1914
- Généalogie
- Tableau des sociétés successives

Je remercie chaleureusement M. Jacques Harmel qui m'a ouvert libéralement les archives privées du Val des Bois. J'adresse également l'expression de ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont permis de concevoir, rédiger et éditer ce livre : Mme Kriegel, qui a dirigé la recherche avec sa largeur de vues habituelle ; M. Devèze, président de l'Université de Reims, M. Barral, de l'Université de Nancy, M. Gadille, professeur à l'Université de Lyon III et directeur du Centre d'histoire du catholicisme. Leurs suggestions m'ont aidé à mettre au point le texte de cet ouvrage.

J'adresse une pensée particulière à M. Georges Lefranc qui, le premier, voici bien longtemps, me suggéra l'intérêt d'un tel travail.

PREFACE

Voici l'un des tout premiers doctorats en Histoire produits par la jeune Université de Reims et le sujet que M. Pierre Trimouille a choisi de traiter est de ce point de vue riche de sens.

Bien entendu, l'histoire - celle de l'usine du Val des Bois - est d'abord une histoire champenoise : comment en serait-il autrement quand le métier d'historien exige la consultation d'archives et qu'au surplus on dispose en Champagne d'admirables archives départementales, peut-être les plus riches de France parmi les archives de cette catégorie, qu'enfin on dispose en l'occurrence, grâce à l'extrême obligeance de M. Jacques Harmel, des considérables archives privées de l'entreprise concernée ? Mais la Champagne est le contraire d'un pays replié sur lui-même et dérobant jalousement ses mystères : c'est un pays ouvert, et d'abord par sa configuration géographique qui en fait au mal une terre de parcours pour les envahisseurs mais au bien un lieu d'accueil et de transit pour le cheminement des biens, des hommes et des idées. Aussi bien l'usine du Val des Bois, par ses fondateurs, par son personnel, par ses matières premières, par ses clients, est-elle d'abord «étrangère, puisqu'elle plonge ses racines dans les Ardennes belges puis internationale puisqu'elle eut des filiales dans l'Ancien et le Nouveau Monde. Et c'est pourquoi la quête de M. Trimouille l'a conduit, comme de tous temps les négociants, les hommes de loi, les hommes d'Eglise et les bâtisseurs de société qu'a produits la Champagne en si grande abondance, bien loin de nos horizons, jusqu'à Rome et jusqu'en Espagne.

L'histoire du Val des Bois est encore une histoire économique et sociale : pas seulement parce que c'est la sorte d'histoire que l'école historique française privilégie et où elle s'est, depuis plus d'un demi-siècle, illustrée. Mais parce que la Champagne est une terre bénie où les hommes, le ciel et les pierres rivalisent dans la création de produits parfaits - les draps jadis, les vins bien sûr. Que ce soit une usine qui fasse l'objet de l'analyse de M. Trimouille - usine, mot mal aimé, barbouillé de fumée et pétri de sueur, de briques et d'enfermement misérable - mais une usine qui porte ici ce nom mystérieusement poétique de Val des Bois, une usine en effet dans les bois, une usine à la campagne (naguère objet de convoitise et de sardonique dérision de la part des poètes), j'y vois le signe de cette vocation drue, de ce goût somptueux qu'ont les Champenois pour créer, innover, inventer, mais de manière pratique, avec un bon sens compact et en maintenant la distance critique à l'égard de ce qu'ils font. Car l'usine du Val des Bois fut, sur le plan technique comme sur le plan de son organisation interne et des institutions annexes qu'elle fit surgir, une usine à la pointe du progrès et de la recherche, une usine pas comme les autres, novatrice, ingénieuse, le contraire d'une réalité ensommeillée dans une stagnante inertie, et de ce fait longtemps prospère, fournisseuse d'ouvrage, en un mot saine et pleine de vitalité.

Mais l'histoire du Val des Bois, si elle appartient à la Champagne et si elle relève de l'économique et du social, est certes avant tout une grande histoire spirituelle. Et c'est ici qu'il faut prononcer le nom de celui qui en fut l'âme, Léon Harmel. Histoire spirituelle au demeurant assez commune dans les pays protestants mais trop rare en terre catholique : Léon Harmel, en cherchant avec passion, logique et continuité ce que cela pouvait signifier et exiger d'être un patron chrétien, a été en effet un quaker catholique. Un quaker, pas seulement parce qu'il a toujours considéré que procurer, par la prospérité économique, sinon l'aisance, du moins le mieux-être aux plus démunis etait sa manière, humblement limitée, de louanger Dieu. Un quaker aussi parce qu'il avait une foi si personnelle, si intense et accentuée de telle manière qu'elle évoque parfois le mysticisme fénelonien. Mais Léon Harmel était un robuste catholique à qui tout éloignement, fût-il épisodique et sans grave danger, d'avec l'Eglise et son Chef était insupportable : la parenté d'esprit et de génie avec Claudel, chacun dans ses moyens d'expressions propres, est éclatante.

Je n'ai fait qu'esquisser ici les dimensions que Pierre Trimouille s'est proposé d'explorer dans les pages qui suivent. C'est, je crois, suffisant pour que le lecteur soupçonne la complexité et la moderne gravité d'une telle étude. Il y fallait des connaissances étendues en économie, en sociologie, en théologie. Il y fallait surtout une sensibilité qui ne soit pas crispée sur de vulgaires stéréotypes - comme par exemple celui du paternalisme chrétien. Je crois ne pas me tromper en disant que Pierre Trimouille avait ce qu'il fallait pour réussir, et qu'il a réussi.

Annie KRIEGEL

"Beaucoup ont parlé de la réforme des lois, et ils n'ont pas vu d'autre remède aux maux qui nous accablent. Mais sans doute par un secret dessein de la justice divine, l'origine et la source des lois ont été placées entre les mains de ces ouvriers que le libéralisme s'est acharné à dépouiller de tous les biens. En sorte que le suffrage universel met notre patrie dans cette alternative : ou nous ferons pénétrer dans les masses ouvrières l'esprit chrétien, le seul qui conserve et qui sauve, ou notre société s'effondrera dans les abîmes."

Léon HARMEL, dans la conclusion du *Manuel d'une Corporation chrétienne.*

INTRODUCTION

Patron de l'usine chrétienne du Val des Bois (Marne) et figure de proue du patronat chrétien en France dans le dernier quart du XIXe siècle, Léon Harmel (1829-1915) est apparemment bien connu. Un Jésuite, le Père Guitton, lui a consacré en 1927 deux gros volumes[1]. Vingt ans plus tard, dans sa thèse sur *L'action sociale des catholiques en France* (1871-1901) , Henri Rollet, après enquête de première main, décrit, en une douzaine de pages très denses, le système complexe et l'esprit des institutions du Val des Bois[2]. A son tour, Adrien Dansette, dans son *Histoire religieuse de la France contemporaine* (tome II, 1951), fournit une image suggestive de ce microcosme apparemment clos et quelque peu énigmatique[3]. *L'Histoire du catholicisme en France,* de Latreille et Rémond, indique, de son côté, l'aspect essentiel de la fécondité sociale de Léon Harmel : son action en profondeur sur le clergé, (jusqu'à Rome même»[4].

Cet effort de compréhension a porté ses fruits. Avant la dernière guerre, Léon Harmel était considéré comme le membre mineur de la triade des catholiques sociaux qui se sont révélés à la suite de la guerre de 1870-71 et de la Commune, à savoir La Tour du Pin, Albert de Mun et lui-même. Aujourd'hui il est compté au moins comme leur égal. Il n'est plus possible de traiter du mouvement social en France ou du catholicisme entre 1871 et 1914 sans se référer à lui.

La biographie du Père Guitton reste l'ouvrage de base, irremplaçable. Pour la rédiger, le Père jésuite a utilisé les archives privées du Val des Bois. Malheureusement les archives d'entreprise antérieures à 1914 ont été détruites lors de la Grande Guerre. Mais, parmi d'autres richesses, subsistent tout de même une quarantaine de "recueils, de cinq cents pages environ chacun, constitués, pour la plus grande part, par les doubles des lettres de Léon Harmel à partir de 1879 (avec, toutefois, une lacune regrettable entre mars 1896 et avril 1903). Par un mouvement de sympathie profonde, le Père Guitton nous introduit remarquablement dans la psychologie de son personnage. Il retrace en détail ses efforts et son action multiforme. Chemin faisant, il fournit des renseignements, très neufs pour l'époque, sur des milieux et des mouvements alors mal connus.

Son livre appelle néanmoins des réserves sérieuses. L'admiration évidente que le biographe ressent pour son héros lui fait excuser trop aisément les contradictions de sa pensée et ses outrances verbales. Par contre, il fournit de son entourage, La Tour du Pin et Albert de Mun en particulier, une image trop peu flatteuse. Par ailleurs, dans son étude des institutions du Val des Bois et de leur fonctionnement, il vante la «liberté d'initiative» ouvrière mais il ignore les contraintes imposées au personnel. Le Père Guitton n'a pas reçu une formation d'historien.

Pour cette raison peut-être il ne cherche pas sérieusement expliquer la réussite, c'est-à-dire l'existence même de l'usine chrétienne. Il convient d'ajouter que H. Rollet ne cherche pas vraiment, lui non plus, à élucider ce problème. Dansette s'y essaie, mais manque d'une connaissance directe de la question. C'est pour tenter de combler cette lacune que j'esquisse une monographie critique du Val dans la première partie de mon travail.

Le livre du Père Guitton présente un autre défaut : c'est un ouvrage de circonstance. Il a été écrit dans un esprit d'apaisement. Depuis 1884, les patrons chrétiens du textile de la région urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing s'étaient groupés dans une *Association catholique des patrons du Nord* afin de transposer dans le milieu de la grande ville industrielle les institutions religieuses et corporatives du Val des Bois, en particulier *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine* et les syndicats mixtes où délibèrent ensemble les représentants des patrons et ceux des ouvriers[5]. Au printemps de 1893, Léon Harmel, usant d'une

---

[1] Georges GUITTON S.J., *Léon Harmel, 1829-1915.* Paris, Spes, 1927, 2 tomes 344 et 437 p.
[2] Henri ROLLET, *L'Action sociale des catholiques en France (1871-1901).* Paris 1947.
[3] Adrien DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine,* tome II : *Sous la Troisième République,* Paris, 1951.
[4] LATREILLE et REMOND, *Histoire du catholicisme en France, tome* III, *La période contemporaine,* Paris, Spes (2ème édition), 1962. Cf. p.477.
[5] Voir TALMY (R), *Une forme hybride de catholicisme social : L'Association catholique des patrons du Nord (1884-1895)* Lille, 1962.

possibilité laissée par l'encyclique *Rerum Novarum* parue deux ans plus tôt, prend la défense des syndicats chrétiens purement ouvriers qui commencent à se constituer dans le Nord, notamment dans les usines de ses amis. Il s'ensuit, pendant deux ans, un conflit aigu sur le thème syndicats mixtes - syndicats séparés. Une réconciliation intervient en 1895. Mais elle concerne les hommes, non les idées. Après la première guerre mondiale un nouvel organisme patronal se constitue, le *Consortium du Textile de Roubaix-Tourcoing.* Il essaie d'obtenir du Saint-Siège une condamnation du syndicalisme ouvrier chrétien[1]. Le Père Guitton souhaite alors, par le biais de son livre, faire admettre aux patrons du Nord la légitimité d'une liberté ouvrière réelle au sein de l'entreprise et le droit des ouvriers à s'organiser eux-mêmes. Il espère de sa tentative l'oubli des querelles passées et l'apaisement de celle qui est en cours, et qui les prolonge. Tout cela dans l'intérêt de la paix sociale et de l'Eglise elle-même.

D'où une certaine réserve, dans le choix des textes cités par exemple. Pourtant cette autocensure paraît insuffisante aux yeux des supérieurs du Père Guitton, qui l'obligent à faire disparaître de son manuscrit un certain nombre de passages du chapitre «L'heure douloureuse des polémiques », consacré au différend avec les patrons du Nord. Plus d'allusion, en particulier, à la lettre de Camille Féron-Vrau que je cite en annexe, dans laquelle celui-ci parle de «l'imprudence » de Léon XIII propos de l'encyclique *Rerum Novarum* et de ses conséquences[2].

Enfin le Père Guitton est un religieux : au fond, il s'inquiète plus du sort de l'Eglise que des problèmes sociaux. Il consacre de très bonnes pages aux conflits de personnes et de tendances au sein de *l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers* (étude que je ne reprends pas). Par contre, il ne cherche pas à définir exactement l'influence réelle exercée par Léon Harmel sur la société ou, pour employer une expression plus concise, sa fécondité sociale. C'est celle-ci que j'examine dans la seconde partie de mon étude, qui se borne d'ailleurs à une simple esquisse. Elle ne concerne du reste qu'une période limitée : 1889-1902.

Mes deux directions de recherche sont ainsi définies.

La première concerne le milieu du Val des Bois. En apparence, la filature Harmel Frères n'est qu'une entreprise classique, d'importance moyenne, qui dépend de la place de Reims. Située à dix-huit kilomètres de la ville par la route, dans la vallée industrialisée de la Suippe, elle occupe quelques centaines d'ouvriers et d'ouvrières, soit beaucoup moins que les grandes affaires de même nature dans le Nord. La raison de son importance est d'un autre ordre : le Val des Bois constitue un laboratoire social unique en son genre.

L'expérimentation commence dans les années 1860. Désireux de sauver ses ouvriers en les christianisant et en les moralisant (ce qui est un point de vue paternaliste peu original), Léon Harmel cherche une méthode enfin efficace. Il y parvient apparemment par la création d'associations religieuses du personnel sur lesquelles il bâtit peu à peu une organisation professionnelle. Il ne songe alors qu'A son entreprise.

Plus tard, émus par les atrocités de la Commune, des membres des « classes supérieures » cherchent les bases d'un ordre social nouveau et plus juste. Ils se tournent alors vers celui que ses ouvriers appellent le (Bon Père». Lui seul peut leur apporter ce qui leur manque : une pratique sociale née de la connaissance directe des ouvriers. Le premier, Mgr de Ségur, président de *l'Union des Œuvres ouvrières,* comprend l'importance du Val des Bois comme laboratoire social. En 1873, c'est le tour d'Albert de Mun. *L'Œuvre des Cercles* en est modifiée : l'influence réciproque qu'exercent l'un sur l'autre, au cours d'une discussion théorique, La Tour du Pin et Léon Harmel, aboutit en 1875 à la conception pratique d'une corporation rénovée[3]. Il semble bien que ce soit La Tour du Pin, justement, qui ait " appris » le terme même de corporation au patron du Val des Bois. Ce dernier donne alors le nom de corporation chrétienne à l'ensemble coordonné des institutions de son usine. Persuadé désormais de détenir la solution du problème ouvrier dans son ensemble, il publie en 1877, sur

[1] Voir, sur ce point, R. Talmy, *Le syndicalisme chrétien en France (1871-1930),* pp. 157-230.
[2] Source : le P. DROULERS qui m'a communiqué le double des passages supprimés.
[3] Cf ROLLET, *op. cit.* p. 56-57.

l'instigation de ses amis de l'Œu*vre,* la première édition du *Manuel d'une Corporation chrétienne.* Il commence alors un effort de propagande inlassable auprès des patrons[1]. Cet effort se poursuit non sans succès jusqu'en 1893. Ainsi naît et se développe une idéologie.

Les multiples difficultés, intérieures et surtout extérieures, que rencontre Léon Harmel à partir de ce moment le poussent progressivement dans une voie différente. Il supprime discrètement la corporation du Val en 1903, ce qui permet aux représentants des ouvriers de délibérer seuls en l'absence des patrons. Le paternalisme de la « maison » ne disparaît pas pour autant mais son caractère humain, ouvert et évolutif lui permet de s'épanouir en des formules sans cesse plus élaborées de participation du personnel. La réalité sociale du Val fournit alors un support concret à l'idéologie de collaboration des classes : son inspiration profonde est patronale, elle n'en est pas moins résolument chrétienne.

La seconde direction de recherche porte sur la fécondité sociale de Léon Harmel à partir de 1889. Non pas tant son efficacité immédiate que son action en profondeur sur les mentalités et les comportements sociaux.

1889 est l'année anniversaire de la Révolution. L'épiscopat français mais aussi les dirigeants de *l'Œuvre des Cercles* désirent rendre aux catholiques leur place dans la cité. Ils veulent enfin mettre en pratique la première proposition du programme de *l'Œuvre des Cercles* formulé en 1877 par Albert de Mun :

« Opposer à la 'déclaration des droits de l'homme' qui a servi de base à la Révolution, la proclamation des *Droits de Dieu,* qui doit être le fondement de la Contre-Révolution, et dont l'ignorance ou l'oubli est la véritable cause du mal qui conduit la société moderne à sa ruine »[2].

Léon Harmel se montre étonnamment fidèle à ce programme. En septembre 1889, à Reims, à la veille des élections législatives, il entre dans la vie politique active d'une manière pour le moins originale : il fait campagne pour Jésus-Christ et son règne social sur les tréteaux, dans les arrière-salles des quartiers populaires.

A Reims comme dans l'ensemble du pays, cette offensive contre-révolutionnaire est, en réalité, plus ambitieuse et plus moderne qu'il n'y paraît à première vue. L'objectif poursuivi est double : ramener le peuple, en premier lieu les ouvriers, à Dieu; établir, grâce aux bulletins de vote qu'il détient, une législation qui le protège et lui rende sa dignité. C'est déjà ce que voulait dire Léon Harmel en 1877, dans la conclusion du *Manuel* que je cite en exergue.

Cet effort enthousiaste a été suivi de nombreuses désillusions : il mène, en particulier, après quelques succès limités, à l'échec de la seconde *Démocratie chrétienne,* reconnu comme définitif en 1902. Sur le plan parlementaire et social, les résultats, par contre, ne sont pas négligeables. Les catholiques collaborent à la mise en place de la législation du travail. Les plus hardis d'entre eux, Léon Harmel en tête, militent à partir de 1893, nous l'avons vu, en faveur du syndicalisme ouvrier chrétien.

L'action de celui qui se considérait comme un « agitateur des intérêts de Dieu » n'est pas toujours aisée à comprendre[3]. D'abord, parce que l'agitation est rarement exempte de quelque confusion. En second lieu, parce que ce qu'on peut appeler son « projet » s'infléchit progressivement avec le temps. Avant tout soucieux, à ses débuts, de moraliser, christianiser et éduquer le monde ouvrier, Léon Harmel souhaite surtout, dans la dernière décennie du XIXe siècle, faire de ce monde ouvrier régénéré le fondement d'une nouvelle société chrétienne; enfin après l'échec politique et la perte d'influence au sein d'une Eglise en pleine réaction, il veut du moins sauver ce qu'il considère comme une conquête essentielle : le syndicalisme ouvrier chrétien.

Ces étapes sont moins distinctes qu'il n'y paraît : elles se recouvrent en partie, augmentant ainsi la confusion apparente. Celle-ci est encore aggravée par l'adaptation nécessaire aux milieux si divers auxquels Léon Harmel s'adresse : parlant à des syndicalistes chrétiens, il paraît à la pointe du combat; s'adressant à des patrons, il est obligé, pour raisons d'efficacité, de jouer autrement du clavier de ses convictions, appuyant sur tel

[1] La *véritable* diffusion date de la seconde édition, en 1879.

[2] Programme rappelé à la fin des numéros de *LAssociation catholique.* C'est le discours de clôture de l'assemblée générale de *l'Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers* en 1877.

[3] Cf. la lettre de Feron-Vrau citée en annexe.

thème traditionnel, effleurant à peine tel autre thème jugé novateur. Sans parler de la variété des milieux à l'intérieur même de l'Église.

Derrière cette diversité d'attitude se cache parfois quelque duplicité (je pense par exemple à la préparation des congrès ouvriers de Reims en 1893 et 1894) mais jamais d'hypocrisie : c'est que le «projet» de Léon Harmel, modifiant les données et les traditions établies, soulève des réactions et des passions dans les divers milieux de pensée, sociaux ou d'action qui en sont affectés : la bourgeoisie patronale, le mouvement ouvrier, l'Église. Or ces réactions et ces passions diffèrent fortement, il va de soi, d'un milieu à l'autre. Pour être complète, une telle étude devrait se prolonger fort avant dans le temps : l'évolution de l'Église, par exemple, me paraît en partie commandée, entre les deux guerres mondiales, par le clergé qui reçu au Val des Bois une formation sociale avant 1902. Mais ceci est impossible dans le cadre d'un tel travail : je me bornerai donc, pour cette seconde partie, à la période pendant laquelle Léon Harmel fait preuve, à la fois, du maximum d'activité et d'efficacité : depuis le virage rémois de 1889 jusqu'à l'échec final, en 1902, de la *Démocratie chrétienne,* à laquelle il a lié son nom et son destin. Je ne m'interdirai pas, pour autant, d'évoquer occasionnellement tel problème postérieur à cette date, s'il permet de mieux comprendre la personnalité et l'action de Léon Harmel. Mais j'exclus de ma recherche l'étude proprement dite des pèlerinages de *la France du Travail* à Rome, sur lesquels il existe une importante documentation, et qui mériteraient, sans doute, un examen à part.

PREMIERE PARTIE

LA PERSONNALITE DE LEON HARMEL ET LE LABORATOIRE SOCIAL DU VAL DES BOIS.

PRELUDE : LES DEBUTS DE L'ENTREPRISE FAMILIALE JUSQU'A L'INSTALLATION AU VAL DES BOIS EN 1840

Les origines

Léon Harmel n'a pas travaillé en terrain vierge. Lorsque, fin 1854, il prend la tête de l'entreprise familiale en raison de l'extrême fatigue de son père Jacques-Joseph, celle-ci a déjà un passé qui détermine quelques-uns de ses traits fondamentaux.

Le créateur de l'entreprise est Jacques Harmel, grand-père de Léon. Il appartient à une famille de frontaliers, originaires des Ardennes françaises (Pouru-aux-Bois, au Nord-Ouest de Carignan). Lui-même, forgeron dans une localité voisine, Messempré, franchit la frontière avec son père à une date non précisée, mais voisine de 1789, pour aller exercer le même métier à Sainte-Cécile, dans la vallée de la Semoy (Pays-Bas autrichiens, province du Luxembourg)[1]. Cette initiative est sans doute à l'origine de la branche belge des Harmel. La destruction de la maison et de la forge familiales, vers Noël 1793, par les armées révolutionnaires, oblige Jacques à chercher du travail. Evènement important sans doute pour les convictions des Harmel, connus pour être légitimistes, essentiel en tout cas pour l'histoire de l'entreprise.

En 1797, à trente-quatre ans, Jacques Harmel, sans quitter Sainte-Cécile, devient commissionnaire en fil pour la fabrique de Reims, située à plus de cent vingt kilomètres[2]. Il la préfère d'emblée à celle de Verviers et même à celle de Sedan, pourtant bien plus proche. Ce choix montre clairement la puissance du centre lainier rémois à la fin du XVIIIe siècle. La main-d'œuvre est fournie par les paysans de la vallée de la Semoy et du Pays de Neufchâteau : ils sont six mille à carder et à filer la laine à façon pour le compte de leur nouveau patron. Ainsi se crée une habitude qui aura la vie dure : les Harmel, jusqu'à la fin du XIXe siècle, considèrent cette région, bien que redevenue étrangère, comme un réservoir normal de main-d'œuvre.

Les années 1797-1810 sont difficiles. Le cardage à main s'avère délicat et long à apprendre dans un pays sans tradition textile. La production par semaine ne dépasse pas 2.800 kilos[3]. En 1800, Jacques Harmel crée la première «usine» à Sainte-Cécile, avec cardes et mull-jennys. Ce nouveau matériel, comme un peu partout, est loin de donner entièrement satisfaction, bien que quelques fileuses aient été appelées de Verviers et des Ardennes pour former les ouvrières.

Le travail devient plus régulier à partir de 1810, grâce à l'installation d'une filature mécanique, avec des cardes fournies par la maison Cockerill de Liège. Malgré la persistance d'un certain travail à domicile, la main-d'œuvre se restreint en nombre (1200 ouvriers) et la production s'accroît : Jacques Harmel se serait glorifié plus tard d'avoir été le second filateur de l'Empire.

La période 1815-1840 est celle des pérégrinations. L'inéluctable mouvement de concentration, la force d'attraction de la fabrique rémoise en pleine ascension jusqu'en 1878, attirent les Harmel, par étapes successives, jusque dans l'orbite proche de la ville, à Warmériville, en 1840. Cette époque est aussi celle du développement de l'esprit de famille et des valeurs bourgeoises.

---

[1] L'enquête de 1811, *Arc, dép. Marne,* 187 M 5, citée par G. CLAUSE, «L'industrie lainière rémoise à l'époque napoléonienne». *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* juillet-septembre 1970, p. 584, indique les limites de la zone d'influence rémoise. Le travail de la laine s'arrête, à l'Ouest, en Tardenois, au Sud pratiquement là où commence la viticulture. A l'Est, les villages de la vallée de la Suippe et son affluent la Py travaillent pour la fabrique rémoise. Au Nord, une trentaine de villages de l'arrondissement de Rethel en dépendent. Les vallées de la Meuse et de la Semoy, autour de Carignan, Mouzon, Bouillon, Neufchâteau constituent la frange extrême-nord de l'influence de Reims (envois de laine à filer par l'entremise de commissionnaires. Jacques Harmel est l'un d'eux). Sur l'évolution de la fabrique de Reims au 19e siècle, DELAUTEL, «Notice sur l'histoire de la laine et de l'industrie textile à Reims», pp. 453-470 du recueil collectif ***Reims en 1907.*** Evelyne TAQUET, «L'industrie textile à Reims», compte-rendu d'un mémoire de maîtrise de l'Institut de géographie de Reims, ***La Champagne économique,*** 1970, no 5, pp. 197-213 et n° 7, pp. 234-256, constitue une synthèse des connaissances actuelles jusqu'à la reconversion récente. Cf .les graphiques et tableaux, notamment celui des entreprises du textile en 1910-1914, dû à R. BRUNET. Si *ce* dernier tableau est excellent, par contre, le travail d'E. TAQUET ne saurait servir de guide pour le Val, tant il fourmille d'erreurs A son sujet.

[2] L'histoire de la période antérieure à 1815 est délicate à reconstituer. Voir, sur *ce* point, la bibliographie.

[3] A mon avis, les 6000 «ouvriers» et les 2800 kilos de production par semaine caractérisent la période 1797-1800 et non une période postérieure, comme GUITTON semble le penser.

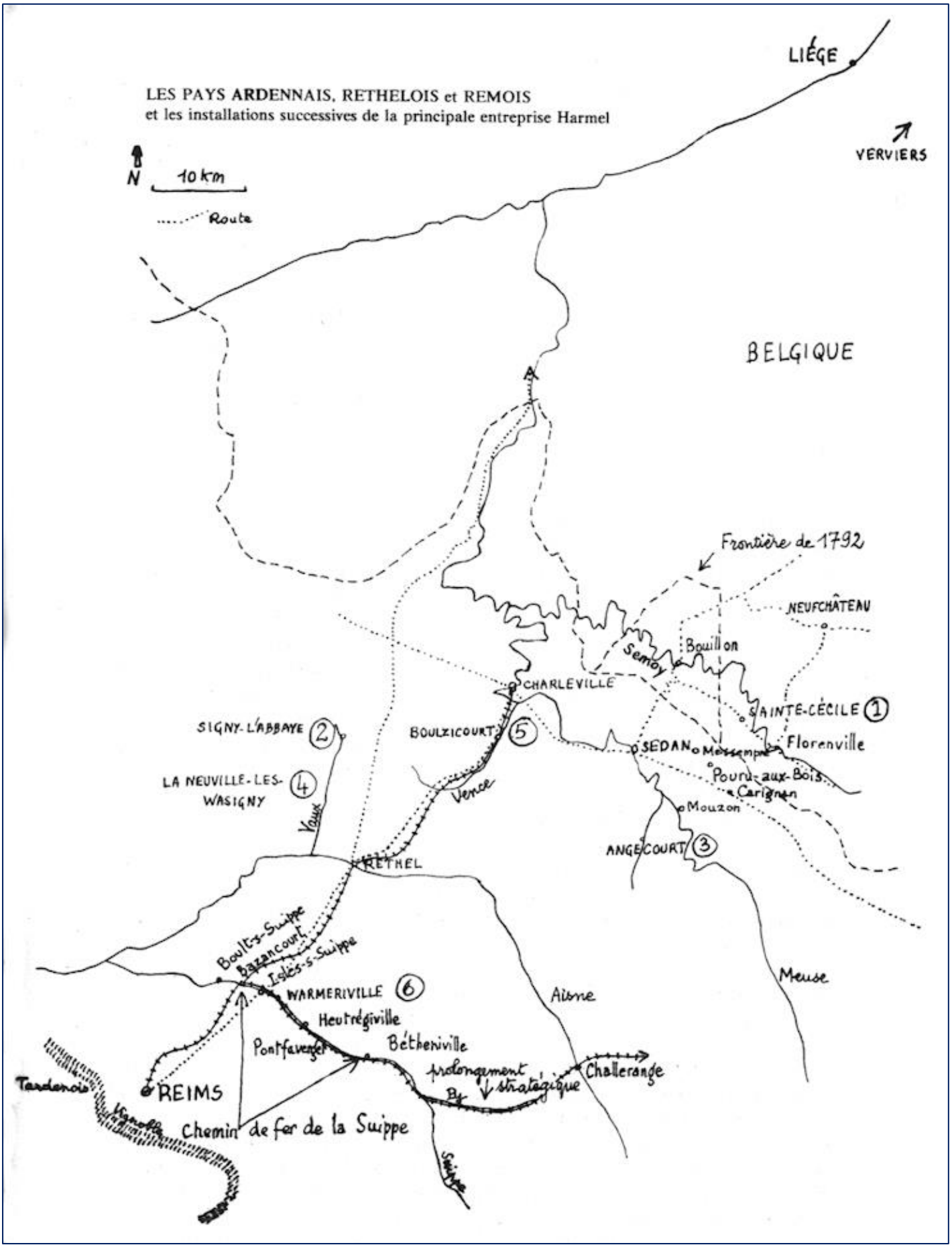
LES PAYS ARDENNAIS, RETHELOIS et REMOIS
et les installations successives de la principale entreprise Harmel
N
10 km
Route
LIÉGE
VERVIERS
BELGIQUE
Frontière de 1792
NEUFCHÂTEAU
Bouillon
Semoy
CHARLEVILLE
SAINTE-CÉCILE (1)
Florenville
SIGNY-L'ABBAYE (2)
BOULZICOURT (5)
SEDAN
Messempre
Pouru-aux-Bois
Carignan
Mouzon
LA NEUVILLE-LES-WASIGNY (4)
Vaux
Vence
ANGECOURT (3)
RETHEL
Boulzicourt
Bazancourt
Isles-s-Suippe
WARMERIVILLE (6)
Aisne
Meuse
Heutrégiville
Pontfaverger
Bétheniville
prolongement stratégique
Challerange
Tardenois
REIMS
Chemin de fer de la Suippe
Suippe

En 1814, lors du premier rétablissement de la frontière entre Sainte-Cécile et la France, le gouvernement français accorde aux fabricants de Reims l'entrée en franchise du fil Harmel. En 1815, par contre, il la refuse : ruiné, Jacques doit quitter les Pays-Bas et venir s'installer en France. Bon entrepreneur, mais mauvais administrateur, il ne réussit jamais à rétablir complètement la situation, bien qu'il n'achète pas de locaux pour installer ses machines, mais se borne à les louer. En 1817, à Signy-l'Abbaye, il connaît l'échec; en 1818, il s'installe Angecourt, où il réussit modérément, ce qui lui permet de louer un nouvel emplacement à la Neuville-les-Wasigny, en 1820. Malheureusement pour lui, il échoue de nouveau et, presqu'aussitôt, il doit céder l'affaire à son fils Jacques-Joseph, âgé seulement de 25 ans.

La personnalité de Jacques-Joseph Harmel, le véritable fondateur.

Jacques-Joseph apparaît comme le véritable fondateur de la dynastie des Harmel. Entrepreneur remarquable, qui réussit en toute circonstance, il incarne parfaitement la bourgeoisie industrielle en pleine ascension. Il est animé par l'esprit de solidarité familiale qui fait la force de nombreuses entreprises textiles au XIXe siècle. Chez lui, cet esprit est poussé jusqu'au sacrifice, que lui commandent sa foi et sa piété familiale : jusqu'à son mariage, en novembre 1824, il travaille pour son père et ses deux frères sans aucune rémunération. A cette date, ces trois derniers s'installent à Boulzicourt, où ils font de mauvaises affaires, tandis que l'usine de la Neuville est seule à rapporter. Pourtant, jusqu'en 1830, Jacques-Joseph se contente de 25% des bénéfices (50% ensuite). En 1833, l'établissement de Boulzicourt ayant épuisé son crédit auprès du banquier attitré de Charleville, il laisse la Neuville, s'installe Boulzicourt, s'associe avec ses deux frères, formant la première société Harmel Frères, tandis que son père se retire définitivement à Sainte-Cécile. Trois ans plus tard, le succès est tel que l'énergie hydraulique de la Vence et la main-d'œuvre recrutée sur place ne suffisent plus. Ces besoins, alliés au désir de se rapprocher de Reims, entraînent l'installation, en 1840, à Warmériville : Jacques-Joseph acquiert, à l'écart du village, un endroit boisé, près de la Suippe, que sa femme nomme Val des Bois. Cet endroit comporte une chute d'eau actionnant un moulin. La rivière, abondante et régulière, assure l'énergie nécessaire. La main-d'œuvre ne manque pas, puisque de nombreux paysans sont habitués au travail textile à domicile. L'usine nouvelle, qui fonctionne à partir de 1841, est une réussite : en 1848, il faut commander une seconde turbine à Mulhouse et, en 1849, une machine à vapeur.

Jacques-Joseph Harmel, le premier, porte le surnom de «Bon Père » que devait illustrer à sa suite son fils Léon. Ce surnom, qu'utilisent aussi bien ses ouvriers que les membres de sa famille, exprime toute une partie de sa personnalité d'homme et de patron. Il représente aussi, à mes yeux, tout l'univers mental du Val des Bois jusqu'en 1914.

«Bon Père», cela signifie d'abord le père de famille chrétien, dont l'autorité et la bonté sont animées et tempérées par la foi. En ce sens, « Bon Père» se rapproche de l'expression évangélique « Bon Pasteur » . «Bon Père» représente aussi l'éducateur bourgeois, pour qui l'économie et la simplicité constituent le secret de la réussite matérielle et morale. Ces diverses notions se retrouvent, mêlées, dans le testament de Jacques-Joseph Harmel, dont j'extrais trois phrases significatives :

« Gardez précieusement l'héritage de simplicité que je vous ai laissé. Le luxe ruine les familles, souvent les désunit et offense Dieu... Que le ton de votre maison et de vos habitudes soit simple et toujours en dessous de votre position.»

« Bon Père » , le père de Léon Harmel l'est aussi pour ses ouvriers qu'il considère comme des membres de sa famille au sens large, avec les droits et devoirs que cela comporte. Son attitude contient une part de contact humain et de souci réel de chaque famille ouvrière considérée comme telle et non comme une simple addition d'individus. L'institution, en 1840, de la paie collective par famille signifie le désir de « raffermir l'autorité paternelle et l'union de ceux qui vivent au même foyer »[1]. Paie qui n'est pas faite par un subalterne mais, directement, par le patron « afin d'établir un contact entre ses ouvriers et lui » permettre de « s'enquérir des nouvelles de chacun des enfants ou des parents malades et... glisser, à l'occasion, un bon conseil et un secours.»

[1] GUITTON, op. cit, t. 1, p. 40.

Jacques-Joseph Harmel estime également que les vertus domestiques bourgeoises, et d'abord le sens de l'économie, doivent pénétrer les familles ouvrières : d'où la création, en 1842, d'une caisse des économies avec un intérêt de 4%. L'esprit de prévoyance n'est pas oublié non plus : la caisse de secours, créée en 1846, assure « aux sociétaires, pendant ta maladie, la moitié du salaire et la gratuité du médecin, des médicaments et des obsèques chrétiennes »[1]. A quoi s'ajoutent des achats avantageux à répartir entre les ouvriers chaque fois que la « cherté des vivres » rend l'opération nécessaire. «Bon Père», Jacques-Joseph Harmel est aussi l'éducateur de ses ouvriers. C'est sans doute là le trait le plus important et le plus original. La caisse de secours et les groupements d'achats sont gérés par des ouvriers nommés chaque année par leurs camarades. Cette éducation de la responsabilité, donc de l'initiative et d'une certaine forme de liberté, mène à la formation d'une élite ouvrière. C'est en cela que consiste la méthode Harmel que Léon reprendra pour la développer. Est-ce encore du paternalisme ? Oui, mais un paternalisme à fondement chrétien. Le mot père appliqué au patron revêt sa signification complète. Jacques-Joseph Harmel veut être un père au sens où il considère que Dieu l'est pour les hommes : la paternité implique pour lui l'exercice total de l'autorité et c'est par cette autorité inconcevable sans un amour désintéressé que les enfants - ici les ouvriers - acquerront leur autonomie. On conçoit que certains préfèrent, à propos des Harmel, parler d'associationnisme utopique[2]. Il n'en est rien.

[1] Texte cité par GUITTON, *op. cit.* p. 40-41, d'après *l'Histoire d'une usine,* publiée par L. Harmel dans *la France Nouvelle* 21 et 28 mars 1875 (référence GUITTON, ibid, p. 41 note 1).

[2] Jean BRUHAT, dans «Anticléricalisme et mouvement ouvrier en France avant 1914«, *le Mouvement social,* n° 57, octobre-décembre 1966, p. 69 (numéro spécial sur «Eglise et monde ouvrier en France »

CHAPITRE I

LEON HARMEL

Il serait vain de refaire complètement le portrait de Léon Harmel après le P. Guitton. Une mise au point n'est pourtant pas inutile.

A - *PERSONNALITE DE LEON HARMEL : SES ATTITUDES FONDAMENTALES.*

La volonté et l'amour sont les deux pôles autour desquels s'organise sa personnalité.

Le volontarisme.

Léon Harmel est, d'abord, un homme dans toute l'acception du terme. Une impression de virilité, de parfaite maîtrise de soi, se dégage des photographies que nous possédons de lui. Sur deux d'entre elles, prises, l'une en 1880, l'autre vers 1910, c'est moins le «Bon Père» qui apparaît que le maître bord (Eugène Standaert, un avocat belge, admirateur inconditionnel du Val, estimait qu'il avait une tête d'amiral). Ces deux photographies, et quelques autres, suggèrent des aspects différents de sa « personnalité » : le bourgeois IIIe République, notable chargé de responsabilités municipales ; le «Bon Père» quatre-vingt-quatre ans, arrivé au terme de sa course humaine (ses amis l'appelaient alors le patriarche du Val des Bois). Mais, par-delà cette diversité, une impression domine, celle de l'homme qui mène son « navire» avec sûreté, face aux passions adverses, dans les circonstances les plus variées et les plus délicates[1]. La volonté est le trait premier de son caractère. Son éducation et certaines circonstances difficiles l'expliquent en partie.

Né à Neuville-les-Wasigny le 17 février 1829, quatrième enfant d'une famille de huit dont cinq vivants, il reçoit « de ses ascendants, en héritage, la hardiesse des initiatives et la ténacité »[2]. L'influence de son père et de son grand-père paternel sont évidentes. Léon Harmel estime qu'il a été marqué plus profondément encore par l'exemple et les exigences de sa grand-mère maternelle et surtout de sa mère, chrétienne fervente, pleine d'entrain et de courage. Cette branche maternelle appartient la haute bourgeoisie de Rethel.

De 1843 1850, le jeune Léon est élève au collège Saint-Vincent de Senlis avec Ernest, son frère préféré, d'un an plus jeune que lui. Il est marqué par la «volonté de fer» du directeur, l'abbé Poullet, homme remarquable tous égards, d'après Mgr Dupanloup[3]. Aussi, lorsque se présentent les épreuves, il est prêt. Quand son frère tombe gravement malade en 1849, il devient son ange gardien » et n'hésite pas, l'année suivante, à abandonner ses études. Cinq ans plus tard, son père étant tombé malade à son tour et son frère aîné ne pouvant abandonner ses affaires personnelles, il devient, à vingt-cinq ans, le seul patron effectif de l'usine : il fait face, tout naturellement, à ses obligations nouvelles.

Sa volonté se tend jusqu'à devenir du volontarisme. Il exige de lui-même tout ce qu'il peut en tirer, ignorant les obstacles, allant jusqu'aux limites de l'épuisement, ne perdant pas une minute de sa vie. Certes il est robuste. Tout de même il est étonnant de voir un homme mener de front une vie d'industriel et de militant totalement engagé, écrivant régulièrement vingt à trente lettres par jour, s'épuisant en déplacements qui le mènent à des retraites, pèlerinages, congrès, fêtes religieuses, réunions corporatives ou syndicales... le tout avec une nouvelle jeunesse et une ardeur renforcée quand

[1] Cf. Eugène STANDAERT, *Chez le Bon Père,* p. 20 et les photographies publiées dans GUITTON, op. cit. et COUSIN-HENRAT, Etude historique sur Warméri ville et le Val des Bois.

[2] GUITTON, *op. cit,* T.I. p. 3. En raison du caractère de mon étude, je n'ai vérifié les références de GUITTON qu'à partir de 1887, sauf, évidemment, pour le Val des Bois.

[3] Cf. GUITTON, *op. cit.,* I, p. 12

il dépasse le cap de la soixantaine. Certes, il n'a qu'une part dans la direction de l'usine. Lors de ses grandes périodes d'action, ce sont ses frères qui assurent, pour l'essentiel, la gestion de l'entreprise. Néanmoins, il ne la perd jamais de vue et s'occupe constamment, au moins, des œuvres religieuses et de promotion sociale à l'intérieur du Val.

Ce volontarisme explique, à mon sens, des affinités inattendues, par exemple avec l'économiste belge Charles Périn. Certes, l'un et l'autre ont des intérêts communs. Dans la bibliographie de son livre le *Catéchisme du Patron (écrit* en 1887, édité en 1889), Harmel cite trois livres de Périn, dont le premier s'intitule « *Le Patron, sa fonction, ses devoirs, ses responsabilités* ». Mais, tandis que Périn est l'apôtre du libéralisme économique, Harmel passe sa vie lutter contre lui (cet aspect est si important que je le réserve pour un examen ultérieur). Périn concède tout juste qu'à l'extrême limite, si tout autre essai de solution a échoué, l'État peut, en dernier recours, intervenir pour assurer au travailleur un minimum. Harmel, plus exigeant, souhaite une législation sociale développée. Le vrai terrain d'entente entre les deux hommes se trouve ailleurs : il réside dans une attitude commune face à la vie. Selon le Père Droulers, cette attitude puise sa source dans le sens du sacrifice, le don total, le sens de la Croix[1].

Goût de la liberté et esprit critique.

Exigeant pour lui-même, Léon Harmel l'est également pour les autres. C'est un caractère « carré» fait de droiture et de rigueur. Aussi, mises part la foi et la soumission au Pape, rien ni personne n'échappe à son examen critique. Il est l'homme de la remise en question permanente. Exigence de la volonté sans doute. Exigence aussi de l'amour fraternel, car la recherche de la vérité et de la justice ne peut, ses yeux, passer par le respect inconditionnel des choses et des hommes. Sa ligne de conduite est simple, mais combien difficile tenir : ne jamais hésiter dire, écrire ou faire ce qu'il estime bon. D'où la hardiesse de sa parole sur ce point les apôtres sont ses modèles, de sa pensée et de son action[2]. Léon Harmel est sans cesse en recherche, non par amour immodéré de la nouveauté, mais parce que le monde où il vit le laisse insatisfait. D'un certain point de vue, c'est un contestataire. Parmi ses frères de combat, il agit en franc-tireur, souvent incompris : toute l'histoire de ses rapports avec *l'Œuvre des Cercles,* dont il est pourtant un des dirigeants, est celle d'une incompréhension permanente et de conflits renouvelés[3]. Léon Harmel échappe aux classifications habituelles. Il est, en somme, un libertaire chrétien.

Son point de vue sur l'enseignement.

Cette personnalité qui s'accommode mal des contraintes traditionnelles se développe dès le collège. Élève moyen, mal à l'aise dans le programme, passionné de littérature romantique, alors contemporaine, il réussit brillamment son baccalauréat parce qu'il a profité de la première occasion pour se glisser hors du programme[4]. Il en gardera toute sa vie une attitude critique l'égard de l'enseignement, quelqu'il soit, laïque ou confessionnel. L'enseignement public présente, à ses yeux, deux défauts graves. L'école élémentaire ne fournit pas aux enfants la formation pratique nécessaire à leur vie d'homme[5]. La culture classique, dans les établissements secondaires, ignore la Bible : l'étude exclusive des écrivains « païens » empêche le passage du Christ. Sur ce point, Léon Harmel partage les idées de l'abbé Garnier, prêtre démocrate qui lui est particulièrement cher. Songeant à l'avenir, il lui conseille de chercher des Normaliens qui pensent comme lui[6]. Quant l'enseignement confessionnel, qu'il défend pourtant avec énergie, il possède à ses yeux encore moins de valeur s'il ne remplit pas sa fonction propre : former des personnes et des caractères, mener au Christ. Parce qu'il a trouvé tout cela dans son collège de Senlis, il lui gardera toute sa vie admiration et reconnaissance[7]. Par contre, le 25 avril 1893, il n'hésite pas, dans une lettre son directeur de conscience, le Père Jules, a parler de nos écoles libres et nos patronages qui restent les seuls points d'appui croulants de notre clergé en déroute ».

---

[1] Entretien oral avec le P. DROULERS. Sur Ch. Périn, DUROSELLE, *Les débuts du catholicisme social en France,* p. 697-8
[2] Lettre à V.KRAFFT, 13 juin 1879
[3] Voir, p. ex., GUITTON, *op. cit.* **I,** p. 126-7
[4] GUITTON, *op. cit., I,* p. 14
[5] D'où effort systématique de formation pratique à l'école du Val.
[6] Lettre du 4 novembre 1893 au P. Delaporte et à l'abbé Garnier.
[7] GUITTON, *op. cit., I,* p. 14

Son attitude envers le clergé.

Son attitude envers la hiérarchie participe du même état d'esprit. Seul le Pape est intouchable, parce qu'il s'agit d'une question de foi fondamentale, ce qui n'empêche pas un enthousiasme évidemment plus généreux pour Léon XIII que pour Pie X. Léon XIII est le «voyant de l'avenir », le « providentiel pilote de l'humanité »[1]. Rien de tel pour son successeur. A l'égard des évêques, par contre, Léon Harmel exerce librement son esprit critique : son attitude va de l'amitié et de la confiance sans limite (Mgr Langénieux, archevêque de Reims, 1874-1905) à l'inimitié totale (c'est l'histoire d'un long conflit -1897-1904- avec le porte-drapeau des intégristes, Mgr Turinaz, évêque de Nancy).

Une pensée libre en matière sociale et politique.

La même disposition d'esprit se retrouve dans les domaines social et politique. Sa correspondance nous la révèle, au travers de quelques formules percutantes : c'est en 1893, dans l'exaltation de la période la plus active de sa vie, qu'il se montre le plus incisif. Le 21 août, dans une lettre à son gendre et confident Gabriel Ardant, il s'emporte contre l'idée de la corporation obligatoire que vient de relancer le Nantais Libaudière : « Celle-ci (la corporation obligatoire) doit aboutir en fait à l'oppression. Les catholiques sont trop tournés vers l'esclavage ». Prise de position qu'il rapproche curieusement de celle de l'abbé démocrate Naudet. Celui-ci, à une réunion d'ecclésiastiques au Val des Bois venait de proposer l'idée de la grève obligatoire dans l'entreprise au cas où elle y serait votée à la majorité.

«Comble de l'esclavagisme» s'écrie Harmel, qui sent la liberté mise en péril à la fois par les traditionalistes et les progressistes. «Tout cela,» conclut-il, «me rend anarchiste» (les deux traits soulignés sont de lui). « C'est la seule doctrine qui ne tue pas ses semblables, sauf les dynamiteurs qui, comme exception, confirment la règle.»

Pour la même raison, Léon Harmel échappe aux classifications habituelles en politique. En 1889, il est encore légitimiste. Pourtant, dès 1879, il affirme « Dieu est le but, le Roi est le moyen » et il prend ses précautions pour ne pas paraître « dominé par une idée politique ». Pour lui tout est subordonné au service de Dieu. Il n'est pas tellement étonnant, dans ces conditions, que sa «campagne électorale, de 1889, puis l'action qu'il mène Reims en faveur des ouvriers en fassent rapidement un démocrate chrétien et un républicain rallié. Tout à son action, il n'en prend pas immédiatement conscience. Avec le recul du temps, qui amène la décantation de ses idées, mais aussi bientôt quelque embellissement, il peut dire, le plus sincèrement du monde, à la Noël 1905 : « Oui, je suis Républicain, non pas un rallié mais un Républicain de conviction et de principe »[2].

Un homme de certitudes.

Bel exemple de transformation intérieure par la remise en question de soi-même. Art très difficile, bien plus que la remise en question des autres et du monde. Harmel y parvient tout de même en partie. Contre son orgueil naturel son arme est l'humilité : « Nihil sumus, nihil valemus, nihil possumus »[3]. Mais il n'est qu'un homme. Ses convictions ne peuvent triompher tout fait de son tempérament. Cela lui est d'autant plus difficile qu'il est l'homme des certitudes absolues. Il se sent un précurseur, mieux un prophète. Le 9 mai 1904, il écrit à un abbé démocrate du Nord, l'abbé Guidé :

« Ne vous laissez pas rebuter par les affronts et les tracasseries. Il en a toujours été ainsi. Dans tous les siècles, il en a coûté cher pour être précurseurs. Malgré toutes les oppositions, la vérité *entre*... Frappez, frappez, vous ne nous empêcherez pas de semer le bon grain et le bon grain germera dans vos propres cerveaux malgré vos oppositions.»

[1] Léon Harmel, La *démocratie dans l'usine*, p. 2.
[2] *Echos du Val des Bois*, 1ère année (1906), p. 72.
[3] Formule inscrite en tête de ses carnets intimes.

Au Père Dehon, fondateur des Oblats du Sacré-Cœur (Saint-Quentin) qui vient d'accepter la direction des « œuvres » du Val, il écrit le 10 août 1889 :

« Vous avez compris, j'en suis sûr, la portée de cette mission. Il paraît dans le dessein de Dieu que le monde industriel français soit entraîné par le Val. Les industriels des nations voisines le seront par les Français. Donc la persévérance du Val tient aux intérêts de l'Église dans une proportion incomparable avec aucune autre mission, paroisse etc ...»

Léon Harmel est-il un démocrate ?

Une telle conviction prophétique jointe une volonté de fer donne une volonté de puissance malaisée à maîtriser. Là réside la difficulté principale pour un homme qui se veut et s'estime profondément démocrate. « J'étais démocrate par instinct », écrit-il en 1903 (ce qui signifie sans doute dans l'optique chrétienne : j'étais démocrate sans avoir besoin de raisonner, par amour des autres et par respect de leur personne). « Je le suis devenu par raison pour le Christ et pour le peuple »[1]. Mais le souci d'efficacité qui l'anime dans tous les domaines - éducation des enfants, action parmi ses ouvriers ou l'extérieur du Val - le pousse la dureté, au désir d'avoir raison tout prix et, la limite, forcer la main ceux qu'il estime insuffisamment conscients.

Quelques exemples. Père de famille, il est un éducateur dont « le gant de velours (dissimule) assez peu la main de fer. » Les jours ordinaires, le lever des enfants est cinq heures ; cinq heures vingt, appel et petite promenade. Le dimanche, jour de faveur, le lever est reporté à cinq heures trente. Il veut « dompter le caractère... et tremper l'énergie » à tel point que sa femme souffre de son excessive rudesse et ressent par compensation un vif besoin de tendresse autour d'elle : ayant à choisir une nouvelle bonne, elle désire seulement qu'elle soit forte et sache cirer les planchers. Tant pis si elle ne sait pas faire la cuisine. L'essentiel, c'est qu'elle soit « surtout *gentille :* avec tout mon régiment, je crains encore davantage les gendarmes »[2]. Parmi ses ouvriers, il est le maître incontesté dont la pensée ne souffre aucune opposition. Aucun point de vue discordant ne saurait s'élever au Val en matière religieuse, sociale ou politique. Bien que rédigée par une série de responsables, la chronique intérieure du Val, les *Echos du Val des Bois* (98 numéros de novembre 1905 à la guerre) ne contiennent pas d'autre pensée que celle du «Bon Père », soucieux de promotion ouvrière, peu désireux de laisser s'exprimer une véritable conscience de classe. Celle-ci, à ma connaissance, ne s'exprime qu'une seule fois, au hasard d'une phrase, et encore, en transposant sur le plan social une formule d'œcuménisme religieux : « Nos frères séparés, les socialistes »[3]. Cinq mots, et c'est tout. Quant à l'action extérieure, qu'il me suffise d'évoquer le rôle de « cheval de Troie » que joue, à l'intérieur de *l'Œuvre des Cercles,* son gendre Gabriel Ardant. Une lettre de son beau-père lui parvient le 12 mars 1889, contenant cette phrase :

« Parfait pour la consultation de tes secrétaires de province et ensuite la circulaire que tu feras selon tes idées en ayant l'air de suivre les leurs.»

Il s'agit bien de forcer la main à ceux qui sont estimés insuffisamment conscients. Certains, évidemment, n'apprécient pas cette attitude. Un journaliste marnais conservateur le qualifie en 1901 de «pontife en redingote du Val des Bois »[4]. Tout cela pose la question fondamentale : Harmel est-il capable de respecter la volonté d'autrui ? Est-il démocrate ou bien est-ce un dictateur ? Cette question en entraîne une autre, plus profonde : cet homme animé par une extraordinaire volonté de puissance est-il vraiment chrétien ? Si l'on considère que le Christ est l'homme dépouillé de toute volonté de puissance, il est permis de penser que c'est là que réside l'obstacle majeur à la canonisation éventuelle qu'aurait souhaité son second fils et successeur spirituel, qui porte le même nom que lui.

Admiration des Anglo-Saxons et goût de l'efficacité.

L'attitude de Léon Harmel à l'égard des Anglo-Saxons est très révélatrice.

---

[1] Léon Harmel, La *démocratie dans l'usine,* p. 2.
[2] GUITTON, *op. cit.* I, p. 67.
[3] Expression employée par le rapporteur de l'assemblée générale du syndicat du Val des Bois, le 4 mars 1905. Rapporté dans les *Echos du Val des Bois,* 1ère année, p. 119 (1906)
[4] Roger de FELCOURT *L'Echo de la Marne,* 31 août 1901.

S'il désire que son fils Léon fasse son éducation industrielle en Angleterre, c'est parce qu'il admire la supériorité de l'industrie textile britannique, due à l'ouverture d'esprit et au réalisme des industriels d'Outre-Manche. Toutefois, ses vrais modèles sont les Américains : Théodore Roosevelt, sans doute pour son volontarisme ; Mgr Gibbons, parce qu'il défend le principe de l'organisation ouvrière dans la liberté (il vient de plaider à Rome la cause des *Chevaliers du Travail)*[1] ; Mgr Ireland, dont il commande *L'Église et le Siècle* en mai 1894 (il doit, il est vrai, tempérer bientôt son enthousiasme en raison de l'avertissement de Léon XIII, par crainte de verser dans l'hérésie)[2]. Léon Harmel, enfin, est un admirateur du peuple américain tout entier, parce que c'est un peuple pionnier, mais aussi parce qu'il place en Dieu son idéal et la source de son efficacité. La rédaction des *Echos du Val des Bois* (si le rédacteur n'est pas Harmel, c'est du moins un homme formé et inspiré par lui) révèle une mentalité proche cet égard du puritanisme yankee. Voici ce texte, qui date de 1908 :

« Pour l'âme, nous recevons du nouveau monde des leçons bien suggestives. Les Anglo-Saxons professent que, même dans l'industrie et le commerce, l'homme qui a le plus haut idéal est le plus puissant. Or, disent-ils, le plus haut idéal est la connaissance de la Divinité et l'aspiration de l'âme vers Dieu qui domine le monde, comme l'éternité domine le temps, comme l'immensité domine l'espace. Les Américains estiment qu'un peuple croyant aura l'empire de la civilisation et des affaires, et qu'au contraire un peuple incroyant descendra à la barbarie et sera l'esclave des autres nations. Quelle leçon, mes chers amis, nous est donnée par ce pays nouveau et combien la France devrait en profiter »[3].

Texte lourd de signification. Éloge de l'attitude fondamentale des Américains, qui contient, implicitement, leurs procès possible. Mais surtout texte dans lequel la foi elle-même apparaît comme un gage d'efficacité et, en même temps, comme la seule justification. Quelques mots révélateurs - puissant, domine, empire, esclave, posent, sous un jour nouveau, le problème de la volonté de puissance de Léon Harmel, et de sa capacité ou de son incapacité à respecter démocratiquement la libre volonté d'autrui. Le « Bon Père» y apparaît comme un mystique réaliste soucieux d'action et d'efficacité. Mais aussi -et c'est cela qui est grave-comme un homme empreint d'une mentalité quasi-puritaine, pour qui la réussite dans les affaires et dans le monde, c'est-à-dire l'efficacité totale, dérive de la foi seule et nullement du respect d'autrui. N'oublions pas, toutefois, que ce texte n'est pas de lui à coup sûr.

Léon Harmel a le culte de l'efficacité : il met touts à son service. La formation pratique : l'école du Val, dont il est officiellement le directeur depuis 1875, en porte témoignage sa manière. La curiosité intellectuelle: il ne l'apprécie pas pour elle-même, mais seulement parce qu'elle est pour lui une arme indispensable. La connaissance de Saint Jean Chrysostome ou du thomisme ne l'intéresse que parce qu'elle lui permet de définir la nature de l'autorité patronale. Quant au socialisme, avant 1880, peu lui importe de n'en avoir que des notions très superficielles. Ni les noms ni les théories de Fourier, Godin ou Considérant n'apparaissent alors sous sa plume ou dans sa bouche. Pendant longtemps, tant que le socialisme reste une menace vague, il n'en parle que d'après des ouvrages rédigés par des catholiques. Par la suite, son attitude change. En 1881, au congrès du Mans, il entreprend de réfuter les théories de Proudhon, Charles (sic) Marx et Lassalle : il résume clairement le concept de loi d'airain des salaires, pour la réfuter, naturellement, et s'indigner que les ouvriers ne soient traités que comme «des » marchandises. L'année suivante, à Autun, il utilise nommément un ouvrage de Benoît Malon, *Le nouveau parti,* pour examiner les théories collectivistes (il n'oublie pas non plus l'anarchisme). Mais c'est en 1893 seulement, pour faire face la première montée sérieuse du socialisme, qu'il passe commande du programme ouvrier de Guesde et Lafarge, d'un livre sur les anarchistes, et de tous les ouvrages de la *Bibliothèque socialiste* depuis 1884[4].

Vertus bourgeoises et amour des ouvriers.

Ce portrait serait injuste, parce qu'incomplet, si je n'évoquais le patron très banal qui, au printemps 1893, en pleine préparation du congrès ouvrier de Reims, écrit à son « benjamin » Alphonse : « la seule chose qui importe dans la vie, c'est faire des affaires.»

---

[1] Cf. GUITTON, *op. cit I,* p. 67.
[2] *Ibidem T* **II,** p. 197.
[3] *Echos du Val des Bois,* novembre 1908, p.l. (4e année)
[4] Commande du 8 mai 1893. Le livre sur les anarchistes est de John Henry Mac Kay.

Le sens de l'économie, la simplicité bourgeoise, le sens de la famille, autres traits banals, rassurants pourrait-on dire par leur banalité même. Mais la personnalité hors de la norme reparaît vite : chez Léon Harmel, la pratique des vertus bourgeoises, pas plus que la volonté de puissance, n'engendre la sécheresse du cœur ; elle ne tarit ni le désintéressement, ni la générosité, ni l'amour fraternel.

Facel à largent, son attitude est de stricte économie, mais aussi de générosité. En 1891, un industriel rémois de ses parents, Mennesson, est menacé par ses créanciers. Aussitôt, sans aucune condition, il offre de 50.000 à 100.000 francs pour le sauver, en précisant « il est bien important que dans l'esprit des autres, nous ne soyons jamais mis au rang des créanciers ordinaires. » Cet exemple n'est pas isolé[1]. Songeons aussi à la ponction continuelle sur les bénéfices de l'entreprise que constitue la participation très large aux œuvres religieuses et sociales du Val.

C'est envers les ouvriers que son attitude est la plus étonnante. Elle révèle l'amour profond qu'il leur porte. Dès 1848, à peine âgé de 19 ans, spectateur à Paris de la répression anti-ouvrière de juin, il écrit à ses parents, le 9 juillet 1848, un mois avant son baccalauréat :

« Bons parents... j'ai bien reconnu votre cœur dans toute la délicatesse de vos sentiments. Si tous les riches avaient l'âme aussi belle, aussi compatissante que vous, nous n'aurions point eu ces horribles massacres des journées de juin. La société ne serait pas affligée du paupérisme, plaie hideuse qui la ronge, et l'organisation du travail ne serait point un remède insoluble. »[2]

L'affection qu'il porte sans réserve aux ouvriers vient de ce qu'il voit en eux des frères dans le Christ. Il écrit en 1877 :

« Le patron, guidé par des motifs surnaturels, trouve dans ses croyances une énergie toujours nouvelle. A ses yeux les ouvriers ne sont pas des hommes vulgaires, faibles et inconstants. Ce sont des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. »[3]

Quelle est donc la foi de cet homme ?

B — LA FOI DE LEON HARMEL

La personnalité de Léon Harmel ne peut se comprendre sans la foi : en elle convergent et se synthétisent les principaux aspects de sa sensibilité, de sa pensée et de son action.

Cette foi est le fruit de l'éducation mais, très tôt, il la vit d'une manière personnelle. Sa mère avait rêvé pour lui de la prêtrise. Question essentielle sur laquelle il médite deux ans, de 1848 à 1850. Il aboutit à la conclusion que Dieu l'appelle bien à l'apostolat, mais non au sacerdoce. C'est sa première décision d'adulte en ce domaine.

L'abandon a la Providence.

Il a vingt-et-un ans et, déjà, il est tel qu'il restera toute sa vie : un militant et un homme qui s'abandonne totalement à la Providence[4].

Etre un militant est chose peu banale à une époque où les catholiques actifs sont avant tout des hommes d'œuvres. Le Val des Bois constitue le champ d'action privilégié de Léon Harmel. Mais non le seul.

Au lendemain de la guerre de 1870-71, avec les congrès nationaux, ses activités s'étendent à l'ensemble du pays. A partir de 1885, année de sa première entrevue avec Mgr Langénieux et Léon XIII, elles prennent un caractère international. Un exemple suffit à montrer son zèle inlassable. Il s'agit de ses occupations du mois de juin 1904 (il a alors 75 ans et la période de sa plus grande activité est révolue).

---

[1] Lettre à Henry Mennesson.
[2] Cf. GUITTON, *op. cit., I,* p. 26.
[3] *Manuel d'une corporation chrétienne,* dit ***Manuel,*** paragraphe 27.
[4] Selon GUITTON, *op. cit., I.* p. 33.

1er au 4 juin	: voyage A la Capelle (familial)
5 juin	: Fête-Dieu ; procession du village
8/9 juin	: Paris (activités non précisées, sans doute pour le compte de *l'Œuvre des Cercles)*
10 juin	: Fête du Sacré-Cœur au Val
13 juin	: Villers-Cotterets
14 - 15 - 16 juin	: retraite Clamart
17 - 18 juin	: Paris : *Union fraternelle* (groupement religieux et professionnel de commerçants et d'industriels)
19 juin	: procession «incomparable» au Val
24 - 25 juin	: Paris
26 juin	: Paris : consécration annuelle au Sacré-Coeur (par le cardinal Richard)
30 juin	: Reims : visite à son parent G. Bureau[1]

La correspondance de Léon Harmel est considérable : dix à trente lettres par jour, de sa main, pendant plusieurs dizaines d'années, qu'il s'occupe ou non de la gestion de l'entreprise.

Le ressort profond de cette vie de militant paraît résider dans un abandon total à la providence, dont il admire l'intervention dans sa vie avec un émerveillement perpétuellement reconnaissant. L'essentiel, selon lui, consiste « à nous abandonner l'action de la Providence et maintenir notre âme dans un alléluia perpétuel » (lettre à son cousin Léopold, 5 novembre 1894).

Il ne s'agit pas d'une effusion purement sentimentale. Léon Harmel pense que Dieu indique la voie à choisir, l'action à mener et qu'il fournit l'énergie nécessaire à cette action :

«L'apostolat était visiblement la vie que Dieu m'imposait,» déclare-t-il en 1910. « Manifestement le Sacré-Cœur seul a agi. J'ai essayé de me dérober. Parfois, devant les foules, aux premières paroles que j'ai prononcées, je me suis senti défaillir ; une sueur froide inondait mon front. Mais je montais sur ma bête et je la forçais à marcher. Le bon maître me mettait au cœur assez de courage pour dominer la nature. Et c'est ainsi que j'ai mené mon action sociale »[2].

Lorsque sa femme meurt, en 1870, Léon Harmel accepte l'épreuve sans réserve et fait appel à l'amour du Christ « pour combler le vide laissé par la plus profonde des affections terrestres ». Sa santé jusque-là souffreteuse s'améliore de façon soudaine et durable. Dans une de ses lettres, il paraît attribuer ce changement heureux son attitude spirituelle : c'est du moins l'interprétation du P. Guitton[3]. Je signale cette hypothèse dont, scientifiquement, il est impossible de rien penser, pour tenter d'introduire le lecteur dans l'univers mental du patron de Val des Bois.

Mysticisme et sens de la souffrance.

Bien qu'il s'en défende, Léon Harmel est, en effet, un mystique. A un industriel de ses amis, il donne l'impression de vivre avec le Christ, d'une intimité telle que, seuls, un ou deux religieux lui paraissent comparables à cet égard. A la fin de sa vie, il a pris l'habitude de s'adresser au Christ, parfois à voix haute, de façon intelligible. Il lui confie ses ennuis, fréquents dans les affaires, et attend sa réponse à la communion du lendemain[4].

Très tôt, dès les premières années de son veuvage, la communion quotidienne devient sa «nourriture» spirituelle. Lorsque, peu avant 1914, un de ses cousins, devenu veuf après trois mois de mariage, lui fait part de sa détresse, c'est elle qu'il lui propose pour seul remède.

[1] «Reddition» mensuelle à son directeur de conscience, le Père Jules, franciscain.
[2] Journal de Nice, 8ème envoi, jeudi 10 février 1910.
[3] GUITTON, *op. cit., I,* p. 80.
[4] *Ibid,* p. 79-80.

La pratique de la communion quotidienne est une forme de la piété sensible qui se développe la fin du XIXe siècle : elle sera consacrée par la recommandation personnelle de Pie X. Parce qu'elle place la vie de tous les jours dans l'intimité divine, elle constitue un acte de foi renouvelé journellement, qui engage toute la personne[1].

Cette pratique se trouve liée chez Léon Harmel à autre aspect essentiel de la foi : le sens de la souffrance, consentie et même recherchée pour sa valeur rédemptrice. Les textes, sur ce point, sont très nombreux. Dans le premier numéro des *Annales de Notre-Dame de l'Usine,* en 1886, Léon Harmel écrit que non seulement il faut accepter avec résignation la souffrance mais, bien plus, « la demander et la bénir comme l'une des plus insignes faveurs de Dieu, qui veut que tout bien soit le produit d'une souffrance »[2]. Attitude qui donne sens plein aux mortifications qu'il s'impose -verges, cilice- et surtout ce qu'on appelle l'Association intime. Il s'agit d'une fraternité de victimes volontaires qui offrent leurs souffrances pour la conversion du monde ouvrier. Elle daterait de 1869. Elle s'est peu répandue hors du Val. Contrairement à l'habitude, ses membres demeurent volontairement inconnus. Son « fondateur » serait un « père de famille malade » qui « proposa de se dévouer comme victime volontaire pour le salut des ouvriers »[3]. Harmel partagea pleinement cette vue et fit son possible pour propager l'Association dont le sens profond est évidemment la rédemption par la Croix volontairement acceptée. Il crut profondément à son efficacité spirituelle, ainsi qu'en témoigne un livret daté de 1890 :

« Nous en avons obtenu les fruits les plus touchants, tantôt des obstacles infranchissables se sont aplanis d'une façon providentielle, tantôt les conversions les plus difficiles ont paru se produire spontanément »[4].

Le P. Guitton rappelle qu'un député ayant demandé à la Chambre, en 1889, combien coûtaient aux patrons les communions du Val des Bois, Harmel réagit en déclarant :

« Elles coûtent les souffrances de nos victimes volontaires, et si on nous objecte que c'est là une rançon difficile à trouver, nous répondrons : " Semez Jésus-Christ et vous récolterez l'héroïsme »[5].

Dans les années soixante, celles des véritables débuts du Val, la voie du ciel parait encore relativement douce : elle s'inspire de *l'Imitation* et des ouvrages d'un spirituel anglais, le P. Faber, spécialement *Tout pour Jésus* (1853) dont Harmel fait son livre de chevet[6]. Mais, en 1870, sous l'influence des épreuves personnelles et nationales, cette piété de type salésien devient moins souriante. Elle est marquée, définitivement, par la tension que lui imprime la souffrance : le livre de Blanc de Saint-Bonnet sur *La douleur* prend alors la même importance que ceux du P. Faber[7].

Signification sociale de la piété de Léon Harmel. L'affiliation au Tiers-Ordre franciscain.

Le plus important est, sans doute, que la piété ne soit pas, pour Léon Harmel, une affaire purement personnelle, mais qu'elle soit chargée d'une signification sociale.

En 1860, le patron du Val des Bois adhère au Tiers-Ordre franciscain[8]. Un peu plus tard, il entraîne l'adhésion de sa famille. Dans un opuscule qu'il a composé lui-même en 1890, il estime que ces initiatives ont joué un rôle fondamental :

« Le Tiers-Ordre a vraiment été l'origine de l'action religieuse au Val des Bois ». On pourrait ajouter : et de l'action sociale qui lui est liée organiquement. « Le Tiers-Ordre.... a un double objet : la sanctification de ses membres et l'amélioration du milieu populaire où il agit »[9]. Conception qui convient admirablement à Léon Harmel. Elle lui donne la possibilité, lui, laïc qui se sent une âme d'apôtre, de

[1] *Ibid,* p. 80.
[2] *Annales de Notre-Dame de l'usine,* n°1, p. 8.
[3] *Manuel,* p. 129 (2ème édition).
[4] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrieres,* p. 111.
[5] *Discours* prononcé au congrès de Rouen *sur l'importance des autorités secondaires dans l'usine,* p. 10.
[6] GUITTON, *op. cit.,* I, p. 79.
[7] GUITTON, *op. cit.,* I, p. 79.
[8] GUITTON, *op. cit.,* I, p. 79.
[9] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* p. 97.

vivre selon une règle inspirée de celle des frères mais adaptée au siècle : il peut, au milieu de sa famille et d'une communauté, mettre en pratique le renoncement et se détacher de l'argent, donc se sanctifier. Pour ce qui est de l'amélioration du milieu populaire, ses idées, à ce moment, restent très traditionnelles : il n'est encore question que de développer chez les ouvriers «la pauvreté volontaire», «la modération des désirs», l'acceptation des « privations obligées », la tempérance, « la paix dans les familles » et la « concorde entre tous » sans oublier, bien sûr, les vocations religieuses[1]. Mais, dès que paraît *Rerum Novarum,* Léon Harmel accepte pleinement et immédiatement son message, si neuf pour les catholiques. Le comité qu'il constitue pour la diffusion de l'encyclique rencontre un bien faible succès puisque, le 6 février 1894, dans une lettre à Mgr Doutreloux, évêque de Liège, il s'en prend avec une indignation bien compréhensible aux catholiques, prêtres et laïques, hostiles à l'orientation sociale de Léon XIII :

« Ces Pharisiens (Jésuites, religieux, prêtres et laïques prétendus pieux) s'insurgent contre le Pape avec une audace inouïe. J'ai entendu à Lille des Jésuites (entre autres un Belge le P. Cattelin) affirmer que le Pape ne sait pas ce qu'il dit quand il parle de *la misère imméritée des ouvriers.* 'Le pauvre homme, disent-ils, ne connaît que Naples et la Sicile'. C'est une dérision.»

L'indignation de Léon Harmel s'accompagne de la certitude que «tous ces hommes sont l'incarnation de l'impuissance. Ils arriveront peut-être à rendre l'Église odieuse comme elle le serait s'ils en étaient les interprètes véritables, mais ils n'arrêteront rien, ils seront écrasés par la marche des évènements. Leur règne est fini »[2].

En considérant tout ce qui précède et en pensant aussi l'orientation franchement sociale (j'essaierai de l'évoquer plus loin) que Léon Harmel a voulu donner au Tiers-Ordre pour faire passer dans les actes le contenu de *Rerum Novarum* sans oublier, comme cela se pratiquait généralement, sa pointe anticapitaliste, je pense que c'est l'appartenance à cet Ordre qui a affiné de manière décisive le sens social du patron du Val des Bois. C'est grâce à elle, avant tout, qu'il a pu, selon moi, avoir, dans les circonstances décisives, une attitude qui n'était pas normalement celle de sa classe : je pense à la campagne électorale de 1889, à l'accueil fait à l'encyclique en 1891, à la préparation du congrès ouvrier de Reims en 1893.

Piété et dévotions de Léon Harmel.

La piété de Léon Harmel s'exprime clairement par un certain nombre de dévotions que matérialisent les statues et les vitraux de la chapelle d'usine, véritable petite église édifiée définitivement après 1870[3]. Celle-ci contient notamment : au fond, le vitrail de Saint François d'Assise et celui de Saint Vincent de Paul, puis, entre l'autel de Notre-Dame de l'Usine et celui de Saint-Joseph, la statue du Sacré-Cœur qui domine la chapelle. Certes, celle-ci est destinée à toute la population du Val. Elle est tout de même d'abord l'œuvre de Léon Harmel : en prenant quelques précautions, il est possible de se faire une idée convenable de sa piété personnelle en partant de l'ordonnance interne de la chapelle. L'interdépendance déjà soulignée entre l'élément religieux, qui est primordial, et l'élément social, qui en tire sa signification, se retrouve ici constamment, tout comme dans la conception de la corporation chrétienne.

A propos de Saint François d'Assise, il s'agit moins, nous l'avons déjà suggéré, d'une dévotion que d'une spiritualité. Celle-ci, sans entraîner de cérémonie ou d'exercice de piété particulier, donne son impulsion à la vie chrétienne et à l'action sociale dans leur ensemble[4]. Sur un mode mineur, on pourrait dire à peu près la même chose de Saint Vincent de Paul[5]. Il en va tout autrement pour les deux dévotions essentielles, qui sont aussi celles de l'époque : la dévotion à la Vierge et le culte du Sacré-Cœur.

[1] *Ibidem,* p. 97-98.
[2] Lettre du 6 janvier 1894.
[3] Elle est décrite au paragraphe 80 du *Manuel.* Elle diffère fort de l'oratoire primitif de 1862.
[4] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* p. 97 et 98.
[5] *Ibid., p.* 93-94.

Comme c'est le cas généralement depuis le XVIIe siècle, les deux sont intimement liées. L'acte d'offrande journalier de *l'Association intime* subordonne le «cœur compatissant de Marie» au «Cœur agonisant de Jésus »[1].

La Vierge est considérée comme la protectrice naturelle des ouvriers et surtout des ouvrières. L'incendie du 13 septembre 1874, qui détruit une partie de l'usine, laisse intacts les bâtiments annexes. Cela permet d'éviter le chômage et de conserver sur place les ouvrières. Comme le sinistre s'est arrêté au pied d'une statue de la Vierge, Léon Harmel croit à une intervention miraculeuse : à partir du 28 août 1875, la Vierge devient l'objet d'une dévotion particulière sous le nom de Notre-Dame de l'Usine. Dévotion qui est l'origine de *l'Archiconfrérie* du même nom, dont l'action pour tenter de christianiser le milieu ouvrier, dans le Nord notamment, a soulevé des critiques multiples et provoqué une résistance farouche[2]. Ce n'est pas le lieu ici d'étudier ce problème, qui dépasse d'ailleurs le cadre de mon étude. Qu'il me suffise de dire que cette dévotion, pour fondamentale qu'elle soit, s'adresse beaucoup moins à l'homme qu'au patron et que, par conséquent, pour définir la piété personnelle de Léon Harmel, elle importe beaucoup moins que celle qui s'adresse au Sacré-Cœur. Un indice confirme ce point de vue : Léon Harmel, si actif pour organiser des pèlerinages à Rome, s'intéresse peu à ceux de Lourdes : Notre-Dame de Liesse, église de pèlerinage et lieu de retraite proche de Laon, donc peu éloigné de Warmériville, est le seul lieu du culte marial qu'il fréquente régulièrement[3]. Par rapport à Lourdes, c'est un lieu mineur ; l'effort nécessaire pour l'atteindre est faible. La dévotion à la Vierge apparaît donc essentielle pour les ouvriers, pour l'usine, pour Léon Harmel lui-même en tant que patron. Elle ne me paraît pas exprimer le fond de sa piété personnelle, pas plus que la dévotion à Saint-Joseph qui ne touche que le père de famille et l'ami des ouvriers.

La dévotion au Sacré-Cœur.

Le culte du Sacré-Cœur, par contre, est absolument fondamental, parce qu'il touche l'essence même de la foi. Il revêt une triple signification : religieuse, sociale, politique. Signification religieuse : le Sacré-Cœur est le symbole de l'attitude du Christ envers les hommes, tendresse et compassion qui vont jusqu'à la souffrance extrême et au sacrifice de la Croix. Signification sociale, qui dérive directement de la précédente : ceux dont le Christ a particulièrement pitié, et pour qui il convient de le prier par priorité, ce sont les principales victimes de la société, c'est-à-dire les ouvriers[4]. Signification politique enfin, subsidiaire par rapport la précédente, et se chargeant d'une coloration variable selon le temps. On peut dire que, dans cette dévotion, on retrouve l'échelle fondamentale des valeurs de Léon Harmel : foi d'abord, renouveau social ensuite, politique en dernier lieu.

La signification religieuse de cette dévotion reste la même à travers le temps. Le Sacré-Cœur «a toujours été le patron de la famille» ; c'était déjà vrai pour les parents de Léon Harmel, et sans doute avant eux[5]. En 1864, le culte qu'on lui rend devient plus assidu avec l'installation au Val de l'Apostolat de la Prière, qui se place sous le signe du Sacré-Cœur et dont une activité essentielle est l'adoration du Saint-Sacrement. Comme le dit le P. Lecanuet, « le culte du Sacré-Cœur de Jésus et celui de l'Eucharistie sont intimement liés »[6]. L'Eucharistie est, selon lui, la plus belle manifestation de l'amour de Dieu pour l'humanité, amour dont le Sacré-Cœur est le symbole. Rien d'étonnant à ce que Léon Harmel pratique, le plus souvent possible, l'adoration du Saint-Sacrement, au Val d'abord, puis à Montmartre, quand il le peut, de jour et de nuit, seul, ou de préférence avec des membres de *l'Union fraternelle du commerce et de l'industrie,* avec qui il fait retraite. L'intérêt direct qu'il porte aux congrès eucharistiques procède du même esprit. S'il ne peut participer en 1893 à celui de Jérusalem, présidé par Mgr Langénieux, il s'y intéresse autant qu'il lui est possible, avec une pensée particulière pour une de ses filles, Clarisse en Terre Sainte. Il participe par contre directement aux congrès de Reims (1894) et de Paray-le-Monial (1897).

---

[1] *Ibid.*, p. 111 note 1.
[2] *Ibid.*, pp. 99-100.
[3] *Ibid.*, p. 104.
[4] *Ibid.*, p. 111, note 1. L'acte d'offrande, prière journalière des membres de l'Association intime, commence par cette phrase : (0 mon Dieu, permettez-moi de vous offrir mes souffrances et ma vie pour le salut des âmes, spécialement pour les membres de ma famille et pour la conversion des ouvriers.»
[5] *Ibid.,p.* 109
[6] LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Mon XIII,* Paris 1930, T. 4, p. 133.

Il n'est guère possible de séparer la signification sociale et la signification politique de la dévotion au Sacré-Cœur. Dans une première phase, jusqu'en 1882 approximativement, le Christ est avant tout, pour Harmel, celui qui prend les ouvriers en compassion, parce que ce sont les humbles et les pauvres par excellence. Politiquement le culte du Sacré-Cœur est bien à sa place dans une famille légitimiste mais il n'a pas ici de sens politique très précis : je ne trouve par exemple, aucune signification politique à l'installation, indiquée ci-dessus, de l'Apostolat de la Prière au Val en 1864. Après une phase de transition, l'orientation démocrate-chrétienne s'annonce en 1889. Dès lors il est impossible, moins que jamais, de séparer le social du politique. Au cours des cérémonies exceptionnelles de juin-début juillet 1889, le Christ est proclamé le « Roi et le Maître de l'Usine, de la Corporation et des familles ». Des plaques en forme de croix avec, au centre, le Sacré-Cœur et, dans la branche supérieure, l'inscription « Jésus-Christ Roi », sont posées sur les portes de toutes les habitations le 7 juillet[1]. Or, c'est très peu de temps après, au cours de la campagne électorale de septembre, qu'apparaît à Reims la formule depuis lors inlassablement reproduite «Christ et liberté ». Faut-il en conclure que le culte du Sacré-Cœur, traditionnellement légitimiste et contre-révolutionnaire, plus nettement patriotique après 1870, commence à s'orienter en 1889 vers la *Démocratie chrétienne ?* Certes non, parce que nous sortons ici du domaine de la dévotion : celle-ci contient des implications politiques, mais elle leur est étrangère, de même que la foi diffère fondamentalement de la politique. Léon Harmel estime que celle-là doit primer celle-ci et que toute confusion doit être soigneusement évitée. Conscient de la défaite complète des royalistes, lui, le légitimiste de toujours, écrivait le 16 octobre 1879 à la Tour du Pin :

« Je n'ai pas cru devoir me rendre au banquet de Châlons le 29 septembre, craignant de paraître dominé par une idée politique. Dieu est le but, le Roi est le moyen. Si nécessaire et excellent que soit le moyen, le but lui est supérieur, et c'est au but que je désire consacrer ma vie »[2].

Par la suite, l'époque de la *Démocratie chrétienne,* Léon Harmel tend oublier les distinctions nécessaires. Mû par un désir de clarté plus que par une volonté de réaction, Léon XIII se charge lui-même de le rappeler à la prudence. Il adresse son premier avertissement, en français, à un groupe de pèlerins qu'il lui a amené, le 17 août 1897[3].

Foi et recherche de la vérité : un itinéraire spirituel.

Cet épisode marque le début des difficultés, pour ne pas dire du long calvaire, de Léon Harmel, attaqué sur sa gauche par les socialistes, sur sa droite -cela lui est infiniment plus douloureux- par les catholiques conservateurs. Cette phase pénible de sa vie, mais aussi du catholicisme français et du catholicisme tout court, n'est pas totalement achevée en 1914. Cette longue épreuve permet de mieux comprendre la grandeur spirituelle de Léon Harmel. D'une part il se soumet au Pape, inconditionnellement, quoiqu'il en ait. D'autre part il refuse de désespérer et de laisser la place libre à ses adversaires. Dans l'épreuve, il devient plus pur, il met l'accent sur les valeurs fondamentales du christianisme et renonce aux diatribes traditionnelles contre les Juifs et les Francs-Maçons, diatribes qui lui paraissent indignes de l'amour du Christ. Une lettre adressée à Marc Sangnier en 1910 en témoigne. En voici le passage central :

« N'êtes-vous pas fatigué, comme moi, de n'entendre sur les lèvres des conservateurs que des malédictions contre les adversaires ? Ils n'ont pas cessé d'être battus depuis trente ans, parce qu'ils n'ont jamais voulu comprendre que ce sont les idées qui mènent le monde. Ils s'attaquent toujours aux personnes et non aux erreurs. Quant la vérité, dont les flots de lumière nous inondent, ils n'en parlent pas, comme ils ne soufflent mot des œuvres catholiques.

«C'est nous catholiques d'action, de réagir contre cette triste réalité. Au lieu d'assourdir nos lecteurs ou nos auditeurs du récit des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie, chantons leur les exploits des Apôtres de la Vérité, de la Justice et de l'Amour.

«Nos adversaires n'ont qu'une action négative. Ils peuvent détruire, mais ils sont impuissants à fonder. Ils représentent la mort, ils sont les serviteurs de la nuit. Or la vie triomphe toujours de la mort, la lumière arrive toujours chasser les ténèbres »[4].

---

[1] *Le Val des Bois et 'ses institutions ouvrières,* p. 109-110.
[2] Cf. lettre et Georges GUITTON, *Léon Harmel,* tome I, p. 157-158.
[3] sur cette affaire cf. *Le Franc Parleur* et LECANUET, *op. cit.* p. 651.
[4] lettre publiée dans le journal *La Démocratie,* reproduite dans les *Echos du Val des Bois,* année 1910, p. 230 sq.

En somme, ce qui confère Léon Harmel une certaine grandeur, c'est qu'il est capable, certains moments, de se désolidariser des préjugés ou des erreurs de sa classe ou de son époque. Un dernier trait le montre clairement : bien qu'il soit un grand moralisateur comme l'immense majorité des catholiques ses contemporains, il n'est pas, comme eux, entièrement dupe de son moralisme. La foi, chez lui, prime la morale. Un exemple : bien que favorisant de toutes ses forces le développement de l'esprit d'économie chez ses ouvriers, il ne se fait aucune illusion sur la vertu spirituelle de cet esprit. Charles Floquet ayant, le 19 juin 1883, critiqué la tribune de la Chambre les patrons qui pensaient que les habitudes d'épargne inculquées aux ouvriers pouvaient préparer leur retour la foi, Harmel, après réflexion, l'approuve l'année suivante en ces termes :

« Nous en avons fait l'expérience : en dehors des idées chrétiennes, la charité, c'est dire l'amour de nos frères, est une vertu rare chez les gens économes. Ceux-ci inclinent aisément vers l'avarice qui durcit les cœurs et les change en pierre»[1].

Je ne puis m'empêcher de rapprocher la figure de Léon Harmel de celle de l'abbé Lemire, plus jeune que lui de vingt-quatre ans. Leur spiritualité, leur itinéraire intellectuel et politique se ressemblent. Même piété sensible inspirée du P. Faber. Même primat du surnaturel dans la vie chrétienne. Même souci de restauration du règne du Christ dans les âmes et dans la société. Même dévotion au Sacré-Cœur : chez l'abbé Lemire, elle revêt une signification plus nettement contre-révolutionnaire mais, chez les deux hommes, elle apparaît de la même manière comme un moyen de rédemption la fois personnelle et sociale. Dans d'autres domaines, le même ultramontanisme, la même haine du libéralisme économique, le même itinéraire du légitimisme la République par la prise de conscience de la « question sociale » (avec, pour Lemire, l'influence du P. Marquigny, admirateur de Harmel). Bien sûr, il existe des différences : Lemire reste plus longtemps que Harmel proche de Charles Périn. Il me semble toutefois que, si l'on tient compte des ressemblances et, en outre, de la différence d'âge, le jugement que J.-M. Mayeur porte sur l'abbé Lemire jeune constitue un hommage indirect la jeunesse d'esprit et de cœur de Léon Harmel. Voici ce jugement :

« Spiritualité ultramontaine, adhésion aux théories de la Contre-révolution, hostilité au libéralisme : un corps d'idées qui répond merveille aux aspirations d'un homme jeune, enthousiaste, qui répugne aux compromis et souhaite toujours affirmer les principes »[2].

Tel m'apparaît cet homme de foi et d'orthodoxie. Mystique réaliste, mystérieusement attiré par la souffrance, dont la raison d'être est le retour du peuple au Christ[3]. « Apôtre laïc », qui prononce les trois vœux de religion puisque, ceux de pauvreté et d'obéissance, il ajoute celui de chasteté peu de temps après son veuvage[4]. «Papiste intransigeant» marqué pour la vie par le caractère «très ultramontain et très veuillotin » de l'éducation reçue au collège Saint-Vincent de Senlis[5].

[1] Il n'y a eu naturellement aucun échange direct entre les deux hommes.

[2] Comparaison établie à partir de MAYEUR, l'Abbé Lemire, p. 41 notamment.

[3] Cf. GUITTON, *op. cit.*, II, p. 324

[4] *Ibid.*, p. 326

[5] Sur les rapports avec Louis Veuillot, une lettre de Léon Harmel à Eugène Veuillot : «des relations d'amitié qui existent entre la famille Harmel depuis 1848 et *L'Univers* ont créé entre nous des liens de famille que le temps ne peut détruire.» En 1902, *L'Univers*, est en difficulté. Léon Harmel est sollicité d'aider à sa diffusion.

CHAPITRE II

REALITES ET IDEOLOGIE : LA CROISSANCE DE LA CORPORATION CHRETIENNE JUSQU'EN 1893

A - LE PROBLEME DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Au Val des Bois.

Jusqu'à la création de l'usine du Val des Bois, les ouvriers paraissent donner toute satisfaction par leur sérieux et leur compétence. La bonne entente règne avec le patron qui entretient avec eux des liens personnels. Il est permis de penser, mais les documents font défaut, que chaque déménagement de l'usine avant 1840 entraîne le transfert d'hommes de confiance pour encadrer la main-d'œuvre recrutée sur place. En 1840 le fait est nettement attesté : on voit arriver A Warmériville un groupe d'ouvriers de Boulzicourt, plus généralement des Ardennes, qui présentent une double garantie, professionnelle par leur compétence, morale parce qu'ils sont pratiquants[1].

A partir de cette date, la situation devient plus délicate. Les ouvriers recrutés sur place ne pratiquent guère : la vallée de la Suippe appartient à une zone d'indifférence religieuse, à la différence des Ardennes encore très pratiquantes. Certes les Harmel se refusent à embaucher les errants et les instables que multiplie la mutation de la société liée à la révolution industrielle. Pourtant, la main-d'œuvre du Val ne vaut pas tellement mieux que celle des usines proches. Léon Harmel, vrai patron de l'usine depuis la maladie de son père Jacques-Joseph au début de l'hiver 1854-55, le constate encore en 1877 :

« Nos ouvriers ressemblent à tous ceux dont on ne veut rien espérer. Beaucoup ont habité des villes industrielles ; dans le village, il y a encore deux bals le dimanche, et les associations catholiques n'ont pas cessé d'y être en butte aux tracasseries. Une seconde usine est située dans la même commune, une troisième à deux kilomètres ; il y en a seize dans un rayon de trois lieues. Parmi les ouvriers de la contrée, les uns sont parents, d'autres camarades des nôtres; beaucoup ont travaillé avec eux. Un chemin de fer d'intérêt local leur permet de se visiter facilement et les met à une demi-heure de Reims. Notre vallée a toutes les misères engendrées par l'éloignement de Dieu dans les agglomérations ouvrières. Les bals du dimanche, des fêtes mondaines fréquentes, sollicitent partout la jeunesse à la débauche ; aucun désordre des grandes villes n'y est inconnu, avec l'aggravation résultant de l'absence de surveillance légale. On le voit, si ce n'est pas la ville, ce n'est pas non plus la vraie campagne.»

La bête noire de Léon Harmel est le contremaître «sans moralité» A qui « l'organisation des usines modernes » donne la puissance terrible » d'abuser des ouvrières[2]. Raison pour laquelle il ne veut que des contremaîtres chrétiens. Au nom de sa foi et aussi par simple humanité il veut la disparition du prolétariat qui est pour lui «un fléau et non un état normal... un phénomène morbide... contraire à tout ordre social chrétien », phénomène injustifiable puisque «les prétendues lois qui le créeraient sont contraires à tout ordre divin et humain»[3].

Bannir du Val des Bois la condition prolétarienne est une entreprise difficile. Les conditions générales qui prévalent en Champagne, particulièrement à Reims et dans sa région, présentent un caractère contraignant. La condition des travailleurs y est extrêmement dégradée.

Caractéristiques de la main-d'œuvre champenoise.

[1] GUITTON, *op. cit.*, tome 1, p. 15.
[2] *Manuel*, paragraphes 8 et 31.
[3] Extrait de *l'Association catholique*, août-septembre 1882, p. 9.

Le sous-prolétariat qui vit dans cette région est particulièrement malheureux, exploité et turbulent. C'est Reims que Villermé prend pour exemple de la prostitution ouvrière, le «cinquième quart de journée»; c'est encore Reims qui fournit à l'historien Georges Lefranc (Jean Montreuil) l'exemple le plus explicite de coups et mauvais traitements infligés aux enfants[1].

L'image que Frédéric Le Play fournit en 1856 de la Champagne est particulièrement noire : la main-d'œuvre est faite de déracinés, véritables « nomades », campagnards ou gens des villes venus d'Alsace, du Nord, des Flandres et de Savoie sans oublier les régions limitrophes d'Allemagne et du Piémont. A eux se joignent ceux qui, venus de partout, sont chassés par le « chômage industriel », mais aussi tous les instables, matériellement et psychologiquement, qui recherchent une vie plus animée ou qui ont « besoin de fuir une mauvaise réputation ». Célibataires ou mariés, vivant en concubinage, séduisant les filles, troublant les ménages, amenant au besoin chez eux des prostituées qu'ils exploitent, piliers de bal et de cabaret, ils sont redoutés des populations rurales « spécialement aux environs de Reims où, depuis 16 ans (1840), ils ont été rassemblés en grand nombre pour travailler aux canaux et aux chemins de fer ». Cette analyse fait songer irrésistiblement à la catégorie «des vagabonds», «non pas le fond, mais la partie dangereuse des grandes populations agglomérées » dont Thiers obtient l'exclusion du corps électoral par son discours du 24 mai 1850. Catégorie dangereuse pour la société, dont on trouve la description détaillée pour Paris sous la plume de L. Chevalier *(Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle).* Dans la vallée de la Suippe la catégorie des ouvriers nomades n'a sans doute pas complètement disparu en 1914 puisque, aux dires des anciens, les « oiseaux migrateurs » forment encore à cette date une partie de la main-d'œuvre dans la seconde usine de Warmériville, le tissage Simonnet.

En 1878, Le Play reprend la Champagne comme objet d'étude. Il se montre moins précis qu'en 1856 mais encore plus pessimiste. Ce n'est plus au nomadisme de la main-d'œuvre qu'il s'intéresse en particulier mais à «l'ébranlement » de la société dans son ensemble. Il se plaint de la dureté des paysans aisés de Champagne et du Laonnois envers les ouvriers agricoles. Il déplore la profondeur de la « dégradation » morale des petites « gens » et de la « corruption » qui sévit aussi bien dans les fabriques de Reims que chez certains riches fermiers d'Ile-de-France et de Picardie : « les attentats commis sur les jeunes filles pauvres, jusque sous les yeux de leurs parents » lui paraissent constituer le trait le plus odieux. Après s'être excusé de ne pas en dire plus pour rester lisible dans les familles, il conclut :

« Pendant trente années de voyages, je n'ai observé aucun désordre qui engage à ce point, devant Dieu et devant les gouvernants, la responsabilité des classes dirigeantes »[2].

L'échec de Jacques-Joseph Harmel.

Face à de tels désordres, les Harmel se sentent horrifiés. Il est regrettable que nous ne disposions pas du témoignage de Jacques-Joseph, premier patron du Val. Toutefois, grâce au récit de son-fils Léon dans les premières pages du *Manuel,* il est possible de reconstituer son attitude avec vraisemblance.

Jacques-Joseph se souvenait, évidemment, de l'atmosphère de son entreprise ardennaise : dans un climat chrétien, il avait offert à ses ouvriers une condition décente et une protection "paternelle". Au Val des Bois, il avait voulu aller plus loin : offrir une sécurité plus grande et des avantages nouveaux, procéder, grâce aux œuvres sociales, à l'éducation progressive des travailleurs. Or voilà que, dans les premières années du Second Empire, il doit se rendre à l'évidence : ses ouvriers ne pratiquent pas. A ses yeux, la situation qui en résulte ne peut être que mauvaise en elle-même et par ses conséquences. Le salut des ouvriers, leur formation sociale, leur simple équilibre humain rendent nécessaire, son avis, le retour à la pratique religieuse. Par ailleurs, la stabilité et le sérieux de la main-d'œuvre ne peuvent qu'en être favorisés. Aussi

[1] VILLERME, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie,* Paris, 1840, tome I, p. 226, est cité par Jean MONTREUIL, *Histoire du mouvement ouvrier en France,* Paris, 1947, p. 65 MONTREUIL, *ibid.,* p. 55, cite le journal *L'Industriel de la Champagne* «...un rattacheur de fil a été tué par un fileur.»

[2] Cf. LE PLAY.
- dans le recueil *Ouvriers des deux mondes, la «Note* générale sur les ouvriers nomades» de mai 1856.
- dans les *Ouvriers européens, tome* V, 2ème édition, 1878, les pp. 358-364, intitulées «Causes d'ébranlement qui agissent en Champagne.»

Jacques-Joseph déploie-t-il de grands efforts pour persuader ses ouvriers. Il les entreprend. Un à un, ne laissant échapper aucune occasion de faire connaître et aimer Dieu.

Les résultats sont minces : une assistance moins rare à la messe du dimanche et une «moralité» qui fait estimer l'usine dans les environs. Mais les communions restent rares, même chez les femmes et les jeunes filles. Les hommes qui font leur Pâques ont bien soin de s'éloigner de Warméville. Ils ne veulent surtout pas que leurs camarades soient au courant Jacques-Joseph Harmel ayant, à la fin d'un Carême, obtenu de quatre ouvriers, séparément, qu'ils se confessent et communient, obtient de l'un deux la réaction suivante :
« Monsieur, c'est la première, mais c'est la dernière fois. Vous m'avez fait croire que je serais seul .... Quand nous avons été à confesse tout allait bien; nous ne nous étions pas vus; mais à la communion. j'ai vu les trois autres et eux aussi m'ont vu ! Me voilà perdu dans l'atelier, on va nous ennuyer avec cela pendant six mois ! Je n'y retournerai plus ! »[1].

Devant cet échec, Jacques-Joseph, qui reste patron bien que la direction effective de l'usine soit assurée par son fils Léon depuis 1854, se décide, en 1861, à faire venir trois religieuses de Saint-Vincent-de-Paul pour s'occuper des tout-petits, faire la classe aux filles, visiter les malades, user enfin de leur influence pour tenter de rétablir la pratique religieuse dans les familles ouvrières. Il serait invraisemblable que son fils n'ait pas contribué cette initiative, si l'on songe son rôle dans l'usine, ainsi qu'aux efforts qu'il a déployés par la suite.

B. - LA CORPORATION CHRETIENNE DU VAL DES BOIS : OEUVRE DE PROPAGATION DE LA FOI OU INSTRUMENT DE MAINMISE PATRONALE

La réponse de Léon Harmel au double problème de l'incroyance et de la condition prolétarienne consiste dans la mise en place progressive d'institutions religieuses et sociales qui aboutit à la formation, en 1875, de la Corporation chrétienne. Celle-ci se complète et se perfectionne, sans heurt apparent, jusqu'en 1893.

Les précédents.

L'idée de créer de nouvelles corporations, adaptées aux besoins du XIXe siècle, n'a jamais complètement disparu de l'esprit des légitimistes. J.-B. Duroselle cite les études de Joseph Morand publiées en 1843 par *La Gazette de France :* elles se révèlent favorables à l'organisation de deux chambres syndicales, l'une patronale, l'autre ouvrière, qui se réuniraient pour certaines délibérations et pour les décisions communes[2]. En 1848, Louis Veuillot se prononce pour la corporation non obligatoire, ce qui sera plus tard l'attitude de Léon Harmel[3]. Ce dernier, qui appartient pourtant à une famille légitimiste fidèle lectrice *de L'Univers,* semble peu influencé, à l'origine, par ce courant d'idées. Par contre, il est fortement marqué par les initiatives de son père, ainsi que par les conceptions de Frédéric Le Play : or cet apôtre du paternalisme, défenseur de la famille, se montre relativement discret sur la corporation[4].

Nous avons vu que le terme lui-même paraît étranger à Léon Harmel avant qu'il ne rencontre La Tour du Pin et que la Corporation du Val des Bois n'apparaît officiellement qu'en 1875. Or les associations religieuses du Val, seules qualifiées de fondamentales, sont bien antérieures à cette date. Tout se passe comme si Léon Harmel, ayant développé une communauté de travail à base religieuse, avait retrouvé en elle, après coup, les caractéristiques de la corporation médiévale issue d'une confrérie. Cette prise de conscience a pu se faire notamment au travers des *Rapports sur la Corporation ouvrière catholique* du P. Marquigny, seule publication entièrement consacrée cette question qui soit mentionnée dans la bibliographie du *Manuel.* Un ouvrage de L.

[1] *Manuel,* paragraphe 1.
[2] DUROSELLE, *op. cit.* p. 205.
[3] *ibid.* p.421.
[4] *ibid.* p. 676. L'essentiel est constitué par une citation de La *Réforme sociale, tome* II. p. 262 sq. «le vrai rôle des corporations est de compléter l'activité industrielle sans jamais l'amoindrir.»

Mounier, *De l'action du clergé dans les sociétés modernes,* a joué, lui aussi, un rôle important. Il a ancré dans l'esprit de Léon Harmel l'idée qu'il était justifié par l'histoire[1]. Idée qui se retrouve avec force dans les phrases suivantes:

« Si la Corporation existait en dehors d'elles (c'est-à-dire des associations catholiques) comment pourrions-nous l'empêcher de devenir impie ou indifférente ? L'histoire est d'accord avec nous ; ce sont les confréries qui ont engendré la corporation, et non la corporation qui a engendré les confréries»[2].

Léon Harmel idéalise la corporation médiévale dans laquelle il ne voit qu'un moyen d'assurer la justice et la paix sociale, jamais un instrument de puissance et de profit pour les patrons. D'une manière générale, il idéalise le Moyen-Age, parce qu'il y voit par excellence l'époque de la Chrétienté. L'idéologie de Léon Harmel a varié dans ses formes et ses applications. Son fondement est toujours le même, la nécessité de revenir à la Chrétienté : rien ne peut être réglé dans l'ordre humain si l'on n'assure pas, d'abord, le triomphe de la foi et le retour la pratique religieuse. En milieu ouvrier ce retour paraît difficile. Il ne semble pas impossible à Léon Harmel, puisqu'il a conscience de l'avoir réalisé dans son usine.

La méthode Harmel.

La Corporation chrétienne du Val des Bois n'est pas, en effet, le fruit d'une pure réflexion intellectuelle, mais aussi de la confrontation avec le réel : d'où la force de Léon Harmel au sein de l'Œuvre des Cercles, même si l'on y accepte difficilement ses audaces. Albert de Mun n'est, en somme, qu'un officier plein de générosité ; devenu parlementaire, il n'ose pas, dès l'abord, faire entendre sa voix parce qu'il ne connaît pas concrètement le dossier ouvrier. La Tour du Pin possède une expérience pratique, mais elle se limite au monde rural. Seul, Léon Harmel connaît le monde ouvrier grâce aux contacts journaliers avec son personnel[3]. Au début, il ne désire nullement élaborer une méthode qui serve d'exemple. Il cherche simplement une réponse pratique un problème concret : comment assurer le bonheur de ses ouvriers en leur donnant (ou en leur rendant) la foi ? Son père ayant échoué sur ce point, il définit une méthode nouvelle, en quatre étapes successives : d'abord former un noyau de militants, hommes et femmes, de tous âges ; ensuite, créer grâce à eux, des associations religieuses, seules capables de permettre un retour général à la pratique; alors seulement il devient profitable de passer la troisième étape, la création des « institutions économiques » (œuvres sociales gérées par les ouvriers eux-mêmes, sans exclure pour cela une participation patronale); la quatrième et dernière phase consiste mettre en place l'organisme mixte qui administre l'ensemble des institutions[4].

On peut se demander, évidemment, si l'expérience du Val des Bois aurait réussi si le père de Léon Harmel avait commencé par créer des associations religieuses et non des œuvres sociales. Parce qu'elle néglige cet aspect initial de l'expérience, la méthode de Léon Harmel est, en un sens, une vue de l'esprit. Son auteur, en tout cas, n'est effleuré par aucun doute. Cela est si vrai que, par la suite, il découvre sa méthode une valeur générale. Son résultat, «l'atelier chrétien », lui paraît alors la réponse globale l'ensemble des problèmes ouvriers. Au Congrès d'Angers, en 1879, il exprime ainsi sa satisfaction :

«L'atelier chrétien... rétablit le règne de Jésus-Christ dans les âmes par la discipline chrétienne, la pratique du patronage, l'influence permanente des associations catholiques; en même temps, il nourrit et soulage les corps par un travail modéré, des institutions économiques et charitables de tous genres. Les Patronages, les Cercles isolés font beaucoup de bien, mais leur influence reste toujours intermittente et restreinte, tandis que l'atelier chrétien réalise complètement les espérances que toutes les œuvres réunies peuvent faire naître, parce qu'il atteint la vie de l'homme d'une façon continue et par tous les côtés la fois »[5].

---

[1] Cf. *Manuel,* paragraphe 182.
[2] *Manuel,* paragraphe 240.
[3] Cf. ZIRNHELD, *Cinquante années de syndicalisme chrétien* p. 29-30.
[4] Cf. Léon Harmel, *Discours a l'Assemblée des catholiques (du Nord) sur les rapports entre patrons et ouvriers,* 10 p., 1885.
[5] *Congrès des directeurs des Associations ouvrières catholiques. Rapport de M. Harmel,* 1879, brochure in-16° de 21 pages, p. 6.

L'effort de christianisation amorcé en 1861 par l'installation des religieuses s'appuie sur la venue dans la paroisse d'une mission de deux Pères jésuites qui doit créer le choc psychologique initial. Cette mission se déroule d'une manière classique : pendant un mois entier, des instructions sont données chaque jour, l'une pour les ouvriers, l'autre pour les agriculteurs. Des processions ont lieu chaque dimanche. Le tout se termine par l'érection d'une croix en présence de l'archevêque. Comme on pouvait s'y attendre, la population en est toute remuée : «communions générales magnifiques », «retour nombreux » à la pratique puis, peu peu, l'indifférence regagne le terrain perdu.

C'est alors que les religieuses décident de former une association de jeunes filles et commencent, sans le savoir, l'exécution de la première étape de ce qui deviendra la méthode Harmel : après beaucoup d'efforts, l'Association des Enfants de Marie voit le jour le 15 août 1863, avec l'aide de quelques filles d'ouvriers qui montrent plus de dévouement et de bonne volonté que d'éducation. Cette création est le point de départ de toute une série d'associations qui s'adressent aux hommes et femmes de tout âge[1]. La plus importante est, en 1867, celle de la Société Saint-Joseph, ou Association d'hommes, qui se transforme par la suite en cercle catholique d'ouvriers. Elle est due l'initiative de trois Frères, installés au Val depuis 1858. Ainsi le recrutement des quinze jeunes gens et des quelques pères de famille qui la forment a demandé près de quatre ans.

Ce résultat modeste, mais essentiel parce qu'il constitue un début, n'aurait pas pu être obtenu si l'effort des Frères n'avait été soutenu par diverses initiatives : création d'une chapelle d'usine, d'abord modeste oratoire ; en 1862, messe hebdomadaire, puis quotidienne à partir de 1864(dite par un prêtre chargé d'instruire les enfants Harmel); influence personnelle enfin d'un missionnaire lazariste attaché à la résidence de Reims.
Ce Lazariste, le P. Gaultier, commence à s'occuper des œuvres en 1864. C'est lui qui obtient, d'après Léon Harmel, la conversion des quelques ouvriers qui deviennent les premiers adhérents de la Société Saint-Joseph. A partir de 1867, ce religieux vient en mission plusieurs jours, tous les trois mois d'abord, tous les deux mois ensuite, tous les mois enfin. Il confesse, il organise des réunions[2]. En 1870, Léon Harmel obtient la présence permanente d'un aumônier qui s'occupe uniquement du personnel de l'usine[3]. De 1873 à 1875, ce sont deux missionnaires lazaristes qui résident au Val. Ils sont chargés d'établir un «contact intime» et d'opérer des conversions[4]. Les diverses associations religieuses sont alors réunies en un tout que l'on appelle *Corporation chrétienne.* L'union de ces associations «est cimentée par des institutions économiques que gouverne le Conseil corporatif»[5]. Il est tout à fait remarquable que, contrairement à ce qu'il dit par ailleurs, le patron du Val affirme, dans ce passage, que la *Corporation* est essentiellement un faisceau d'œuvres religieuses. Cela montre bien le caractère fondamental qu'il accorde à la foi pour résoudre le problème ouvrier.

Ce récit pose un problème délicat. Dans les années soixante, en effet, pour répondre aux besoins en main-d'œuvre dus au développement de l'entreprise, on va chercher une quinzaine de familles chrétiennes dans les Ardennes[6]. Il est concevable que Léon Harmel n'en parle pas dans un ouvrage, le *Manuel,* destiné à définir une méthode générale pour créer des corporations. Il est plus étonnant qu'il n'y fasse jamais allusion, quel que soit son public. Désir de cacher un moyen d'action qui lui resterait propre ? Cela est impensable si l'on songe que, lorsqu'il s'adresse aux Lazaristes, Léon Harmel évoque les conversions, celles qu'obtient le P. Gaultier notamment, sans jamais tenir compte de la qualité «chrétienne» des arrivants.

Je pense que ce paradoxe peut s'expliquer de la façon suivante. Les familles ardennaises avaient sans doute gardé des traditions chrétiennes, notamment les Pâques et la pratique féminine, traditions qui avaient largement disparu à Warmériville. Au Val des Bois, les hommes ont vraisemblablement recommencé à

[1] 1864 : Association des Saints-Anges (Filles de 12 à 15 ans). / 1867 : Société de Saint-Joseph (Hommes). / 1868 : Association des Mères de famille. / 1869 : Association Sainte-Philomène (Fillettes). / 1872 : Association Saint-Louis de Gonzague (7 ans à 12 ans) et Petit Cercle (Garçons de 12 à 16 ans).
[2] Lettre de L. Harmel au P. Gaultier, 25 octobre 1870.
[3] Sur les religieuses, les frères, la chapelle, *cf. Manuel,* paragraphes 2 à 6.
[4] Lettre au Supérieur des Lazaristes, 3 décembre 1872.
[5] *Manuel,* paragraphe 6.
[6] GUITTON, *op. cit.* t. I, p. 46.

pratiquer régulièrement, à la suite d'entretiens avec un des patrons ou avec l'aumônier. Poussés à réfléchir puis à prendre position, ils auraient alors affirmé publiquement une foi qui n'avait pas complètement disparu. Tel serait le contenu des «conversions» dont parle Léon Harmel. Plusieurs indices confirment cette hypothèse : l'attitude des quatre ouvriers du premier « Bon Père», les diatribes de Léon Harmel contre le «respect humain», enfin le fait de considérer comme un succès que les Enfants de Marie consentent à porter publiquement un ruban distinctif en tous lieux, atelier compris, après avoir dû lutter plusieurs mois contre les quolibets[1].

Quel que soit le sens exact qu'il convienne d'attribuer à ces conversions, il est certain qu'en 1878 la plus grande partie de «population ouvrière» du Val est revenue à la pratique religieuse, qui était presqu'inconnue en 1865. Huit cents communions par mois ont lieu, en moyenne, à la chapelle. Les trois-quarts des effectifs (adultes des deux sexes, adolescents et enfants) sont inscrits aux associations religieuses. Entre 1865 et 1878, quinze jeunes filles sont devenues religieuses et trois jeunes gens prêtres[2]. Léon Harmel attribue ce succès à «l'apostolat mutuel», à «l'action du semblable sur le semblable» exercée au début par le petit nombre des ouvriers convertis et faisant ensuite boule de neige. Dans les années suivantes, de 1879 1894, le nombre des inscrits aux « associations fondamentales» ne cesse de croître régulièrement. Celui de la société d'hommes passe de 198 en 1879 à 255 en 1885, 289 en 1891 et 313 en 1894 : tous les hommes sont, alors, pratiquement, inscrits[3].

Mise en place de la Corporation,

Contrairement au schéma mental auquel Léon Harmel reste obstinément fidèle, la mise en place des « institutions économiques» (troisième étape) «et corporatives » (quatrième étape) s'est faite progressivement avant que la deuxième étape (retour à la pratique) ne soit complètement franchie. Certes, la Société anonyme coopérative ne date que de 1879. Mais elle ne surgit pas du néant : la réponse l'enquête du Ministère de l'Intérieur en 1878 mentionne l'existence d'une « Société alimentaire » gérée par le Conseil corporatif (conseil syndical mixte) dont le rôle est d'obtenir, par des « achats directs », des produits prix réduits (pain, charbon, pommes de terre, légumes, vêtements). Les ouvriers célibataires sont alors nourris à la cantine au prix de revient[4]. D'ailleurs, selon toute vraisemblance, ces avantages existaient déjà, au moins en partie, bien avant l'apparition de Corporation proprement dite.

La création de la Société anonyme coopérative, le 6 octobre 1879, n'en représente pas moins une étape importante. Alors commence un effort systématique pour éduquer les ouvriers afin de les transformer en véritables coopérateurs, au double sens du terme : d'une part avec les patrons, d'autre part entre eux, selon l'esprit classique de la coopération. L'objet, les statuts, le fonctionnement de cette Société traduisent bien cette double finalité. La Coopérative reprend son compte les responsabilités de l'ancienne « Société alimentaire » mais la raison de sa création est, en premier lieu, l'établissement d'une boulangerie coopérative. Les ouvriers qui constituent la grosse majorité du conseil d'administration (12 sur 14 en 1890) sont responsables de sa gestion, de ses succès, de ses échecs. Les patrons ne sont pas absents pour autant. L'un d'entre eux, au moins, est toujours présent : par ses suggestions, il joue un rôle d'entraînement. Enfin, cette société a une structure capitaliste : société anonyme par actions, elle donne ses actionnaires 6% d'intérêts et 1/8 du bénéfice, le reste allant aux simples coopérateurs, c'est-à-dire tous les ouvriers inscrits à l'Association d'hommes[5]. Elle joue donc un rôle important dans «l'intégration» (au sens actuel du terme) de la «classe ouvrière» du Val.

Reste à comprendre la structure même de la Corporation, la place respective des diverses associations, les liens qui les unissent et le rôle exact de la religion dans cette organisation complexe. Il

[1] Cf. *Manuel,* paragraphe 63.
[2] *Manuel,* paragraphe 7.
[3] d'après une feuille volante polycopiée.
[4] p. 109 du registre manuscrit des procès-verbaux du Comité de la Corporation des ouvriers du Val des Bois.
[5] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 53 et 55.

convient aussi de considérer d'un œil critique les moyens employés et d'étudier les problèmes qu'ils soulèvent aux points de vue de la foi et de la liberté.

Le Comité de la Corporation.

Pour l'étude de la Corporation, le *Manuel* constitue une source irremplaçable. Les procès-verbaux manuscrits de son Comité (1875-1886, en fait 1882) fournissent, de leur côté, des éléments concrets qui n'ont pas leur place dans le *Manuel,* ouvrage destiné à la publication. Enfin, Léon Harmel a publié en 1890 un livret de 120 pages intitulé *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières.* Cet opuscule offre deux avantages principaux : sa date, qui correspond l'apogée des institutions corporatives ; le fait qu'il présente un organigramme complet du Val des Bois, avec le nom des responsables[1]. Aussi ai-je choisi cette date de 1890 pour brosser rapidement un tableau de la Corporation.

A sa tête se trouve un Comité « formé des patrons et des auxiliaires qu'ils choisissent.» Il veille naturellement à la marche d'ensemble des institutions. Il écarte les obstacles «qui entravent la liberté du bien », c'est-à-dire, d'abord, la pratique de la religion et celle de la vertu. D'emblée s'affirme ainsi l'emprise patronale sur toute la vie du Val des Bois. En 1890, le Comité comprend, entre autres, sept membres de la famille Harmel, Léon Aulner, un employé entré par alliance dans cette famille, l'aumônier, le «cher frère directeur» chargé de la deuxième section qui s'occupe « des associations et des institutions de la Corporation et de la discipline chrétienne dans l'usine », enfin l'homme de confiance personnel de Léon Harmel, son secrétaire, François Champion. Sous le titre de «réglementaire », celui-ci est chargé de faire respecter le «coutumier», texte garant des traditions : luxe qui n'est pas inutile si l'on songe que ledit coutumier indique pour septembre 1890 quatre-vingt-une réunions diverses[2].

La Corporation comprend quatre séries d'organismes : les « Associations fondamentales», qui sont de nature religieuse ; les «institutions coopératives et économiques» ; les «sociétés de préservation morale » ; enfin les œuvres de piété[3].

Les Associations fondamentales.

Il existe des associations pour tous les âges. Les Sœurs s'occupent des femmes et des jeunes filles, les trois Frères dirigent les hommes et les garçons. L'Association d'hommes est la plus importante : y adhérer constitue, pour tout employé du Val, la condition nécessaire et suffisante pour faire partie de la Corporation avec toute sa famille.

Autrement dit, si l'on met part la société de secours mutuels dont tout le monde bénéficie sans condition, il faut à un ouvrier, pour être « syndiqué » (puisque la Corporation modèle 1885 se conforme à la loi Waldeck-Rousseau) et pour jouir de tous les avantages présents et venir, faire partie d'abord d'un organisme religieux, assimilé à un Cercle catholique de *l'Œuvre*[4].

Or les patrons, par le canal du comité de la corporation, sont renseignés sur l'assistance aux réunions, la présence à la messe et la pratique des sacrements (à la chapelle du Val mais aussi à l'église de la paroisse). Il s'ensuit des rappels à l'ordre pour les membres de l'Association qui n'ont pas rempli leurs devoirs[5]. Par-là se trouve éclairé un point capital. Il est vrai, comme l'a soutenu constamment Léon Harmel, qu'un ouvrier incroyant peut vivre et travailler au Val des Bois à condition de ne pas faire de scandale et de ne pas manifester ouvertement d'opinion hostile[6]. Par contre, à partir du moment où il adhère à l'Association, dont

[1] *Le Catéchisme du Patron* n'est guère utile pour l'étude du Val des Bois.
[2] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890,
[3] *Ibid.*
[4] Sur ce point essentiel, *ibid.,* p. 17. L'obligation de faire partie d'une association religieuse pour jouir d'avantages matériels est conforme aux dispositions de *l'Oeuvre des Cercles.*
[5] Les Membres du Conseil intérieur, qui sont de service par roulement le dimanche, remplissent un questionnaire établi par le Comité. La question «tout s'est-il bien passé ?» englobe implicitement la participation à la messe (cf. P.V. du comité, p. 20-23.)
[6] Cf. *Manuel,* paragraphe 7

les avantages sont évidents, il cesse d'être libre de ne pas pratiquer. Toutefois, il est impossible d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'exception. Sans doute aussi cette exigence initiale a-t-elle été peu à peu oubliée.

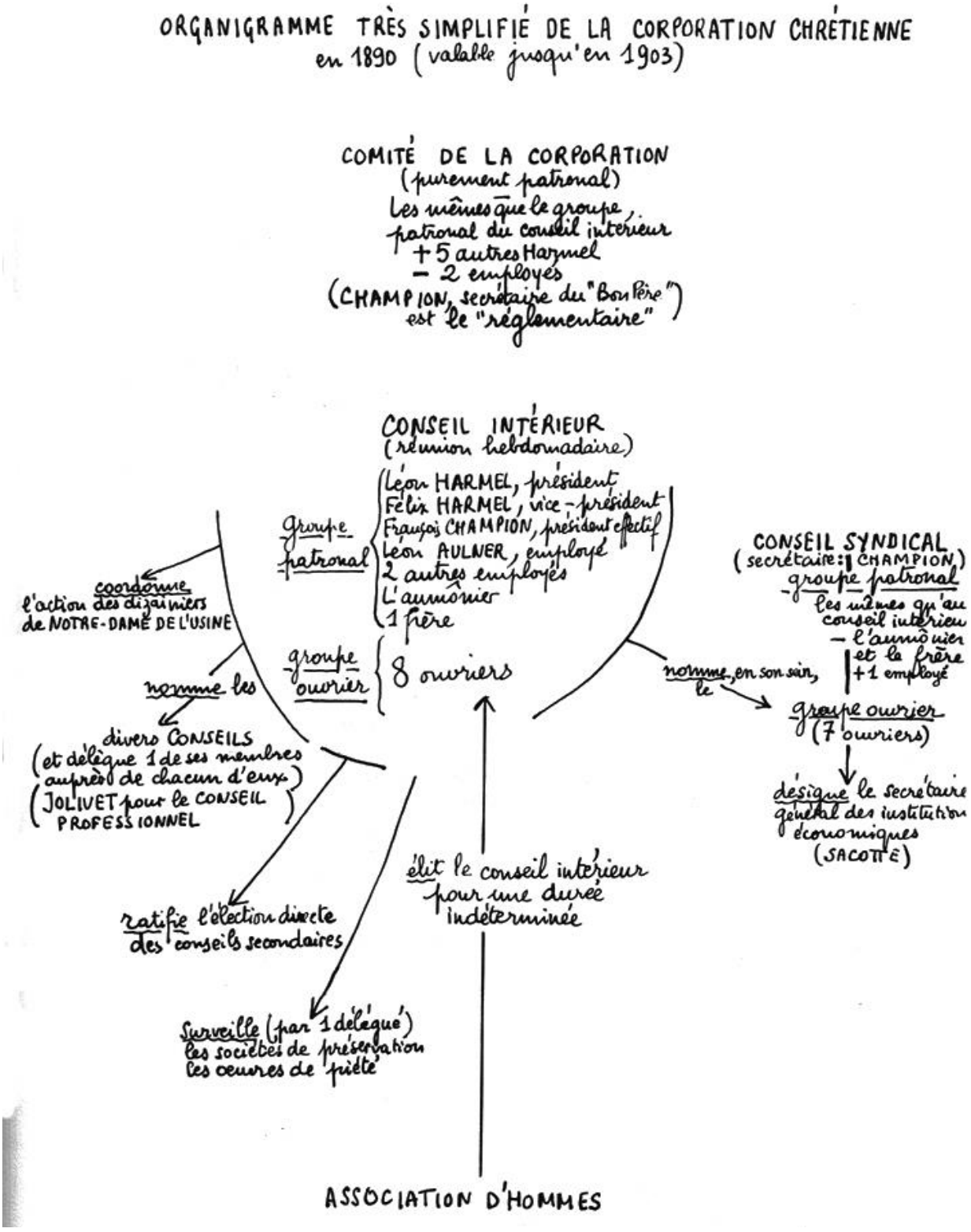

Le Conseil intérieur.

La composition du Conseil intérieur, qui se réunit chaque mois jusqu'à la fin de 1878, puis chaque semaine afin d'assurer le fonctionnement correct de la corporation, mérite une attention particulière. En 1890, Léon et Félix Harmel sont respectivement président et vice-président d'honneur. Le président effectif est François Champion. L'aumônier et un Frère sont membres de droit. Les onze autres membres sont des ouvriers et quelques employés (vraisemblablement trois). Élu à la majorité absolue pour une durée illimitée, le Conseil intérieur

possède des pouvoirs considérables qui en font le « tronc commun » de la Corporation. C'est lui qui nomme les « Conseils secondaires» y compris, à cette date, le groupe ouvrier du Conseil corporatif (ou syndical) ainsi que le Conseil professionnel, organe de coopération technique (il s'agit du futur Conseil d'Usine). S'il ne nomme pas les membres de quelques sociétés secondaires (Musique, Jeunesse) pour lesquelles se pratique l'élection directe, du moins est-il chargé de la ratifier. Enfin, il délègue un de ses membres auprès de chacun des Conseils.

« Il maintient ainsi l'union nécessaire dans une organisation multiple... Par ce moyen, le Patron ainsi que l'Aumônier, qui assistent aux séances, peuvent chaque semaine se rendre compte du fonctionnement des institutions en interrogeant les conseillers sur la marche des Conseils secondaires. Le rôle spécial du Conseil intérieur, dans les Conseils secondaires, est de maintenir l'esprit chrétien partout et toujours.»

Cette dernière phrase pose le problème du rôle exact joué par Alfred Jolivet, délégué du Conseil intérieur auprès du Conseil professionnel (puis Conseil d'Usine). Cet ouvrier d'élite a toute la confiance des patrons, mais il semble que ce soit moins grâce son esprit religieux (que les anciens pensent très relatif) qu'en raison de son ancienneté et de sa compétence. Certes, la logique du système en fait un surveillant mais le rôle qu'il joue paraît surtout d'aide et d'impulsion technique. Dans ce cas particulier, mais essentiel, l'aspect profession et rendement semble prendre le pas sur la pratique religieuse et l'attitude morale. Toutefois le cas personnel de Jolivet n'est pas absolument clair[1].

Les «institutions corporatives et économiques »[2]

La seconde série d'organismes de la Corporation est constituée par les «institutions corporatives et économiques». En tête le Conseil syndical (ou corporatif), chambre syndicale mixte de quinze personnes. Sept appartiennent au groupe patronal : le président Léon Harmel, le vice-président, son fils Félix, le secrétaire Champion, Léon Aulner et trois autres employés (à noter cette volonté constante d'assimiler les employés au monde des patrons. Les employés sont considérés comme supérieurs par leur rang social. Leur position morale et honorifique est supérieure à celle des ouvriers)[3]. Le groupe ouvrier, de son côté, est composé de huit membres. Sept sont choisis par le Conseil intérieur dans son sein, pour une durée illimitée, ce qui empêche à la fois tout renouvellement et toute contestation et assure donc sa docilité[4]. Une exception aux principes : Louis Gouverneur, qui n'est pas membre du Conseil intérieur. Il s'agit peut-être d'un non-pratiquant jugé digne de confiance. Le dernier membre, dit «Secrétaire Général des institutions économiques », est désigné par le Conseil syndical, dans son sein ou au dehors. Dans ce dernier cas, il devient le huitième représentant ouvrier; ainsi en est-il en 1890. Son rôle est de consacrer tout son temps aux œuvres et d'assurer la régularité des réunions par l'envoi des convocations. Besogne importante, prenante (d'où la décharge complète de tout travail à l'usine), mais, en fin de compte, modeste. En 1890, elle est assurée par Adolphe Sacotte, homme de confiance des patrons, non à la manière d'un Champion ou d'un Jolivet, mais un peu comme un domestique très apprécié à qui l'on accorde son affection : dans une de ses lettres, Léon Harmel l'appelle «mon gros ». Il l'envoie à une personne malade et inquiète de sa fin prochaine en portant sur lui l'appréciation suivante :

«Sacotte peut balayer les cours, allumer le feu, faire tout ce qui est à faire tout en pouvant rendre à Mademoiselle des services pour ses usines et tout ce qui est nécessaire » (la personne en question est une certaine Mademoiselle Sterlingue, industriel à Nemours); « Sacotte est un homme intelligent, très dévoué, très attaché en même temps qu'il s'entend à toutes sortes de choses où un ouvrier ordinaire n'entend rien. En plus Sacotte ne se plaindra pas qu'on lui fasse faire n'importe quoi. Il n'a pas cette mauvaise fierté qui existe quelquefois chez certaines personnes. Sacotte est habitué à voir les patrons s'occuper par eux-mêmes de tous les détails sans rougir de se salir les mains au travail.»

---

[1] Alfred JOLIVET, de Warmériville ou des environs, né le 25 octobre 1845, entré à l'usine le 1er septembre 1854. «Sa compétence en a fait le régleur de tous les métiers.» En 1911 il est toujours président du syndicat. Les anciens pensent qu'Alfred Jolivet n'était pas vraiment religieux. Il a pourtant été président du Cercle. Il a participé au pèlerinage de 1887 à Rome. En 1890, il est délégué du Conseil intérieur à l'Apostolat de la Prière. Par cet exemple, on saisit l'ambiguïté de la pratique religieuse au Val des Bois.

[2] Ces institutions sont étudiées au ch. IV, fin du par. B et par. C.

[3] Lors des repas de fête, les employés dînent avec les patrons, les ouvriers à part.

[4] Le groupe ouvrier est inférieur en dignité au groupe patronal : il ne comprend qu'un vice-président, un vice-secrétaire et un trésorier-adjoint.

Appréciation à rapprocher de celle d'un avocat belge, thuriféraire du Val, Éugène Standaert, qui montre bien le caractère ambigu du personnage et, par-delà l'homme, celui du Val des Bois lui-même :

« Au moral père Sacotte est comme au physique, c'est-à-dire tout rond. Tout rond, et j'ajouterai tout bon, car c'est un homme d'esprit et de cœur, deux qualités qui font de lui le meilleur camarade de ses patrons, l'universel ami des ouvriers »[1].

Sans prétendre que cette personnalité très particulière donne à elle seule le ton de la vie ouvrière au Val, il est bien évident que Léon Harmel attend des représentants ouvriers une certaine docilité. La compétence du groupe ouvrier du Conseil corporatif le montre : elle est moins celle d'un organisme syndical véritable que celle d'un organe de gestion de la politique patronale, avec une teinte de mutualisme. Qu'on en juge d'après ses attributions :

« Dans les réunions mensuelles, il synthétise les institutions dont chaque Conseil suit tous les détails. Il cherche à perfectionner les organisations qui favorisent la vie de famille, le développement intellectuel et professionnel, la santé, l'économie, la stabilité des engagements, les intérêts économiques, l'assistance mutuelle et la vie matérielle.

Il étudie les projets et en confie la réalisation, soit à un Conseil déjà existant, soit à un Conseil nouveau. Enfin, il consacre ou modifie les dépenses ou partages de budget, bonis et ressources de tous genres proposés par la commission de comptabilité générale »[2].

Les autres organismes rangés dans ce second groupe sont : le Conseil professionnel, la Compagnie de pompiers qui a pour devise «Dieu, Famille, Patrie», la Société de secours mutuels, la Coopérative, le Conseil d'Hôtellerie (pour les jeunes gens en pension chez les Frères ; ce service sera bientôt supprimé), le Secrétariat du Peuple et enfin la Commission de comptabilité générale, dont le rôle matériel est important, mais non original. Seuls les organismes importants sont présidés par les patrons ; les autres (Pompiers, Comptabilité générale) se contentent d'un employé.

Les sociétés de « préservation »:

La troisième série d'institutions est formée par les sociétés dites de préservation. Leur rôle est le suivant : «Elles donnent des fêtes auxquelles tous peuvent prendre une certaine part » (ce qui n'est pas le cas des fêtes de village qui, par les danses notamment, sont considérées comme une source d'immoralité et de destruction de la famille ; d'où une attitude systématique qui consiste à doubler toute réjouissance extérieure d'une festivité correspondante au Val des Bois, ce qui accroît le caractère fermé de ce dernier) ; «elles écartent les influences délétères de la mauvaise presse et des plaisirs dangereux par des lectures saines et des récréations honnêtes»[3]. La plus importante de ces associations est la Société de jeunesse, dirigée par l'aumônier, de même que la Section des bonnes lectures. Les autres groupements sont : la Musique instrumentale, la Chorale, la Symphonie, la Société de Gymnastique complétée par la Société de Tir (ce qui indique leur caractère patriotique à toutes deux), enfin la Section dramatique.

Incontestablement le Val des Bois possède une vie sociale importante : tout y est fait pour développer le sens des récréations collectives et des fêtes (religieuses comprises) qui interrompent la monotonie d'un travail déprimant. On peut se demander si, à la limite, l'intensité de cette vie de groupe ne nuit pas à la vie de famille, pourtant tellement vantée.

Les œuvres de piété.

La quatrième série d'institutions est constituée par les œuvres de piété. Léon Harmel a prévu l'étonnement du lecteur. Aussi indique-t-il que leur présence dans l'organisation corporative est due au fait que chacune d'elles «a une mission sociale particulière». Quant à la présence de conseils ouvriers dans un domaine apparemment du ressort exclusif du prêtre, il l'explique par la nécessité où se trouve l'aumônier de

[1] L'appréciation sur Sacotte provient d'une lettre d'avril 1890, adressée au Père Flour. La citation d'Eugène STANDAERT provient de l'ouvrage déjà cité, *Chez le' Bon Père,* p. 79.

[2] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 44.

[3] *Ibid., p.* 77

bien connaître son monde et de maintenir les traditions : il invoque le précédent des confréries médiévales.

En réalité, le rôle et la nature de ces œuvres sont fort divers. La Confrérie du Très Saint Sacrement et l'Association du Rosaire sont uniquement religieuses. La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul a un rôle social : jusqu'en 1891 elle s'occupe notamment de la Caisse de famille, chargée d'aider les familles nécessiteuses grâce des fonds fournis par les patrons. Quant au Tiers-Ordre franciscain, j'ai évoqué son rôle au chapitre I.

Avec la Confrérie de Saint Joseph nous abordons un organisme qui intervient beaucoup plus directement dans la vie de chacun : les confrères veillent au développement du culte de leur patron «dans les salles de travail et de réunion aussi bien que dans les familles». Le Conseil s'assure «que la prière du matin l'atelier soit suivie ; il encourage la pratique du signe de croix avant la mise en train, l'habitude de faire brûler des bougies ou des veilleuses devant les statues qui existent dans chaque salle.»

Enfin les confrères veillent au maintien des traditions religieuses familiales, «ils s'intéressent discrètement à des maisons où ne se trouvent ni crucifix ni images pieuses, pour en offrir gracieusement»[1].

L'Apostolat de la prière (directeur : l'aumônier ; président : Jules Harmel) recouvre des activités diverses. Ce qui importe surtout, c'est le rôle joué par la chapelle d'usine. Autorisée sous le Second Empire par le Cardinal Gousset, archevêque de Reims, c'est une chapelle de secours, destinée exclusivement à l'accomplissement des devoirs religieux du personnel du Val des Bois. Les baptêmes, mariages et enterrements restent du ressort du curé de Warmériville qui décide s'ils doivent se célébrer à l'église paroissiale ou dans la chapelle. Il doit les présider lui-même ou déléguer un remplaçant. La chapelle est néanmoins un lieu privilégié où il est possible d'entendre la messe même en semaine, de se confesser et de communier, de faire ses Pâques, d'envoyer les enfants au catéchisme et de les préparer à leur première communion. L'avantage essentiel que Léon Harmel trouve à ce système est de permettre la confession, à tour de rôle, pendant le travail (selon lui, les travailleurs, leur longue journée terminée, hésitent à se rendre dans une église froide, vêtus d'habits de travail dont ils ne sont pas fiers). Le fait de se retrouver entre eux, avec leur chorale et leur symphonie, aide les ouvriers à assister régulièrement à la messe. Les communions sont nombreuses.

Ce que Léon Harmel ne dit pas, c'est que la présence la chapelle aide au contrôle de la pratique religieuse et permet une mainmise quasi-totale sur la majorité des ouvriers, ceux qui sont inscrits aux associations[2].

Notre-Dame de l'Usine.

Reste l'œuvre qui a tant fait parler d'elle, la *Confrérie Notre-Dame de l'Usine,* dont Léon Harmel, au Val, est évidemment le président. A l'origine, il s'agit d'une simple dévotion née, nous l'avons vu, après l'incendie du 13 septembre 1874. L'important réside dans la signification des cérémonies solennelles du 24 août 1875 : ce jour-là, dans le discours d'ouverture prononcé au Val, la Tour du Pin affirme que les classes supérieures qui se penchent sur l'ouvrier ne songent à aucun intérêt particulier, mais à son bien-être dans cette vie et surtout au salut éternel de son âme. Puis Mgr Langénieux, devant la réunion de tous les ouvriers et de quatre cents participants du congrès catholique de Reims venus tout exprès, bénit la première statue de Notre-Dame de l'Usine et la chapelle elle-même. Après quoi, il va bénir une statue semblable à Saint-Rémi, futur siège de *l'Archiconfrérie.* Ce dernier geste, qui égale l'initiative de Léon Harmel à celle de Clovis montre le désir de procéder dans tout le pays à la «réforme chrétienne des ateliers» qu'entreprennent effectivement, peu à peu, un certain nombre de patrons[3].

[1] *Ibid.*, p. 106-108.
[2] Sur la chapelle d'usine, *ibid.*, p. 111-114 et la note 2 de la p. Il 1 reproduisant une lettre du cardinal Gousset au curé de Warmériville, le 6 novembre 1865.
[3] Cf. n°1 des *Annales de Notre-Dame de l'Usine* 1er janvier 1886.

Cette réforme consiste d'abord dans l'organisation de «dizaines ». Chaque «dizainier » est chargé de «se dévouer aux neuf camarades qui lui sont désignés ». Il les convoque aux réunions, il les renseigne, «il leur rend tous les services possibles, soit dans les embarras de la vie, soit dans le travail professionnel». Les dizainiers «sont reliés entre eux par les membres du Conseil intérieur qui, outre leur dizaine, s'occupent chacun de deux dizainiers pour les aider dans leurs fonctions.»

Il est aisé de comprendre que les ouvriers, dans les autres usines que le Val des Bois, aient vu dans cette institution un organisme d'espionnage et de délation systématique et non la "hiérarchie d'aide mutuelle" vantée par Léon Harmel. A noter que les membres du Conseil de la Confrérie étendent leur influence à l'extérieur, luttant contre les rencontres inopportunes, les «discours licencieux», les (gestes inconvenants», les «journaux immoraux». Soucieux avant tout de protéger «la pureté de la jeunesse», ils organisent un véritable quadrillage de quartiers, qui, au Val, ne change pas grand-chose à ce qui existait déjà (mais il en ira tout autrement dans les villes industrielles où s'est implantée la Confrérie). Un de leurs principaux objectifs est de faciliter les mariages chrétiens

«tantôt en intervenant auprès des parents pour lever des oppositions qui ne sont pas justifiées, tantôt en étudiant les moyens de faciliter l'établissement des jeunes filles.»

Ils vont jusqu'à suivre sous les drapeaux les jeunes gens dans les villes de garnison pour leur procurer des «connaissances utiles»[1].

Pour conclure. il convient de noter que la complexité de l'organisation corporative ne constitue pas le seul gage d'efficacité; une dilution des responsabilités aurait pu en faire une machine lourde et inefficace. Ce n'est pas le cas. Si l'appareil permet d'atteindre et de surveiller chaque membre du personnel, sa puissance est due en fin de compte à la concentration des responsabilités principales aux mains de quelques-uns. Outre Alfred Jolivet et François Champion, et, sur un mode mineur, Adolphe Sacotte, il convient de noter les responsabilités de François Gentilhomme, spécialisé à la fois dans les associations religieuses et dans les institutions économiques[2]. Parmi les femmes, deux noms se détachent, celui de Madame Reimbeau, cousine germaine et belle-sœur de Léon Harmel, membre du Tiers-Ordre et responsable de l'ouvroir ; celui de Mademoiselle Marie Belva, également membre du Tiers-Ordre, présidente des conseillères d'atelier, la seule ouvrière sans doute dont Léon Harmel daignât solliciter les avis[3].

Finalités de *la Corporation.*

Ce bref exposé de l'appareil corporatif mène naturellement à se poser la question : dans quel but ? Pour la propagation de la foi ? Pour la commodité du patron ? Ou pour quel autre objectif ?

Le *Manuel,* entre autres documents, permet d'esquisser une réponse. D'après lui, la Corporation « a trois buts : 1° rétablir la vie sociale chrétienne dans le monde ouvrier; 2° travailler au bien-être moral et matériel de ses membres; 3° arriver à la paix sociale par l'union des patrons et des ouvriers, union nécessaire pour établir une organisation industrielle favorable au règne de la justice, au rétablissement de la famille, à la liberté du bien et à la charité chrétienne»[4].

---

[1] Sur cette confrérie, *ibid.*, p. 99-102

[2] Alfred JOLIVET, délégué du Conseil intérieur au Conseil professionnel, à la Section des bonnes lectures, à la musique instrumentale, à l'Apostolat de la prière; responsable des ateliers de réparation et des moteurs et chargé de l'accueil des nouveaux ouvriers : c'est l'éventail de responsabilités le plus ouvert.

François CHAMPION, secrétaire du «Bon Père», membre du Comité au titre patronal, président de l'Association d'hommes, délégué du Conseil intérieur auprès de la Société de Gymnastique, de l'Association du Rosaire; responsable de la chapelle et des relations avec les associés absents.

François GENTILHOMME, vice-secrétaire du Conseil intérieur, délégué du Conseil intérieur auprès de la Société Saint-Louis de Gonzague, de la Confrérie du Saint-Sacrement, de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Il l'est aussi auprès de la Société de secours mutuels et de la boucherie coopérative.

Alfred SACOTTE, secrétaire général des Institutions économiques, ne fait pas partie du Conseil intérieur, ce qui souligne sa dignité moindre; sergent-major de la Compagnie de Pompiers, Trésorier de la Société de secours mutuels, secrétaire de la Coopérative et de la Commission des Achats directs, membre de la Section des bonnes lectures, de la Confrérie du Saint-Sacrement et de la Confrérie de Saint-Joseph.

[3] Sur les conseillères d'atelier, voir le dernier paragraphe du chapitre IV paragraphe 241

[4] *Manuel,* 2ème édition, p. 501-502. Cf. également TALMY, *l'Association catholique des patrons du Nord,* p. 21.

Le second but est aisé à comprendre. La signification du premier est la suivante : il faut rendre les ouvriers réellement chrétiens (rôle des associations religieuses): c'est la condition sine qua non pour qu'ils deviennent sains, équilibrés, satisfaits, capables d'initiative et de progrès. Seuls de tels ouvriers peuvent s'entendre réellement avec les patrons : c'est le sens du 3°. Autrement dit, sans retour à la foi et à la pratique, pas de promotion ouvrière, pas de bon fonctionnement des usines, pas de paix sociale.

Qu'est-ce que tout cela signifie aux yeux de Léon Harmel dans le détail de la vie concrète ?

En premier lieu, il n'est pas de« moralisation » durable sans retour la pratique. Les familles ne peuvent retrouver la paix et la dignité, le travail ne peut s'accomplir normalement et sans blesser aucune conscience (notamment celle des femmes et des jeunes) que dans une atmosphère vraiment chrétienne. Cela n'est possible que si les patrons y aident de toutes leurs forces en proclamant ouvertement que leur usine est chrétienne. Selon un projet de règlement intérieur des usines, rédigé par l'abbé Fichaux de Tourcoing, approuvé par les patrons catholiques de cette ville puis par Harmel lui-même, les patrons «n'arriveront à un bien sérieux qu'à condition de poser hautement leur atelier comme atelier chrétien»[1]. A cette fin, ils placeront des «signes de piété, crucifix, statues dans chacune des salles». Et de leur suggérer tout ce qui a été réalisé au Val : la prière en commun du matin, au moins pour les femmes, l'appui donné au prêtre pour faciliter confessions et communions, notamment pascales.

Ainsi christianisés et moralisés, les ouvriers peuvent accepter un règlement intérieur draconien sur la foi, la morale et la discipline. Le «règlement général des ateliers» prévoit que les discussions politiques ou religieuses sont interdites, les jurons, blasphèmes, propos indécents «sévèrement réprimés». En fait, cela concerne même la conduite à l'extérieur de l'usine. Le renvoi immédiat est prévu pour les ouvriers qui insulteraient un des patrons ou des employés, pour ceux dont la conduite scandaleuse troublerait l'ordre, pour ceux enfin qui seraient «coupables de cabales»[2].

La lutte contre toute forme d'immoralité mène des dispositions très strictes dont le souvenir est encore vivant. Tout ouvrier qui se présente en état d'ivresse est, pour la première fois, renvoyé jusqu'au lendemain avec une amende égale au tiers de sa journée; la seconde fois, il est congédié sur le champ (article 13 du règlement).

L'effort principal vise à la séparation absolue des sexes dans le travail. Celui, et surtout celle, qui est convaincu d'une irrégularité grave dans sa conduite est immédiatement congédié : il n'y a pas de place au Val pour les «ouvriers scandaleux » et les «ouvrières éhontées». Les procès-verbaux du Comité de la Corporation sont pleins de remarques sur les menus manquements et sur les précautions prendre : il convient, par exemple, d'éviter que les jeunes ouvrières ne rencontrent les jeunes ouvriers, qu'elles n'aillent importuner pour des riens le «père Sacotte» dans son bureau, que les apprentis ne se rendent sans raison à la maison de jeunes filles tenue par les religieuses. Par la fréquence des remarques, ce souci parait tourner à l'obsession, obsession communiquée aux autres membres de la famille. L'état moral de la population ouvrière vers 1880 ne constitue pas, je pense, une explication suffisante. Songeons tout de même à *Germinal*.

Ces dispositions purement moralisantes ne constituent pas une menace pour les libertés collectives. Il n'en va pas de même pour l'interdiction de parler politique ou religion, surtout si on la rapproche du renvoi immédiat prévu pour les ouvriers «coupables de cabales ». Il me semble que, par ce moyen, la grève soit pratiquement interdite. Peut-être les ouvriers du Val n'ont-ils jamais désiré interrompre volontairement le travail. Leur liberté d'action sur ce point a tout de même été refusée par un règlement en désaccord, sinon avec la lettre, du moins avec l'esprit de la loi.

Dans le maintien de «l'ordre» à l'extérieur comme à l'intérieur des ateliers, les contremaîtres jouent un rôle de premier plan. La méfiance que Léon Harmel entretient à leur égard vient de ce qu'il redoute l'usage arbitraire de leur puissance. Mais c'est bien à eux qu'il accorde la première place pour

[1] *Manuel*, p. 399.

[2] Sur les devoirs des contremaîtres. Cf. les Par. 36 à 40 du *Manuel*. Les instructions du 1er octobre 1875 figurent aux pages 15, 16, et 17 des procès-verbaux du Comité.

mettre en pratique ses conceptions et assurer la discipline. Plus que le *Manuel,* les instructions données à la réunion spéciale du 1 er octobre 1875 et reproduites de la main même de Léon Harmel se révèlent lourdes de sens[1].

Trois paragraphes sont consacrés au bon exemple que doivent donner les contremaîtres et aussi au développement des associations religieuses qu'ils doivent assurer. Quant au paragraphe sur la discipline, il se caractérise par une confusion totale entre le respect de la foi et l'ordre moral. L'expression, caractéristique de son époque, figure dans le passage suivant :

« La discipline doit toujours avoir l'esprit chrétien, et, en maintenant l'ordre extérieur, il faut surtout se préoccuper de l'ordre moral, du salut des âmes. Ainsi dans les rencontres de jeunes filles et jeunes garçons. Au travail conversations. Veiller ce que le voisin ou la voisine ne gâte pas son camarade ou sa compagne. Faire les changements nécessaires pour éviter les dangers. Surveiller les esprits raisonneurs, souvent très mauvais esprits. » Et de conclure sur la «discipline dans le travail» : «C'est un devoir d'obtenir tout le travail que peut donner chaque ouvrier et aussi bien comme *qualité* que comme *quantité.»*

L'emploi de religieuses comme auxiliaires de la production pose un problème encore plus délicat. En 1874, des religieuses jouent le rôle de contremaîtresses l'atelier où travaillent leurs pensionnaires sans que leur présence soulève d'objection[2]. En 1878, il en va d'ailleurs de même chez Philibert Vrau à Lille[3]. Dans un cas comme dans l'autre, leur présence s'explique par la surveillance morale qu'elles exercent sur leurs protégées, mais leur rôle ne se borne pas là. : il concerne également la production. Lorsqu'en 1885 Léon Harmel, en raison de graves mécomptes, doit renoncer à la présence des religieuses dans l'atelier, il continue néanmoins à se servir d'elles pour pousser leurs pensionnaires au travail. Dans une note rédigée à leur intention, il prévoit que, tous les quinze jours, la Sœur responsable fera son rapport puis entendra celui d'un patron, afin de «pouvoir stimuler les indolentes et encourager celles qui travaillent vite», le tout en présence de Madame Félix Harmel qui est devenue directrice de l'école de filles la place d'une religieuse (sans doute pour pouvoir mieux contrôler l'esprit de l'enseignement donné)[4]. Il ne fait pas de doute que, pour Léon Harmel, le rôle des religieuses consiste également à exercer une surveillance discrète et à détruire l'antagonisme qui pourrait exister entre patrons et ouvriers.

Le rôle du personnel religieux du Val ne se borne pas en effet à transmettre la foi de diverses manières : il doit en plus travailler au succès des conceptions du patron. A l'école, il doit faire triompher ses conceptions pédagogiques. En 1875, pour mieux s'assurer de leur mise en œuvre, Léon Harmel devient lui-même le directeur de l'école de garçons. Il défend ses conceptions sociales : lutter pour la «paix sociale» contre toute forme de lutte de classes. Il défend même dans une certaine mesure, c'est l'ambiguïté la plus grave, ses conceptions religieuses : exercer un ministère dans le domaine réservé du Val des Bois implique en effet d'accepter l'organisation en place. Dans ces conditions, il est très difficile à Léon Harmel de trouver un aumônier responsable des œuvres du Val des Bois tout à fait selon son cœur : il y parvient cependant en 1887, avec le P. Charcosset des Oblats du Sacré-Cœur, «un autre moi-même ». En 1889, joie suprême, le fondateur et directeur de l'ordre, le P. Dehon, accepte la direction spirituelle de l'aumônerie et des œuvres. Léon Harmel lui confie alors son grand dessein. Je rappelle ce texte, déjà cité.

« Vous avez compris, j'en suis certain, la portée de cette mission. Il paraît dans le dessein de Dieu que le monde industriel français soit entraîné par le Val. Les industriels des nations voisines le seront par les Français. Donc la persévérance du Val tient aux intérêts de l'Église dans une proportion incomparable avec aucune autre mission, paroisse, etc...»

Certes, il s'agit d'un texte très confidentiel. Je reste pourtant confondu par cette audace de visionnaire. Je pense également que, seul, ce dernier texte permet de comprendre pleinement l'idéologie sociale de Léon Harmel et les problèmes qu'elle pose.

C'est, sans doute, une conception désintéressée que de considérer comme indispensable le retour des ouvriers à la pratique religieuse lorsque l'on pense que, seule, la foi permet à l'homme de devenir

[1] Cf. Lettre d'un visiteur lazariste, conservée à la Maison mère, datée du 1er août 1874.
[2] *Manuel,* paragraphe 282
[3] «Note pour les soeurs » rédigée en janvier 1885 par Léon Harmel.
[4] Cf. *Manuel,* paragraphe 283, et le n° 1 des *Annales de Notre-Dame de l'Usine* de 1889.

pleinement lui-même : la mise en pratique de cette idée n'en pose pas moins, très vigoureusement, le problème de la liberté individuelle.

Penser que la foi des ouvriers permet seule la discipline, le « bon esprit» la «paix sociale» et, en définitive, les rendements les plus élevés, pose de graves problèmes, dont l'un au moins concerne la foi. Cette attitude aboutit en effet à subordonner au patron le personnel religieux de son établissement. Utiliser la religion comme une arme au service du patron, risque de heurter deux groupes sociaux très différents : les ouvriers, le clergé.

Mais Léon Harmel ne s'arrête pas à ce stade du paternalisme religieux : il va plus loin lorsqu'il s'érige en juge des intérêts de l'Église en essayant d'imposer sa conception de l'aumônerie du travail et de l'utilisation du personnel religieux dans les usines[1]. Comment un tel homme pourrait-il comprendre une position autre que la sienne ? Ni sa foi ni sa bonne foi ne sont en cause, mais son attitude constitue le triomphe à la fois de l'idéologie et de la volonté de puissance.

La direction des esprits.

Il paraît presque inutile de dire, dans ces conditions, que Léon Harmel ne conçoit guère que ses ouvriers affirment des opinions politiques différentes des siennes. En 1877, il fait organiser par le Comité de la Corporation un service de presse, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'usine, pour soutenir la campagne électorale des partisans de Mac-Mahon. Huit ouvriers ou employés du Val distribuent journellement quatre-vingt-cinq exemplaires du *Patriote* dans l'usine. Deux colporteurs recrutés spécialement sont chargés, d'autre part, de la diffusion extérieure : trois cent soixante numéros du même journal sont distribués chaque jour à Warmériville et dans les deux localités voisines, Isles-sur-Suippe et Heutrégiville. Les mêmes hommes assurent également la diffusion du journal *L'Ouvrier* auprès des cent vingt abonnés d'Isles et Warmériville et de quatre-vingts autres dans les villages voisins. Des sous-colporteurs distribuent de leur côté des centaines d'exemplaires de brochures électorales : *La politique du Maréchal Mac-Mahon, Les horreurs de la Commune, Les Manifestes du Maréchal.* Une extension ultérieure du service de presse est prévue, mais elle ne se fera pas : il s'agirait de diffuser dans toute la vallée de la Suippe et dans les villages voisins le journal *L'Ouvrier* et toute la gamme de la presse bien-pensante locale *(La Champagne, Le Courrier de la Champagne* notamment). Tout cet effort est appuyé par trois discours de Harmel fin septembre et début octobre[2].

Bien plus tard, le « succès complet » remporté aux élections municipales du 16 août 1891 (il s'agit simplement, en réalité, de l'élection de Félix qui remplace son père au conseil municipal) donne lieu le lendemain après-midi à un congé en cet honneur : le personnel doit se réjouir[3].

[1] L'idée de constituer des congrégations de religieux spécialement voués l'apostolat dans les usines remonte au moins à 1879 : Léon Harmel en réclame la formation dans son rapport au congrès des directeurs des associations ouvrières catholiques (Angers 1879). Le 8 mars 1889, dans une lettre à G. Ardant, il propose de créer au Val «une espèce de séminaire pour la formation de prêtres (un ou deux au plus) destinés à former l'Aumônerie du travail». En 1893 (le 6 septembre), il conseille au P. Dehon de réformer sa congrégation afin de s'attacher à la formation d'aumôniers du travail, cette fois pour le pays Idée qu'il développe ensuite, notamment en 1896 : il propose alors aux aumôniers du Val d'aller rendre visite aux aumôniers du travail de Seraing en Belgique (le 16 janvier 1896).

[2] Procès-verbaux manuscrits du Comité de la Corporation, p. 85-86.

[3] Lettre du 17 août à G. Ardant.

CHAPITRE III

LES INSTRUMENTS DU SUCCES ET DE LA PUISSANCE

Réussite étonnante que celle de la Corporation chrétienne. Le processus de sa formation et de son développement est clair, du moins dans ses grandes lignes. Reste à expliquer le succès d'une expérience qui tranche si fort sur le milieu environnant. De toute évidence, il n'aurait pas été possible avec une main-d'œuvre tout-venant. Quelles sont donc les caractéristiques de la main-d'œuvre du Val ? S'agit-il d'ouvriers de race ?

Dans son *Histoire religieuse de la France contemporaine,* Adrien Dansette estime que l'une des raisons du succès de l'usine chrétienne est « Le caractère particulier du milieu dans lequel se développe son expérience... Sélectionné et fermé, il comprend pour partie des familles chrétiennes transplantées et il demeure, par son isolement géographique, à l'abri de la propagande politique et de la contagion païenne»[1].

Cet ensemble d'affirmations appelle un examen méthodique.

A. - *ISOLEMENT GEOGRAPHIQUE OU SOCIOLOGIQUE ?*

La notion d'isolement géographique ne semble pas, à première vue, résister à l'examen. Le texte de Harmel cité au début du Ch. II paraît faire justice de cette affirmation. Une bonne partie de la vallée de la Suippe apparaît en effet comme une banlieue industrielle de Reims. De nombreuses familles d'industriels rémois en sont d'ailleurs originaires[2]. Elles conservent sans doute un intérêt particulier pour le pays dont elles sont issues. Vers 1840, de nombreux «tisseurs » à domicile travaillent pour le compte de la fabrique de Reims. Ces ouvriers, capables de s'adapter au travail proprement industriel plus aisément que des paysans sans tradition technique, constituent un réservoir de main-d'œuvre tout indiqué pour les industriels qui désirent installer des usines sur place tout en restant dans le cadre de la fabrique rémoise. Leur présence, particulièrement importante à Warmériville (plus de 50 % de la population masculine active en 1836) explique pour une part le choix de Jacques-Joseph Harmel[3].

La mise en service du chemin de fer de la Suippe, en 1872, confère un intérêt et une utilité accrus à la partie centrale de la vallée, la seule qu'il desserve jusqu'en 1886[4]. Elle intensifie les relations avec Reims. Perpendiculaire à la route textile traditionnelle Reims-Rethel-Sedan, et comme se branchant sur elle, cette partie de la vallée comprend alors quatre localités textiles particulièrement importantes qui se succèdent de deux en deux kilomètres : ce sont, d'Ouest en Est, Boult-sur-Suippe, Bazancourt, Isles-sur-Suippe et Warmériville. Les trois premières sont essentiellement industrielles. Elles atteignent leur maximum démographique connu au recensement de 1886 : phénomène qui s'explique par l'apogée de l'industrie textile rémoise vers 1878-1880 et le léger décalage dans le temps nécessaire à la population pour prendre conscience de la crise et s'adapter à la situation nouvelle. A Boult-sur-Suippe (1332 habitants en 1841, 1458 en 1886) se trouve un tissage mécanique qui appartient à l'importante maison Lelarge, de Reims. Bazancourt (1137 habitants en 1841, 1472 en 1886) possède le berceau rémois de la filature peignée, une usine appartenant à Jobert-Lucas depuis 1812, reprise ensuite par le même Lelarge. Warmériville, qui garde une activité agricole plus importante que les autres localités, connaît une expansion économique et démographique plus forte qu'elles grâce au Val des Bois et, accessoirement, au tissage Simonnet, créé en 1878. Elle passe de 1219 habitants en 1841 à 2381 en 1891 : maximum

[1] DANSETTE, *op. cit., t.* II, p. 193.

[2] Cf. H. POITEVIN et CHARBONNEAUX, «Les usines de Reims», dans le recueil *Reims en 1907,* p. 471-480.

[3] Cf. les «dénombrements périodiques», A.D. de la Marne, série 122 M. L'état nominatif manque pour Warmériville en 1841. Celui de 1836 indique 1134 habitants; sur 584 hommes (soit environ 300 actifs), 154 tisseurs, 1 peigneur, quelques foulonniers; sur 550 femmes, 27 fileuses et 3 tisseuses

[4] d'après COUSIN-HENRAT, *Etude historique sur Warmériville,* 1900, p. 332 sq. Le chemin de fer entre en service de Bazancourt à Bétheniville en 1872. En 1886, le chemin de fer est transformé en ligne stratégique : il est doté d'une seconde voie et prolongé jusqu'à Challerange.L'influence des Harmel s'accroît au sein de la compagnie du chemin de fer : Léon Harmel devient président du Conseil d'administration en 1900.

tardif dû sans doute à la vitalité, à l'exceptionnelle résistance de la maison Harmel à la crise du textile rémois depuis 1880[1]

La solidarité économique avec la place de Reims est évidente. Les caractères et la provenance de la main-d'œuvre d'origine extérieure à la région suggèrent, de leur côté, que la vallée de la Suippe appartient à la même zone humaine que la ville de Reims.

Comme à Reims, une partie de la main-d'oeuvre vient de l'extérieur et se caractérise par la même instabilité. Jusque vers la fin du XIXe siècle, elle conserve son allure d'extrême mobilité, presque d'errance. J'ai déjà mentionné, pour Warmériville, les « oiseaux migrateurs » de chez Simonnet. A propos de Bazancourt, le *Pouillé* de l'Archevêché de Reims (1877-1897) déclare :

«La vieille population est bonne mais elle est en minorité et étouffée sous une nombreuse population nomade qui est mauvaise»[2].

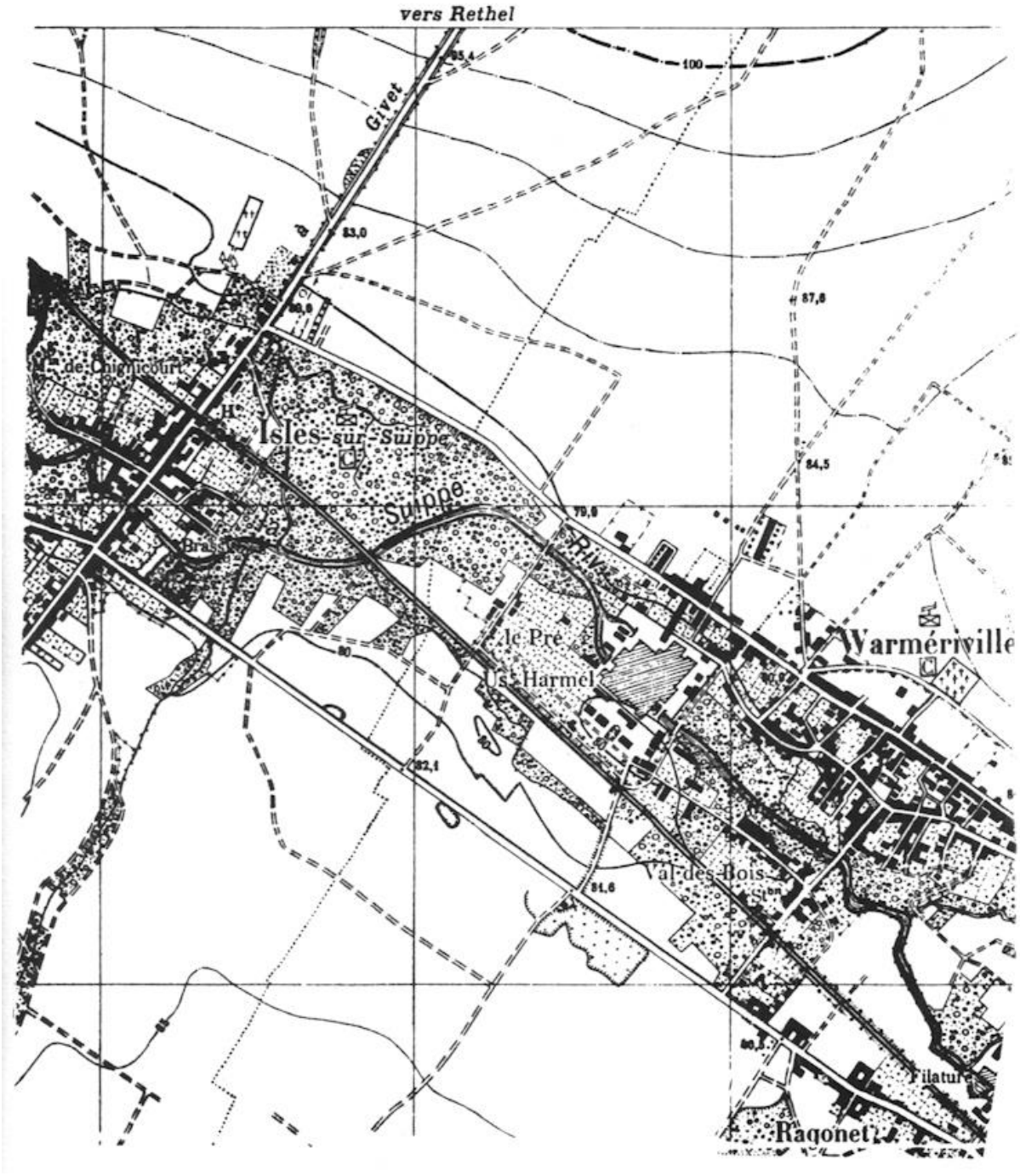

[1] Voir ce point, le chapitre IV

[2] Sur le *Pouillé,* voir bibliographie paragraphe C («autres sources manuscrites. »)

Le cas de Warméri ville est particulièrement probant. Les indications fournies par l'état-civil de cette commune entre 1850 et 1890 coïncident pratiquement avec celles du recensement de Reims en 1891. Dans les deux cas, les zones d'origine sont les mêmes et dans le même ordre d'importance : d'abord les Ardennes belges et françaises, puis le Luxembourg, la Moselle, l'Alsace, accessoirement l'Aisne, la Picardie, le Nord, les pays de Bade et de Württemberg[1]. Bien que les Harmel, qui emploient en gros les trois-quarts des ouvriers de Warméri ville, pratiquent une politique de recrutement très particulière (que j'expose au paragraphe suivant) et refusent les « nomades » de passage, l'origine géographique de leur main-d'œuvre masculine et d'une partie des ouvrières est la même que dans les autres usines de Reims et de la vallée. Ils embauchent des candidats au travail venant des mêmes régions, point trop éloignées, et où le problème de l'emploi se pose avec acuité. Comment, dans ces conditions, parler sérieusement de l'isolement géographique du Val ?

Cette idée, pourtant, n'est pas entièrement fausse : Warméri ville est pratiquement une agglomération double, faite d'éléments juxtaposés qui ne se compénètrent pas : à l'Est le village ancien, aux fermes à cour fermée, bâties en craie ; à l'Ouest, à part, à l'abri d'une enceinte, le Val des Bois.

Bien sûr, le Val et le village ne s'ignorent pas. Une partie de la main-d'œuvre vient de ce dernier et, sans doute, y habite. Mais, dès que l'on est entré dans le Val, c'est un monde différent qui se révèle, créé par les patrons et à leur image, distinct de l'ancien Warméri ville à tous points de vue, religion comprise :

« Le Val » selon le Pouillé, « forme un groupe à part qui échappe l'action du curé et qui a toute son organisation religieuse »... Il a « obtenu une sorte d'exemption de l'autorité du curé.»

Bien qu'il ne soit tout de même pas, comme le voulait Camille Pelletan, « un petit Paraguay transporté dans la Marne », il constitue, Dansette l'a bien vu, un îlot sociologique préservé[2].

L'idée de l'isolement géographique recouvre donc une certaine réalité mais elle n'est vraie qu'en partie, à l'échelle de Warméri ville, non à celle de la vallée de la Suippe. Son succès trop vif est dû sans doute au nom même de Val des Bois, qui suggère, tout à fait faussement, l'idée d'un retrait quasi-cistercien du monde. Le terme d' « oasis » a pu, lui aussi prêter à confusion. Léon Harmel l'emploie au retour de ses incessants voyages. Il songe alors au repos et au délassement. Il parle d'ailleurs, dans le même sens, de « paradis terrestre ». Mais « l'oasis » est tout autre chose : c'est « l'oasis de paix » que visite Mgr Gibbons en 1887. Oasis de paix sociale, oasis spirituelle aussi, parce que cette paix profonde y est due à la christianisation du monde ouvrier. Un journal lyonnais parlait en 1874 de « l'oasis ou, mieux, la chrétienté du Val des Bois ». Formule appelée à un succès durable, pendant trente ans, selon le P. Guitton.

B. - LE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'0EUVRE.

Il constitue, incontestablement, un des aspects les plus originaux de la politique de la main-d'œuvre pratiquée au Val des Bois. Sur ce point, une analyse un peu détaillée confirme les vues de Dansette.

Une main-d'œuvre en partie importée, triée d'avance

La main-d'œuvre est en partie locale. Dans une proportion impossible à déterminer avec précision, le recrutement fait également appel à des éléments extérieurs : soit des familles entières, soit des jeunes filles, à l'origine des orphelines, qui sont pensionnaires de la Maison de Famille gérée par des religieuses.

---

[1] sur l'origine de la main-d'oeuvre rémoise, cf. Serge MASSON, *op. cit.,p.* 16, qui analyse les résultats du recensement de 1891. Sur 105.408 habitants, 38.878 sont natifs de Reims. 15.718 de la Marne (hors Reims), 43.625 viennent du reste de la France et d'Alsace-Lorraine. 7.101 (7%) viennent de l'étranger, dont plus de la moitié de Belgique. Parmi eux 2.409 ouvriers, dont 1049 dans le textile.
A la différence de SIMONNET, l'autre industriel de Warméri ville, Harmel n'emploie pas de Luxembourgeois du Grand-Duché.

[2] Article de Pelletan reproduit dans *Le Franc Parleur* du 26 août 1896

Il serait intéressant, bien sûr, d'obtenir des résultats quantifiés sur le recrutement et l'évolution du personnel. En raison de l'absence des registres d'entrées et de sorties pour la période antérieure à 1914, ce travail est malheureusement impossible. Diverses sources permettent toutefois de dégager les tendances principales. En premier lieu, les listes de responsables et de vétérans (ouvriers ayant vingt-cinq ans de service ou plus) données par les brochures consacrées au Val et par les *Echos :* comme il n'existe évidemment pas deux filières de recrutement, l'une pour les responsables, l'autre pour les simples ouvriers, l'étude de l'origine géographique des premiers fournit une première indication valable. L'état-civil (registres des mariages), les recensements, les renseignements contenus dans la correspondance et les notes personnelles de Léon Harmel permettent de gagner en précision. Pour la période de la III[e] République, les résultats obtenus coïncident presque parfaitement avec les souvenirs des «anciens» : c'est là une garantie d'exactitude[1].

Sous le Second Empire, il ne s'agit plus, comme auparavant, d'encadrer les nouveaux venus mais de répondre aux besoins nés du développement de l'entreprise. Le P. Guitton fournit quelques indications sur cette période. Lors de l'essor des années soixante, il paraît normal d'aller chercher dans les Ardennes (françaises essentiellement, bien que ce point ne soit pas précisé), «pour les enraciner autour de l'usine des familles entières» que l'on a « soin de choisir foncièrement morales».

Plus précisément une quinzaine de familles de six personnes environ chacune.

« Ainsi» se développe « une sorte d'oasis dont les habitudes religieuses tranchent assez notablement sur les populations environnantes».

Main-d'œuvre bien préférable à ce «pauvre 'matériel humain' qui roule d'ateliers en ateliers, sans appui nulle part. »[2]

Toute la politique du recrutement du Val se trouve éclairée par ces quelques phrases : ce qui, à l'origine, était une réaction normale, devient une pratique réfléchie pour garder à la main-d'œuvre ses caractéristiques avantageuses: ce phénomène va se développer après 1870.

Patrons nouveaux-venus dans la vallée de la Suippe, les Harmel, dans un premier temps, bouturent dans le milieu champenois une entreprise qui, par son modernisme délibéré et le style de ses rapports humains, s'apparente à celles de la Rhénanie ou de la Belgique, voire du Nord de la France, bien plus qu'à celles de Reims[3]. En vue de l'efficacité, l'adaptation incessante au progrès technique ne leur suffit pas : il leur faut une main-d'œuvre stable, compétente, coopérative. Deux possibilités s'offrent à eux : recruter des ouvriers sur place (ce n'est pas difficile, du moins à l'origine, vu le nombre de « tisseurs» travaillant domicile en 1840); recruter à l'extérieur, mais un inconvénient majeur surgit alors, celui d'embaucher des instables, pratiquant l'absentéisme, repartant à la première occasion. Une seule solution est possible, celle qu'expose le par. 41 du *Manuel :* que les patrons, au lieu d'abandonner le recrutement aux contremaîtres, s'en occupent eux-mêmes, en prenant des renseignements sur les antécédents de leurs ouvriers. Le mérite professionnel ne suffit pas. Un ouvrier peut être apte à son travail mais ne pas le faire régulièrement : l'intérêt de l'industriel est alors compromis.

Un recrutement familial.

Le besoin d'une main-d'œuvre stable, qui conduit à écarter les errants, pousse au contraire à recruter des familles. Un ouvrier marié régulièrement, ayant des enfants, fait son travail au mieux pour assurer la subsistance des siens. Il y a de bonnes chances que la plupart de ses enfants travaillent à leur tour dans l'entreprise, d'où l'avantage des familles nombreuses. La religion constituant un bon critère de moralité, il semble normal de recruter des familles chrétiennes : habitués autrefois à ce type de main-d'œuvre dans les Ardennes, les Harmel, tout naturellement, se tournent à nouveau vers elles. Encore faut-il

[1] Le *Mémoire sur le Val des Bois,* 1897 comporte, p. 25-32, plusieurs listes nominatives indiquant la date d'entrée à l'usine. Une liste partielle des vétérans figure dans les *Echos, 1er* juillet 1906.

[2] GUITTON, *La vie ardente et féconde de Léon Harmel,* p. 25.

[3] La ressemblance profonde des entreprises de Rhénanie, de Belgique et du Nord de la France est indiquée par Y.M. HILAIRE, «Les ouvriers du Nord devant l'Eglise catholique». dans *Eglise et monde ouvrier en France,* no 57 de la revue *Le Mouvement social,* p. 182.

repérer leur existence. A cet effet, les renseignements pris auprès des curés (possibilités de recrutement, garantie de moralité) constituent sans doute au XIX[e] siècle le principal moyen utilisé, sinon le seul[1].

Au soin apporté au recrutement proprement dit, s'ajoute l'élimination de ceux qui boivent, ne travaillent pas le lundi, vivent en concubinage ou ont abandonné femmes et enfants. On arrive ainsi, comme l'indique le *Manuel,* toujours au par. 41, A obtenir la meilleure main-d'œuvre possible :

«Le personnel épuré peu à peu est moins accessible aux agitations, aux idées de désordre et (les) bons patrons recueillent les fruits de leur sollicitude. Si leur exemple était suivi, les ouvriers sauraient que la bonne conduite est un motif de préférence pour ceux qui demandent du travail. Ils comprendraient que leur moralité est un véritable capital (le mot-clé est prononcé) qui profite à ceux qui ont pris la peine de l'acquérir et alors, assurément, la tâche des patrons qui travaillent à rétablir l'harmonie sociale dans les ateliers serait rendue plus facile. »

L'attitude des Harmel face à leurs ouvriers n'est pourtant pas purement matérialiste. Elle ne vise pas le seul profit. A cette thèse on peut objecter que la «moralité» n'est jamais considérée en elle-même, mais toujours aussi pour ses conséquences heureuses, et d'abord pour le rendement. Pourtant, bien que les intentions moralisantes soient toujours liées, dans le *Manuel, à* l'idée d'efficacité, les Harmel ont eu constamment deux soucis : la promotion ouvrière et le salut des ouvriers par la foi. L'œuvre de «moralisation» permet la constitution d'un milieu sain, fondamentalement différent de celui que décrit Le Play, ce qui conduit à considérer le paternalisme comme une étape possible, souvent nécessaire, vers la promotion ouvrière : cette idée, en apparence aberrante, trouve son explication dans le contexte historique des années 1840-1880. D'autre part, la «moralisation» apparaît à Léon Harmel comme une condition du salut des ouvriers. Comme il le déclare au par. 12 du *Manuel :*

« Les devoirs du patron envers les âmes de ses ouvriers sont-ils moins rigoureux que ceux qu'il est obligé de remplir à l'égard de leurs corps ? Ne leur doit-il pas des soins pour empêcher leurs âmes de mourir par suite même du travail dans l'usine et aussi des soins pour assurer le pain spirituel ? Si donc, comme l'indique son nom, le patron doit être un père, Dieu lui impose de remplir les devoirs de la paternité au point de vue spirituel aussi bien qu'au point de vue matériel.»

La foi des Harmel est profonde et sincère. Le premier « Bon Père», Jacques-Joseph, a toujours eu un profond respect de la famille, pour des raisons qui ne se limitent pas à la mentalité bourgeoise et au paternalisme. Il est difficile, par ailleurs, de voir une attitude intéressée dans la création, dont il est responsable, d'une société de secours mutuels en 1846. Quant à son fils, comment nier la sincérité de son effort pour sauver le monde ouvrier ? Dans le cas contraire, il faut affirmer que l'expression « patron chrétien» est vide de sens à priori.

Pour en revenir au recrutement proprement dit, divers documents fournissent des indications utiles malgré leur caractère partiel, Pour le Second Empire, une liste de vétérans datant de 1906 permet d'établir que sept d'entre eux sont entrés à l'usine entre 1854 et 1867 : un seul est originaire des Ardennes belges, les autres proviennent soit de Warmériville (trois) soit de localités voisines (deux); de ces deux derniers l'un est né à proximité (renseignement imprécis), l'autre provient de Rethel, qui n'est qu'à 23 kilomètres. Cette indication, de faible valeur statistique, confirme toutefois mon impression selon laquelle, jusqu'en 1870, le recrutement sur place ou aux environs l'emporte numériquement sur l'apport extérieur. Quant à ce dernier, il semble bien provenir des Ardennes françaises, comme l'indique le P. Guitton : sur quatre mariages repérés d'ouvriers du Val sous le Second Empire, je note un originaire du Haut-Rhin (recruté en 1866) et trois des Ardennes françaises (1859, 1862, 1865). Deux de ces ouvriers proviennent du pays de la Meuse, loin du Val (Braux, à 14 kilomètres au nord de Charleville, Moiry à 9 kilomètres à l'Est de Carignan, à l'extrémité Nord-Est du département). Le troisième, par contre, est issu de Château-Porcien, dans le Rethélois.

L'afflux des Belges.

A l'extrême fin du Second Empire commence l'afflux des Belges, c'est-à-dire des familles issues de la partie du Luxembourg belge où Jacques-Joseph Harmel avait recruté autrefois pour son usine de Sainte-Cécile. Sur les cinq vétérans (cf. liste de 1906) entrés à l'usine de 1869 à 1873, deux sont Belges (embauchés respectivement en 1869 et 1870), deux sont nés à Warmériville (ils sont entrés à l'usine, l'un en 1872, l'autre en 1873), le

[1] L'enquête de moralité se fait traditionnellement auprès des curés (source orale : M. Jacques Harmel).

dernier, engagé en 1872, provient du Rethélois tout proche (Tagnon,à 13 kilomètres du Val). La prépondérance belge est encore plus nette chez les ouvriers qui se marient à Warmériville entre 1873 et 1882 : dix sur dix-sept. Le premier, marié en 1873, provient de Sainte-Cécile même, les suivants de localités plus ou moins proches, éloignées au maximum de 35 kilomètres, situées presque toutes sur un axe Sud-Nord à l'extrémité lointaine duquel se trouverait Verviers. A cet afflux belge correspond le tarissement du recrutement dans le pays de la Meuse, tandis que Warmériville et le Rethélois proche continuent de fournir leur contingent, soit respectivement trois et deux ouvriers[1].

L'afflux des Belges se ralentit fortement vers 1883. Il ne semble pas que les patrons se soient beaucoup souciés de leur intégration dans leur patrie d'adoption : à partir de 1893, Léon Harmel s'inquiète de l'anxiété de ces ouvriers, installés depuis dix ans et plus, sans que le problème de leur naturalisation ait été soulevé. Le « sans gêne» observé à leur égard provoque une véritable panique, accrue sans doute par d'autres raisons[2].

C'est là un très grave problème, si l'on songe que, sur 2254 habitants, Warmériville, en 1886, compte 393 Belges, ce qui doit représenter environ 150 ouvriers (et ouvrières) travaillant au Val[3]. Toutefois, malgré un certain nombre de retours au pays, les Belges d'origine font souche : au début du XXe siècle apparaît la génération des fils d'immigrés, qui se sentent intégrés à la fois au Val et à la France.

Retour au recrutement d'ouvriers français.

Sans que le recrutement en Belgique disparaisse complètement, la direction de l'usine est obligée, à partir de 1893, de diversifier son recrutement et de se retourner vers le marché français du travail. Témoin cette lettre adressée par Léon Harmel, en avril 1894, à l'abbé Guidé, prêtre (démocrate) à Villers-au-Tertre (Pas-de-Calais) :

«Nous avons besoin en ce moment de familles ouvrières. Vous m'avez parlé dans le temps de pays très malheureux où les gens ne gagnent plus rien. Pourriez-vous nous les indiquer et nous donner votre avis à ce sujet ? »

Aux sources d'approvisionnement traditionnelles (Rethélois) s'ajoutent le Nord, l'Aisne, la Bretagne, le Centre (notamment la Saône-et-Loire, d'où provient la famille Alacoque, peut-être recrutée à un moment où Léon Harmel s'intéresse aux congrès eucharistiques : celui de Paray-le-Monial date de 1897)[4]. Les principes du recrutement restent les mêmes. Mais, aux agents traditionnels que sont les curés, s'en ajoutent d'autres : des ouvriers du Val, originaires si possible de la région prospecter, sont chargés de mission extraordinaire quand le besoin s'en fait sentir. Accessoirement, des petites annonces paraissent dans les journaux locaux[5]. Ainsi donc le groupe ouvrier du Val apparaît intégralement comme une création volontaire des patrons.

Réclamer des garanties à la main-d'œuvre que l'on recrute, prospecter les campagnes dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres autour de l'entreprise, constituent des pratiques non point générales, mais normales. Je pense par exemple au Creusot et à la région du Nord[6]. Je doute, par contre, que le critère de moralité fondé sur la foi ait jamais été retenu avec une constance égale à celle qu'ont pratiquée les Harmel.

Certes, il n'a jamais été réclamé des familles recrutées qu'elles soient toutes chrétiennes pratiquantes[7]. A Warmériville et dans ses environs, cela aurait été impossible. En 1840 déjà, la vallée de la Suippe, pour ne pas parler de la Champagne crayeuse dans son ensemble, constituait une zone détachée de la foi. Elle gardait toutefois des traditions chrétiennes : pour cette raison, on pouvait espérer rechristianiser les familles qui en étaient issues. De fait, le *Manuel* contient plusieurs exemples, datant du Second Empire, de la foi retrouvée grâce à l'action des

[1] Le recrutement belge n'a jamais débordé l'arrière-pays de Sainte-Cécile, localité d'origine : Muno (à la frontière) et, au Nord de Sainte-Cécile, Bertrix (i 18 kilomètres). Jehonville (26 kilomètres), Libin (35 kilomètres), Jamoigne. Pour cette période 1873-1882, 10 nouveaux mariés sont d'origine belge, 7 d'origine française dont deux du Rethelois (Tagnon, Neuflize), un de Baalon (Meuse), un de Son (Ardennes), les trois autres étant natifs de Warmériville.

[2] Lettre de Léon Harmel, 27 avril 1894. Dès mars 1893, Léon Harmel s'était adressé au ministre, demandant la marche à suivre pour naturaliser les Belges et, accessoirement, les originaires du Reichsland d'Alsace-Lorraine.

[3] Outre les 393 Belges, 42 Luxembourgeois, 12 Allemands, 9 Suisses, 2 Anglais, un Russe et 57 étrangers de nationalité diverses.

[4] Cf. *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 3

[5] Agents recruteurs : Jean Lambert, vers 1903-1904, puis Gustave Lefèvre, spécialiste du recrutement en Picardie. (Sources orales)

[6] En 1878, certains chefs d'ateliers se renseignaient sur la moralité du personnel recruté. Cf, *Manuel,* 2ème édition, paragraphe 41.

[7] Source orale : M. Jacques Harmel

patrons[1]. Stopper le déclin de la foi puis provoquer une reprise de la pratique est évidemment chose très difficile. Léon Harmel y est parvenu. Pour cela, il a utilisé des moyens dont la sociologie religieuse contemporaine vérifie indirectement l'efficacité. Le chanoine Boulard a montré que deux raisons expliquaient le maintien de la pratique : la présence d'une zone humaine favorable comportant une majorité de pratiquants, l'existence de familles ancrées dans la foi qu'elles transmettent d'âge en âge[2]. Harmel a tenu compte essentiellement de ces deux données.

Le recrutement dans le Rethélois constitue sans doute une exception. Il s'explique, je pense, par des raisons familiales : la mère de Léon Harmel est issue d'une famille de notables de Rethel. Par contre, le recrutement extérieur des familles, même éventuellement non pratiquantes, s'opère bien dans des zones où la pratique reste majoritaire. Sans doute était-ce la situation de la frange Nord du département des Ardennes jusque vers 1870. Par la suite, la situation s'inverse : bien qu'il demeure des îlots de ferveur sur lesquels s'appuiera la *Démocratie chrétienne* à la fin du XIXe siècle (le cas limite étant fourni par la localité frontalière de Gespunsart), le pays de la Meuse (sauf à l'Est : cantons de Carignan et de Mouzon) devient moins chrétien que la Champagne crayeuse elle-même. Situation sans doute aggravée par l'action du *P.O.S.R.* et de Jean-Baptiste Clément, particulièrement dans les centres industriels. Ce déclin de la foi dans les Ardennes françaises, comparé à la ferveur maintenue dans les Ardennes belges, constitue la raison du recrutement massif, aux débuts de la III[e] République, dans les cantons belges de Bouillon, Florenville, Bertrix et Neufchâteau. Raison unanimement attestée par les « anciens », confirmée par l'intensité de la pratique encore en 1950 (60 à 90 % contre 15 à 35 % dans la vallée française de la Meuse)[3]. Lorsque le réservoir belge ne peut plus fonctionner, les Harmel se tournent tout naturellement vers des régions françaises présentant des caractéristiques comparables.

Il n'est pas toujours possible de recruter des familles pratiquantes. Mais il est bien évident que ce sont elles qui sont accueillies de préférence.

Les résultats obtenus sont conformes à ceux que l'on pouvait en attendre. La liste des responsables de 1906 fait apparaître (indirectement) un tiers de pratiquants authentiques, deux tiers d'indifférents, de fidélité douteuse, sans oublier celui qui pratiquait «pour plaire aux religieuses»[4]. Directement, ou par l'intermédiaire de leurs parents, les pratiquants proviennent des zones géographiques de pratique majoritaire. A une exception près, Warmériville et le Rethélois ne donnent que des conformistes. Comme si la greffe des familles chrétiennes avait pleinement réussi, tandis que les éléments locaux se contentaient d'accepter l'organisation du Val. Cette coexistence expliquerait le maintien d'une foi profonde et de nombreuses vocations, phénomène encore sensible aujourd'hui, tandis que la majorité est animée, avant 1914, d'un conformisme évident. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que, l'évolution du recrutement aidant (il s'est banalisé, surtout depuis 1945), la pratique des ouvriers du Val (de l'ordre de 5 % vers 1970) soit, de nos jours, inférieure à celle de la paroisse de Warmériville, et supérieure de peu à la moyenne ouvrière française. Le Val a, sans aucun doute, entretenu la foi de ceux qui l'avaient déjà. Après 1870, il ne semble pas l'avoir suscitée chez ceux qui ne la vivaient pas déjà réellement[5].

Le recrutement des jeunes filles.

La seconde source de recrutement est constituée, à partir de 1864, par les jeunes filles. Elles sont hébergées dans un bâtiment du Val des Bois qui leur sert d'internat, la Maison Sainte-Marie, dite Maison de Famille, tenue par des religieuses. Les Filles de la Charité, les premières installées, sont remplacées en 1888 ou 1889 par les Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, de Saint-Quentin, ordre fondé par le P. Dehon, également créateur de celui des Pères du Sacré-Cœur, qui fournissent les aumôniers du Val jusqu'en 1957, date de suppression de l'aumônerie. Après la Grande Guerre, cette congrégation n'ayant plus un effectif suffisant, ce sont les Religieuses Servantes du Sacré-Cœur qui s'installent au Val des Bois en 1922, dès la reconstruction de la Maison de Famille. Il s'agit d'une congrégation distincte de la précédente (mais, dès

[1] Cf. le paragraphe 1 du *Manuel* sur la patrique religieuse des ouvriers du Val au moment de sa fondation. Parlant de son Père, Léon Harmel écrit : «Les habitudes religieuses de ses anciens ouvriers faisaient un contraste pénible avec l'indifférence profonde qu'il rencontrait dans la nouvelle paroisse où il habitait ». Les paragraphes 4 à 7 contiennent des récits de conversions. Je les examine brièvement au Chapitre II.

[2] Cf. Fernand BOULARD, *Premiers itinéraires de sociologie religieuse,* 156 p. in-8°, Paris 1954. Sur l'influence de la famille cf. p. 97

[3] *Ibid., p.* 76-80

[4] Liste reconstituée d'après les indications des *Echos.*

[5] Le seul indifférent qui, de mémoire d'ancien, se soit converti, l'a été par l'épreuve de la guerre de 1914-1918

avant la guerre 1914-18, les Harmel s'adressaient largement à elle pour le recrutement). La Maison Sainte-Marie commence à fonctionner avec huit orphelines. En 1876, elle en comprend 50, quelques années plus tard une centaine. Les orphelines devenant plus rares, elles ne sont plus que 19 en septembre 1887. Le 21 avril 1889, la Maison renonce à garder une orpheline isolée, malade incurable. Dès lors, il n'est plus question que d'internes. Elles sont 22 fin 1889, 19 en janvier 1904. Le chiffre remonte ensuite aux alentours de 50, avec un maximum de 80 environ vers 1932-1933, la disparition de la Maison date de 1958.

Le *Manuel* nous explique le fonctionnement de la Maison Sainte-Marie en 1875. Il permet d'apprécier les avantages fournis par ce type de main-d'œuvre[1]. Admises à partir de douze ans, les orphelines travaillent dès l'âge de treize ans neuf heures par jour, trois à l'ouvroir et à l'école, six à l'atelier. Dans l'usine elles sont sous la surveillance d'une Sœur qui leur sert entièrement de contremaîtresse. Elles s'occupent à des travaux divers : paquetage, retordage, dévidage. Certaines, parmi les plus grandes, sont chargées des machines et responsables des enfants placées sous leur direction. La pension est payée par l'entreprise, qui alloue aux orphelines des primes diverses mais faibles : de dix à vingt centimes par semaine, plus vingt-cinq à soixante francs par an aux jeunes filles de plus de quinze ans. Cet argent est capitalisé pour leur dot. Une dot supplémentaire de cent francs est accordée à celles (pratiquement toutes) qui sont inscrites aux Enfants de Marie. A quoi s'ajoute un petit trousseau.

Leur entretien et leur nourriture coûtent peu : si le tuteur veut les retirer avant leur majorité, il doit rembourser cinquante centimes par jour. Il s'agit donc de la main-d'œuvre la meilleur marché qui soit, surtout si l'on songe que certaines de ces jeunes filles ont la responsabilité d'un métier. C'est une main-d'œuvre stable par définition, entièrement endoctrinée. Beaucoup épousent des jeunes ouvriers de l'usine : étant donné le rôle de la femme dans la transmission de la foi, il est évident qu'elles jouent un rôle essentiel dans le maintien et le développement de la vie chrétienne au Val. Le patron y veille du reste soigneusement :

« Les jeunes ménages sont invités aux fêtes qui ont lieu chez les Sœurs. Ainsi le patronage, après avoir veillé sur l'enfant, continue de s'exercer sur la famille et assure à la nouvelle génération une éducation chrétienne.»

Quelques modifications de détail interviennent par la suite, sans qu'il soit possible de les dater avec exactitude : exigence de la possession du certificat d'études et de la présentation d'un certificat (signé) de bonne conduite; fin du rôle de contremaîtresse joué par certaines Sœurs (le problème se pose en 1885)[2]. Lorsque les orphelines sont relayées par des jeunes filles que confient leurs parents, ces derniers doivent payer une pension de un franc par jour, mais leurs filles reçoivent en échange un salaire normal : une partie est employée, selon les disponibilités et après contrôle des comptes par la Supérieure, à aider les familles ; le reliquat sert à constituer la dot.

Les avantages demeurent les mêmes, qu'il s'agisse de la moralité ou des salaires. Le système de la dot constitue, en somme, une avance de trésorerie.

L'origine régionale importe peu, tant qu'il s'agit d'orphelines. Par la suite elle cesse d'être indifférente. Les seules indications précises concernent les internes entrées du 15 novembre 1895 au 10 décembre 1903. Huit sont de Paris et deux de la banlieue (influence de la maison de religieuses de Versailles) mais les autres, toutes entrées en 1903, proviennent des mêmes régions que les familles, pour les mêmes raisons, mais avec une proportion différente : onze viennent de Bretagne (dix du Finistère), quatre de l'Aisne, une de Belgique, une du Württemberg. Avant la guerre de 1939-40, dernière grande période de recrutement, Versailles et la région parisienne mises à part, c'est la Lorraine métallurgique (Metz, Maizières, Joeuf), où le travail n'existe pas pour les femmes, qui fournit le principal contingent[3].

[1] *Manuel,* paragraphe 107

[2] Lettre du 27 janvier 1885 à un archevêque, sans doute celui de Cambrai : «Nous désirons vivement que notre orphelinat soit conduit comme celui de MM. Thiriez Frères Esquermes à Lille, c'est-à-dire que les sœurs ne s'occupent en aucune façon des enfants de l'usine».

[3] Cf. une note du 28 janvier 1904. Pour la période postérieure à 1914, indications fournies par des ouvrières du Val issues de la Maison de Famille : Mme Pinçon, d'origine lorraine ; Mme Postat de Mériel (région parisienne).

Il est aussi difficile de porter un jugement sur ce type de recrutement que sur celui des familles. Les avantages qu'en retirent les Harmel sont évidents. D'autres patrons utilisent d'ailleurs des systèmes analogues. Harmel lui-même cite l'exemple d'une maison de filature et tissage de la soie dans l'Ain : Bonnet et Cie, à Jujurieux. Le cas ne doit pas être isolé, puisque les Petites Sœurs de l'Ouvrier sont apparues en 1856 à Saint-Marcellin dans l'Isère. Pour le Nord, Léon Harmel signale l'existence d'orphelinats industriels : celui de Savart, employant trois cents jeunes filles dans une usine de chaussures à Saint-Michel en Thiérache ; celui de Philibert Vrau, fabricant de fil à coudre, qui emploie plus de mille ouvrières, surveillées dans les ateliers et leur travail même par des religieuses.

En contre-partie, il est bien évident que la protection de la jeune fille est assurée, ce qui n'est pas la règle générale : le *Manuel* mentionne l'existence d'un grand nombre d'usines de soie dans le Sud-Est, où les jeunes filles quittent leurs familles du lundi matin au samedi matin. Certes Harmel donne dans l'emphase moralisatrice, mais comment ne pas le croire lorsqu'il déclare :

«Quand ces agglomérations (de jeunes ouvrières) sont privées de toute surveillance et de toute précaution, elles produisent une corruption effroyable qui perd la foi et les mœurs dans les campagnes environnantes; la débauche et la dépravation y atteignent leurs dernières limites»[1].

Pour une période plus récente, j'ai le témoignage d'une «ancienne» d'entre les deux guerres : pour elle, la liberté dont étaient privées les jeunes filles ne pouvait souffrir la comparaison avec les bienfaits que les religieuses leur prodiguaient ainsi qu'à leurs familles.

L'approbation des femmes a sans aucun doute cimenté l'union morale du Val.

C. - LA SEIGNEURIE INDUSTRIELLE DU VAL DES BOIS.

Topographie du Val.

Le Val des Bois est constitué par un quadrilatère dont les côtés mesurent entre trois et quatre cents mètres. Son plan traduit, d'une façon classique mais révélatrice, la volonté d'établir une seigneurie industrielle. Celle-ci se caractérise par son particularisme social, moral et religieux.

La porte d'entrée principale, sur l'avenue, donne accès à une cour soigneusement entretenue ayant des allures de parc, avec ses allées, ses pelouses, ses arbres et, à gauche, la Suippe qui pénètre dans l'usine.

Cette cour est le lieu de rassemblement du personnel lorsque les patrons le désirent. Une photographie du début du siècle montre le «Bon Père» entouré par les groupes, séparés, des ouvriers et des ouvrières. Celles-ci portent toutes en sautoir le ruban caractéristique de leur association religieuse. Au fond de la cour, formant un de ses grands côtés, la façade de l'usine s'étend sur 160 mètres environ. Elle comprend un avant-corps avec, au premier étage, les bureaux du «Bon Père».

A gauche de l'usine, séparé d'elle par l'embranchement ferroviaire du hangar de réception des laines, le domaine personnel des patrons : un vaste parc agrémenté par une dérivation de la Suippe et une série de maisons individuelles appartenant à la nombreuse «famille patronale», véritable «tribu». Parmi ces habitations, celle du «Bon Père». Elle est simple, mais possède un privilège : celui de communiquer avec la chapelle. Cette dernière attire à elle la vie sociale et religieuse du Val. Elle constitue le symbole et l'instrument privilégié de sa vie autonome, soumise aux patrons du lieu. Léon Harmel ressentait parfaitement ce rôle du sanctuaire privé au sein d'une seigneurie close lorsqu'il recommandait, pour créer des chapelles dans les usines, de se référer à un texte de Saint Jean Chrysostome en se bornant à remplacer le mot villa par celui d'usine[2].

[1] *Manuel*, paragraphe 282
[2] *Manuel*, document p 1, p. 502

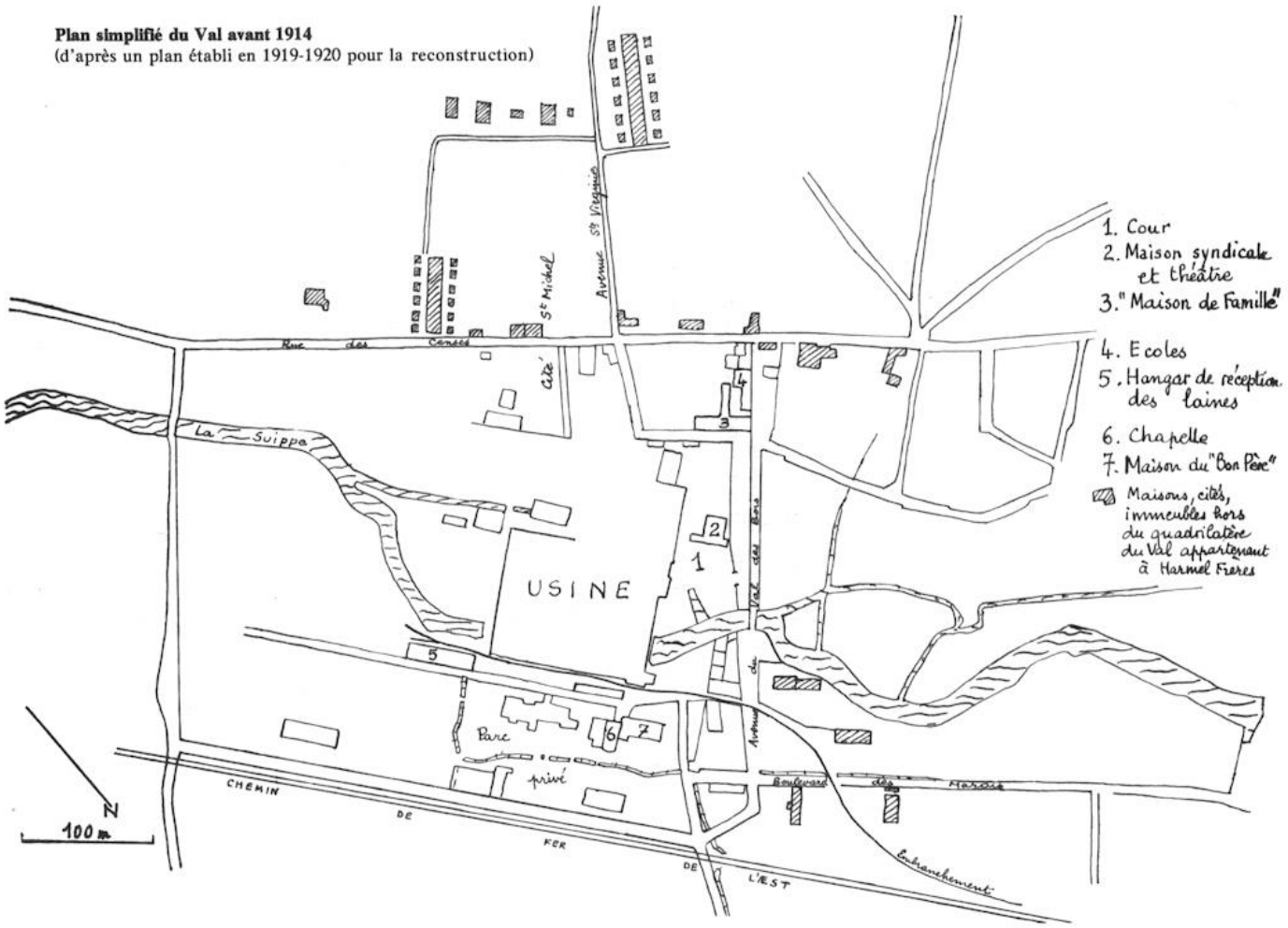

De l'autre côté de la cour, à droite, s'élève un bâtiment de deux étages. Le rez-de-chaussée est constitué par une grande salle de 16 x 16 mètres, comprenant une scène et des colonnes décorées. Elle sert de théâtre et de salle de concert. On l'utilise aussi pour les réunions, banquets et assemblées générales. Au premier étage, la salle du syndicat proprement dit, de mêmes dimensions, avec six billards et une buvette. Une salle plus petite abrite les conseils des nombreuses organisations du personnel. Une bibliothèque complète l'ensemble.

Une centaine de mètres plus loin s'élève la Maison de Famille. Derrière elle, à l'angle Nord-Est, les écoles privées du Val.

En dehors du périmètre de celui-ci, mais à son voisinage immédiat, les cités ouvrières, faites de maisons individuelles, aux jardins vastes et soignés.

Tel est le cadre dans lequel s'exerce l'autorité, qui se veut paternelle, des Harmel. En dehors de l'usine et de la chapelle, elle rayonne en particulier par le moyen de l'enseignement et des loisirs organisés.

Le «Bon Père» éducateur.

Le «Bon Père», reprenant en cela la tradition paternelle, a voulu être, constamment, un éducateur. Les écoles du Val constituent pour lui le moyen privilégié pour former les enfants de ses ouvriers qui sont eux-mêmes, le plus souvent, de futurs ouvriers et ouvrières de l'usine. Sans doute les écoles privées dépendant de l'entreprise sont-elles, pour un patron, un moyen d'action et un instrument d'influence classiques. Du moins Léon Harmel a-t-il eu l'originalité d'aller jusqu'au bout dans l'application de ses idées en matière d'éducation.

Ce qui le frappe d'abord, c'est l' inadaptation de l'enseignement public aux besoins spécifiques du monde ouvrier. A la sortie de l'école, les filles lui paraissent inaptes à établir «l'humble budget du ménage».

Quant aux garçons, «on croit», dit-il, «avoir tout fait lorsqu'on (les) a mis à même d'obtenir le fameux certificat d'études : il serait plus important pour eux d'avoir quelques notions de certains métiers usuels (menuiserie, cordonnerie etc...) et surtout du jardinage.»

D'où la proposition d'abolir le certificat d'études et de le remplacer par un contrôle périodique trimestriel et en fin d'année[1]. Les écoles privées du Val échappent, bien sûr, à sa critique : à l'école de garçons, dont il est officiellement le directeur depuis 1875, «les enfants reçoivent une instruction appropriée à leurs besoins : le dessin, les éléments agricoles et industriels, la connaissance du prix de la vie, des salaires et des choses du métier,» ce qui n'empêche pas d'obtenir, chaque année, plusieurs certificats d'études. Les filles, qui passent elles-mêmes plus tard sous la direction d'une dame Harmel apprennent la couture, le raccommodage, les travaux d'aiguille, des «éléments d'hygiène domestique, de cuisine et la tenue de la petite comptabilité de ménage.» La gymnastique suédoise, la musique et le chant ne sont pas oubliés pour autant. L'école ne s'achève d'ailleurs pas brutalement : garçons et filles suivent (séparément bien sûr !) une heure de cours par jour jusqu'à seize ans. Les jeunes filles peuvent suivre l'Ecole ménagère, en dehors des classes, et se préparer ainsi à leur rôle de maîtresse de maison[2].

Le souci de formation ne se limite pas à l'école. Il est présent partout : dans l'apprentissage, mais aussi dans les réunions de responsables, dans la constitution d'une bibliothèque syndicale (plus de mille volumes), dans les réunions mensuelles de la Société de Jeunesse, qui ne s'occupe pas seulement de loisirs.

Cet effort aboutit incontestablement à élever le niveau de la masse et à former des militants. Il est impossible, pourtant, de parler de culture populaire. L'orientation même du Val s'y oppose en limitant le choix des lectures et les activités désintéressées à ce qui paraît convenable pour un catholique. Les juges de cette convenance sont, pour les lectures, des conseillers nommés (en 1890) par le Conseil intérieur de la Corporation, c'est- à-dire des hommes de confiance des patrons. Les lectures sont de «bonnes lectures». Parmi les journaux et revues de large diffusion, je note La Croix de Paris et La Croix de Reims (deux cent dix abonnés), L'Ouvrier et Les Veillées des chaumières (deux cent quarante abonnés)[3]. Deux anecdotes montrent bien l'esprit général. En janvier 1906, lors d'une réunion de la Société de Jeunesse, le «Bon Père» propose comme sujets d'étude : un livre de son gendre Gabriel Ardant sur l'histoire sociale de l'Eglise, l'encyclique Rerum Novarum, l'assurance-vie et la retraite vieillesse, l'étude enfin des objections contre la foi qui ont cours dans «nos milieux chrétiens»[4]. Quelques temps plus tôt, pour la Noël 1905, un responsable ouvrier offrait ses vœux à Léon Harmel en ces termes :

«Nous sommes heureux, cher Bon père, de répéter vos enseignements, de dire que nous vous considérons comme l'ami dévoué et désintéressé des travailleurs »[5].

Dans le domaine des loisirs, également, le Val des Bois constitue un monde clos. L'activité, certes, ne manque pas. Il ne faut pas que l'on s'ennuie. Les activités récréatives sont multiples : l'usine a son «harmonie» (fondée dès 1847), sa chorale et sa société symphonique, sa société de gymnastique et surtout sa section dramatique qui prépare trois ou quatre soirées récréatives pendant l'hiver. Mais il n'est pas question de jouer ou chanter n'importe quoi : «La direction est réservée au R. P. Aumônier, qui choisit les pièces, révise les chansonnettes et trace, d'accord avec le Conseil, le programme des soirées»[6].

Tous ces organismes et aussi la société de tir font partie des sociétés dites «de préservation». Leur intérêt moral et social est évident.

«Rétablir au foyer le bon accord et cette gaieté de bon ton qui en fait le charme», tel est leur but. «Elles donnent des fêtes auxquelles tous peuvent prendre une certaine part; elles écartent les influences délétères de la mauvaise presse et des plaisirs dangereux» (bals, fêtes de village etc...) «par des lectures saines et des récréations honnêtes»[7]

---

[1] Préparation du congrès ouvrier de Reims (1893).
[2] *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 7,8,9.
[3] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 80-81.
[4] *Echos,* 1ère année, p. 89.
[5] *Ibid.,* p. 71
[6] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 89
[7] *Ibid.,* p. 77

Elles permettent de garder les familles dans le droit chemin. Elles rendent aptes à participer aux «œuvres de piété».

Un phalanstère chrétien ?

Orientation mise à part, toute cette organisation évoque à première vue le phalanstère. Les Harmel connaissaient-ils Fourier ? Ont-ils médité l'exemple de Godin à. Guise ? L'absence de documents connus ne permet pas de réponse décisive. Certes, il existe des ressemblances : la Caisse de secours mutuels fonctionnant en partie avec le produit des amendes; la coopérative de consommation gérée par les ouvriers et intégrée l'organisation d'ensemble (la Corporation chez Harmel, l'Association générale chez Godin); la volonté d'éduquer les ouvriers et d'en faire des coopérateurs en commençant par le plan technique ; l'organisation collective des loisirs et même, à la limite, le paternalisme. Godin était en somme, comme Léon Harmel, un patron-pionnier d'une espèce particulière[1]. Des arguments de poids pèsent toutefois contre la thèse d'une influence possible de Godin sur Harmel, même par opposition. D'abord le fait que, dans aucun des documents dépouillés, je n'aie jamais trouvé trace du nom de Fourier ou de Godin sous la plume de Léon Harmel. Ensuite, l'ancienneté de certaines sociétés du Val : la Caisse de secours mutuels y date de 1846, alors que Godin crée ses caisses en 1849 seulement. L'influence pourrait exister, par contre, pour la Coopérative, si importante et si diversifiée chez Harmel, et qui ne date que de 1879. J'ai du mal, toutefois, à croire à une influence. L'inspiration des deux systèmes est trop antinomique : que l'on songe au rôle de la famille, indépendante et magnifiée chez Harmel, intégrée dans une organisation collective omniprésente chez Godin, au système des horaires libres, inauguré à Guise, impensable au Val des Bois (il est vrai que la fonderie des poêles n'a rien à voir avec la filature de la laine)[2]. L'idéologie des deux pionniers est par trop différente. Surtout la prise de conscience du phénomène Godin par les patrons catholiques ne paraît pas antérieure à 1884, année où André, lors de l'assemblée générale de *L'Œuvre des cercles,* analyse l'organisation du *Familistère*[3]. On peut imaginer, évidemment, que Léon Harmel, ayant entendu parler de ce dernier, ait voulu faire mieux en partant de principes radicalement différents, mais c'est là spéculation pure.

On peut songer, également, à l'influence des puissantes coopératives belges, qui ont des activités très variées. Il ne semble guère que l'organisation du Val ait pu en être affectée : dans ses traits originaux, elle est trop ancienne. L'argument principal me paraît résider dans le fait que c'est seulement en septembre 1893 que Léon Harmel découvre vraiment la *Ligue démocratique belge :* il se montre alors plein d'une admiration étonnée pour les quatre «Maisons des ouvriers» de Bruxelles, qui semblent être les homologues catholiques des coopératives d'inspiration socialiste[4].

Le Val des Bois me paraît donc un prototype profondément original.

L'emprise sur Warmériville.

L'emprise patronale sur le Val des Bois se prolonge tout naturellement en une influence croissante sur la municipalité de Warmériville. Dès 1846, un Harmel siège au conseil municipal : Jacques-Joseph, jusqu'en 1871 (avec une interruption de 1848 à 1852), puis Léon lui-même de 1871 à 1891. En pleine guerre, ce dernier se rend à Versailles pour obtenir du Kronprinz une réduction de la dette de guerre de Warmériville. Il en revient avec supplément à payer. Il est pourtant satisfait parce que cet argent n'a pas

---

[1] Cf. CHOISELLE, *La Champagne et le droit social,* thèse polycopiée de doctorat en droit, Reims, 1964, p. 23 à 48

[2] On pourrait contester la liberté des familles chez Harmel en tirant argument de l'organisation collective du travail et des loisirs. Ce serait méconnaître l'importance donnée à la vie indépendante de chaque famille opposée aux conceptions fouriéristes de Godin.

[3] Intervention mentionnée dans *Le Devoir,* journal périodique de Godin, n° 305, 13 juillet 1884. *L'Association catholique,* t. XIX, janvier-juin 1885, p. 562-583, contivt une étude du Familistère qui doit reproduire le discours d'André.

[4] Communication du secrétaire général adjoint de *L'Oeuvre des cercles.* Les coopératives belges semblent avoir surtout inspiré les guesdistes du Nord qui ont voulu créer des *Maisons du Peuple* avec groupes d'études, clubs anticléricaux, chorales, théâtres populaires, concerts et danses. Ces *Maisons du Peuple, à* créer dans chaque commune, fournissaient une armature comparable A celle de l'Eglise et, d'abord, l'indispensable bâtiment, équivalent de l'église où le curé prononce des sermons et donne des instructions. D'après Robert P. BAKER, "Socialism in the Nord. A regional view of the French socialist movement. » dans *International Review of Social History,* volume XII, 1967, part 3.

pu servir à tirer sur des Français, l'armistice étant survenu entre temps. Félix, enfin, siège au conseil à partir de 1891[1].

Trois groupes, qui ont une certaine coloration politique, dominent la vie municipale : les Harmel et leur clientèle; Simonnet, l'autre industriel du cru, qui se situe dans une gauche modérée; les agriculteurs enfin, qui recherchent surtout la défense de leurs intérêts directs et qui, à partir des dernières années du siècle, cessent en majorité de soutenir le second au profit des premiers. D'où l'élection de Félix Harmel à la mairie en 1896 puis, après sa mort en 1899, celle de son frère Maurice qui reste maire jusqu'en 1914[2].

L'influence des Harmel sur Warmériville se traduit enfin par l'emprise territoriale qu'exerce l'usine (avec ses dépendances) sur la localité. Cette emprise est parfaitement visible sur les plans joints à cet ouvrage. D'autre part, avant la construction du chemin de fer, l'usine possédait une exploitation rurale qui fournissait la nourriture pour les chevaux tirant les chariots. Elle est louée par la suite. Enfin, hors des terres labourables, et sur divers terroirs, l'usine acquiert avant 1900 d'importantes plantations de « sapins » pour le bois de chauffage[3].

Il n'est rien, à Warmériville, qui ne serve en fin de compte l'influence des Harmel. L'action charitable, si appréciée, des religieuses du Val et celle des femmes de la famille (dames patronnesses que Léon Harmel nomme parfois « dames patronales»), contribue elle-même indirectement à renforcer l'empire des patrons sur leur personnel, même si le but recherché n'est pas celui-là.

Alliances et oppositions locales.

En somme, la seigneurie industrielle du Val possède, vers la fin du siècle dernier, tous les instruments de la puissance. Les habitants de Warmériville qui ne sont pas de sa clientèle directe en subissent les effets mécaniques. Aussi certains préfèrent-ils l'alliance : ainsi le groupe paysan. D'autres font de l'opposition : une minorité paysanne, des artisans, les cafetiers. De ce groupe est issue une tradition orale, transmise plus ou moins fidèlement. Elle est pourtant intéressante car elle permet de se faire une idée de la façon dont les Harmel étaient vus par leurs adversaires. Elle insiste sur quelques points précis. En fin de compte, elle n'est pas tellement défavorable aux Harmel : elle coïncide en partie avec la tradition du Val elle-même.

Cette tradition hostile affirme que la maison Harmel s'est rendue coupable de quelques excès de pouvoir; elle les attribue d'ailleurs non aux patrons mais à leurs sous-ordres. Elle insiste sur la dureté de la direction de l'usine. J'ai entendu parler par plusieurs personnes du fils travaillant le champ de la vieille mère malade et réclamé par l'usine (cela est fort possible et s'expliquerait par la politique familiale de l'emploi chez les Harmel). Cette dureté se serait exercée également par la suite l'égard des anticléricaux, par exemple le boulanger du village. Ayant, lors de la visite d'un évêque, chanté la Carmagnole et crié (Vive la Sociale» sur la place publique, il aurait, par suite d'un ordre exprès des Harmel, perdu la moitié de sa clientèle, celle des ouvriers du Val qui, jusque-là, ne fréquentaient pas la boulangerie coopérative. Cette raison expliquerait sa ruine : il fut en effet obligé de partir pour Reims et de s'engager comme ouvrier boulanger[4].

Les deux traditions, celle du Val et l'autre, s'accordent par contre pour dire que les Harmel étaient des patrons exigeants, demandant le maximum de leurs ouvriers, mais qu'ils étaient aussi des patrons vraiment sociaux, de bons patrons en somme.

Bien sûr, la tradition hostile prétend que la pratique religieuse était obligatoire au Val avant 1914, mais il subsiste d'anciens ouvriers incroyants de la maison Harmel qui affirment le contraire. Nous connaissons les raisons qui permettent de croire ces derniers : ce sont les mêmes en 1914 qu'en 1878.

Il reste que toute la vie de Warmériville a été marquée par l'emprise du Val. Il est difficile de vérifier si, après l'installation des Harmel, les maçons, comme l'affirme la tradition hostile, ont eu plus de mal trouver

[1] Cf. COUSIN-HENRAT, *op. cit.,* p. 316-317. Sur les élections municipales *A.D.* de la Marne, 12 M 331, 13 M 19 et COUSIN-HENRAT.
[2] Cf. *Le Franc Parleur* du 2 mai 18%.
[3] COUSIN-HENRAT, *op. cit.,* p. 362 sq
[4] Cet épisode se situe sans doute à l'époque des inventaires. L'industriel Simonnet essaya alors, sans succès, de reprendre la boulangerie du village pour en faire une boulangerie coopérative.

du travail parce que les industriels du Val avaient les leurs. L'enchérissement du prix des terrains au siècle dernier est vraisemblable. Par contre, je vois mal en quoi les constructions et les acquisitions foncières ont pris une place gênante. Mais il est certain que travailler, bâtir, vivre à Warmériville en dehors de l'influence des Harmel est devenu chose difficile.

CHAPITRE IV

BREVE HISTOIRE DE L'ENTREPRISE HARMEL FRERES JUSQU'EN 1914 : UNE REUSSITE.

A. - *EVOLUTION GENERALE DE L'ENTREPRISE.*

Modernisation et expansion des années soixante.

Ne disposant ni des archives d'entreprise ni des registres du personnel disparus pendant la première guerre mondiale, je ne puis écrire véritablement l'histoire de l'entreprise Harmel frères avant 1914. D'autre part, pour la période antérieure à 1887, je n'ai pas consulté la correspondance personnelle de Léon Harmel[1]. Il reste pourtant possible de décrire l'évolution générale de l'affaire, aux points de vue technique, économique et social. Description indispensable pour mieux comprendre la nature de la tentative du Val.

Après l'installation d'une machine à vapeur en 1849, il semble que peu de changements soient intervenus avant les années soixante. Alors se place une première phase, fort importante, de modernisation et d'expansion. Deux lettres d'Ernest, jeune frère de Léon, sont les seules sources dont je dispose pour l'époque. Elles permettent d'entrevoir les chances et les problèmes qui se présentent au lendemain du traité de commerce franco-anglais. Dans la première, datée du 25 septembre 1860, Ernest Harmel se montre enchanté à l'idée de moderniser l'usine. Il envisage l'adoption du matériel anglais. Dans la seconde, le 11 novembre de la même année, il se déclare satisfait des perspectives de développement de l'entreprise à condition que le financement des années à venir soit prévu de façon rigoureuse.

Dans l'immédiat, la situation est favorable. Fin décembre 1860 la somme à payer aux banquiers (dont le plus important est maintenant de Reims et non plus de Charleville) s'élève à moins de 83.000 francs (82.901,12). La maison disposera alors d'une masse de manœuvre de plus d'un million (1.077.901,12). 1.155.000 francs manqueront pour effectuer la première étape de la modernisation (355.000 francs pour les machines, 800.000 francs pour le premier bâtiment). Il conviendra d'attendre 1862 pour démarrer. L'année suivante sera dans ces conditions une bonne année pour le commerce, et elle sera suivie d'autres années favorables. Mais « si nous sommes en 1863 trop à court d'argent, nous manquerons de belles années. »

Ces quelques indications montrent clairement les dangers et les chances des années 1860-1862, années décisives pour l'économie française. Elles révèlent l'existence, au Val des Bois, d'un esprit moderne bien représenté par Ernest Harmel. On lui doit, en particulier, le remplacement du travail à façon par le forfait[2]. Ce progrès, jugé essentiel, constitue une condition indispensable de prévision économique et de régularisation du travail. Seul, il peut permettre la formation d'une vaste clientèle en France et à l'étranger.

Tout cela est conforme à la structure et à l'évolution des entreprises textiles françaises qui surmontent avec succès les difficultés nées du traité Cobden-Chevalier : nous sommes en présence d'une dynastie familiale, qui marche vers le succès en ne recourant que très faiblement au capital bancaire et en pratiquant une politique d'autofinancement[3].

Le succès prévu est confirmé par les faits : une quinzaine de familles (environ 150 personnes) sont transplantées au Val dans les années soixante pour répondre aux besoins nouveaux en main-d'œuvre[4]. Il serait

[1] La différence de précision dans la documentation pour la période antérieure à 1887 et la période suivante est plus apparente que réelle. La correspondance personnelle de Léon Harmel contient en effet peu de considérations d'ordre technique ou économique

[2] D'après une note dactylographiée

[3] *Histoire du peuple français,* tome V : *Cent ans d'esprit républicain,* p. 63

[4] Cf. GUITTON, *op. cit.,I,* p. 46

intéressant de savoir si la production du Val a augmenté plus ou moins vite que celle de la fabrique de Reims dans son ensemble. Les indices dont je dispose sont trop maigres pour répondre à cette question avec précision.

Selon Evelyne Taquet, le conditionnement des laines peignées dans la fabrique rémoise s'accroît de 78 % entre 1860 et 1869[1]. La production de filés double entre 1862 et 1872. Pour le Val, je ne dispose que de deux chiffres, qu'il est tout de même possible de comparer. Le premier est celui de l'effectif approximatif en 1867 : 550 ouvriers[2]. Les statistiques ultérieures faisant apparaître en moyenne un ouvrier pour deux personnes dépendant du Val (ouvrier, pris dans un sens large, signifie aussi bien apprenti, apprentie ou bien ouvrière adulte qu'ouvrier proprement dit), 550 «ouvriers» représenteraient donc environ 1100 personnes dépendant de la maison Harmel. Si je rapproche ce chiffre du second dont je dispose et que j'ai déjà cité (150 personnes transplantées dans les années soixante), je pense que l'effectif a dû s'accroître de 15 à 20 % entre 1860 et 1870. Malheureusement, j'ignore tout de l'augmentation de la productivité due à l'introduction de machines anglaises. Toutefois, en tenant compte de ces deux facteurs (accroissement des effectifs, accroissement de la productivité), je conclus, pour cette époque, à une augmentation notable de la production. Comme aucun texte concernant le Val ne laisse alors percer un sentiment d'inquiétude, bien au contraire, je pense que l'augmentation de la production y a été au moins aussi sensible que pour la moyenne de la fabrique rémoise.

La guerre de 1870 - 71.

Après ces quelques années heureuses, survient la guerre franco-allemande. Les épreuves des années 1870 et 1871 sont durement ressenties. La situation est dramatique. Tout manque à la fois : houille, argent, communications postales, transports pour écouler la production. Pourtant le travail ne s'arrête pas. Les chaudières sont chauffées au bois, ce qui est fort coûteux. Par la suite, pendant une année entière, les chemins de fer n'aident guère l'industrie que par le transport du charbon. Tous les produits sont alors envoyés en Belgique par voiture, à destination de l'Italie et de la Suisse.

En 1872 surviennent de graves difficultés financières, qui sont les séquelles de la guerre. Elles sont normalement surmontées grâce à la confiance du principal banquier du Val dans Léon Harmel et dans l'entreprise[3]. Je pense toutefois que la diminution des effectifs (375 ouvriers environ en 1874 contre 550 en 1867) est la conséquence des difficultés des années 1870-72[4]. J'ignore malheureusement si la production retrouve alors le niveau d'avant 1870 ou si elle lui est inférieure.

Un essor exceptionnel en pays rémois (1878-1900).

En 1873 commence pour l'économie une phase de dépression qui dure jusqu'en 1895. Mais, jusqu'en 1878, le textile rémois n'en ressent guère les effets. Simplement, les progrès se ralentissent et la production tend à devenir étale. C'est seulement à partir de 1878 que la fabrique rémoise, qui vient d'atteindre son apogée, commence à décliner lentement mais irrémédiablement. C'est aussi à partir de cette date que l'entreprise du Val se singularise puisque, à l'encontre de la tendance dominante dans la région, elle continue à se développer jusqu'en 1900.

L'incendie du 13 septembre 1874 constitue sans doute, paradoxalement, sa grande chance : les quatre étages de l'usine ayant été entièrement détruits, Albert Harmel, cousin et beau-frère de Léon, fait « reconstruire l'établissement sur un plan nouveau et élégant » avec 24.150 m^2 de bâtiments tout en rez-de-chaussée. Les métiers les plus perfectionnés, Koechlin, Schlumberger et Griinn, y sont installés. La reconstruction permet d'effectuer désormais toutes les opérations nécessaires depuis le tri et le dégraissage jusqu'au peignage et au filage. L'usine est telle qu'elle restera jusqu'en 1914.

---

[1] Article cité

[2] D'après une note manuscrite autographe de Léon Harmel. Il cite ce chiffre de mémoire, les livres ayant brûlé en 1874

[3] Cf. GUITTON, *op. cit, I,* p. 75, qui utilise COUSIN-HENRAT, p. 354-355 et, pour le chauffage des chaudières au bois. le ***Mémoire sur le Val des Bois,*** 1897, p. 6. Sur l'entrevue de Léon Harmel avec son banquier, une note dactylographié lue, par Léon Harmel fils, en 1947, lors de la fête du Sacré-Cœur

[4] La lettre adressée le 1er août 1874 par un visiteur lazariste au vicaire général mentionne, outre 38 employés ou contremaîtres, 750 ouvriers et ouvrières. Le nombre de personnes, enfants comme adultes, employés aux métiers s'obtient approximativement en divisant ce nombre par deux. Ce nombre (375) est très proche de celui de 386 qu'indique pour 1^{ier} janvier 1878, la réponse à l'enquête du ministère de l'Intérieur, reproduite par *l'Association catholique,* tome 5, p. 682-683. Le nombre des employés et contremaîtres (18 dont 11 ± 7) est analogue à celui de 1874 puisque 18 X 2 = 36. La statistique de 1878 mentionne en plus 21 agents en France et à l'étranger résidant hors du Val

L'avantage qui résulte de cette modernisation imprévisible paraît décisif. Il confère à l'entreprise une marge d'avance qu'une gestion intelligente saura préserver par la suite. L'effectif ouvrier n'en est pas sensiblement modifié dans l'immédiat : juste avant le sinistre, comme dans les années qui le suivent, il oscille entre 350 et 400 personnes. Mais la clientèle s'étoffe et commence à se développer à l'étranger[1].

Certes la période du développement aisé est close. La gestion d'une filature de laine ne sera plus jamais, en Champagne, chose facile. En juin 1887, pour faire face à la baisse des prix de vente intervenue l'année précédente, Léon Harmel prévoit une réduction du budget des œuvres de 13.300 à 11.560 francs par divers moyens, dont le renvoi d'une Sœur, qui lui coûtait 760 francs par an[2]. On serait tenté de dire : économies de bouts de chandelles, qui montrent combien la marge de sécurité est faible. En 1890, le tarif Mac Kinley, assorti d'un règlement administratif gênant, freine l'exportation aux Etats-Unis[3]. En 1893, Léon Harmel, dans une lettre, se plaint à nouveau de mauvaises affaires. L'évolution de l'épargne ouvrière capitalisée au Val semble confirmer ces difficultés : elle diminue en 1887 et 1888, stagne les deux années suivantes puis, après une nette reprise en 1891 et 1892 (année record pour la période 1886 - 1896), elle décroît très nettement pendant les années suivantes (de 2.165,45 francs en 1892 à 1.408 francs en 1896)[4].

Les filiales.

La création de diverses «filiales» entre 1884 et 1892 confirme les difficultés de l'époque; elle montre aussi le dynamisme de l'esprit d'entreprise, évidemment plus utile que jamais. Il n'y a pas grand-chose à dire de la société Georges Bureau et Cie créée à Reims en 1880 pour la «production mécanique du mérinos» : simple moyen, pour les Harmel, de venir en aide à un parent en difficulté. Sans succès d'ailleurs : la société disparaît en 1885[5]. L'échec de la «maison» de Paris, créée rue du Sentier en avril 1884, abandonnée en décembre 1888 parce que trop lourde, révèle à la fois le désir de développer les ventes sur Paris, et l'inutilité de cet effort. Mais je ne dispose d'aucun renseignement sur cette «maison» hormis son existence et le fait que Léon Harmel y a vu après coup une entreprise inutilement audacieuse, un exemple à méditer pour ne pas retomber dans la même erreur.

L'échec de la «maison» de New York est plus grave, parce que de gros espoirs avaient été placés en elle. Il s'agit d'une société Harmel Frères créée pour dix ans en mai 1891 afin d'exploiter un brevet de traitement de peaux de moutons pris à New York par une certaine Madame Puech, de Mazamet, cette dernière restant propriétaire du brevet et recevant la moitié des bénéfices. L'usine est installée à Manchester dans le Connecticut. Elle reçoit en 1893 la visite de François Champion, secrétaire et bras droit de Léon Harmel, chargé de la renflouer. En pure perte : l'entreprise doit être abandonnée en décembre 1894[6].

Un seul succès à noter, mais celui-là est important et durable : la création de l'usine de Sabadell (Catalogne) en 1892, «due au désir de conserver une clientèle qui ne pouvait plus être suivie à cause des nouveaux droits de douane»[7]. Jusqu'en 1914, cette filiale dépend entièrement du Val, qui lui envoie ses laines et assure sa comptabilité. Dirigée par Jean Saucourt, petit-fils de Léon Harmel, elle utilise la main-d'œuvre locale encadrée par du personnel de confiance (cadres et ouvriers) venu du Val. Les premières machines elles-mêmes ont été transférées de Warméville. Vers 1912, cette filature (peigné et retordage) compte 10.000 broches et emploie 150 ouvriers. La valeur de sa production annuelle est alors de 1.600.000 francs sur 7.000.000 au total (Val+ Sabadell). C'est dire l'importance capitale de cette usine pour les Harmel[8].

Essor continu jusqu'en 1900.

---

[1] d'après Emile LEFEVRE, *Le Val des Bois, Filature de Laine de MM. Harmel Frères.* 1911, introduction. Des liens commerciaux importants s'établissent après 1874 avec Reims, Sedan, Elbeuf, Roubaix, Lyon et l'étranger

[2] d'après une note manuscrite de Léon Harmel

[3] Note de Léon Harmel. Il voit une mesure d'arbitraire dans le bill administratif qui interdit toute discussion avec la douane sur l'appréciation de la taxe ad valorem

[4] Chiffres cités dans *le Mémoire sur le Val des Bois*

[5] d'après une note dactylographiée. La correspondance entre la marche de l'entreprise et l'évolution de l'épargne ouvrière capitalisée au Val s'explique par le caractère familial de la main-d'œuvre. Toute difficulté entraîne le retour à la maison des enfants ou de la mère : quelle que soit l'aide qu'ils reçoivent alors, les ressources de la famille diminuent et entraînent un retrait d'argent

[6] Selon le contrat, le délégué de la maison Harmel s'occupe de la partie financière et commerciale, celui de Mme Puech, de la partie technique

[7] D'après *Le val des Bois. Situation actuelle,* mars 1895

[8] D'après une notice polycopiée et l'interview d'Edmond Hourdeaux. Après 1918, l'usine de Sabadell subsiste mais devient autonome. Jean Saucourt continue A la diriger. Il est le frère d'André Saucourt, administrateur *d'Ouest-Eclair*

En fin de compte, la phase de dépression intradécennale qui s'étend approximativement de 1873 à 1895 est franchie difficilement mais victorieusement par le Val des Bois. Résultat acquis grâce à l'ingéniosité de sa direction qui oriente délibérément la production vers la qualité et l'exportation. En 1889, dernière année «normale» avant la terrible crise du textile en 1900, les ventes extérieures sont dirigées, par ordre d'importance, vers l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Russie. La production annuelle représente alors, en valeur, 7 millions de francs[1]. Résultat tout à fait remarquable si l'on songe que dans les vingt-cinq ans qui suivent 1878, da fabrique de Reims a perdu ce qu'elle avait gagné dans le même temps», ressentant cruellement la perte des clientèles de l'Espagne et des Etats-Unis.

Malgré les désavantages qui jouent contre l'industrie lainière rémoise, notamment les frais élevés de transport du charbon et des laines importées, tout se passe comme si le Val appartenait jusqu'en 1900 au groupe dynamique de l'industrie lainière du Nord[2]. Ce dynamisme est confirmé par l'évolution des effectifs : ceux-ci passent de 404 personnes (ouvriers ± employés et contremaîtres) le 1 er janvier 1878 à 565 à la fin de 1894. Une fois surmontées les difficultés de l'année 1895, le nombre des personnes employées au Val aboutit à 655 environ fin 1896 et culmine à 678 - c'est le record absolu - à la fin de 1899 : 1283 personnes vivent alors de l'usine[3]. Parmi les hommes salariés, pour 1896 et 1899, on compte 45 (divers», que je n'ai pas fait entrer en ligne de compte, afin de comparer des nombres de même nature : ce sont, notamment, des membres de l'énorme (famille patronale» qui habite alors le Val. Aux 723 (678 ± 45) salariés et 1283 personnes vivant de l'usine s'ajoutent 55 travailleurs de l'exploitation agricole et forestière qui dépend du Val et 57 agents sur les diverses places de France ou de l'étranger.

1900 : Une crise terrible victorieusement surmontée.

Après quelques années de prospérité (1895-1899) correspondant au début de la phase d'expansion qui entraîne l'industrie dans son ensemble jusqu'en 1914, survient la terrible crise de 1900. Elle remet tout en question, au Val comme ailleurs. Dans son ensemble, l'industrie française la surmonte victorieusement et poursuit son expansion. Mais l'industrie lainière est plus touchée que la moyenne : les prix de vente de ses produits subissent une baisse brutale de l'ordre de 50% pendant plusieurs mois. Vu l'ampleur des stocks, qu'explique la prospérité des années précédentes, le coup est terrible : dans la région rémoise, plus de cinquante maisons d'achat et de négoce sont acculées à la faillite, ainsi que plusieurs banques régionales[4]. Pour l'ensemble du pays, l'industrie lainière cesse de participer à l'expansion globale. La concurrence croissante de l'étranger la réduit à la défensive.

Une compression extraordinaire du personnel.

Dans ce contexte économique défavorable, la direction du Val réagit de deux manières. En premier lieu elle opère une importante compression du personnel; puis elle porte tout son effort sur la modernisation de l'usine et sur la pénétration accrue des marchés étrangers.

Réduire la main-d'œuvre massivement et rapidement a dû constituer un véritable drame pour des patrons qui ont toujours ardemment désiré que leurs ouvriers ignorent ce qu'ils considèrent comme deux plaies caractéristiques du monde industriel : la grève d'une part, le chômage et l'instabilité de l'emploi de l'autre. Leur silence même révèle leur gêne et leur angoisse. Alors que les documents sont là pour montrer comment la direction a toujours évité le chômage même dans les circonstances les plus difficiles (1848, 1870, 1874), je n'ai retrouvé aucune trace de ce qui s'est passé entre 1900 et 1904 : seul l'examen des chiffres m'a permis une reconstitution hypothétique.

En 1896 les versements de la Caisse de secours (c'est-à-dire, en fait, de la caisse de chômage) alimentée uniquement par les patrons, se montent à 1.895,40 francs. C'est le niveau normal, celui qui permet de

[1] D'après une note dactylographiée
[2] D'après DELAUTEL, dans *Reims en 1907,* p. 453-70
[3] L'effectif fin 1894 est fourni par ,*Le Val des Bois situation? actuelle,* mars 1895; celui de la fin de 18%, par une note manuscrite; celui de la fin de 1899 par le fascicule publié en 1900
[4] d'après une note lue par L. Harmel fils A la fête du Sacré-Cœur en 1947

résoudre les cas individuels imprévus, sans débaucher personne. En 1900 les versements passent d'un coup à 20.390 francs. En 1901 ils sont encore de 17876 et, en 1903, de 6917 francs[1].

Ces chiffres sont à rapprocher des deux seules statistiques sûres du personnel dont je dispose pour l'époque : celle de 1899, déjà citée; celle du 5 mai 1904, de la main de Léon Harmel. La première indique 635 ouvriers (678 employés; 723 salariés), la seconde en mentionne 478. Entre ces deux dates, l'effectif ouvrier masculin total passe de 347 à 286; le nombre des jeunes gens (de 13 à 18 ans) reste constant : 62 en 1899, 59 en 1904; celui des adultes diminue : il passe de 285 à 227. La main-d'œuvre féminine est la plus touchée : 288 ouvrières en 1899, 192 en 1904. Le nombre des jeunes filles s'accroît, passant de 57 à 73; celui des femmes mariées ou veuves diminue sensiblement, de 62 à 41; la catégorie des femmes travaillant chez elles pour l'usine - 30 en 1899 - disparaît; le nombre des célibataires adultes s'effondre : 139 en 1899, 78 seulement en 1904.

Ces chiffres appellent des commentaires. L'importance de l'effectif masculin, contrairement à une idée reçue, n'a rien d'exceptionnel. De nombreux travaux (manutention, entretien, opérations préliminaires pénibles comme dégraissage ou teinture) requièrent des hommes. Le travail sur les métiers peut être indifféremment, dans de nombreux cas, masculin ou féminin. La politique de recrutement des Harmel explique le reste : ils engagent de préférence des familles entières. Le travail des mères de famille n'est pas encouragé, leur place étant à la maison. Les filles travaillent à l'usine dans leur jeunesse mais un certain nombre d'entre elles quittent le Val pour se marier à l'extérieur. Le recrutement de jeunes filles ne parvient pas à rétablir l'équilibre numérique entre les sexes[2].

C'est cette même politique familiale, alliée au désir de conserver par priorité la main-d'œuvre la moins chère, qui explique la manière dont s'opère la compression du personnel consécutive à la crise de 1900.

Voici comment je la reconstitue. Le recrutement de nouvelles familles cesse. Des hommes célibataires sont débauchés. Par contre tous les chefs de famille en état de travailler restent à leur poste mais leur nombre, fatalement, diminue peu à peu, d'autant plus que la main-d'œuvre masculine est alors âgée. Le renouvellement numérique des jeunes gens (13 à 18 ans) est assuré, ce qui est un gage pour l'avenir. A l'encontre des chefs de famille, les mères ne restent au travail que dans la mesure où il y a de l'emploi. Par contre, le nombre des jeunes filles de moins de dix-huit ans s'accroît. Celui des filles d'ouvriers restant sans doute à peu près constant, c'est donc celui des pensionnaires de la Maison de Famille qui, vraisemblablement, augmente. Cet accroissement est intéressant dans l'immédiat, puisque la main-d'œuvre la moins chère est celle des jeunes filles, particulièrement celles de la deuxième catégorie[3]. Il est intéressant à terme puisque, dans l'avenir, la main-d'œuvre tend à se féminiser et que les salaires féminins sont nettement inférieurs aux salaires masculins.

En fin de compte, les plus touchées sont les femmes célibataires qui constituaient en 1899 près de la moitié de l'effectif féminin. C'est à elles que doit être versé, en 1900 et dans les années suivantes, l'essentiel des indemnités de chômage, afin de leur permettre de subsister en attendant leur reclassement. Les familles ont été ménagées. Ce sont les femmes célibataires qui, bien que traitées de la manière la moins inhumaine possible, font les frais de l'opération. Par la suite, les effectifs n'ont pas dû changer sensiblement jusqu'en 1914 : environ 500 «ouvriers» et un millier de personnes vivant de l'usine[4].

Modernisation. Ventes accrues à l'étranger. Maintien d'une position privilégiée.

[1] JAUBERT, *l'Organisation actuelle du Val des Bois,* 1904, p. 17

[2] D'après les interviews d'anciens du Val des Bois : MM. Hourdeaux, Sillet, Hoeltgen. Témoignages corroborés par celui de l'actuelle secrétaire de direction du Val, Melle Champion, petite-fille de François Champion, secrétaire de Léon Harmel

[3] La main d'oeuvre masculine est âgée, comme le montrent les listes de vétérans. Elles s'allongent d'ailleurs d'une publication sur le Val des Bois a la suivante. Sur la rétribution des jeunes filles de la Maison Familiale, voir texte p. 66

[4] Deux indications sérieuses le confirment : Les chiffres cités par les *Echos du Val des Bois,* 1910, p. 83 : 251 familles, 938 membres de la Société de Secours, une indication approximative fournie par une notice polycopiée vers 1912 : un millier d'habitants au Val dont «500 ouvriers, ouvrières et travailleurs.

La réduction de la main-d'œuvre n'affecte pas durablement la production. Deux séries de chiffres permettent de l'affirmer : ceux de 1899, antérieurs à la crise; ceux de 1910 fournis par Emile Lefèvre[1]. La masse des fils teintés passe de 601 tonnes à 700 ; le cardé et le retordage restent stables (250 et 250 tonnes respectivement) ; le peigné et la nouveauté, articles les plus intéressants, passent de 700 tonnes à 900. Bien sûr, il faut tenir compte du développement de l'usine de Sabadell (10.000 broches et 150 ouvriers) vers 1912. Malgré tout, la modernisation seule permet de tels résultats. De fait, malgré la réduction d'un quart de la main-d'œuvre du Val, le nombre de broches y passe de moins de 33.000 à 38.000, ce qui signifie la généralisation du matériel moderne pour l'époque, les renvideurs à 400 broches (au lieu de 250)[2].

Tout cet effort aboutit simplement au maintien en valeur de la production annuelle : 7 millions. L'essentiel se vend désormais l'étranger, la moitié ou les deux tiers suivant les sources, vraisemblablement la moitié si l'on se réfère uniquement à la production du Val, les deux tiers si l'on tient compte de Sabadell. En 1899, les proportions correspondantes étaient de un tiers et de la moitié. En bref l'affaire se maintient grâce à une pénétration accrue sur les marchés étrangers. A une époque où le recul de la fabrication rémoise est net, l'augmentation en masse et le maintien en valeur de la production Harmel Frères constituent une sorte d'exploit. L'aboutissement lointain est le quasi-monopole actuel des Harmel dans la filature champenoise.

Les raisons du succès: Modernisme et solidarité familiale.

La solidarité familiale constitue la principale raison du succès : Léon Harmel le dit fort bien lui-même en 1910 :

«La réunion des aptitudes diverses a été le fondement d'une maison prospère là où un seul, laissé à lui-même, n'eût pas réussi»[3].

La gestion est toujours partagée entre plusieurs responsables qui se répartissent le travail, se soutiennent mutuellement et apportent à la tâche commune la diversité de leurs aptitudes complémentaires. De 1854-55 à 1876 existe une société de fait entre Léon, qui dirige l'entreprise, son père Jacques-Joseph et son jeune frère Ernest, déjà cité. Jules, le frère aîné de Léon, se joint à eux en 1862. De 1876 à 1883 une société de droit unit les talents des trois frères et d'Albert Harmel. Les modifications ultérieures respectent le principe collégial : les sociétés successives unissent les membres des diverses générations[4].

Chacun des sociétaires est responsable de son domaine propre. Jules a une (nature essentiellement artistique» : il crée et perfectionne de nouveaux types de fils. Léon est avant tout un administrateur. Ernest est un spécialiste des voyages et transactions. Albert est d'abord un technicien[5]. Mais ces attributions ne souffrent d'aucun cloisonnement : Jules s'occupe aussi des œuvres du Val et, en 1894, Léon Harmel contribue à la mise au point d'un procédé pour réduire de plus d'un tiers la quantité de houille nécessaire à la teinture[6]. La solidarité familiale aide à la formation d'un climat affectif chaud qui soutient ses membres, qui les pousse à créer et à agir.

Dans ce concert, Léon constitue l'élément le plus stable ; il représente la continuité et c'est bien normal puisqu'il est le créateur et le principal responsable des institutions sociales et religieuses du Val. Pendant deux brèves périodes seulement, il ne figure pas parmi les associés : de 1902 à 1905 et lorsque, vieilli, il prend pratiquement sa retraite de 1911 à 1914. Le reste du temps il est toujours associé à la direction, quoique à des titres divers : véritable patron du Val à tous points de vue de 1853 à 1883 et de 1905 à 1911, il n'est qu'associé secondaire de 1883 à 1902, période de sa grande activité extérieure.

[1] Les chiffres de 1899 proviennent du fascicule publié en 1900, p. 4; ceux de 1910 d'Emile LEFEVRE, Etude économique. *Le Val des Bois,* 1911. La note citée ci-dessus en (24) confirme Lefèvre : La production totale représente 7 millions en valeur, comme en 1899. dont 1,6 million pour Sabadell. Le nombre des broches entre 1899 et 1912 est passé de 32.694 A 48.000 (dont 10.000 pour la filiale catalane)

[2] Ces chiffres diffèrent de ceux recensés par R. Brunet parce que *ce* dernier ne tient compte que du travail courant, cardé et peigné, négligeant le retordage et la nouveauté

[3] Journal de Nice : lettre du 10 février 1910

[4] Voir tableau

[5] Cf. COUSIN-HENRAT, *op. cit.,* p. 350 sq., les diverses notes dactylographiées et la lettre de Nice du 10 février 1910

[6] Lettre à Félix, du 23 avril 1894

Généalogie très simplifiée

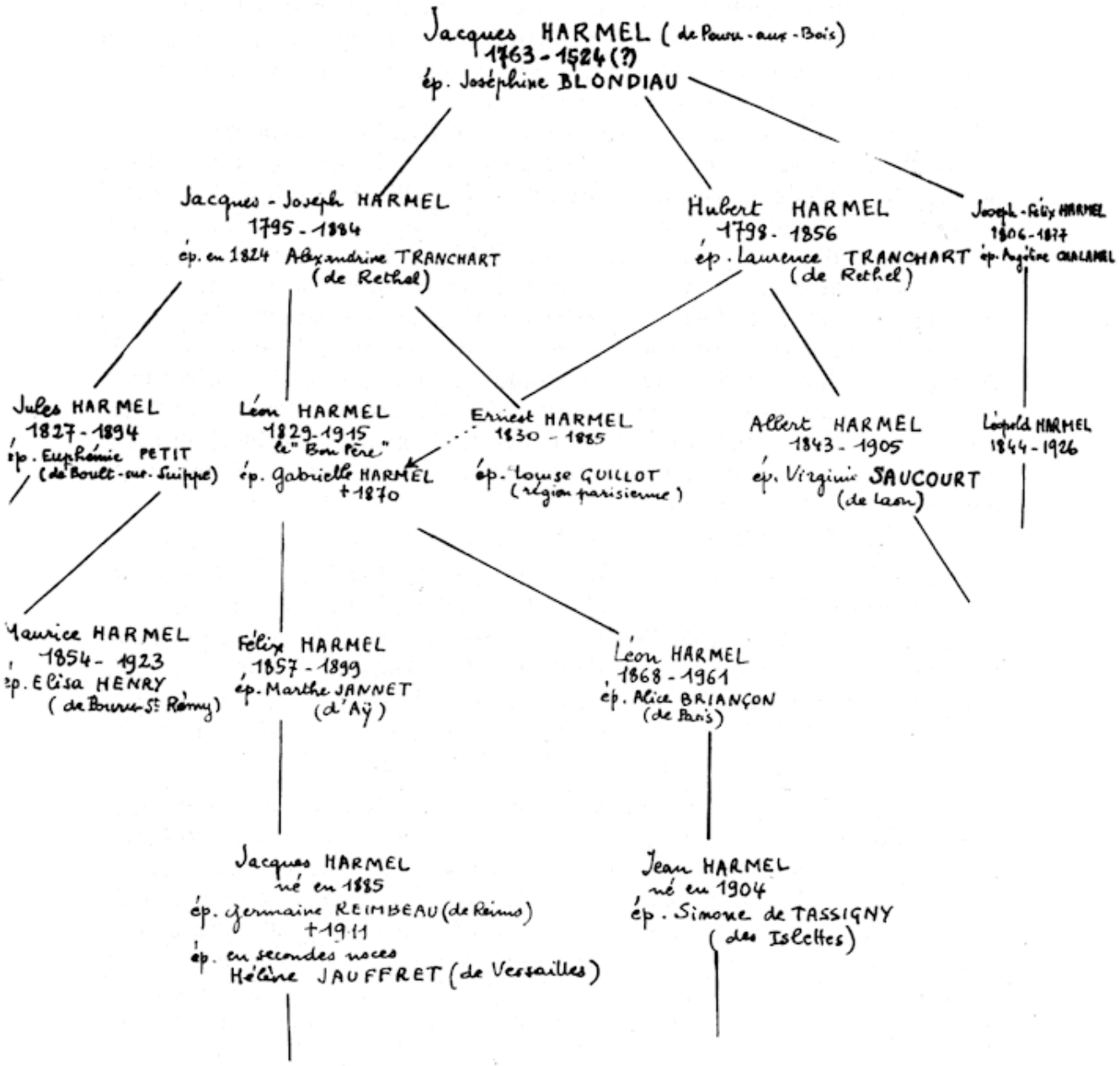

N.B. : Le mariage de Léon Harmel avec sa cousine n'est que l'un des mariages entre cousins au sein de la famille.

Dans ce climat de collaboration fraternelle et familiale, chacun donne le meilleur de lui-même. Jules et Albert contribuent grandement à la prospérité de l'affaire. Le premier consacre son ingéniosité à mettre au point des fils fantaisie qui font la renommée de la Société Harmel : inventeur, dès 1864, de fils de (haute nouveauté», il dépose trois brevets de fils fantaisie en 1874, 1877 et 1879[1]. Ces fils demeurent longtemps la spécialité de la maison qui, malgré une concurrence naissante, « garde toujours (en 1900) la confiance de sa clientèle et la supériorité de sa production»[2]. Albert s'occupe surtout de technique. En 1882, modifiant et adaptant un dispositif remarqué l'année précédente par son oncle Félix à la foire de Leipzig, il met au point «un appareil échardonneur (qui) occasionne une véritable révolution dans le commerce de la laine en permettant d'utiliser normalement une quantité de laines de Buenos Aires et d'Australie criblées de chardons

[1] Fils albanais ou fils flottés (1874), fils velours (1877), fils hérissés en broussailles (1879). Leur fabrication nécessite des machines spéciales. Selon COUSIN-HENRAT, *op. cit.*, 1.500 machines Harmel sont en service dans les grands peignages de Roubaix en 1900, sans parler de l'étranger

[2] Cf. Harmel Frères filateurs, 1900, p. 3

qui jusque-là étaient dépréciées et peu employées.» En 1900 «dans tous les peignages du Nord..., il n'y a pas une seule carderie qui ne soit munie de cet appareil »[1]. Remarquable réponse aux difficultés permanentes qui assaillent la fabrique rémoise de 1880 à 1900. Tandis que le nombre total des broches qu'elle utilise tombe de 385 000 à 240 000 (220 000 en 1910) et qu'un chômage grave règne de 1894 à 1900, la production du Val progresse, malgré un grave malaise en 1895, mais ce malaise ne paraît pas affecter la production. En dehors de la maison Harmel, seules les fabriques Collet et Holden se maintiennent grâce à la modernisation de leur outillage. Encore cette dernière connaît-elle des difficultés graves : deux grèves, l'une de 33 jours en avril-mai 1880, l'autre en mai 1893[2]. Outre les avantages que l'entreprise du Val retire directement des innovations qui se font chez elle, il convient de songer aux bénéfices que lui rapporte l'exploitation des brevets : ces bénéfices me sont malheureusement inconnus.

La maison Harmel est donc une entreprise moderne qui s'insère spontanément dans le climat international : en 1906, par exemple, elle crée, à Londres et à Buenos Aires, des comptoirs d'achats de laine en commun avec la maison Osterrieth d'Anvers[3]. Ses directeurs prennent volontiers les Etats-Unis pour modèle. Léon Harmel admire Carnegie lorsqu'il veut lutter dans l'entreprise contre la dispersion des cerveaux et des capitaux. Mais il lui reproche de manquer de ce qui fait la force du Val, c'est-à-dire l'esprit de famille. Si, dit-il, Carnegie

«avait eu une famille nombreuse comme la nôtre, il l'aurait plongée pour toujours dans le prolétariat. Oui, nous mettons l'homme au-dessus de la machine; oui, pour nous les affaires restent le moyen, tandis que le bien de la famille est le but, et nous estimons qu'il y a de par le monde une merveille plus admirable que les grandes usines de Pittsburg avec leur gigantesque machinerie. C'est une famille chrétienne, nombreuse comme la nôtre, unie comme la nôtre, sur le terrain des affaires aussi bien que sur celui des grandes et nobles idées qui rapprochent l'homme de Dieu»[4].

Ce ne sont pas des phrases. La solidarité familiale est, à la fois, pour le Val, source de prospérité, de devoirs et de contraintes. A vrai dire, ces divers aspects sont inséparables. Plusieurs exemples le montrent clairement. Celui de Jules Harmel en premier lieu. Marié le 17 novembre 1851, il préfère le commerce aux activités familiales. Son père, le premier «Bon Père», lui avance 20.000 francs en 1854 «pour que l'honneur de son fils soit couvert». Après son échec, il revient au Val en 1862. Jusque-là source de tracas et de pertes d'argent pour sa famille, il devient pour elle, par son esprit inventif, source de satisfactions et de bénéfices[5]. Le cas de Léon Harmel est, en un sens, comparable : veuf en 1870, il n'aurait pas pu déployer son activité débordante si ses huit enfants n'avaient été élevés par sa sœur, veuve, puis, à partir de 1888, par sa fille.

Parfois la solidarité familiale coûte, ou paraît coûter, plus cher qu'elle ne rapporte. Les fils, neveux ou cousins qui ne sont la source d'aucun bénéfice et coûtent parfois très cher se révèlent fort nombreux. En 1885, Jules, qui bénéficia en son temps d'une manifestation identique de solidarité, doit avancer 156.783,70 francs «pour sauver l'honneur de son fils». Cet argent, qu'il n'a point, doit être emprunté à la société qui l'avance sans contrepartie ni garantie. Quant à la famille Collard, de Saint-Etienne, issue du mariage de Virginie, sœur de Léon, elle constitue, à partir de 1854, un véritable gouffre financier. Mais la perte de quelques centaines de milliers de francs paraît supportable parce qu'il n'est jamais question de transiger sur l'amour familial ni sur le devoir. Léon Harmel déclare en 1892 à son gendre :

«Je ne désire qu'une chose, c'est que l'assistance morale ou matérielle la famille ne fasse jamais défaut et que mes enfants comprennent bien que c'est le véritable intérêt comme le sont toujours les devoirs »[6].

---

[1] *Ibid.,* p. 3. Voir aussi deux notes dactylographiées conservées par M. Jean Harmel. Le dispositif initial est celui d'OFFERMANN, directeur à Leipzig, du « plus grand peignage du monde ». La maison Harmel achète le brevet. Albert Harmel modifie et perfectionne l'échardonneur, qui donne lieu de ce fait à un nouveau brevet. Pour pouvoir diffuser le procédé dans le Nord les Harmel s'associent à l'Anglais Jonathan HOLDEN, filateur Reims dont le propre frère, Isaac, détient un peinage à CROIX (Nord). Jonathan reçoit 20% des redevances. Quelques années plus tard, Isaac est condamné en justice pour avoir utilisé un nombre d'échardonneurs bien plus élevé que celui pour lequel il payait des «royalistes*. Sur ce dernier point, cf. un registre du Val de 1887).

[2] Cf. BOUSSINESQ et LAURENT, *Histoire de Reims,* tome II, Ume partie, p. 851. Cet ouvrage indique aussi l'évolution des salaires et du chômage, ainsi que les grèves (p. 842 sq.)

[3] Note lue à la fête du Sacré-Cœur en 1947

[4] Cf. le supplément du numéro de décembre 1907 des *Echos du Val des Bois* relatant la réunion de famille du 9 septembre 1907, p. 10 et 11. Léon Harmel cite, de Carnegie, *L Empire des cerveaux,* p. 58-59, et prend position à son égard

[5] Lettre du 4 octobre 1892 à son gendre Gabriel Ardant

[6] *Ibidem*

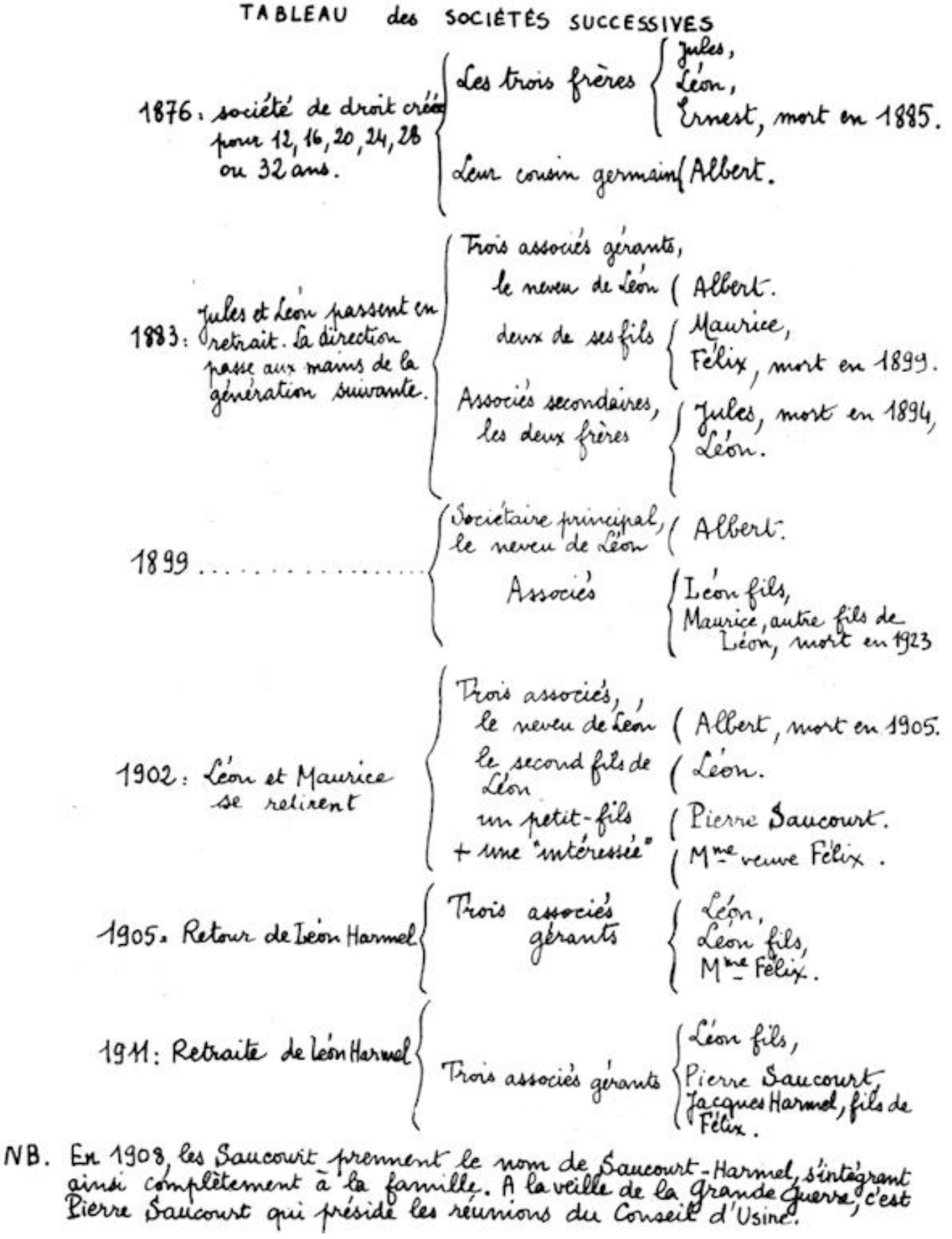

Cette assistance paraît parfois un peu lourde aux intéressés. Blanche Collard, nièce chérie, et assistée, du «Bon Père», bénéficie volontiers de son aide, mais se fait tirer l'oreille pour venir au Val. Il faut que son oncle déploie des trésors de ruse et promette formellement de respecter sa liberté pour qu'elle consente à venir y habiter. C'est pourtant là chose normale aux yeux des Harmel : chaque fois qu'un membre de la famille arrive, il est hébergé, utilisé et aidé. Quand un nouveau ménage «patronal» se

forme, on construit une nouvelle maison toute simple, dans l'enceinte du val[1]. Ainsi s'agrandit la «famille patronale», Léon Harmel dit volontiers la «tribu»[2].

C'est bien une «tribu» en effet, qui ne saurait se passer de chef et cette «tribu» commande à la «famille ouvrière». Avant de mourir, en 1884, Jacques-Joseph, le premier «Bon Père, embrasse et bénit, par petits groupes, ses anciens ouvriers. Puis il meurt. La Tour du Pin accourt, salue Léon Harmel, le gratifiant à son tour du nom de «Bon Père. Une acclamation puissante, dit-il, lui répond. Pourtant Léon Harmel n'est pas l'aîné. Mais il est bien l'organisateur de la corporation chrétienne, des œuvres et des institutions du Val. Aussi le consensus des membres de la famille et des ouvriers est-il acquis spontanément et le surnom, donné par erreur, lui reste[3]. Plus tard, il deviendra, tout naturellement, «le patriarche»[4].

B. - LA CONDAMNATION DU LIBERALISME ET DU SOCIALISME.

L'esprit de famille des patrons ne suffit pas à rendre compte de la prospérité de l'entreprise. L'ardeur des ouvriers au travail, leur « bon esprit» y contribuent aussi indiscutablement.

L'origine de la main-d'œuvre, la manière dont elle est encadrée et prise en mains expliquent en partie cet état d'esprit favorable. Mais celui-ci est dû, également, à l'attitude nettement sociale des Harmel.

Certes, les «anciens» ne disent pas uniformément du bien de la période antérieure à 1914. Ils ont le souvenir d'une usine où l'on travaillait dur, où les salaires n'étaient pas plus élevés qu'ailleurs et où la critique de l'idéologie patronale était impossible. Pourtant ils disent tous leur satisfaction et celle de leurs aînés. En effet, jamais la direction n'a considéré la main-d'œuvre comme une marchandise soumise aux aléas de la conjoncture. Léon Harmel a refusé que ses ouvriers soient condamnés la condition prolétarienne. Pourtant Reims est tout proche où, encore vers 1900, les principaux traits de la condition ouvrière sont l'insuffisance flagrante des salaires, l'obsession du chômage, la fin normale des vieux travailleurs à l'hôpital, les mauvaises conditions de travail, la délinquance et la prison. Sans oublier les horaires de travail qui varient constamment et empêchent, par là même, toute vie de famille véritable[5].

Léon Harmel, pendant toute sa vie, a lutté contre cette situation scandaleuse.

Les causes du paupérisme selon Léon Harmel.

Au début du premier chapitre du *Manuel* (par. 9) il définit le paupérisme» comme la maladie des sociétés modernes, qui unit « la misère matérielle avec l'abjection morale.» Il invoque deux témoignages : celui de Michel Chevalier, qui rejette la responsabilité sur «notre civilisation » et celui de l'Anglais Canning qui montre comment la misère progresse en même temps que la richesse industrielle. Il conclut en affirmant «le paupérisme est le phénomène extérieur d'une maladie de l'âme ; ses causes sont nombreuses.»

En tête de celles-ci, il indique : «la liberté illimitée de la concurrence substituée tout à coup et sans ménagement au régime des anciennes corporations», l'industrialisation et ses conséquences que nul n'a su prévoir, «l'abandon du travail au foyer domestique», la recherche exclusive du profit ou, plus exactement,

---

[1] Source orale : M. Jacques Harmel. Cf. aussi Eugène STANDAERT, *Chez le Bon Père,* p. 21

[2] C'est en 1907 que je trouve employé, pour la première fois, le mot « tribu » dans les *Echos du Val des Bois* (supplément au numéro de décembre 1907, p. 8.)

[3] GUITTON *La vie ardente et féconde de Léon Harmel,* p. 76.77

[4] C'est à partir de 1906 que Léon Harmel se comporte comme le «patriarche du Val des Bois ». De cette époque datent les longs discours adressés à ses enfants ou petits-enfants l'occasion des fêtes familiales (fêtes, anniversaires, mariages, etc...) qui nous ont été conservés imprimés

[5] Cf. Serge MASSON, *La situation ouvrière à Reims à la fin du XIXe (1880-1900).* Mémoire pour la maîtrise d'histoire présenté à Reims en 1970, conservé à la Bibliothèque d'histoire régionale de la Faculté des Lettres de Reims (MM 8, inv. 314). Si la loi réduisant le travail 11 heures est observée généralement à partir de 1894, il semble que ce soit par manque de travail bien plus que par la volonté des patrons. Les horaires, variant constamment, sont «aménagés» de telle manière qu'ils rendent toute vie familiale normale impossible

« un système industriel païen, où toutes les ressources de l'intelligence ont été tournées vers la richesse, où personne n'a pris souci de ce qui intéresse la vie morale et religieuse des travailleurs.»

Evoquant les autres causes du paupérisme, Léon Harmel mélange de façon curieuse, au moins à première vue, les considérations morales et les simples constatations. Dans l'énumération de ces causes, «l'oubli universel des devoirs du patronage» précède «la désertion des campagnes et l'agglomération dans les villes,.., le mélange des sexes et le travail des enfants,.., l'imprévoyance, l'inconduite.., la révolte et l'envie..., la guerre entre l'ouvrier et le patron, l'égoïsme remplaçant le dévouement ; enfin la dégradation morale des ouvriers, opérée par le travail impie du dimanche et les mauvais exemples, crime dont l'Etat continue à se rendre coupable, et que trop de patrons ont à se reprocher.»

La condamnation du libéralisme.

Ce texte n'est confus qu'en apparence : en fait, il condamne un certain libéralisme économique inséparable du «libéralisme» en général, au sens on l'entendait Pie IX. Le paragraphe 239 du *Manuel* confirme cette interprétation :

«Quel est le vice du libéralisme ? C'est d'affranchir l'ordre humain de toute dépendance envers l'ordre surnaturel et d'appliquer toutes les forces sociales à la poursuite des biens terrestres.»

Le libéralisme apparaît comme un héritage de la Révolution, une conception matérialiste et athée du monde, au même titre que le socialisme. Pour cette raison, il est aussi condamnable que lui. Léon Harmel partage l'avis d'Albert de Mun qui déclare à Chartres en septembre 1878 :

«On nous appelle socialistes lorsque nous constatons ce qu'il y a de légitime dans les revendications des ouvriers.., pensait-on que nous, les adversaires décidés de la Révolution, les enfants soumis de l'Eglise, nous allions prendre parti pour les libéraux contre leurs héritiers naturels, intervenir dans une querelle qui n'est pas la nôtre et choisir entre deux erreurs au lieu de proclamer la vérité toute entière ? Ce serait être bien dupes ou bien inconséquents... Le socialisme c'est la Révolution logique et nous sommes la Contre-Révolution irréconciliable. Il n'y a rien dc commun entre nous, mais entre ces deux termes, il n'y a plus de place pour le libéralisme»[1].

Cette proclamation de l'existence d'une troisième voie entre le capitalisme libéral et le socialisme provoque l'hostilité durable de tous ceux qui, catholiques ou non, considèrent comme légitime le libre jeu complet des «lois économiques». Parmi eux, la majorité des patrons, dont l'hostilité ne désarme pas avec le temps. Navré de l'indifférence dans laquelle sombre l'encyclique *Rerum Novarum,* Léon Harmel réaffirme l'existence d'un lien funeste entre le «libéralisme» au sens on l'entendait Pie IX et le libéralisme économique. Songeant à Louis Cordonnier, patron de Roubaix, il écrit le 6 juillet 1892 à son gendre Gabriel Ardant :

«De même que tous les adversaires de Louis Veuillot étaient des libéraux en religion, les adversaires de *l'Œuvre des Cercles* sont des libéraux en économie pour lesquels le patron est un être supérieur et l'ouvrier un esclave.»

Cette position n'est pas neuve. Contre-révolutionnaire comme Pie IX, en accord avec lui sur la condamnation du «libéralisme», Harmel ne s'est jamais contenté de le suivre : au contraire, il apparaît comme un des inspirateurs de l'attitude sociale de Léon XIII. Pas plus qu'Albert de Mun, il n'admet le libre jeu complet des lois économiques. Ce n'est pas l'abaissement des barrières douanières qui le gêne : il est pour cela un industriel trop avisé. Mais l'exploitation sans limite des ouvriers lui paraît un crime. A la différence de Le Play, qui ne songe qu'à défendre la famille, Léon Harmel veut un ensemble de lois sociales.

En 1880, il regrette qu'Albert de Mun, lorsqu'il était député, n'ait pas déposé, comme il le lui demandait, des projets de loi sur l'abolition du travail de nuit pour les femmes, le repos du dimanche, la liberté d'association[2]. Certes, il ne se faisait aucune illusion sur le succès de l'entreprise, mais il estimait bon, pour les catholiques, de prendre date. D'accord avec Hippolyte André, il tente de faire de *l'Association catholique,* revue de *l'Œuvre des Cercles,* un organe d'action. Il trace avec lui un plan d'études capable d'intéresser les

[1] ALBERT DE MUN, *Discours,* Tome 1, p. 337. Texte cité dans CHOISELLE, *op. cit.,* p. 70-71

[2] Lettre à la Tour du Pin, 9 novembre 1880

gens du métier : «contrat de travail, constance des salaires, primes diverses, retraite, participation»[1]. Méfiant envers l'Etat, dont l'intervention pourrait être lourde, maladroite, avec des relents de socialisme, il réclame la protection de la loi pour les ouvriers.

Condamnation du socialisme et tentative d'analyse chrétienne de la répartition des profits et des salaires.

En 1881, au Congrès du Mans, Léon Harmel, qui a élargi son information, attaque simultanément les économistes classiques et les socialistes[2]. Il déplore le succès et les conséquences néfastes des idées malthusiennes. Il récuse Ricardo, Jean-Baptiste Say et Cobden aussi bien que Proudhon, Charles (sic) Marx (qu'il considère comme le «maître suprême de l'école socialiste») et Lassalle qui «n'ont pas trouvé de moyen plus avantageux que de combattre les économistes avec leurs propres principes». Conscient du lien qui existe entre les deux écoles (et qu'il interprète à sa manière), Léon Harmel, après une brève mais claire analyse de la «loi d'airain des salaires», renvoie dos à dos économistes classiques et socialistes pour leur commun matérialisme (le mot toutefois n'est pas prononcé).

La partie la plus intéressante, sinon la plus originale, du discours me paraît être la tentative d'analyse chrétienne «du salaire et de la juste répartition des profits». Sa clarté, l'indignation vigoureuse dont elle vibre annoncent *Rerum Novarum* par son contenu et par ses accents.

Pour justifier le profit, du moins un profit raisonnable, Harmel emprunte à Proudhon l'exemple de l'érection à Paris de l'obélisque de Louqsor, mais en retournant son raisonnement. Proudhon pense que le capitaliste (dans le cas cité, il s'agit de l'Etat, mais cela ne change rien l'affaire) n'a pas rétribué

«la force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts.»

Léon Harmel rétorque qu'il convient de payer l'intelligence coordinatrice de cette action d'ensemble, en l'espèce l'ingénieur responsable. Le même raisonnement s'applique d'ordinaire au patron qui, assumant en plus les risques d'une entreprise, a doublement droit à un «salaire» particulier. Ce dernier étant aléatoire, il est juste que le patron bénéficie de toute augmentation du profit. Par contre, les ouvriers, qui ne peuvent participer aux pertes, ne sauraient, en toute logique, réclamer une participation aux bénéfices. Leur droit consiste en un salaire «certain», c'est-à-dire stable et juste. «La justice» en ce domaine n'étant satisfaite que lorsque «dans les conditions normales le prix du travail» égale « ce qui est nécessaire à la vie de l'ouvrier et de sa famille»[3].

Le mécanisme de l'offre et de la demande ne saurait régler à lui seul ce problème. Le travail n'est pas «une marchandise, soumise aux fluctuations». L'ouvrier est un homme, dont il convient d'examiner les besoins légitimes. La fixation du salaire de gré à gré serait acceptable si l'ouvrier était libre, mais il ne l'est pas.

«Il ne faut pas dire que l'ouvrier s'offre de lui-même, qu'il est libre d'accepter les dures conditions imposées ou de les refuser. Dans le cas supposé, quand le salaire est descendu au-dessous du nécessaire, une partie des familles est dans le plus grand besoin; dès lors, toute résistance est impossible. Imaginez une troupe d'ouvriers avec les étreintes de la faim dans l'estomac, et la pensée de la femme et des enfants dans l'esprit. Ne voyez-vous pas qu'un patron avide aura toute facilité de les réduire au misérable salaire qu'il voudra ? Mais le bénéfice plus élevé qui résultera de l'abaissement démesuré du salaire sera-t-il un gain honnête ? Ne sera-t-il pas au contraire un gain injuste fondé sur la misère d'autrui ? Dès lors, il n'y a plus d'égalité entre les contractants, dont l'un a perdu toute sa liberté. Contre le patron s'élève le cri de la justice, laquelle réclame l'égalité des parties, et un salaire correspondant à la valeur du travail de l'ouvrier »[4]

[1] cité in GUITTON, *op. cit.,* Tome 1, p. 133

[2] *Congrès des directeurs des associations ouvrières catholiques, Rapport de M. Harm e!,* Le Mans, 1881. L'information de Léon Harmel sur les doctrines économiques provient essentiellement de GUILLAUMIN, *Dictionnaire de l'Economie politique.* Pour la position chrétienne, Léon Harmel se réfère à la revue *Civilta Cattolica,* publiée à Florence et, bien sûr, à Charles Périn

[3] Sur la discussion de l'idée de Proudhon, *ibid.* , p. 12 à 14

[4] *Ibid. ,p.* 19

L'année suivante, au congrès d'Autun, Léon Harmel ne parle plus de «l'école libérale» que pour évoquer son impuissance. Son analyse porte sur trois points : la misère ouvrière, le socialisme, enfin la solution chrétienne, c'est-à-dire le régime corporatif. Le texte tout entier du discours mériterait d'être cité. L'analyse de la misère ouvrière est très précise : elle s'appuie sur les exemples anglais, américain (Nord-Est des Etats-Unis) et russe (Ivanovo et Lodz). Pour la première fois, Léon Harmel emploie le terme de «prolétariat» qu'il qualifie de «phénomène morbide contraire à tout ordre chrétien»[1]. Et il ajoute :

«les prétendues lois naturelles qui le créeraient sont contraires à tout ordre divin et humain.» La France, à ses yeux, ne vaut pas mieux que les autres pays : «...Comme partout l'industrie est restée païenne, même chez les maîtres chrétiens : elle a donc produit les mêmes désordres, la destruction de la famille, la corruption générale et, par suite, un paupérisme toujours grandissant.»

L'analyse du socialisme qui constitue le second point est la plus précise, mais aussi la plus polémique que Léon Harmel n'ait jamais faite. Naturellement, les considérations religieuses et morales forment le fond de la critique. Pour ne connaître Marx qu'A travers Benoît Malon, l'orateur n'en a pas moins compris le caractère fondamental de son athéisme. Le seul passage qu'il cite est, en effet, constitué par quelques lignes bien connues de la *Critique de l'idée de droit,* de Hegel :

«En arrachant à la chaîne des misères humaines les fleurs artificielles dont la religion l'avait couverte, la critique religieuse a invité l'homme rejeter au loin sa chaîne de misère et de servitude pour cueillir, dans les chemins de la vie, la fleur vivante du bonheur réel, par la science, l'équité et la solidarité »[2].

Il est aisé de comprendre la réaction de Harmel face à un tel texte. Pour lui, définir le socialisme, c'est le condamner, ce qu'il fait d'emblée, avant tout examen de détail. Le socialisme lui apparaît comme la conséquence de la civilisation industrielle qui a fait naître le prolétariat :

«C'est la haine de la société actuelle rendue responsable de tous maux, et comme cette société repose sui Dieu, sur la famille et sur la propriété, le socialisme veut supprimer ces trois bases de tout ordre social, pour reconstituer quoi ? nul ne le sait. D'après la définition d'un patriarche de la nouvelle doctrine, c'est la *réhabilitation de la chair,* c'est-à-dire le matérialisme dans toute sa grossièreté, le désir des jouissances dans toute son âpreté. C'est un nouvel islamisme fanatique, sans Allah et sans Providence»[3].

Les conséquences que Léon Harmel tire de la double condamnation du «libéralisme» et du socialisme sont de plusieurs ordres.

En premier lieu

«il y a surtout une maladie de l'âme à guérir; la pratique de la loi de Dieu est le seul remède efficace» (discours de 1881)[4].

C'est la tâche des patrons chrétiens : ils doivent assurer aux ouvriers un salaire juste, le repos dominical, la possibilité d'une vie de famille dans l'honneur du foyer et «l'espérance d'une vie nouvelle qui doit racheter les maux de la vie présente.» La corporation chrétienne, adaptée aux conditions de la vie moderne, constitue le moyen d'atteindre cet objectif. En somme, il faut multiplier les Val des Bois pour permettre aux patrons d'exercer pleinement leur «paternité sociale». L'Etat, dans son domaine, a sa tâche à remplir, la mise en place d'une législation sociale.

En attendant ce jour, qu'ils doivent hâter par leur action, notamment en faisant intervenir les députés catholiques à la Chambre, les patrons doivent immédiatement assurer aux ouvriers la stabilité et ce que j'appellerai le minimum vital matériel et moral. Ainsi aboliront-ils le prolétariat.

Léon Harmel lui-même s'y est employé activement dans son usine.

Politique des salaires et de l'emploi au Val des Bois.

---

[1] *Rapport de Léon Harmel au congrès dAutun,* 1882, in *L'Association catholique,* n° du 15 août et du 15 septembre 1882, p. 16 A 32. La définition du prolétariat se trouve dans un texte préalable, intitulé «Chronique du mois», p. 9

[2] *Ibid,* p. 24

[3] *Ibid.,* p. 19. La dernière phrase reproduit un propos du député Joerg, membre du Reichstag, 23 mai 1878 (référence de Harmel)

[4] p. 28

Les taux des salaires, au Val des Bois, sont analogues à ceux des usines voisines. Au début de la Troisième République, à Reims, les ouvriers fileurs et tisseurs gagnent en moyenne 4,50 francs, les ouvrières deux francs. Les chiffres correspondants au Val sont respectivement 4 francs et 1,75 franc : léger décalage normal puisqu'on est en dehors de la ville[1]. En 1896, un mince avantage paraît exister cette fois en faveur du Val, en raison de la réduction des salaires à Reims et du meilleur rendement des ouvriers de la maison Harmel[2]. En 1899, les salaires rémois ont légèrement augmenté; les «tarifs» de l'usine du Val sont alors «ceux de la vallée et sensiblement ceux de Reims»[3]. Ils ne semblent pas subir de modification notable jusqu'en 1914. Les difficultés propres au textile, industrie en récession, empêchent des augmentations de salaires alors que celles-ci sont possibles dans la métallurgie, comme le montre l'exemple de Schneider[4].

Léon Harmel connaît cet état de choses et le déplore en des termes qui n'ont apparemment rien d'original. Il écrit en 1893 :

«Nous ne pensons pas que la situation actuelle de l'industrie permette d'élever les salaires directs de manière qu'ils suffisent toujours l'ouvrier et à sa famille, selon ce qui est prescrit par l'Encyclique de Léon XIII. Demander cela serait impossible : la nécessité de faire face à la concurrence lie absolument les mains des patrons et nous ne pouvons guère espérer à bref délai une fixation légale du minimum de salaire»[5].

Remarquons toutefois que Léon Harmel connaît le texte de l'encyclique, qu'il aimerait la fixation d'un salaire minimum et qu'il se pose un problème de conscience. S'il déplore de ne pouvoir faire mieux, c'est pour se demander aussitôt comment il est possible d'augmenter indirectement les salaires insuffisants. Il convient donc d'étudier non des chiffres pris isolément, mais toute la politique des salaires et de l'emploi de la maison Harmel.

Le droit au travail.

A partir de 1880 surtout, les ouvriers de la fabrique de Reims gagnent des sommes qui varient fortement en fonction de la demande. Ils sont guettés par le renvoi. Les ouvriers du Val ont droit, au contraire, à la «permanence des salaires». Cette expression revient comme un leitmotiv dans les publications consacrées au Val. Elle signifie que les salaires ne peuvent, en aucun cas, diminuer. Elle implique, a fortiori, la stabilité dans l'emploi.

La direction Harmel estime en effet de son devoir d'assurer à ses ouvriers du travail en toute circonstance; si elle n'y parvient pas, elle leur verse néanmoins leur salaire normal. Cette attitude suppose un effort particulier pour lutter contre le chômage.

Le premier exemple connu de cette politique remonte à 1848. Cette année-là, les usines de la fabrique rémoise ferment pendant plus d'un mois. La maison Harmel s'entend avec un fabricant de Reims pour maintenir une fabrication en compte à demi[6]. La production est inférieure à son niveau habituel, mais elle continue. Certes, la maison consent des sacrifices financiers mais rien ne prouve que sa situation soit plus difficile que celle des entreprises arrêtées; pendant ce temps, du moins, ses ouvriers continuent à gagner leur vie normalement.

D'autres exemples illustrent cette politique. En 1870, la maison connaît un seul jour de chômage, le 5 septembre, jour de l'invasion. Cela n'est possible, nous l'avons vu, que grâce à un effort à la fois d'ingéniosité et de générosité : les chaudières sont chauffées au bois, ce qui revient très cher; les produits sont transportés par roulage jusqu'en Belgique d'où ils repartent vers Milan où la vente est assurée.

---

[1] Cf. BOUSSINESQ et LAURENT, *Histoire de Reims,* **t. II,** 2ème volume, p. 842 sq. Sur les salaires du Val en 1877, voir la réponse A *l'enquête du Ministère de l'Intérieur,* 1878

[2] Pour Reims BOUSSINESQ et LAURENT, *Ibid.,* note de la p. 852. Pour le Val, *Mémoire sur le Val des Bois,* 31 mars 1897, p. 33-36

[3] *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 13

[4] *Les Etablissements Schneider, Economie sociale.,* 230 p. in **4°,** Paris, 1912. Après une période presque étale de 1876 A 1896, le taux du salaire moyen masculin (débutants compris) passe de 3,94 A 5,03 francs entre 18% et 1910-11

[5] Compte-rendu préparatoire au Congrès de Reims en 1893

[6] Cf. le rapport A l'assemblée générale du Conseil d'Usine en 1906 par Jules Vitu, les *Echos.* 1 ère année, p. 141 et le *Mémoire sur le Val des Bois* de 1897, p. 6-7

Lors de l'incendie du 13 septembre 1874, la Maison loue la filature de la Neuville et y organise une installation complète pour les hommes (il s'agit de bâtiments et de machines appartenant à une branche de la famille Harmel restée sur place lorsque la firme principale eut quitté cette localité en 1833). Les postes sont doublés, les machines marchent jour et nuit, ce qui est sans doute rendu nécessaire par la modestie de cette usine. Cependant les ouvrières sont restées sur place au Val des Bois. Elles travaillent au rez-de-chaussée demeuré intact. Personne n'a perdu une journée, puisque, le temps de prendre ces dispositions, il a fallu déblayer les ruines[1].

Lors de la Grande Guerre, enfin, les hommes sont dispersés et le travail interrompu mais, après le retour à la paix, les Harmel créent la *Manufacture parisienne de Tricots de luxe* qui, en dehors de l'atelier parisien, donne du travail à faire au Val pour occuper la main-d'œuvre féminine (une vingtaine d'ouvrières seulement). Pendant ce temps, les hommes reconstruisent l'usine, qui est remise en marche en 1922[2].

En temps normal d'autres problèmes se posent. Il est parfois impossible d'éviter le chômage partiel. Les hommes sont alors employés des «travaux plus ou moins utiles»: terrassements, jardin, etc... les ouvrières sont utilisées à la couture ou au ménage. Une contribution patronale exceptionnelle (1.895,41 francs, par exemple, en 1896) permet de maintenir les salaires à leur niveau normal. Cette disposition vaut pour tous, y compris les apprentis à partir de l'âge légal de treize ans. Comme le déclare un ouvrier, en 1906, il s'agit là d'une «espèce de droit au travail, gracieusement accordé par la maison»[3]. Une seule fois le système n'a pas pu fonctionner normalement : c'était, nous l'avons vu, la suite de la terrible crise de 1900. Cet échec marque les limites du système.

La justice en matière de salaires.

D'une manière générale, Léon Harmel estime qu'en matière de salaires, c'est l'idée de justice qui doit précéder et sous-tendre toute réflexion. La profondeur de sa méditation sur ce point est alimentée par l'encyclique *Rerum Novarum.* Elle l'est aussi, très concrètement, par les abus constatés au Val en 1895. Le 18 mai de cette année, dans une lettre adressée à Felix, Léon Harmel, alors simple adjoint à la direction, s'inquiète de l'instabilité des salaires due au changement de travail, ou de poste de travail, imposé à des ouvriers qui n'ont pas démérité. Dans les «Notes d'un matérialiste» rédigées à son propre usage le 18 février 1896, voici ce qu'il écrit sous le titre «Jusqu'où vont les devoirs des patrons en matière de salaires» :

«Ici, il faut toujours avoir l'idée de justice dans la tête et y réfléchir quand on fait quelque chose. Car la parole de Saint Jacques rappelée par la médaille de 1891 (Merces operarium clamat in aures Domini) s'applique bien plus souvent que l'on ne pense»[4].

Les industriels les plus chrétiens se persuadent trop aisément que ce qui est possible est permis et qu'ils sont les seuls arbitres sans appel du taux du salaire.

Un patron viole-t-il la justice quand il enlève à un ouvrier habile un métier où il gagnait quatre francs, ce changement étant causé par l'avantage du patron et l'ouvrier n'ayant pas démérité sur son premier métier ? Evidemment oui.

Autre exemple : Pierre, bon fileur en retors, est transporté de son métier pour être placé sur un métier en nouveauté. Pierre accepte comptant bien que si la nouveauté vient à chômer, on lui rendra son métier en retors. Pêche-t-il contre la justice ? Evidemment. Mais alors que faire de Paul qui a été placé sur ce métier en retors et fait bien l'affaire ? Le métier aurait dû être considéré comme occupé moralement, son titulaire étant absent momentanément pour service et le remplaçant aurait dû être averti qu'il n'était là que pour un temps.»

---

[1] *Ibid*

[2] Source orale : M. Jacques Harmel. NB. En dehors de la Neuville et de Signy l'Abbaye, une autre branche de la famille Harmel continue A diriger une filature A Boulzicourt vers la fin du siècle dernier. Le *Pouillé* témoigne de son rôle dans le maintien de « l'esprit chrétien » à Boulzicourt

[3] Cf. le rapport A l'assemblée générale du Conseil d'Usine en 1906 par Jules Vitu, les *Echos.* 1 ère année, p. 141 et le *Mémoire sur le Val des Bois* de 1897, p. 6-7

[4] Médaille distribuée en septembre 1891 par le Pape A chaque pèlerin. D'après GUITTON, *op. cit.,* t. I. p. 336

Ainsi, à partir d'une réflexion sur la notion simple de salaire, Léon Harmel atteint le fondement chrétien de l'idéologie de coopération des classes : l'ouvrier doit pouvoir s'attacher à son métier, le considérer comme sa propriété et, par-delà, voir dans l'usine son bien propre. Ce raisonnement, élaboré à une période de stabilité relative, présente un point faible : il ne fournit pas de réponse aux problèmes que pourrait poser un changement rapide des conditions économiques et techniques. Par-là, il prête le flanc aux mêmes critiques que les spéculations chrétiennes traditionnelles dans la ligne de la pensée médiévale. Cela n'est pas étonnant, en somme, si l'on considère que les apôtres de la corporation rénovée sont les derniers fils spirituels du Moyen-Age en matière économique et sociale.

Au point de vue de la morale sociale, par contre, ce texte, dans sa conclusion, va au fond des choses :
«Un patron qui ne craint pas, qui ne tremble pas de commettre des injustices est gravement exposé. Car la puissance de vie et de mort qu'il a sur son personnel lui rend l'injustice trop facile par la non-résistance des sujets.»

Après avoir rappelé les châtiments et malédictions qui atteignirent un Roi de l'Ecriture Sainte simplement parce qu'il avait pris une vigne une pauvre femme contre son gré, et bien qu'il l'ait grassement payée, Léon Harmel s'interroge :
«On se demande quel est le plus riche catholique de notre temps qui ne se permettrait pas cette injustice de gaieté de cœur puisqu'il a payé.»

L'attitude des patrons chrétiens aide à comprendre le sens de cette question. A Reims, par exemple, malgré l'existence de bonnes volontés patronales, moins rares qu'on ne le croit, et que Léon Harmel lui-même ne le dit, rares sont les entreprises (M. Fifis en compte trois) qui ne méritent pas le surnom de «Bagne du Père Bon Dieu» attribué par *La Défense des Travailleurs.* A coup sûr, l'usine du Val des Bois n'est pas de cette espèce. Le sort de l'ouvrier n'y consiste pas à «se faire exploiter chrétiennement.»

Dans l'ignorance des comptes de l'entreprise, il est à peu près impossible d'apprécier l'attitude de Léon Harmel lorsqu'il déclare impossible de mieux payer ses ouvriers que les industriels voisins. Les indications chiffrées sont rares. En 1877, les salaires s'élèvent à environ 370.000 francs, dont 65.000 francs pour les agents. Pour la décennie 1890-1899, ils atteignent une moyenne de 680.000 francs. S'y ajoutent les diverses formes d'aide patronale (Caisse de Famille, allocations de chômage partiel, participation à la Société de secours mutuel) dont le total ne saurait excéder 6.000 francs.

Le budget de la Maison de Famille et des œuvres s'élève en 1885 13.600 francs et ne varie guère ensuite. Ce n'est pas de l'argent perdu pour l'entreprise : il sert à l'encadrement des pensionnaires, au fonctionnement de l'école des filles et à des services divers. Le budget de l'aumônerie du travail s'élève, de son côté, à 6 000 francs en 1896 : il est couvert par les intérêts d'un capital de 120.000 francs placé à 5 %. On peut estimer par ailleurs que l'école privée de garçons est « rentable» en aidant à la formation d'une bonne main-d'œuvre. Le seul poste sur lequel il serait possible de faire des économies est l'entretien d'une nombreuse « famille patronale» et surtout l'aide apportée à des parents en difficulté. Ce dernier poste entraîne des dépenses très importantes. Il est malheureusement impossible de chiffrer les sommes qui auraient pu éventuellement être consacrées à l'accroissement de la masse salariale[1].

Le supplément familial de salaire.

Le souci principal de Léon Harmel ne concerne pas les salaires proprement dits. Ce qu'il veut éviter avant tout, c'est la misère totale chez les plus menacés, c'est-à-dire les familles nombreuses. Jusqu'en 1891, la gestion de la Caisse de famille, destinée à. leur venir en aide, est assurée par la Conférence de Saint Vincent de Paul (créée en 1877). Système peu satisfaisant, puisque cet organisme ne connaît pas le montant exact des gains, ne s'occupe que des demandeurs et ne peut consentir les sacrifices nécessaires pour remettre une famille à flot : c'est Léon Harmel lui-même qui profère ces critiques[2]. Le patron du Val des Bois était depuis

[1] 371 855,05 francs, primes comprises, en 1877 (réponse à l'enquête du Ministère de l'Intérieur). Le chiffre moyen de 680.000 francs pour la décennie 1889-1899 se trouve A la page 15 du fascicule *Harmel frères filateurs,* 1900. Pour la même période, la même source indique une moyenne de 1883,57 francs pour la Caisse de Famille, et de 1647,61 francs pour la contribution patronale A la Caisse de Secours mutuels. L'allocation de chômage partiel se montait en 1896 A1.895,40 francs *(Mémoire sur le Val des Bois,* 1897, p. 7). Le budget de l'aumônerie est indiqué dans un acte du 16 janvier 1896

[2] *Mémoire sur le Val des Bois,* 1897, p. 13-14

longtemps partisan de Le Play, qui distinguait le salaire proprement dit et une rétribution proportionnelle aux besoins familiaux. Mais c'est la lecture de *Rerum Novarum* qui l'a immédiatement convaincu de la nécessité d'établir une relation rigoureuse entre le taux du salaire et les besoins de la famille[1].

A cet effet, il se livre à. des calculs personnels sur le minimum vital par tête pour une famille chargée de jeunes enfants. En tenant compte du prix modéré des loyers, de la jouissance des jardins et des avantages de la campagne, il l'évalue à 4,20 francs par semaine et par tête, qui équivalent, selon lui, à 5,60 francs en ville : total légèrement inférieur l'estimation du Cercle *Sainte Geneviève* en 1893[2].

Le principe de la Caisse de famille consiste à prévoir une réserve alimentée par les seuls patrons, qui permette de verser le complément aux familles dont le gain n'atteindrait pas le minimum jugé indispensable. Il ne s'agit donc pas de supplément familial, mais d'un complément familial de salaire. A cette nuance près, il semble bien exact que Léon Harmel soit le principal initiateur des allocations familiales (le principe de la péréquation n'ayant été trouvé que plus tard par Romanet)[3]. Le montant des dépenses effectuées à ce titre est faible, en raison même des barèmes retenus : de 1.800 à 2.000 francs par an en moyenne. Léon Harmel est conscient de l'insuffisance de l'effort fourni. Parlant du salaire familial, il écrit en 1895 :

« Nous ne prétendons pas que ce minimum suffise, mais seulement qu'il empêche la misère noire»[4].

Du moins la définition du principe représente-t-elle un progrès essentiel. Désormais un modèle existe, qui peut être imité.

Autres aspects de la politique des salaires.

Les autres aspects de la politique des salaires relèvent, comme les précédents, de deux préoccupations : la rentabilité de l'entreprise, l'humanisation de la condition ouvrière.

Le premier souci paraît l'emporter dans l'attitude envers les infirmes, les veuves, les vieillards. En 1896 « les infirmes ont des postes assis avec un travail qui convient à leurs forces, et peuvent ainsi gagner leur vie» (l'un d'eux est payé 2,75 francs, l'autre 3 francs). Les veuves qui n'ont plus d'enfant pour les aider travaillent aux pièces à la maison (deux salaires signalés : 1,50 franc et 3,50 francs). Les vieillards reçoivent des ouvrages faciles. Quatre anciens fileurs, âgés de soixante-douze soixante-quinze ans, reçoivent un salaire modeste, entre 2,50 et 2,75 francs. Ils sont respectivement balayeur, trieur de tubes de papier, trieur de déchets de laine, mélangeur de laines. Tous les ouvriers sont utilisés jusqu'à la limite de leurs forces. Le versement d'une pension de trois cents francs par an n'intervient qu'en cas d'incapacité complète.

La Caisse de prévoyance est alimentée exclusivement par les patrons. Trois personnes bénéficient d'une retraite en 1896 : deux hommes, âgé respectivement de soixante-dix-neuf et soixante-dix-huit ans, et une veuve. Pour les retraites, par conséquent, la maison Harmel n'a pas joué le rôle pionnier qu'elle a tenu dans d'autres domaines[5].

Le travail des ouvriers en activité est rétribué, partie à la tâche, pour pousser l'ouvrier au travail, partie à la journée pour qu'il ne soit pas tenté d'abuser de ses forces. Il existe des primes de rendement, calculées pour qu'un ouvrier moyen puisse les toucher. Des écarts importants peuvent toutefois exister : pendant le second semestre 1896, le salaire moyen d'un fileur en cardé est de l'ordre de 4,15 francs, mais un ouvrier exceptionnel gagne 6,11 francs. L'écart est moindre chez les fileurs en peigné (cas extrêmes cités : 4,58 et 5,23 francs) et chez les fileurs en peigné qui travaillent la nuit (5,34 et 6,03 francs) (71). Les rattacheurs gagnent 3,25 francs (2,75 pour les plus jeunes). Le salaire des ouvrières oscille entre 1,85 et 2,30 francs (3 francs exceptionnellement, pour les échantillonneuses, qui contrôlent la régularité des fils et l'absence de chardons.)

---

[1] *Ibid.*, p. 12

[2] L'estimation de Léon Harmel figure, par exemple, dans *Le Val des Bois. Situation actuelle,* mars 1895, p. 13

[3] Dans *Le Val des Bois (Exposition de l'organisation),* 18%, Léon Harmel, p. 15, no 1, signale l'existence d'allocations familiales (au sens actuel du terme) dans diverses entreprises de chemin de fer (P.L.M., Ceinture, Nord). Le point sur cette question est fait par ROLLET, *O. cit.* p. 23, note 1

[4] *Le Val des Bois. Situation actuelle,* mars 1895, p. 12

[5] *Manuel,* paragraphe 52 *et Mémoire sur le Val des Bois,* 1897, p. 6 et p. 10-11

Lutte contre le gaspillage et avantages hors salaires.

Le salaire étant, de toute manière, faible, la direction veille à éviter toute dilapidation. Les modalités de la paie sont conçues pour favoriser la famille. En 1876, sinon plus tôt, des habitudes durables sont prises. Les employés sont payés au mois, les ouvriers à la quinzaine, pour les habituer à la prévoyance. La paie se fait le matin, un jour de marché : ainsi les dépenses d'alcool sont restreintes, les achats du ménage ont la priorité, le paiement au comptant est favorisé. Les jeunes gens ne sont pas payés directement : la paie collective est remise au chef de famille. Enfin il est indiqué en 1893 que la Société coopérative ne peut dépasser un certain chiffre pour les retenues sur les petits salaires[1].

La lutte contre tout gaspillage s'accompagne d'un effort diversifié pour que l'ouvrier profite au maximum de son salaire en le faisant fructifier (coopérative, épargne). Il jouit d'avantages divers qui diminuent ses dépenses ordinaires ou extraordinaires (logements bon marché, société de secours mutuels, assurance accidents). L'éducation ménagère donnée aux filles, la formation économique acquise par les responsables de la coopérative aident également à une bonne gestion du budget familial. A noter également les avantages dont jouissent les ouvriers adhérant au *Syndicat agricole de Champagne,* qui vit le jour au Val des Bois[2].

Les conditions de travail au Val des Bois.

La volonté que manifestent les Harmel d'éviter à leurs ouvriers la condition prolétarienne apparaît également dans les conditions de travail.

Salubrité et sécurité.

Certains inconvénients sont inévitables. Les machines à filer sont composées de deux métiers à renvideurs, chariots mobiles à mouvement alternatif réputés pour être des «casse-bras» et se dérèglant facilement. Dans les salles consacrées au lavage et à la teinture, la vapeur qui s'échappe des bacs chauffe et humidifie l'atmosphère, tandis que les gouttelettes forment au sol des flaques d'eau. Du moins les inconvénients sont-ils réduits au minimum. Contrairement à l'habitude générale, ce sont des hommes et non des femmes qui travaillent au lavage et à la teinture, supportent une atmosphère pénible et transportent les écheveaux qui pèsent de 30 à 40 kilogrammes[3]. Partout, des appareils servent renouveler l'air, l'assainir, au besoin l'humidifier. Dans toutes les salles est installé un poste d'eau potable. Les ouvriers disposent d'un bain-douche etc...[4]. Quant à la sécurité, elle fait l'objet d'un règlement complexe dès 1875, et sans doute auparavant.

Le repos du dimanche.

Le droit au repos (et à la sanctification) du dimanche est un droit sacré. Le respect de ce droit est tout à fait exceptionnel. Dans le *Manuel,* Léon Harmel s'indigne de ce scandale :

«A une époque où on parle tant de liberté, d'émancipation populaire, d'organisation du travail, tous les jours, en plein soleil, s'étale cette tyrannie odieuse.»

Dans la quasi-totalité des usines, le dimanche est consacré au nettoyage, qui ne possède «aucune des vertus du travail». «L'arrêt des moteurs fait régner un silence qui excite l'éclosion des propos obscènes.» La paie, effectuée ce même jour, entraîne des «discours impurs» des jeunes gens aux jeunes filles, la «dissipation du salaire» dans les cabarets». Enfin, comme «on y vient en tenue de travail», selon l'usage, «et quelle que soit l'heure, l'assistance à la messe est moralement impossible »[5].

Pour Léon Harmel, l'absurdité s'ajoute au scandale : un travail ininterrompu n'a jamais profité à. personne. Les Anglais et les Américains l'ont si bien compris qu'en plus du travail du dimanche ils ont

---

[1] *Ibid. Mémoire* p. 33-36 *Manuel,* paragraphes 53, 54, 55 et compte-rendu de la commission préparatoire au Congrès de 1893 (double)

[2] Ils bénéficient, par exemple, de fortes réductions (plus de 25 To) sur le charbon *(Echos.* 1ère année, p. 57)

[3] Cf. MAYEUR, *Histoire du peuple français,* T. V. p. 130, qui cite AFTALION. L'utilisation d'hommes pour le lavage et la teinture est une tradition ancienne, selon M. Jacques Harmel La composition respective du Conseil d'Usine (hommes) et du Conseil d'atelier (femmes) le confirme

[4] Emile LEFEVRE, *op. cit.,* p. 50 51

[5] *Manuel.* paragraphes 28 A 34

supprimé celui du samedi après-midi. C'est leur exemple qu'il faut suivre, par souci à la fois d'humanité et de rendement[1]. En France, selon le *Manuel,* quelques industriels de Rouen et du Nord ont établi le repos du dimanche avant 1878. A cette date, le Val des Bois constitue toujours un exemple privilégié. Le nettoyage y commence le samedi après-midi trois heures avant la sortie. L'entretien courant est fait pendant les heures de repos ou le soir. Le nettoyage des arbres des moteurs intervient pendant la marche au moyen d'une perche à brosse ; celui des chaudières a lieu le samedi ou, au pire, dans la nuit du samedi au dimanche. Les seules réparations autorisées ce jour-là sont celles des machines à vapeur et des moteurs dont l'arrêt entraînerait le chômage d'une salle entière.

Tout n'est pas réglé pour autant. En 1878, la sortie des ouvrières le samedi à 16 heures paraît un fait acquis. Or, en 1885, Ernest Harmel doit intervenir vigoureusement pour faire respecter cette disposition. En 1894 encore, les ouvriers émettent un vœu dans le même sens, ce qui laisse entendre que le règlement n'est pas toujours respecté. Il semble l'être, pour de bon, aux alentours de 1900[2].

C'est encore Ernest Harmel, plus attentif que son frère aux difficultés concrètes des travailleurs, et sans doute plus chrétien que lui sur ce point, qui pose, toujours en 1885, le problème du travail dominical des employés de gare à Warméri ville. D'après lui, l'usine Harmel en est responsable par l'abondance des expéditions du samedi. Aussi réclame-t-il leur suppression, tout en sachant qu'il se heurtera à. une forte résistance. C'est en 1894 seulement qu'une amorce de règlement intervient. La Chambre de commerce de Reims donne alors un avis favorable à. la fermeture des gares de petite vitesse le dimanche et les jours fériés. Elle suit en cela l'exemple des Chambres de Lyon, Annonay, Bordeaux, Marseille et d'un certain nombre d'autres dans le Sud-Est[3] : cette répartition géographique laisse supposer une action des patrons chrétiens animés par Léon Harmel.

En 1894, en tout cas, le repos du dimanche s'est généralisé dans la vallée de la Suippe[4]. Au Val même, le repos complet du samedi apparaît peu avant 1914, mais seulement dans les bureaux[5]. Les ouvrières obtiennent vraisemblablement le samedi après-midi libre en 1907. En 1913, le Conseil d'Usine réclame pour elles la liberté totale du samedi[6] : cette demande reçoit progressivement satisfaction, mais j'ignore si c'est avant ou après 1914.

La durée de la journée de travail.

La durée de la journée de travail, par contre, ne pose pas de problème de conscience à la direction de l'usine. Au Val, avant 1893, elle est de 11 heures 30 : situation plus favorable que celle qu'exige la loi (12 heures), moins favorable que celle qui existe chez Schneider (10 heures depuis 1871)[7]. Certes Léon Harmel a entrevu le caractère bénéfique de la réduction des horaires puisqu'il écrit en 1889 :

«J'ai vu plus de travail aux pièces en 10 heures qu'en 12 heures quand nous chômions et que nous avions réduit de 2 heures. Il *y* a là une grave question à étudier »[8].

En mai 1892 il dit de son fils :

«Léon est fatigué de son travail à l'usine depuis 5 heures du matin. Il se rend compte par lui-même de l'abus des 12 heures.»

Mais il ne songe nullement à une mesure unilatérale. La maison Harmel se borne à appliquer scrupuleusement les nouveaux horaires : 11 heures à partir du premier janvier 1893, 10 heures et demie le premier avril 1902, 10 heures le premier avril 1904. Le tout, évidemment, sans réduction de salaires. Les seuls

[1] Sur le repos du dimanche, Léon Harmel emprunte sa conclusion (Manuel,paragraphe 34) à un discours prononcé au Parlement britannique en 1846 par Macaulay, discours cité par L'Economiste français, n° du 17 août 1878

[2] Lettres d'Ernest A Léon, 31 août et 11 septembre 1885 (Leon Harmel est alors en congrès). Vœu de la 3me section lors de la préparation du congrès ouvrier de Reims en 1894

[3] Noté par Léon Harmel le 29 janvier 1894

[4] Préparation du congrès ouvrier de Reims en 1894 (double)

[5] Source orale : M. Théodore, Melle Champion

[6] Délibérations du Conseil d'Usine du 27 février 1913

[7] d'après *Les Etablissements Schneider,* op. cit. ; depuis novembre 1871, la journée y est de dix heures, sauf en continu

[8] Rapport du 19 juillet 1889 (double)

avantages propres à l'usine concernent les femmes : journée plus courte le samedi, sortie le matin à 11 heures 30 au lieu de midi pour les femmes mariées[1].

A l'avantage de la maison Harmel, on peut noter : la suppression du travail des enfants de moins de douze ans en 1868 (la loi qui l'exige date seulement de 1874); un effort pour maintenir, contre la tendance générale, des préavis d'une durée acceptable; enfin la lutte contre l'arbitraire des contremaîtres. Ce dernier point est rappelé constamment, sans lassitude aucune. En voici l'exemple le plus connu, qui fait partie de la tradition du Val des Bois, sinon de son folklore :

«Depuis longtemps, un contremaître poursuivait un ouvrier de ses antipathies, le dénonçant constamment au patron comme incapable et demandant son renvoi. M. Félix Harmel, toujours en éveil sur les oppressions si nombreuses dans les usines, fit une enquête, puis fit venir le contremaître et lui dit : « Je vous accorde le départ d'un tel, mais vous quitterez l'usine une heure avant lui. » Le plaignant se le tint pour dit ; non seulement il abandonna ses rancunes, mais il fit de l'homme en question son meilleur ami.»

A coup sûr, comme le fait remarquer H. Rollet, la direction de la maison Harmel n'avait aucune prescience de la structure tripartite de l'entreprise[2].

Le problème du travail de nuit.

Reste la question du travail de nuit. En 1860, Léon Harmel compte l'essayer. Son frère Ernest l'en dissuade à l'aide d'un savoureux mélange de considérations morales et pratiques :

«Nous ne travaillons déjà guère bien de jour. Nous avons déjà essayé cela pour le cardé, il nous en a cuits. Le gaz est ensuite une chose nécessaire pour les veillées, nos quinquets ne peuvent suffire. Enfin quand on est pressé, il est certain que les difficultés du travail de nuit disparaissent, mais je ne vous donnerais pas quinze jours pour vous en repentir. Faites faire une heure de plus à tout l'établissement si vous voulez, mais je ne suis pas d'avis du travail de nuit. Cela rapporterait sans doute un peu au bout du semestre, mais vous userez votre réputation déjà si pauvre en P. M. (petits mérites ?) Voilà mon avis ; je vous engage *fortement* à le suivre. Je suis aussi amateur de bénéfices que d'autres, mais je n'aime pas ce travail de nuit. Ah ! si nous étions montés comme nous le serons je l'espère dans deux ou trois ans, que nous aurons deux métiers neufs, des *préparations* en masse, alors peut-être pourrions-nous essayer. Nous aurons alors le gaz.. .mais aujourd'hui...; n'écoutez pas le conseil d'un embarras ou d'une presse momentanée »[3].

En 1880, Léon Harmel a changé d'avis : il réclame une loi pour abolir le travail de nuit dans lequel il voit, comme dans celui du dimanche, un obstacle à la foi ou, plus précisément, à l'action spirituelle. Pourtant, en 1889, certains ouvriers du Val travaillent la nuit. Je pense qu'il s'agit d'un cas limite : celui des équipes d'entretien, mentionnées dans le *Manuel,* dont l'objet est d'éviter le travail du dimanche[4]. Par contre, à partir de 1892, et jusqu'en 1901, se pose un grave problème qui alimente les controverses. En effet, à la suite de la création de la filiale catalane de Sabadell, six métiers quittent le Val sans être remplacés, ce qui entraîne le travail de nuit pour une trentaine d'ouvriers. *Le Franc Parleur* lance, en 1893, une attaque qu'il réitère en 1897 :

«Les ouvriers passeurs de nuit entrent à l'usine à six heures du soir pour en sortir le lendemain matin à. cinq heures, ce qui fait onze heures renfermés dans une atmosphère à laquelle M. Harmel lui-même ne résisterait certainement pas. Ces onze heures sont seulement coupées par un arrêt d'une demi-heure pour permettre aux ouvriers de manger.

Voyons, M. Harmel, que diriez-vous si vous n'aviez qu'une demi-heure pour faire vos plantureux repas ? Votre mine exubérante en souffrirait certainement.

---

[1] A noter l'attitude critique de Léon Harmel à propos de la loi Millerand : la limitation de la durée de travail ne portant que sur les femmes et les enfants, elle n'intéresse, parmi les ouvriers adultes, que ceux qui travaillent dans les mêmes ateliers. Pour les autres, la durée légale du travail reste de 12 heures (loi de 1848). Dans les ateliers de moins de 20 ouvriers, aucune limitation n'est prévue : certains travaillent 12, 13 et même 15 heures par jour. Autres inconvénients : le renvoi généralisé d'apprentis; enfin l'absence de règlementation sur le repos hebdomadaire (lettre A Jaubert, en juin 1904)

[2] Sur l'interdiction d'employer des enfants en 1868, *Manuel,* paragraphe 56. Sur les préavis obligatoire de quinze jours, à la fois pour patrons et ouvriers. *Ibid.,* document A, p. 399. L'exemple de l'ouvrier face à son contremaitre est cité, entre autres, dans *le Mémoire sur le Val des Bois,* 1897, p. 23

[3] Lettre adressée de Nice le 21 novembre 1860

[4] Lettre à Milcent, 4 octobre 1880. En 1889, un travail de nuit existe bien au Val, puisque dans une note de septembre 1889 adressée aux religieuses, Léon Harmel leur demande d'apporter une soupe aux hommes de nuit

Un chrétien malgré lui»[1].

Venant de l'horizon opposé, l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, ennemi juré de la *Démocratie chrétienne* et de Léon Harmel en particulier, estime, toujours à. propos du travail de nuit, que les patrons du Val ne s'imposent aucun sacrifice et qu'ils ne se conforment pas aux directives de l'encyclique *Rerum Novarum*[2].

Le secrétaire de la Bourse du Travail de Reims est, en somme, moins critique que l'évêque quand, à propos du discours prononcé à Rome sur *La Démocratie dans l'usine,* il écrit en 1904 :

«En résumé de cette conférence, de ce plaidoyer pro domo, on ne peut guère accepter comme véritable que le passage où il est question des heures de travail. Il est exact qu'il a du même coup donné une leçon aux riches industriels qui rusent, qui trichent pour s'en soustraire et sont sans excuse, ce qui est possible pour l'un d'eux étant réalisable pour tous, mais ce n'est pas suffisant pour que nous laissions déclarer sans protester que le Val des Bois est un éden et son usine un véritable modèle. Il s'en faut de beaucoup, il s'en faut de trop»[3].

Tout n'est pas parfait évidemment, mais, par la sécurité et la stabilité dont ils jouissent, les ouvriers de la maison Harmel ne peuvent pas être considérés comme de véritables prolétaires. L'examen des conditions de vie le confirme.

Les «institutions économiques».

En toute circonstance, l'ouvrier du Val des Bois doit trouver une réponse â ses besoins. Il existe, à cet effet, toute une série d'institutions sociales dont la gamme s'enrichit avec le temps. Le tableau d'ensemble qu'en dresse Henri Rollet me permettra d'être bref.

L'esprit de ces réalisations relève du paternalisme éducatif cher aux Harmel. Plus encore que des avantages matériels, les patrons veulent apporter à leurs ouvriers des habitudes morales : le goût de l'épargne, de la solidarité et des responsabilités. Sans jamais renoncer à leur rôle d'impulsion, ils cherchent et ils réussissent à développer en eux l'esprit mutualiste et coopératif (au double sens du terme : entre eux et avec les patrons). En tenant compte de leurs réactions, ils leur permettent d'exercer une certaine forme de liberté.

L'esprit proprement paternaliste l'emporte dans les premières créations de Jacques-Joseph Harmel : la caisse de prêts gratuits et la caisse d'économies, qui datent l'une et l'autre de 1842. La première met à l'abri les ouvriers contre toute gêne accidentelle. La seconde est conçue, selon Léon Harmel, pour lutter contre l'insouciance, éviter aux ouvriers la plaie des achats à crédit, développer leur sens de l'économie, bref les transformer en «petits rentiers». L'aspect éducatif de cette œuvre de moralisation s'accentue par la suite : Léon Harmel s'adresse en effet une nouvelle couche d'épargnants, les enfants des écoles et les pensionnaires de la Maison de Famille, qui sont sollicités même pour des sommes infimes[4].

Le succès de l'épargne dépasse tous les espoirs. Il devient même gênant : qu'adviendrait-il en effet si la maison Harmel se trouvait en difficulté ? Malgré tous les avertissements, l'enthousiasme ne diminue pas : le plafond des dépôts doit être relevé puis, en fait, supprimé. En 1914, les sommes déposées s'élèvent à 922.331 francs pour moins de deux cent quarante livrets : preuve d'une confiance totale, mais aussi forme inattendue de participation qu'un paternalisme éducatif a comme secrété de lui-même[5]. Sans doute convient-il de tempérer ces considérations théoriques en rappelant que la Caisse du Val fournit un intérêt de 4 % tandis que la Caisse postale n'accorde que 2,50 %.

La création d'une cité collective d'habitation, en 1841, constitue une autre manifestation classique du paternalisme. Léon Harmel la juge inadaptée parce qu'impropre à l'épanouissement de la liberté personnelle. Très

[1] *Le Franc Parleur de la Marne,* 14 août 1897, simple rappel de l'article du 11 avril 1893

[2] *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France cl l'heure présente.* Le reproche ci-dessus n'est qu'un des multiples reproches contenus aux p. 71-79

[3] Bulletin de la Bourse du Travail de Reims, 15 août 1904

[4] Cf. *Manuel,* paragraphes,210, 211, 212

[5] Cf. ROLLET, *op. cit.* , p. 232

vite, il fait raser la cité pour la remplacer par des maisons individuelles (1855). Celles-ci sont écartées les unes des autres, encadrées chacune de deux jardins, un premier devant, un autre derrière, beaucoup plus vaste, laissant à chacun la possibilité de produire des légumes pour la consommation familiale.

L'habitat ainsi conçu permet d'être chez soi, de crier à son aise sans être entendu de la rue ni gêner les voisins. L'espace disponible pour l'habitation proprement dite est calculé de manière moins généreuse. Chaque maison possède deux chambres au premier étage et un grenier où l'on peut, en cas de besoin, en aménager une troisième : cela n'est pas excessif si l'on songe aux familles nombreuses.

Léon Harmel aurait voulu que ses ouvriers deviennent propriétaires. Il s'est heurté aux obstacles classiques : refus d'engager des fonds importants, désir de préserver la possibilité d'un départ. Il s'est alors tourné vers la location. En 1897, les trente-six maisons des cités Jeanne-d'Arc et Sainte Virginie correspondent aux normes définies ci-dessus. Elles sont louées, en moyenne, 110 francs par an, chiffre volontairement modéré. En 1904, les prix de location oscillent de 70 francs pour les maisons les plus anciennes (1885) à 225 francs pour les plus récentes. L'usine possède alors cent trente-huit logements et en contrôle quarante-quatre, qu'elle loue à des particuliers pour les relouer à ses ouvriers. Vingt-deux familles seulement sont en dehors du système : dix ouvriers louent directement dans le village, douze autres sont propriétaires[1].

Créée en 1846, la Caisse de secours mutuels reflète mieux l'esprit propre du Val, par le mélange de paternalisme et de mutualisme qui la caractérise. Cette société reçoit des subventions, patronales. Jusqu'à une date que je ne puis préciser, qui se situe entre 1878 et 1900, ses réunions sont présidées par un patron[2]. Mais les fonds qu'elle manie sont, pour l'essentiel, d'origine ouvrière[3]. Les avantages qu'elle accorde sont analogues à ceux de toute mutuelle : soins et médicaments gratuits, indemnité en cas de maladie ou d'accident, prise en charge des frais d'enterrement, fourniture des livres de classe aux cas sociaux (enfants de veuves, familles de plus de cinq enfants).

Toutefois c'est dans la gestion de la Société coopérative de consommation, créée en 1879, qu'apparaît le plus clairement le lien entre la sollicitude éducative des patrons et la réelle liberté de gestion accordée aux ouvriers solidaires. Léon Harmel tire la philosophie de cette gestion dans le Mémoire de 1897 :

«Les ouvriers ont cherché à diminuer le prix de la vie par des organisations diverses : société coopérative, fournisseurs privilégiés, achats directs. Le tableau des opérations montre les fluctuations qui sont résultées de la conduite des affaires par des ouvriers plus ou moins expérimentés. Ils ont gagné, ils ont perdu. La tentative de boucherie ne leur a procuré que des déboires. Le magasin d'étoffes a été successivement établi, aboli et rétabli de nouveau. Les fournisseurs privilégiés ont été nombreux ; en ce moment ils le sont moins. Il y aurait eu plus de suite et plus de résultats si nous avions pris l'affaire en mains. Mais c'est contraire à nos principes, et nous aimons mieux une marche moins parfaite produite par la direction ouvrière qu'une prospérité plus continue due à l'ingérence des patrons. Dans le premier cas, nous rendons service en obligeant nos hommes à se former aux affaires par l'expérience; dans le second cas, nous cessons d'être des éducateurs»[4].

Remarque analogue à propos du «boni corporatif» (il s'agit des remises obtenues grâce à la Coopérative, dont le montant est déposé à la Caisse de l'usine et porte intérêt)

«Le boni corporatif serait plus important si toutes les familles concentraient leurs achats sur les institutions. Mais nous croyons qu'il vaut mieux avoir des réserves moins fortes et une liberté plus grande. Les patrons se feraient scrupule de gêner les préférences ou les caprices des ménagères. Les institutions économiques doivent se développer par les ouvriers et non par l'action patronale»[5].

Cet état d'esprit explique également l'échec complet de deux tentatives : l'effort, déjà mentionné, pour faire accéder les ouvriers à la propriété de leurs maisons; l'essai de création d'une caisse mutuelle des retraites. En bref, les ouvriers sont des coopérateurs volontaires, ce qui les éloigne, une fois de plus, de la condition prolétarienne.

---

[1] Sur ce point, voir ROLLET, *op. cit.*, p. 231-232; le *Mémoire* de 1897 p. 7; JAUBERTL *'Organisation ponctuelle du Val des Bois.* 1904, p. 21-22. Après 1918, les maisons ont été reconstruites sur le même modèle. Elles existent encore aujourd'hui

[2] Présidence patronale indiquée par le *Manuel.* D'après la brochure de 1890, il ne figure plus de patron dans le bureau

[3] Pour la décennie 1887-1896, 12.978,35 francs proviennent des subventions et legs contre 80.920,50 francs des cotisations *(Mémoire sur le Val des Bois,* 1897, p. 37.)

[4] *Mémoire sur le val des Bois,* 1897, p. 11

[5] *Ibid.,* p. 15

Cette attitude de Léon Harmel correspond à une conviction profonde : celle que les ouvriers ne peuvent travailler et vivre conformément à leur dignité d'homme s'ils ne jouissent pas d'un certain degré de liberté. Dans un discours prononcé en 1873 à Nantes, au second congrès de *l'Union des Œuvres,* devant des ecclésiastiques et des industriels, il déclare qu'« une délicatesse affectueuse » doit guider le patron dans le choix «de ce qu'il doit faire par lui-même et de ce qu'il doit faire par d'autres »[1]. En 1875, il demande à ses contremaîtres de favoriser les associations autant qu'ils le pourront mais « sans indiscrétion, sans faux zèle, sans la moindre apparence de pression ».

Léon Harmel croit à la liberté : «les associations catholiques étant basées sur la liberté ne se développent avec fruit que par l'indépendance chrétienne.» En 1877, dans le *Manuel,* il déclare qu'il convient de «respecter la liberté humaine dans ce qu'elle a de légitime... de ne rien imposer, mais de faire comprendre et aimer, afin d'incliner les esprits du côté où off désire les tourner»[2].

Cette proposition ne menace nullement l'autorité patronale. Mais elle constitue la condamnation de la forme de paternalisme habituellement pratiquée à cette époque.

En 1879, dans une lettre à l'abbé Fichaux, conseiller des patrons catholiques du Nord, Harmel dénonce plus précisément «l'insuffisance du patronage le plus chrétien et le plus généreux, comme à Montceau-les-Mines, et de la discipline la plus parfaite comme au Creusot»[3]. Le second visé est évidemment Schneider. Le premier est un membre de *l'Œuvre des Cercles,* Chagot, directeur des Houillères de Blanzy, qui ne partage pas les opinions du patron du Val des Bois sur la nécessité des «associations fondamentales» à majorité ouvrière : il s'est borné, quant à lui, à juxtaposer des œuvres sociales et une chapelle d'usine, construite à Montceau-les-Mines, sans qu'aucun lien existe entre elles. Aux yeux de Léon Harmel, l'un et l'autre oublient l'essentiel, à savoir que l'ouvrier est un homme doué de raison et de liberté; il ne peut comprendre la politique sociale des patrons que s'il coopère avec eux au sein de la corporation à laquelle il adhère librement. Hors de cette voie, il ne peut y avoir qu'incompréhension et révolte.

En août 1882, au congrès de *l'Union des Œuvres,* qui se tient à Autun, Léon Harmel, comme d'habitude, présente un rapport au nom de *l'Œuvre des Cercles.* Il y traite du régime corporatif. Ce choix est dicté par les discussions récentes et animées qu'il vient d'avoir avec La Tour du Pin[4]. Il l'est aussi par la proximité des centres industriels du Creusot et de Montceau-les-Mines (Blanzy est à 40 kms). Après le rapport, les directeurs d'associations ouvrières catholiques, «d'accord avec les industriels présents au congrès», approuvent la motion qui conclut le rapport. Selon cette dernière

«Le régime corporatif est applicable à la grande industrie, savoir : dans l'usine même, par la corporation organisée comme celle du Val des Bois; entre les usines similaires par des syndicats qui seraient le point de départ d'une action générale pour la prospérité morale et matérielle de la grande industrie»[5].

Cette motion contient la condamnation implicite de la position de Chagot.

Mais déjà celui-ci se heurte à une opposition beaucoup plus grave. Dès le 5 août, une violente explosion d'anticléricalisme secoue une partie des mineurs qu'il emploie. Elle dure jusqu'au 15 : croix abattues, bris de statues, sac et incendie de la chapelle, destructions à l'école des religieuses qui dépend de l'entreprise. Selon un défenseur des vingt-trois accusés au procès en appel, qui se tient en décembre à la cour d'Assises de Riom, Chagot excluait les ouvriers qui ne remplissaient pas leurs devoirs religieux (un examen approfondi serait nécessaire pour tenter d'établir la vérité sur ce point). Après l'intervention du dernier défenseur, le jeune Millerand, les accusés sont condamnés à quelques peines de prison[6].

---

[1] discours publié dans la brochure *Organisation chrétienne de l'usine,* p. 8

[2] *Manuel,* paragraphe 195

[3] citation de GUITTON, *op. cit., I,* p. 166

[4] Cf. GUITTON, *op. cit.,* T. I, chapitre IX, p. 144 notamment

[5] *Bulletin de l'Oeuvre,* p. 31 (Extraits de *L'Association catholique,* 15 août et 15 septembre 1882.)

[6] Sur l'affaire de Montceau-les-Mines, cf. *Archives nationales,* série F VII, dossier 15526

L'échec de Chagot ne surprend pas Léon Harmel. Il y voit la confirmation de ses propres vues, ce qu'il exprime dans une lettre à *L'Univers* le 23 août 1882. Certes, il ne comprend pas le moins du monde que la chapelle d'usine qui, au Val des Bois, est au cœur de l'organisation chrétienne, puisse apparaître comme l'instrument et le symbole de l'exploitation capitaliste. Il ne souffle mot de cette question.

Par contre, il estime que, dans le cas de Chagot, les sacrifices les plus généreux et les plus ingénieux ont été inutiles parce que *des ouvriers n'ont pas pénétré dans le gouvernement de ces institutions admirables.*
On comprend difficilement ce qu'on ne touche pas.»

Seules des associations religieuses ou «économiques» peuvent faire cesser «l'état d'isolement où vivent les ouvriers» et éviter l'apparition de groupements se livrant à la violence :
«Quand il n'y a pas d'association pour le bien, les ouvriers se trouvent livrés sans défense à l'association pour le mal, laquelle est toujours tyrannique.»

Et de conclure sur le nécessaire rétablissement du régime corporatif, «dans la liberté et le respect des lois éternelles» et sur «la juste participation dans la gestion des intérêts communs, sans détruire pour cela l'autorité légitime du patron »[1].

Pour la première fois, sans doute, un patron parle de «participation». L'idée est neuve. Elle mène à la coopération technique : dès 1883 apparaît au Val des Bois le conseil professionnel qui, sous le nom de Conseil d'Usine, constitue, à partir de 1893, l'organe essentiel de cette coopération. Nous sommes bien loin de Schneider, de Chagot, et aussi de Frédéric Le Play, le théoricien du paternalisme auquel Léon Harmel -il n'est pas le seul- est redevable de tant d'idées.

C. - COOPERATION ET PARTICIPATION: LE CONSEIL D'USINE.

Un domaine privilégié de coopération entre patrons et ouvriers : la technique.

Le domaine technique est celui dans lequel la coopération entre ouvriers et patrons se développe de la façon la plus originale et la plus fructueuse. Elle ne devient possible qu'après la stabilisation de la main-d'œuvre, lorsque celle-ci est enracinée, bien prise en mains et commence à posséder des rudiments d'instruction. Alors les inventions nouvelles ne sont plus le fait des seuls directeurs associés. Elles sont souvent «le résultat de la collaboration entre la direction, les chefs de service et les ouvriers»[2].

Sans doute la collaboration est-elle plus aisée dans le textile que dans toute autre branche d'industrie : l'esprit observateur d'un ouvrier peut noter sur le métier de nombreux détails qui échappent à la direction et suggérer des transformations ou des améliorations réalisables à peu de frais et sans modification importante. En 1905 ou 1906 encore, un ouvrier invente un procédé pour stopper la rembobineuse quand le fil casse afin d'éviter le départ du fil de façon désordonnée. L'affaire est évoquée oralement devant le Conseil d'Usine et l'intéressé reçoit une prime de 5.000 francs[3]. Quel est donc ce Conseil d'Usine, orgueil du Val, auquel Léon Harmel attribue en partie la prospérité de l'entreprise ?[4]

Origines du Conseil d'Usine.

Cet organisme, nous l'avons vu, apparaît en 1883 sous le nom de Conseil professionnel qu'il conserve jusqu'en 1893.
1883 : le gouvernement républicain essaie de donner un contenu social à la démocratie. Les discussions sur la loi syndicale vont bon train : l'année suivante est reconnu le droit d'association pour la défense des intérêts professionnels. Léon Harmel n'est pas insensible à ce courant favorable aux libertés et à la

[1] Lettre de Léon Harmel à *L'Univers*, 23 août 1882, reproduite dans *L'Association catholique*, et citée par GUITTON, *ibid*, I, p. 165-166
[2] Note lue en 1947 à la fête du Sacré-Coeur
[3] Source orale : M. Jacques Harmel
[4] *Mémoire sur le Val des Bois*, 1897

promotion ouvrières. Mais il ne peut les admettre - en cela il est fondamentalement paternaliste - que si elles s'inscrivent dans un cadre tracé au préalable par lui-même. Ce cadre est celui du régime corporatif, qui exclut tout syndicalisme ouvrier indépendant.

En 1883, le seul problème, pour le patron du Val, consiste à définir et à appliquer un corporatisme intelligent et humain, c'est-à-dire à l'opposé de celui que Chagot pratiquait jusque-là[1]. Un tel régime (j'ai déjà cité cette phrase)

«rendra aux ouvriers une juste participation dans la gestion des intérêts communs, sans pour cela détruire l'autorité du patron.»

La hardiesse de cette formule novatrice (participation dans la gestion des intérêts communs) ne doit pas faire oublier que Léon Harmel l'emploie pour la première fois : il ne fait qu'entrevoir les possibilités qu'elle recèle. D'ailleurs la formule est hautement ambiguë, et vouée à le rester. En 1884, l'essentiel n'est pas de définir la participation, mais de rendre l'autorité acceptable. Pour cela, il convient de lutter contre sa «concentration» entre les mains d'un seul homme. L'autorité doit «circuler»: c'est un besoin vital. Les « autorités secondaires» (contremaîtres notamment) ont un rôle capital à jouer. La «liberté» dans l'usine ne peut s'accroître que si ces autorités «développent l'initiative». En effet

«lorsque le sentiment de la responsabilité vient à disparaître, la dignité humaine fait naufrage, il ne reste plus que le servilisme et la révolte, ce qui est tout un»[2].

Le terme clé n'est pas alors celui de participation, mais celui de responsabilité. Pour Léon Harmel, en 1884, la liberté ouvrière ne saurait être une conquête de la base, mais le fruit d'un effort d'éducation du patron aidé par les cadres, contremaîtres et employés. Pour comprendre cette notion, qui nous paraît étrange, un retour en arrière s'impose. La première forme de liberté possible, selon Léon Harmel, est la «liberté du bien» telle qu'il la définit dans le *Manuel* (par. 17), c'est-à-dire la liberté d'échapper à la tyrannie du mal. Le problème est posé en termes moraux et religieux :

« …la vraie liberté doit s'entendre du *pouvoir d'agir et de se mouvoir dans l'ordre*. Pour agir dans l'ordre, il ne suffit pas à l'ouvrier d'être affranchi de la tyrannie injuste d'un patron qui l'obligerait au mal, comme par exemple à la profanation du dimanche; il faut encore qu'il soit protégé contre l'oppression de ses camarades, contre ces mélanges de sexes qui semblent une provocation directe au libertinage». C'est là le seul moyen de «vaincre la concupiscence de notre nature déchue»... Enfin «la liberté n'existe que dans la mesure où le patron protège énergiquement le bien.»

La «liberté du bien» une fois assurée, il devient possible de laisser les ouvriers prendre des initiatives. Léon Harmel estime, en 1883, que le moment est arrivé : ses ouvriers peuvent désormais l'aider à faire de l'usine un endroit où il fasse bon travailler. Cette forme seconde de liberté débouche sur la coopération technique, sur un effort commun pour promouvoir la sécurité, la qualification professionnelle et le bien-être : le Conseil professionnel en est l'expression concrète. La coopération technique n'est évidemment possible que grâce au «bon esprit », à l'entente qui règne entre patrons et ouvriers. Le rôle du Conseil professionnel n'est pas seulement technique, il est aussi moral. La forme de «liberté» qu'il incarne s'accorde parfaitement avec l'autorité du patron. Elle paraît incompatible avec la naissance d'une conscience de classe. Elle correspond à une étape du paternalisme de la maison Harmel.

Pour être cantonné dans un domaine limité, le rôle du Conseil professionnel n'en est pas moins important. A une époque (à partir de 1880) où la concurrence est féroce et où le Val ne subsiste victorieusement que grâce à l'habileté de la gestion et à la perfection de la technique, un élément marginal en apparence, c'est-à-dire la coopération technique, constitue sans doute un facteur important de réussite.

Les renseignements les plus anciens sur le Conseil professionnel figurent dans un livret, déjà cité, datant de 1890[3].

[1] Après ses déboires de 1882, Chagot se rallia sans réserve aux idées de Harmel

[2] *Discours sur l'importance des autorités secondaires dans l'usine,* 1884, p. 4. Passage cité par GUITTON, *op. cit. , TI,* p. 266

[3] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 45-48

Ce livret commence par un paragraphe intitulé «hiérarchie professionnelle». Le fait n'est curieux qu'en apparence : le Conseil n'est pas né du désir de promouvoir les libertés ouvrières, mais d'exercer l'autorité d'une manière acceptable et efficace. La pensée de Léon Harmel n'a pas changé sur ce point : elle s'est simplement précisée et approfondie grâce à la rédaction du *Catéchisme du Patron,* publié en 1889. Ce livre consiste en une longue «rumination» sur l'autorité patronale. Il est nourri aux bonnes sources : Saint Jean Chrysostome, Saint Thomas d'Aquin et, pour les contemporains, Taparelli d'Azeglio. L'autorité du patron y est présentée comme une délégation de l'autorité divine. Elle se subdivise en

«autorité de commandement, c'est-à-dire le droit d'imposer sa volonté raisonnable au sujet qui est strictement tenu d'obéir» et en «autorité de direction» (c'est-à-dire l'autorité prise dans un sens plus large) «qui résulte de toute supériorité permettant de faire accepter sa pensée et sa volonté aux personnes qui ne sont pas tenues, absolument parlant, d'obéir » *(Catéchisme du Patron par. 34).*

Si l'autorité a perdu sa légitime influence, c'est que les patrons ont négligé leurs devoirs. dl faut donc reprendre les devoirs pour recouvrer le plein exercice des droits» (ibid. par. 41) .

Le paragraphe «hiérarchie professionnelle» de la brochure de 1890 se situe dans cette ligne de pensée. Il comporte la recherche de certains devoirs patronaux. Ainsi

«la hiérarchie professionnelle a le pouvoir d'être juste et bienfaisante, en connaissant par expérience ce qu'elle exige de ses subordonnés. »

A cet effet, les moyens utilisés sont : le choix des surveillants, contremaîtres et employés de bureau parmi les ouvriers, chaque fois que cela est possible; le passage des futurs patrons par toutes les activités de l'usine : travail sur les métiers, commandement des ouvriers, comptabilité, manutention, vente. On obtient ainsi les meilleurs résultats parce que

«les services rendus à l'usine sont plus complets quand ils le sont par des hommes qui sont élevés dans l'esprit professionnel et moral de la maison.»

C'est seulement après ces considérations préliminaires que Léon Harmel traite du Conseil professionnel : celui-ci se place donc bien dans une optique «familiale» (c'est à dire paternaliste). Son objet est la bonne marche de l'entreprise, au point de vue économique comme au point de vue social.

La coopération morale et technique.

L'activité de ce conseil est sérieusement contrôlée. Il a simplement voix consultative dans les questions suivantes : discipline intérieure des ateliers, enseignement professionnel et apprentissage, accidents. Sa composition offre toutes garanties. Le président est un patron (en 1890 Maurice Harmel). Il est aidé par un représentant du Conseil intérieur, organe exécutif de la Corporation. Cet homme de confiance est alors un ouvrier qui compte trente-cinq ans d'ancienneté dans l'usine, Alfred Jolivet.

Le secrétaire est toujours un employé. Le gros de l'effectif est constitué par douze ouvriers, un pour chacune des onze salles, un pour les métiers annexes (serrurerie, chaudronnerie etc...). Ce sont des ouvriers qualifiés, «désignés parmi...les plus habiles de la profession», «parmi les plus anciens aussi» : en 1890, ils travaillent à l'usine depuis neuf à vingt-quatre ans. Ce sont donc des hommes enracinés, ayant accepté le Val, son atmosphère et ses institutions[1]. Enfin, à cette date, ils sont nommés, c'est-à-dire cooptés par le conseil intérieur qui, outre ses onze membres ordinaires, comprend alors deux patrons, un aumônier, un frère et un secrétaire tout dévoué, François Champion[2]. Nul doute qu'avec de tels hommes une collaboration confiante ne soit possible.

Le Conseil, qui se réunit une fois par quinzaine, permet de lutter contre l'arbitraire des employés, surveillants et surtout contremaîtres (ces derniers sont d'ailleurs formellement exclus du Conseil et ils sont les seuls) en permettant un appel régulier au patron, ce qui renforce l'autorité de ce dernier. Le taux des amendes est strictement limité; leur total est faible (63,10 francs en 1888, 54,15 francs en 1889, chiffre qui s'abaissera ensuite aux alentours de 20 francs par an). Leur montant est versé à la Société de secours mutuel. En cas de faute grave, c'est le patron qui se prononce sur rapport. Lui seul règle l'embauche et le renvoi des ouvriers. Sur tous ces points,

[1] La liste de ces hommes est fournie par l'ouvrage ci-dessus p. 45

[2] Cf. plaquette de 1890, p. 18 et 19

sauf sans doute l'embauche, le Conseil est consulté. Enfin il peut «soumettre les désirs des ouvriers pour tout ce qui touche au travail.»

Consulté également sur l'apprentissage, le Conseil joue un rôle important surtout pour l'hygiène, la sécurité et la prévention des accidents. Il a obtenu la mise en place d'appareils

« pour diminuer la chaleur habituelle dans les filatures de laine, ainsi que des ventilateurs pour renouveler l'air des salles.»

La température des salles de travail a été fixée - à ce moment-là ou plus tard, je l'ignore - à 24 degrés maximum. Enfin

« chaque conseiller, dans sa salle, étudie les causes de danger et signale non seulement les blessures mais les moindres écorchures produites par les machines. Il propose les mesures utiles pour en éviter le retour.»

Bien que l'usine de 1874 ait été conçue comme un établissement modèle, c'est donc bien l'action des conseillers qui a permis de l'humaniser, en l'adaptant aux besoins réels de la main-d'œuvre. Les intéressés ont reçu satisfaction parce que le patron a songé à demander leur avis. Ce résultat constitue une justification de la coopération ouvrière dans ce domaine précis.

Résultat d'autant plus remarquable que les conditions de travail dans les filatures sont généralement fort mauvaises. Reims ne fait pas exception, comme l'a montré Serge Masson[1]. L'insalubrité est la règle. La température est fréquemment de 36° à 40°. L'atmosphère est rendue encore plus malsaine et plus difficilement supportable par l'humidité jugée nécessaire pour conserver sa souplesse au fil. L'air est saturé de poussières de laine et d'émanations huileuses. Les fenêtres restent régulièrement fermées même pendant les grandes chaleurs.

Un certain nombre d'accidents du travail engage incontestablement la responsabilité des manufacturiers[2].

Enfin l'atelier se caractérise par le règne de l'arbitraire, par un régime d'amendes qui ne paraît pas s'être amélioré depuis le Second Empire et enfin par les multiples abus des contremaîtres qui détiennent le droit d'embauche et de débauchage, contraignent les ouvriers à la servilité, abusent des ouvrières[3].

En comparaison, le Val des Bois semble être un paradis. Paradis qui se paye, bien sûr, de l'adhésion à une certaine réalité sociologique. Les conseillers, pour leur part, s'occupent de récompenser les vétérans (30 à 50 années d'ancienneté). Responsabilité mineure, mais qui les associe l'estime particulière dont sont honorés les ouvriers enracinés depuis longtemps, base et ciment de l'usine : ainsi sont-ils engagés ou, si l'on veut, compromis irrémédiablement. Le fait d'avoir à s'occuper de l'apprentissage non seulement au point de vue technique mais aussi au point de vue des précautions morales joue sans doute dans le même sens.

Après 1893: élargissement des responsabilités des travailleurs.

1893 : la poussée socialiste engage Léon Harmel à se prononcer plus nettement en faveur d'une véritable liberté ouvrière. Certes, à Reims, il s'agit moins de socialisme (il a été directement touché par le départ de Pédron en 1887 et l'échec électoral de 1889) que d'une forme de radical-socialisme avec l'élection du «socialiste-indépendant» Mirman. Du moins celui-ci compte-t-il parmi les rédacteurs du quotidien *Le Franc Parleur* qui reparaît le 19 février 1893 pour lutter contre la presse conservatrice et contre *La Croix de Reims : Le Franc Parleur* ne se prive pas de prendre pour cible le Val des Bois et son patron Léon Harmel. Pour celui-ci, la menace est la même : celle des ennemis de la foi et du véritable progrès social.

Cette situation nouvelle l'amène à parler plus hardiment. Surtout, il est porté par l'élan local des cercles chrétiens d'études sociales qui aboutit au Congrès ouvrier chrétien de Reims en mai 1893. Sa préparation

[1] Serge MASSON, *op. cit.* Cf, même chapitre

[2] Accidents dûs au trop grand rapprochement des métiers, à la protection insuffisante de certains engrenages, à la tolérance coupable qui permet le nettoyage pendant la marche du métier etc... *Ibid.* p. 54

[3] Sur le contremaître, *Ibid,* pp. 57-59, d'après La *Défense des Travailleurs* (24 août 1884, 31 août 1884), une affiche anarchiste et le rapport de la commission d'études du Val des Bois au Congrès ouvrier chrétien de 1893

le met en contact avec les militants syndicalistes chrétiens du Nord, Leclercq et l'Abbé Tiberghien[1]. Cet élan authentiquement ouvrier, et aussi les déceptions qu'il rencontre auprès des patrons, lui font comprendre la légitimité et la valeur d'un mouvement purement ouvrier. A l'intérieur même de son usine, il lui semble normal d'élargir la participation des travailleurs : le Conseil professionnel change son nom en celui de Conseil d'Usine. Sans qu'il y ait un changement radical, un esprit nouveau souffle. Les lignes suivantes en témoignent :

« Rendez (à l'ouvrier devenu esclave par la machine) la faculté de penser, d'agir, de gouverner par lui-même, rendez-lui la part d'initiative qui donne à chacun sa personnalité, vous lui rendez ainsi sa liberté et la souveraineté à laquelle il a droit. Pour cela que faut-il faire ? Simplement créer en lui des idées de responsabilité en l'associant à la marche générale de l'usine, par la création de Conseils d'Usine »[2].

Bien entendu, cette association reste, comme par le passé, morale autant que technique. Le premier rôle des conseillers d'usine est de constituer des intermédiaires entre patrons et ouvriers : voyant journellement dix à douze ouvriers, chaque conseiller connaît leurs suggestions et réclamations; en sens inverse il leur transmet les «communications amicales et officieuses du patron en dehors des questions professionnelles»[3].

Le discours prononcé au Congrès national de la *Démocratie chrétienne à* Lyon, le 27 novembre 1896, montre que le Conseil d'Usine a évolué depuis 1890. Léon Harmel en parle en termes plus précis et plus chaleureux. Tout d'abord les conseillers d'usine ne sont plus choisis par le Conseil intérieur mais par «les camarades du Conseil syndical», organe purement professionnel[4]. Les garanties offertes restent les mêmes. Ce changement revêt toutefois une double signification : désormais ce sont des ouvriers uniquement qui nomment leurs représentants; en second lieu les institutions sociales du Val s'engagent dans la voie d'une laïcisation limitée.

Le rôle des conseillers n'est plus simplement consultatif : ils se voient attribuer des responsabilités, par exemple participer au jugement des concours d'apprentis auxquels se soumettent, entre autres, les fils des patrons.

Les modalités de ces concours ont pu varier légèrement dans le temps; mais le principe est le même jusqu'en 1914. La brochure de 1900 est la plus explicite.

Chaque semestre, le concours dure un mois. Deux fois par semaine, des notes sont attribuées par les contremaîtres, les conseillers d'usine et les ouvriers fileurs sous la direction desquels travaillent les apprentis. Les notes portent sur la propreté, la vivacité, les rattaches et le graissage. La propreté du sol (ni tube ni déchet ne traînant par terre) et sur le chariot constitue un élément d'hygiène. Je pense qu'elle favorise également le bon ordre, le goût au travail, qu'elle constitue, par conséquent, un facteur de rendement.

«La vivacité des bobineurs est très importante.» C'est l'évidence même puisque la continuité et la rapidité du travail en dépendent. Les apprentis rattacheurs sont jugés sur les rattaches (nombre de fils utilisés, soudure invisible, renvidage régulier et sans vrille du fil). Le graissage fournit un point d'examen pour les concours entre «caporaux» des divers métiers : le premier est celui qui utilise le moins d'huile. D'autres concours ont lieu pour les apprenties (à la préparation) et pour les serruriers. L'avancement est réglé d'après les concours, des primes sont attribuées, les résultats sont affichés dans les ateliers[5].

---

[1] Lettre à l'abbé Tiberghien du 19 avril 1893; lettre A Leclercq du 11 avril (mais Harmella déjà entendu parler de lui pour une intervention remarquée au milieu des patrons de Lille le 25 novembre 1892. (fait mentionné dans une «reddition» au Père Jules)

[2] Compte-rendu manuscrit de la préparation au Congrès ouvrier de Reims (printemps 1893)

[3] *I b i d*

[4] Discours publié sous le titre *Le Val des Bois (Exposition de l'organisation),* Reims 1896,22 p. in-8°. Sur le Conseil d'Usine, p. 7 à 10

[5] Cf. *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 11 et 12. La préparation, opération préliminaire A la filature en peigné proprement dite, consiste en un amincissement et une régularisation du ruban de laine peigné grâce A des machines effectuant une série d'étirages et de doublages successifs. Quand le ruban a atteint un certain degré de finesse, on lui donne la cohésion nécessaire au moyen d'un frottement entre deux manchons de buffle. Les machines munies de ces organes se nomment bobinoirs. Une douzaine de passages est en moyenne nécessaire dans les bobinoirs (d'après Portevin et Charbonneaux, « Les usines de Reims» dans le recueil collectif *Reims en 1907,* publié par Matot Braine la même année).
Le caporal en cardé est un premier rattacheur chargé d'une responsabilité particulière, une sorte de chef-apprenti. Au Val des Bois, l'introduction des caporaux est consécutive à un avis du Conseil d'Usine. Ils reçoivent un supplément fixe de 0 F. 25 par jour : ils sont chargés d'arriver de bonne heure pour graisser les broches et tous les organes du métier.
A noter, parmi les progrès matériels dûs au Conseil d'Usine, l'introduction d'un chauffe-café pour le déjeuner de 8 heures (d'après *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 26.)

Tous ces détails montrent que la recherche de la qualité et du rendement implique l'existence d'un esprit coopératif dans la main-d'œuvre. Inversement, Former les jeunes à cet esprit et les y amener grâce à l'aide des anciens équivaut à entraîner toute l'usine dans la voie de l'efficacité.

La compétence du Conseil d'Usine s'exerce aussi dans le domaine du salaire et des primes qui figurent à l'ordre du jour fixe. Les problèmes qu'ils soulèvent ne sont pas purement formels car les primes dépendent du rendement et le rendement de la qualité des laines, ce qui amène les membres du Conseil à évoquer le choix de celles-ci. Bien sûr, quand le patron arrête la discussion, tout est fini[1]. En somme, le Conseil d'Usine

« n'est pas à proprement parler un conseil de conciliation » comme ceux qui ont été créés en Belgique et dont on étudie alors la possibilité en France. «Il ne se propose pas d'apaiser les conflits, mais il vise à la prévenir.» Il se ressent de l'atmosphère familiale qui est vraiment, déclare Léon Harmel, «l'esprit de notre organisation. »

«Dans cette atmosphère, la confiance affectueuse met tout le monde à l'aise ; on expose simplement, familièrement les petits griefs quand il y en a ; on arrête ainsi les ferments de mécontentement qui pourraient s'envenimer et s'aggraver si on n'y prenait garde. Les ouvriers savent qu'ils ont officiellement des représentants, et au besoin des avocats de leur cause. En même temps, les conseillers deviennent les coopérateurs du patron et contribuent ainsi à la prospérité de l'établissement. Pour être officieuse, leur participation à la direction de l'usine n'en est pas moins réelle, et nous pouvons ajouter salutaire»[2].

Toutes les publications postérieures à 18% reprennent souvent, mot pour mot, ce dernier développement. Elles apportent des précisions complémentaires sur le fonctionnement de cette institution que Léon Harmel qualifiait, dès 1893, de «conseil de famille». Elles montrent que son rôle technique et moral s'élargit. Elles nous apprennent aussi que rien, fondamentalement, n'a changé dans son esprit et que, aux yeux de Léon Harmel, sa valeur n'a fait que s'accroître. Il est possible de dresser un bilan provisoire à la date de 1903.

Au début du XXe siècle, pour les patrons du Val qui n'ont jamais cru à la fatalité de la lutte des classes, le Conseil d'Usine est devenu l'instrument par excellence de la participation ouvrière dans l'entente du capital et du travail. En mars 1903, dans un discours prononcé au Vatican et intitulé *La démocratie dans l'usine,* Léon Harmel lui découvre des dimensions nouvelles.

Le Conseil d'Usine lui apparaît comme l'élément essentiel, dans l'usine, de la *Démocratie chrétienne* et de la démocratie tout court[3]. Jusqu'au début du XXe siècle, l'institution a évité de graves ressentiments. En 1903 «les progrès du socialisme peuvent les faire renaître à tout instant.» Le Conseil d'Usine n'en est que plus précieux. C'est excellent instrument de conciliation et de paix sociale»[4]. Et de rappeler la genèse de cette fondation, qui date de 1883 :

«En réunissant quelques hommes délégués par leurs pairs, nous pouvions leur ouvrir notre cœur, leur faire comprendre nos pensées, les initier aux affaires et à la marche de l'usine, pour les y intéresser, en un mot en faire de véritables coopérateurs. Eux, de leur côté, pouvaient porter parmi leurs camarades le bon esprit dont ils étaient inspirés, et la confiance que nous aurions su leur inspirer »[5].

A la date de 1903, les conseillers d'usine ne sont plus cooptés par un conseil restreint. Chacun d'eux est élu par tous les camarades de sa salle. Le procédé est plus démocratique. L'audience des conseillers ne peut qu'en être renforcée.

Leurs responsabilités s'étendent : choix des ouvriers chargés de l'apprentissage des jeunes gens et des jeunes filles, compte-rendu de leur formation et des progrès accomplis, exécution des mesures propres éviter

[1] D'après les interviews de deux anciens MM. Sillet et Théodore. M. Jacques Harmel (point de vue patronal) pense que la qualité des laines pouvait être évoquée au Conseil d'Usine mais que les conseillers n'avaient rien à dire sur le choix proprement dit.
[2] *Le Val des Bois,* 1896, cité A la note 121, p.8
[3] *La démocratie dans l'usine,* conférence faite A Rome le 1er mars 1903, publiée à Roubaix. 1903, 20 p. in-8°
[4] *Ibid.,* p. 4
[5] *Ibid.,* p. 3 et 4

les accidents du travail. S'il en survient un, ce sont les conseillers eux-mêmes qui font les constatations, étudient les responsabilités, assistent le blessé et étudient les moyens d'éviter le retour d'accidents semblables.

La perfection des produits constitue une des préoccupations essentielles du Conseil. En 1900, il a été scindé en deux demi-groupes, ce qui permet d'accroître la fréquence des réunions (une par semaine) et de spécialiser davantage la discussion.

En 1903, les conseillers de chacun des ateliers (peigné, cardé, nouveauté, teinture) forment, avec des camarades qu'ils s'adjoignent leur choix, une section de perfectionnement.

«Ils se réunissent au moins chaque trimestre, chez le patron directeur. LA on étudie les questions techniques spéciales, et les moyens d'arriver à la perfection des produits»[1].

La fin du discours prononcé au Vatican révèle à quel point la coopération technique débouche sur une entente fondamentale :

«On est émerveillé de l'animation qui règne dans ces causeries, et du zèle que montrent ces braves gens pour la prospérité de l'usine qu'ils considèrent comme leur patrimoine.»

Phrase à rapprocher de celle de Jaubert qui déclare, l'année suivante, à propos de ces réunions : les «camarades habiles» qui y sont convoqués «apprennent à considérer l'usine comme leur bien propre et à considérer ses intérêts comme les leurs»[2].

Dernier point important : les salaires sont établis en accord avec le Conseil d'usine

« après un certain temps d'essai; et quand il arrive une nouvelle machine, les prix ne sont fixés qu'après une expérience pratique suffisante»[3].

La brochure de 1900 est, à cet égard, la plus précise. Le Conseil d'Usine a obtenu une élévation des tarifs dans des lots de cardé difficiles à travailler. Par ailleurs, il a étudié à plusieurs reprises les mesures destinées à faciliter la filature en peigné de lots de laines communes «marchant mal». Il a suggéré enfin la compensation financière nécessaire, car le résultat ne pouvait être parfait. Le texte ajoute :

« Nous pouvons dire que les demandes des ouvriers sont toujours si raisonnables et si justifiées que le patron est heureux d'y condescendre »[4].

La maison veille d'ailleurs à ce qu'un ouvrier moyen puisse toucher la ou les primes prévues. Elle considère qu'il s'agit là de la forme légitime de participation aux bénéfices.

Démocratie dans l'usine ou paternalisme évolué ?

Deux témoignages restent à verser au dossier. Dans le bulletin de la Bourse du Travail de Reims du 15 août 1904, E. Guernier répond, un peu tardivement, au discours de 1903 sur *La démocratie dans l'usine.*

« J'ai moi aussi entendu parler de ces Conseils d'Usine, pas par M. Harmel par exemple, et j'ai oui un tout autre son de cloche que celui qu'a fait entendre au Vatican M. Harmel. Des anciens ouvriers de l'usine m'ont affirmé que les patrons du Val des Bois avaient trouvé dans cette institution, avaient fait d'elle, une officine de délation à nulle autre seconde.

Au moyen de ces Conseils d'Usine, M. Harmel connaît les faits et gestes, voire toutes les pensées de la plupart de ceux qui sont sous sa direction. »

Le second témoignage est fourni par un ami trop zélé, l'avocat belge E. Standaert, en 1902 :

«Chacun vient rendre compte de ce qui se passe dans sa section, des désirs de ses camarades, des plaintes qu'ils formulent, des améliorations qu'ils souhaitent : un ouvrier se dérange, tient des propos irréligieux ou immoraux : il est signalé; un contremaître dépasse la mesure de son autorité, n'en doutez pas, il sera mis au rapport du Conseil d'Usine. En un mot, ce rouage original, dont le Bon Père a tout le mérite, car il en est l'inventeur, fait en sorte que

[1] *Ibid. ,p.* 11 et 12
[2] JAUBERT, *L'Organisation actuelle du Val des Bois,* 1904, *p.* 7
[3] *La démocratie dans l'usine,* p. 12
[4] Brochure 1900, p. 26 et 27

l'usine marche d'une extrémité à l'autre, sans qu'aucun abus, aucune tyrannie soient possibles et dans des conditions telles que le patron a partout un œil et une oreille»[1]

Il n'est pas douteux que le Conseil d'Usine permette au patron de savoir ce qui se passe dans l'entreprise. Mais il existe d'autres voies, nous le savons, par lesquelles il peut se renseigner sur son personnel. Le véritable intérêt du Conseil réside dans sa signification sociale.

La participation ouvrière au Val est très réelle. Elle satisfait les ouvriers en leur donnant la possibilité de s'exprimer et d'agir en leur procurant les conditions de travail les meilleures possibles pour l'époque. Elle satisfait les patrons en permettant le développement du «bon esprit», de la coopération, de la paix sociale dans l'usine. L'absence de toute grève, les rendements satisfaisants, les récompenses obtenues par les employés et les œuvres du Val en témoignent. A la date de 1900, 105 leur ont été attribuées

«pour la permanence des engagements, leur habileté professionnelle et leur union avec les patrons.»

Parmi celles-ci, une médaille de vermeil est attribuée par Carnot lui-même, trente médailles d'honneur dont une par Félix Faure etc... Il est vrai que les récompenses se sollicitent et que la maison Harmel ne se fait pas faute de les demander. Plus éloquente me paraît l'appréciation d'Ildefonse Cotton, secrétaire du *syndicat indépendant des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais* qui s'exprime ainsi à une réunion du Val en 1910 :

«Les mineurs envient les ouvriers du Val des Bois. Vous qui ne connaissez pas l'antagonisme des classes, la division des patrons et des ouvriers, ce fléau du monde industriel, vous ne vous figurez pas l'abîme profond qui existe entre les uns et les autres»[2].

Cet esprit de collaboration confiante se retrouve encore aujourd'hui dans l'émoi affectueux des anciens : ils sont d'accord pour dire que le travail était dur mais que le climat social était bon et toute leur vie, loisirs compris, organisée de manière intelligente et attrayante[3].

L'antagonisme entre participation et syndicalisme.

Il ne fait aucun doute que, pour Léon Harmel, c'est dans la participation active des travailleurs a la prospérité de l'usine que réside l'expression la plus haute de la liberté ouvrière. La transformation du syndicat mixte d'entreprise en un syndicat du personnel à. la fin de 1903 répond vraisemblablement au désir d'accroître cette forme de liberté afin de développer la coopération[4]. Cette voie ne mène absolument pas au syndicalisme ouvrier. Elle est opposée à son esprit. La participation, telle que la conçoit Harmel, suppose une confiance totale entre patrons et ouvriers. Elle ne pourrait qu'être gênée par l'intervention, de l'extérieur, d'une organisation syndicale ouvrière.

Peut-être existe-il, d'une manière générale, une incompatibilité entre la participation et le syndicalisme au sein d'une entreprise capitaliste.

Quelles que soient l'originalité et l'importance des conceptions de Léon Harmel, il n'en reste pas moins que toute une série de formules employées par lui ou ses amis revêtent un caractère excessif, donc trompeur. Elles relèvent de la phraséologie. Au Val des Bois la coopération est réelle mais il n'y a jamais eu partage de l'autorité ni «participation à la direction de l'usine» (expression de 1903). Quant à la «participation dans la gestion des intérêts communs» (1883), elle se borne, nous l'avons vu, au domaine technique et moral. Jamais le Conseil d'Usine n'a reçu aucune information sur la marche financière de l'entreprise ni sur les prévisions de marchés. Il n'a, dans ce domaine, aucune influence.

Moins bien informé que les actuels Comités d'entreprise, le Conseil d'Usine a joué, en réalité, un rôle plus important que la plupart d'entre eux. Mais jamais les Harmel n'auraient songé à se départir d'une parcelle de leur autorité, jamais trace d'owenisme n'a effleuré le Val. Au contraire, l'insistance mise sur

[1] Eugène STANDAERT, *op. cit.,* p. 86
[2] *Echos du Val des Bois,* 1910, p. 138 (Sème année)
[3] Interviews, d'Alfred Hoeltgen notamment
[4] D'autres raisons contribuent sans doute à expliquer ce changement. Voir le chapître V, paragraphe D

l'idée de famille ressortit à la mentalité paternaliste. Simplement, il s'agit du stade le plus avancé, de la forme la plus évoluée que le paternalisme ait connus.

Aucun cynisme dans tout cela : le paternalisme des Harmel débouche sur l'éducation et la promotion, professionnelle et humaine, des ouvriers. C'est que, pour eux, quelles que soient les différences d'instruction, de condition, de mentalité, les ouvriers ont toujours été considérés comme des êtres humains au sens plein du terme parce que frères dans le Christ. La formule traditionnelle, longuement ressassée, de la maison Harmel traduit bien cette attitude respectueuse à l'égard de la personne de l'ouvrier : «le bien de l'ouvrier par l'ouvrier, et avec lui, jamais sans lui, à plus forte raison malgré lui»[1].

Après 1903: coopération et autorité patronale accrues.

L'évolution, après 1903, continue dans le même sens qu'auparavant. La coopération technique est poussée à fond, codifiée, institutionnalisée. Elle est, de manière encore plus étroite, l'expression et l'instrument de l'entente entre patrons et ouvriers.

Selon les *Echos du Val des Bois* en 1909 :

« l'ouvrier découvre quelques moyens d'amélioration qui facilitent le travail ou rendent le produit plus parfait, les patrons s'engagent à faire les frais d'un essai, dans les meilleures conditions, et sous le contrôle du Conseil d'Usine. Si l'amélioration est reconnue bonne et pratique, une gratification sera donnée proportionnellement à la valeur de l'invention»[2]

En 1910, le Conseil d'Usine crée un organisme nouveau : un conseil d'apprentissage pour les jeunes de 13 à 15 ans. Des séances mensuelles sont organisées à leur intention pour les intéresser à leur avenir; on y étudie les questions professionnelles avec, si possible, la participation d'un délégué du Conseil d'Usine. Les qualités des débutants, en effet, laissent à désirer : en 1911, le concours d'apprentissage, qui donne des résultats mauvais, porte sur les aspects techniques traditionnels (propreté des métiers, qualité du travail), mais des notes sont également attribuées pour l'exactitude et l'empressement à se mettre à l'ouvrage, la bonne conduite et le courage, ce qui, quelques années plus tôt, aurait été inutile[3]A noter que les conseillers d'usine considèrent toujours l'intérêt de l'entreprise comme l'objectif essentiel.

Tout cela n'est pas très neuf; par contre, je note, en 1909, une initiative qui me semble originale parce qu'elle fait appel à la coopération des ouvriers dans un domaine habituellement considéré comme du seul ressort de l'autorité patronale, l'élaboration du règlement. *On a tenu compte de toutes les observations», c'est à dire que chaque ouvrier a pu, s'il l'a voulu, donner son avis sur le futur règlement. Conséquence logique extrême : s'il y a litige, le Conseil d'Usine devient le Conseil prudhommal de l'entreprise :

«Le Conseil des Prudhommes de Reims» selon les *Echos, «ne* voit jamais d'ouvriers du Val à sa barre.» Et d'ajouter : «Il en sera de même pour l'avenir et le Val continuera à se faire remarquer par le bon accord entre les patrons et les ouvriers»[4].

Premier pas vers une certaine forme de démocratie sociale dans l'entreprise, mais en même temps renforcement indirect de l'autorité patronale puisque, moins que jamais, le monde extérieur saura ce qui se passe au Val des Bois.

N'oublions pas, d'ailleurs, que ces initiatives n'empêchent pas le maintien d'une surveillance morale de tous les instants, que la «liberté du bien» reste un objectif important, que toute jeune fille enceinte est immédiatement renvoyée etc...

En fin de compte, sauf exception, le Conseil d'Usine ne sert pas partager l'autorité, au sens que nous donnons aujourd'hui à cette expression : il sert à la faire pénétrer partout. Il est l'instrument d'un gouvernement patronal, éclairé certes, mais sans doute, grâce à lui, plus puissant que dans la majorité des usines. La maison Harmel avant 1914 laisse l'impression d'une entreprise modèle où les patrons ont fait, matériellement et financièrement, tout ce qui était en leur pouvoir. Mais ils n'ont rien abdiqué de leur autorité : l'esprit du Val est diamétralement opposé à celui de la co-gestion.

---

[1] Cf. p. ex. *La démocratie dans l'usine,* p. 3, mais la formule est plus ancienne. Je n'ai pu dater son apparition

[2] *Echos,* 1909, p. 219 (4ème année)

[3] Echos.1910, Sème année, p. 85

[4] *Echos,* 1909, p. 219

Les dures lois du marché et de la concurrence, en un mot le régime capitaliste, en sont évidemment responsables : partisans de la coopération dans le travail, les Harmel ne pouvaient l'accepter dans les affaires, parce que c'eut été remettre en jeu tout le fragile équilibre de l'entreprise. L'auraient-ils pu que leur conception de l'autorité les en eût empêchés. N'est-il pas vrai, au reste, que l'autorité, c'est à dire la décision ultime prise en toute responsabilité, ne se partage pas ?

Les conseillères d'atelier.

Je n'ai guère jusqu'ici parlé des femmes. Elles disposent pourtant au Val d'un Conseil d'atelier, qui correspond en apparence au Conseil d'Usine. Mais cet organisme est à l'origine religieux et non professionnel. Choisies à raison d'une par salle (elles sont sept), les conseillères d'atelier sont les interprètes de leurs compagnes pour toute demande ou réclamation, mais je n'ai pas trouvé le moindre indice permettant de supposer qu'on les ait consultées pour une amélioration technique. Le cadre de leur action n'est pas l'usine, mais bien l'«atelier» c'est-à-dire une salle déterminée et rien de plus.

Elles ont pour seul rôle de «veiller à ce que, durant le travail, la dignité, l'honneur chrétien soient respectés. » Au besoin, elles peuvent demander le déplacement d'une ouvrière «pour éviter un voisinage dangereux»[1]. La femme est tenue au Val pour la responsable de sa maisonnée, mais elle semble jugée incapable de réflexion professionnelle : cet antiféminisme me paraît très banal dans la mentalité traditionnelle, particulièrement chez les catholiques.

Une imitation difficile.

Le Conseil d'Usine du Val, malgré ses mérites, n'a guère suscité d'imitation. Mis à part le cas de l'imprimerie Rivière, à Blois, qui mériterait sans doute une recherche particulière, il semble que cet organisme n'ait pu être acclimaté nulle part : ni dans le Nord, ni chez le maître de forges Marcellot à Eurville, près de Saint-Dizier. Quant à Hippolyte André, son collègue et presque voisin (Couzances est également proche de Saint-Dizier) il s'est vanté de créer chez lui un petit Val des Bois, mais le Conseil d'Usine, même s'il a existé, ne semble pas avoir eu une consistance réelle. Il est évidemment difficile de réunir des conditions aussi favorables que celles du Val. La métallurgie n'offre pas les mêmes possibilités de coopération technique que le textile[2]. Quant à la main-d'œuvre des grandes agglomérations ouvrières du Nord, elle ne présente évidemment aucune ressemblance avec celle de l'entreprise Harmel.

[1] *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* 1890, p. 35-36

[2] Le conseil d'Usine de chez Rivière date sans doute de 1896 ou 1897. Il est le seul, en dehors du Val, auquel Harmel fasse allusion expressément, le seul également que cite ROLLET, *L'action sociale des catholiques en France* (1871-1914), t. I, p. 288

CHAPITRE V

LES LIMITES DE L'EXPERIENCE HARMEL : oppositions et résistances

A. - *JUSQU'EN 1893.*

L'expérience de Léon Harmel mettait en cause trop d'intérêts et de principes pour ne pas susciter réticences et résistances. Celles-ci existent dès l'origine. Mais les milieux concernés paraissent réagir de façon très inégale. Il est vrai que la disparité des sources ne permet pas de se faire une idée exacte sur ce point.

Du côté ouvrier, aucun problème sérieux ne semble se poser au Val avant 1894. On ne peut tenir pour un acte de résistance le fait que quelques jeunes gens se rassemblent pour bavarder dans un coin de la chapelle ou se rendent aux bals de village malgré les interdictions. Les actes d'opposition ouverte, motivant des sanctions, sont très rares[1].

A l'extérieur du Val, aucune opposition ouvrière ou socialiste ne paraît se manifester sérieusement avant 1893, à l'exception toutefois de Godin. Il est vrai que la publication du journal régional radical-socialiste *Le Franc Parleur ne* commence pour de bon que cette année-là. Apparemment, la presse socialiste et radical-socialiste ne s'intéresse au Val des Bois qu'A partir du moment où *Notre-Dame de l'Usine* lui paraît menaçante : elle s'attaque alors au prototype de «l'organisation chrétienne» des usines[2].

Un article de GODIN en 1882

Plus clairvoyant, Godin, dans sa revue *Le Devoir,* lance l'attaque dès le 27 août 1882. S'il se trompe sur *Notre-Dame de l'Usine,* dont il fait une congrégation pour femmes, (ce qui montre que l'organisation n'est guère connue à ce moment-là) il conçoit clairement que le Val des Bois est le modèle de la « réforme chrétienne des populations.» «Catholiciser le travail, reconstituer quelque chose d'analogue aux jurandes et maîtrises du Moyen-Age», c'est bien en effet ce dont il s'agit. Godin a compris le plan de Harmel. Simplement, il verse dans la caricature lorsqu'il affirme que ce plan

«consiste à prendre des enfants en bas âge, à les nourrir amplement de la saine doctrine, à les évangéliser afin qu'ils puissent évangéliser les autres à leur tour, et à en faire des contremaîtres, des chefs d'atelier chrétiens avant tout.» Selon lui «on transformerait ainsi petit à. petit l'usine en une vaste Jésuitière, remplie de religieux laïques, constituant une sorte de Tiers-Ordre comme il en existe dans la Société mondaine des catholiques». Dans les usines s'inspirant de cette méthode, on se demanderait plus «Etes-vous mécanicien habile, ajusteur entendu, filateur expérimenté, mais bien : Etes-vous bon catholique? Recevez-vous souvent les sacrements?»

Godin attache de l'importance à l'expérience Harmel parce que «ce plan n'est point un projet en l'air, une utopie irréalisable» mais qu'il est appliqué au Val des Bois et qu'il est possible de l'imiter. La date de l'article est intéressante. Le congrès d'Autun est tout récent. Sans doute Godin a-t-il compris le premier que le plan Harmel était assez «libéral», assez habile, assez élaboré pour constituer un danger véritable pour le socialisme et l'indépendance ouvrière. D'où son article.

Amitiés et résistances dans le clergé.

[1] Renvoi du Cercle de 3 jeunes hommes (mentionné à la séance du 8 octobre 1880. Procès-verbal du Comité de la Corporation, p. 200). «Lors du passage du Saint-Sacrement, l'un d'eux était resté tête couverte derrière des jeunes gens d'Isles-sur-Suippe, sortis pour la circonstance d'un café voisin, ayant également le chapeau en tête et tenant une queue de billard à la main.»

[2] Selon Cl. WILLARD. «Les attaques contre N.D. de l'Usine» no 57 du *Mouvement social,* la première attaque sérieuse, celle des Guesdites, date de 1891

Après 1870, l'emprise des patrons du Val des Bois sur Warméville et leur action politique expliquent les oppositions qui se manifestent au conseil municipal[1]. Celles-ci n'ont pas d'autre signification. Elles ne mettent pas en cause la «méthode» Harmel.

Par contre les réactions du clergé, et aussi celles des religieuses employées par l'usine, sont beaucoup plus révélatrices. Ce sont aussi celles que je connais le mieux, grâce aux archives du Val.

Léon Harmel a rencontré dans la hiérarchie de nombreux enthousiasmes : Monseigneur de Ségur en 1872 puis, à l'occasion de la publication du *Manuel,* en 1876, Monseigneur Pie et Monseigneur Freppel, le plus explicite :

«C'est assez vous dire, cher Monsieur, que vous êtes absolument dans le vrai en constituant votre corporation sur des bases chrétiennes. Vous donnez là un grand et bel exemple que je désirerais voir suivre à tous nos chefs d'industrie manufacturière. Ce serait la régénération des classes ouvrières, et la vraie solution des problèmes sociaux qui tourmentent nos contemporains, en face de l'égoïsme des uns et de l'insubordination des autres»[2].

Monseigneur Langénieux, plus bref, n'est pas moins enthousiaste. Pie IX lui-même, en 1877, envoie à Léon Harmel sa bénédiction accompagnée de considérants très flatteurs. Un peu plus tard, en 1879, Léon XIII répond de façon très chaleureuse à l'archevêque de Reims qui lui a recommandé à juste titre (c'est le bref du Pape qui l'affirme) l'œuvre entreprise par les pieux frères Harmel. C'est la première des manifestations de soutien et d'amitié du nouveau Pontife.

Pourtant Léon Harmel n'a pas joui du soutien unanime du clergé. La création de la chapelle en est la raison profonde. Autorisée par Mgr Gousset, cette chapelle est bien accueillie par les archevêques successifs, Mgr Landriot puis Mgr Langénieux. Ils voient en elle un moyen de gagner des âmes dans le milieu qui leur paraît en avoir le plus besoin. Il est fatal, par contre, que le curé du village, quel qu'il soit, y voie une limitation de son autorité et ne puisse être en excellents termes avec les Harmel. Il est significatif que la lettre, déjà citée, du cardinal Gousset, soit adressée au curé de Warméville et qu'elle ait pour objet de préciser les limites entre ses attributions et celle du «chapelain». Ce qui est plus étonnant, c'est qu'à l'origine l'archevêque seul paraisse avoir été partisan de ce privilège ecclésiastique. Léon Harmel le rappelle dans une lettre adressée à Mgr Péchenard, vicaire général, en 1894 :

«Pour notre chapelle, le recours à Rome a été inventé pour répondre à l'opposition universelle du Clergé du Diocèse dans ce temps-là.» (Il est exact que les deux confirmations pontificales successives étaient juridiquement inutiles : elles n'avaient qu'une portée morale.) «Les grands vicaires du temps étaient aussi hostiles que les autres et l'un d'eux (passé à l'éternité) m'a dit à moi-même qu'il considérait la chapelle du Val des Bois comme un fléau. Grâce à Dieu et au grand maître, 'le temps,' cette opposition a complètement cessé»[3].

Il est dommage que cette lettre ne nous indique pas les raisons de cette hostilité. Crainte de voir se développer, en dehors du cadre normal de la paroisse, une vie religieuse échappant au contrôle habituel, livrée aux initiatives d'un aumônier et, par-delà, à celles d'un laïque puissant qui l'utiliserait à sa guise pour réaliser ses desseins ? Simple hypothèse. Il est certain, évidemment, que Léon Harmel a éprouvé deux tentations bien compréhensibles : celle de majorer aux yeux des patrons chrétiens le rôle accordé par l'Eglise à sa chapelle ; celle d'interpréter largement le privilège accordé. La première se traduit par une phrase prononcée, en 1879, au congrès d'Angers. Elle rappelle

«L'exemple du vénérable cardinal Gousset qui a créé le Val des Bois en nous imposant une chapelle avec des privilèges que nous n'aurions pas osé demander»[4].

Or le cardinal a peut-être accordé des attributions plus larges que celles qui avaient été demandées; il n'a pas imposé la chapelle.

---

[1] En avril 1872, les Harmel, ayant obtenu l'autorisation préfectorale de raccorder leur usine au nouveau chemin de fer, demandent un embranchement A la municipalité. Les multiples précautions qu'ils doivent prendre montrent les défiances, voire les jalousies qui existent à leur égard. Cf. COUSIN-HENRAT, *op. cit.,* p. 336-342. Sur les problèmes nés lors des élections municipales de mai 1888 cf. *A.D. MARNE, 13* M 19

[2] Lettres reproduites en préface du *Manuel.* A leur suite, se trouve celle du Comte de Chambord, Frohsdorf, 6 septembre 1877

[3] Lettre A Mgr Péchenard du 18 octobre 1894

[4] *Congrès des directeurs des Associations ouvrières catholiques. Rapport de M. Harmel.* Angers, 1879, p. 15

La seconde tentation mène à créer, à la place du seul chapelain, une résidence de religieux et de prêtres. Face à une telle puissance, le curé de Warméri ville ne peut que se sentir désarmé. Jusqu'en 1889, il se révèle accommodant. Lorsqu'il meurt, Léon Harmel regrette

«Le curé visiblement indépendant de nous.... Notre aumônerie complètement indépendante du curé.... C'est ainsi que nos communions augmentent, que la pépinière sacerdotale se développe»[1].

Dans une lettre adressée l'année suivante au cardinal Langénieux, Léon Harmel déplore que les premières communions des enfants du Val se fassent désormais à la paroisse. Il regrette «la dissipation scandaleuse» qui intervient aux cérémonies « dans nos pays sans foi» et il conclut :

«Nous ne blâmons pas nos pauvres curés de paroisse qui font comme ils peuvent. Mais puisque nos enfants sont dans une oasis de piété, avons-nous le droit de les en priver, précisément pour le jour le plus important de la vie ? »[2]

Et il rétablit les premières communions à la chapelle. Grâce à un arrangement particulier, le curé de la paroisse voisine d'Isles-sur-Suippe devient le confesseur des enfants. Quant à. l'abbé Wagnart, curé de Warméri ville, il défend ses droits comme il peut, non sans acrimonie. Le billet suivant, daté de 1894, en témoigne :

«Marie Hosse» (il s'agit, selon Léon Harmel, de la fille d'un travailleur à domicile, mais pour le compte du Val) «ayant l'âge requis pour faire sa première communion cette année devra au plus tôt rejoindre le catéchisme paroissial. Je ne lui permets aucunement de faire sur ma paroisse sa première communion en dehors de l'église paroissiale»[3].

Attitude du personnel religieux résidant au Val. Réticences des Lazaristes.
Conflit avec les religieuses.

C'est du personnel religieux résidant au Val, en particulier des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, que proviennent les réactions les plus vives. Jusqu'en 1875, l'entente règne. Emu par la misère matérielle et morale des ouvriers, Léon Harmel demande, tout naturellement, le concours des congrégations créées par Saint Vincent de Paul. Le premier aumônier est un Lazariste, les religieuses sont des Filles de la Charité, ce qui confère une certaine unité à la vie religieuse du Val. Dans une lettre adressée au Supérieur des Lazaristes le 25 novembre 1875, Léon Harmel exprime sa satisfaction : «Toutes les œuvres du Val ont été entre les mains exclusives des Lazaristes depuis 1867.» Il désire donc «rester dans ces conditions.»

Que pourrait-il rêver de mieux, en effet, que la situation des années 1873-1875 ? Il existe alors au Val une «résidence» de deux Lazaristes : un aumônier principal, le P. Gaultier, qu'il a toujours apprécié, et son adjoint, le P. Tabanous. Tous deux s'occupent des catéchismes, surveillent l'instruction des enfants donnée par les trois Frères, établissent un «contact intime» avec le personnel. Soit en tout, avec les deux prêtres habitant au Val, sept «religieux» au total. Du côté féminin, sept religieuses s'occupent, chacune ayant sa spécialité, de l'asile (c'est-à-dire l'école maternelle), de l'école de filles, des malades et du service de pharmacie, du pensionnat et enfin des associations. Mais Léon Harmel veut toujours plus : le 3 décembre 1872, tout en remerciant le Supérieur des Lazaristes de lui avoir accordé un second aumônier, il en réclame un troisième pour s'occuper «des œuvres catholiques que notre position nous fait un devoir de suivre en dehors du Val des Bois»[4]. Cette fois, le Supérieur ne le suit plus, lorsque le P. Gaultier meurt, il n'est pas remplacé. Il ne reste donc plus qu'un seul aumônier qui reçoit l'aide occasionnelle d'un Lazariste de la Résidence de Reims.

Neuf ans plus tard, une crise grave éclate ouvertement. Elle va durer près de trois ans. En janvier 1885, les Sœurs de l'asile annoncent leur intention de partir[5]. Pourtant, ce ne sont pas elles qui éprouvent les ennuis les plus graves, mais bien les religieuses en contact direct avec l'usine. Dans une lettre adressée à un archevêque, sans doute celui de Paris, Léon Harmel se plaint ouvertement du «mauvais esprit des Sœurs». Selon lui, «patrons et aumônier sont traités en *ennemis* et chaque bienfait est une injure»[6]. Par-delà les questions de personnes (une religieuse se déclare pour le patron, une autre «fait beaucoup de mal» par son «mauvais esprit») se pose le problème

[1] Lettre A l'abbé Compant, 27 novembre 1889
[2] Lettre au cardinal Langénieux, 10 mai 1890
[3] Lettre du curé de Warméri ville A Leon Harmel, 23 février 1894
[4] Les lettres adressées au Supérieur des Lazaristes les 3 décembre 1872 et 25 novembre 1875 sont conservées A la résidence de Paris, ainsi que la réponse du 25 janvier 1876 qui prévoit le nouveau régime : un Lazariste résident (qui est alors l'abbé Le Covec) aidé occasionnellement par un Lazariste de Reims
[5] Lettre de Léon Harmel à la Supérieure générale des Filles de la Charité
[6] Lettre du 23 janvier 1885. Je pense qu'il s'agit de l'archevêque de Paris parce que le ton de la lettre n'est pas le ton chaleureux réservé habituellement A l'archevêque de Reims, 2° la décision finale appartenant A la Supérieure générale des Filles de la Charité, l'archevêque de Paris est le mieux placé pour agir sur elle

du rôle des religieuses dans l'usine. Après avoir obtenu de l'archevêque un sursis au départ des Sœurs, Léon Harmel suggère sa propre solution :

«Nous désirons vivement», dit-il, «que notre orphelinat soit conduit comme celui de MM. Thiriez frères à Esquermes Lille, c'est-à-dire que les Sœurs ne s'occupent en aucune façon des enfants à l'usine.»

Il souhaite un renouvellement complet du personnel, sauf pour les Sœurs de l'asile, restées en dehors du conflit[1]. Quelques jours plus tard, dans une lettre adressée au Supérieur des Lazaristes, il conclut :

«Instruits par une longue et douloureuse expérience, nous ne donnerons plus aucun rôle particulier aux Sœurs par rapport aux orphelines dans l'usine. La méthode suivie par vos Sœurs chez MM. Thiriez frères à Lille est la seule sage et pratique. Elle laisse à chacun sa responsabilité : aux patrons celles de l'usine, aux orphelines celles du travail, aux Sœurs celles de la Maison» (c'est-à-dire du pensionnat)[2].

En bref, Léon Harmel renonce à utiliser les religieuses comme contremaîtresses. Il continue néanmoins à leur demander, nous l'avons vu, d'inciter leurs pensionnaires à un travail intensif et bien fait[3]. Ce compromis ne doit pas satisfaire les religieuses sur le fond puisque la crise rebondit en 1887 : départ des Sœurs et de l'aumônier lui-même, mécontent du Val[4] [5]. La solution consiste finalement A faire appel aux Oblats du Sacré-Cœur pour l'aumônerie (1887) puis, l'année suivante, aux religieuses de la congrégation féminine correspondante (Sœurs Servantes du Sacré-Cœur de Jésus). Satisfait de l'aumônier, le P. Charcosset, qui est aidé par deux confrères de la même congrégation, Léon Harmel l'est moins des religieuses, qu'il trouve cette fois trop dociles[6].

Malgré tout, l'entente se révèle durable, puisque les Sœurs demeurent au Val bien après la Seconde Guerre mondiale. Elles sont les dernières à partir, laissant derrière elles des regrets sincères. En 1899, Léon Harmel croit enfin pouvoir réaliser son «grand dessein». Il pense faire du Val un centre de formation de futurs aumôniers du travail et de futures religieuses d'usine[7]. Il se plaint quand il juge que les Pères du Sacré-Cœur ne sont pas assez enthousiastes : ainsi, pour «fonder les œuvres » dans la nouvelle filiale de Sabadell, en Espagne[8].

En somme, les conflits naissent chaque fois que Léon Harmel veut imposer ses vues personnelles à un groupe social : aux ouvriers, lorsqu'il veut leur apprendre ce qu'est leur liberté, aux gens d'Eglise quand il veut leur imposer ses idées sur le rôle de la religion dans l'entreprise pour résoudre le problème social. Quoi qu'il en ait, Léon Harmel est marqué par sa condition et ses convictions de patron. Le privilège de la chapelle d'usine, en accentuant le caractère seigneurial du Val, ne pouvait pas, en fin de compte, être accepté par le mouvement ouvrier. A la longue, il ne pouvait pas l'être, non plus, par l'Eglise dont il mettait en cause l'indépendance spirituelle.

Ce serait pourtant faire injure à la vérité de dire que ni le mouvement ouvrier ni l'Eglise n'ont retiré aucun bénéfice de l'action dynamique de Léon Harmel. Mais ce n'est certes pas l'organisation propre du Val des Bois avec sa chapelle d'usine qui est à l'origine de sa fécondité sociale.

B. - LA CRISE INTERNE DU VAL EN 1894 ET 1895.

Les raisons du malaise : «le mal des patrons du Nord.»

Un malaise apparaît dès 1893. Les jeunes gens ne communient plus à la chapelle (Léon Harmel, 21 juin). Cette abstention lui paraît grave car la raison n'en réside pas des «moqueries» mais dans «des

[1] Lettre au même, 27 janvier 1885
[2] Lettre du 31 janvier 1885
[3] Cf. p 67 et la note 51 du chapitre II de la première partie
[4] La démission de l'aumônier est mentionnée dans les registres du Val le 2 juin 1887
[5] Sur le départ des Sœurs, cf. les *Echos du Val des Bois,* 1ère année, p. 86-87 (février 1906
[6] Dans un rapport daté du 19 juillet 1889
[7] Dans une lettre au Père Dehon, du 25 juillet 1890. Noter, par ailleurs, la création d'un alumnat, en 1889, destiné aux enfants ayant la vocation sacerdotale
[8] Lettre au Père Dehon, 5 février 1892

conversations qui ont lieu parmi les ouvriers»[1]. Le 8 octobre, une note indique que deux salles laissent à désirer tant au point de vue moral que professionnel. En 1894, une crise éclate ouvertement. Les ouvriers belges, en forte proportion dans la main-d'œuvre, rentrent chez eux en grand nombre. En avril, «la *panique des Belges* continue et les départs avec »[2]. Un an plus tard, la situation ne s'est pas améliorée. Dans une lettre à Félix, Léon Harmel déclare :

«Autrefois on disait qu'il fallait en tuer un pour avoir une place; aujourd'hui les départs constants témoignent le changement»[3].

Il ajoute que le mouvement serait beaucoup plus accentué si les usines de la «contrée» reprenaient leur activité. La conjoncture de 1894 est en effet très défavorable.

On pourrait s'étonner qu'un homme de sa valeur n'ait pas compris plus tôt la crise morale du personnel. Certes, Léon Harmel ne connaît plus dans le détail les aspects techniques et économiques de l'entreprise puisque, de 1883 à 1905, il n'est qu'«associé secondaire». Mais il reste bien le «patron» des œuvres. S'il ne porte pas au Val toute l'attention désirable, c'est qu'il est gagné par le démon de l'activisme. Son fils Félix, dans une lettre d'ailleurs relevée par le P. Guitton, le lui reproche dès le 3 mai 1890 :

«Il est regrettable que vous nous abandonniez pour d'autres. La première œuvre, c'est celle du Val, c'est la seule dont vous ne vous occupiez pas et qui soit sacrifiée.

« Vous commencez tout sans pouvoir rien finir, vous lâchez le Val qui a besoin de vous, vous n'y êtes que par soubresauts et toujours en état de souffrance et de fièvre.

«Les œuvres comme la vie de famille sont atteintes par cette absence persévérante et par ce délaissement continuel... Il était convenu que vous ne seriez absent que quinze jours par mois...»

Lorsque Félix lui-même part en Espagne pour installer la filiale de Sabadell, il ne reste plus personne sur place pour s'occuper sérieusement des œuvres. Naturellement, dès que Léon Harmel perçoit la gravité de la crise, il s'inquiète et s'informe. En avril 1894, il consulte Godfroy, le trésorier de l'entreprise. Ce dernier estime

«qu'on a agi trop sans ménagement avec ces gens et qu'on les a par ce *sans-gêne* détachés de la maison.»

C'est une question à voir, conclut Léon Harmel. Un an plus tard, il livre les conclusions de son analyse[4].

Selon lui, le sentiment d'insécurité constitue la première raison de la désaffection du personnel. «Les Belges croient qu'on veut les évincer» parce que les demandes de naturalisation n'aboutissent pas : même ceux qui sont satisfaits par ailleurs manifestent leur anxiété.

Les Belges, d'ailleurs, ne sont pas seuls en cause. L'ensemble des ouvriers reproche à la direction l'instabilité du logement (en raison de la location de maisons n'appartenant pas à l'usine) et surtout l'instabilité des salaires : les changements de travail, ou de poste, non motivés par une insuffisance de l'ouvrier concerné, mais par le désir d'ajuster la production à la demande, réduisent le salaire et poussent au découragement. Leur inquiétude reproduit sur le mode mineur celle des ouvriers du textile de Reims et de Bazancourt qui, en septembre 1894 notamment, font la grève par crainte de perdre leur emploi[5]. *«Ne jamais changer un ouvrier sans raisons très grave »* conclut Léon Harmel. Poursuivant son examen de conscience, il rédige, en février 1896, une note détaillée dans laquelle il examine «jusqu'où vont les devoirs des patrons en matière de salaires».

---

[1] Lettre au Père Charcosset, 21 juin 1893

[2] Lettre du 27 avril 1894

[3] Lettre à Félix Harmel, 18 mai 1895

[4] Les propos de Godfroy et la conclusion de Harmel : « c'est une question A voir » figurent dans la lettre citée A la note 22. L'analyse détaillée de la crise se trouve dans la lettre mentionnée à la note précédente

[5] Par la suite, des ouvriers belges ont rejoint leur pays, attirés par des salaires plus intéressants. Il ne semble pas que ce soit le cas A ce moment : une enquête menée en 1893 pour *l'Association Catholique* révèle que la situation ouvrière en Belgique n'offre pas d'avantages par rapport à la France (précarité de l'emploi; salaire moyen de 4 frs 11 en moyenne par jour pour un mineur de fond). Sur la grive, cf. le rapport du commissaire central de Reims, 28 septembre 1894, *A.D.*, 30 M 42: (On prévoit un hiver très difficile en raison du chômage

Toujours selon lui, la seconde raison de la désaffection du personnel réside dans l'absolutisme patronal (toutefois, il ne prononce pas le terme). Les œuvres elles-mêmes sont devenues source de découragement, parce que le «président-patron» a été «actif, trop actif».

«Un président-patron est un protecteur; s'il est gouverneur, sa main trop lourde écrase tout.»

La boulangerie coopérative a tourné â «l'oppression». Or son but est de favoriser les familles, mais «avec délicatesse et en respectant leur liberté. » Les sociétés de musique, des pompiers, du théâtre sont mortes. Les conseils ne se réunissent plus. Conclusion : «C'est le mal des patrons du Nord. » Il convient de rétablir les conseils dès le retour de Félix.

Cette seconde partie de l'analyse montre l'originalité de la méthode Harmel, mais aussi la difficulté extrême de son application. Prototype des confréries et des syndicats mixtes de *Notre-Dame de l'Usine,* la Corporation du Val en applique toutes les règles y compris, nous l'avons vu, celle qui rend obligatoire l'inscription à une association religieuse dite fondamentale pour bénéficier des «institutions économiques» et des œuvres sociales. Mais, à la différence de ce qui se passe dans le Nord, les ouvriers jouent un rôle réel dans les conseils de gestion de ces divers organismes.

Cela n'est pas facile à mettre en pratique. Dès que le «patron» des œuvres s'occupe d'abord d'autre chose, «l'initiative ouvrière» s'estompe et les ouvriers, comme dans le Nord, subissent la loi patronale sans atténuation. La méthode Harmel, dans sa pureté, n'a jamais été appliquée que par son créateur. C'est un chef-d'œuvre d'équilibre instable, à peu près impossible à imiter[1].

Y a-t-il eu une influence socialiste ?

Cette crise de 1894-1895 s'explique-t-elle uniquement par les raisons qu'invoque Léon Harmel ? On peut penser que la fermentation sociale et politique des années 1892-1895 a joué son rôle.

Je ne crois pas beaucoup à une influence socialiste directe. Par leur recrutement, les ouvriers du Val y sont moins sensibles que d'autres. D'autre part, il n'est d'activité réellement socialiste qu'à Reims, où congrès et réunions se multiplient[2]. Tous les documents confirment la situation particulière de la grande ville industrielle à l'intérieur du département : en premier lieu, un rapport du préfet au ministre de l'Intérieur en 1894[3].

Certes les localités de la vallée de la Suippe votent plus à gauche que les communes rurales voisines. Mais un seul centre, Bazancourt, paraît jouer un rôle de quelque importance dans le relais des activités «socialistes-révolutionnaires» et «anarchistes» de la ville voisine. C'est la seule commune de la région rémoise qui soit le siège d'un comité radical-socialiste (de tendance hostile au gouvernement et ouvertement favorable au socialisme), la seule d'ailleurs qui ait, en 1896, un conseiller municipal socialiste. Boult-sur-Suippe et, nettement plus à l'Est, Pontfaverger, hébergent quelques individus surveillés par la police, accueillent quelques conférences, mais c'est peu de chose.

---

[1] Sur la politique ouvrière des patrons catholiques du Nord, voir l'abbé Talmy, *L'Association catholique des patrons du Nord,* particulièrement le chapitre III

[2] 1894, 1895, 1899: Congrès du parti ouvrier de la Marne A Reims. Le socialisme de Reims est. avant tout, guesdiste. Cela n'empêche pas la venue de leaders de tendances différentes qui animent congrès et conférences : Vaillant, Sembat, Guesde, Zévaès, Chauvière. Tous sont d'accord pour soutenir Charles Arnould et ses comités radicaux-socialistes.

[3] *A.D.* 30 M 42, pièce 25 et suivantes. Selon le préfet, le département est t d'esprit essentiellement gouvernemental.* Seule Reims fait exception. Il y existe un groupe socialiste bien organisé de recrutement purement ouvrier. Les socialistes recueillent 1500 voix en moyenne aux élections de la fin du siècle. Elu député en 1893, le républicain avancé MIRMAN rejoint le groupe parlementaire socialiste. Le prefet redoute surtout la mainmise des radicaux-socialistes sur la mairie. Celle-ci s'opère en 1900 mais elle a perdu alors sa signification gênante pour le pouvoir (d'après LAURENT et BOUSSINESQ, *op. cit.,* t. II, Ume partie, pages 780-828). En dehors de Reims, l'influence socialiste est faible. Les rapports de police et les listes d'anarchistes établies entre 1894 et 1897 distinguent d'ailleurs mal les « socialistes révolutionnaires » des anarchistes. Le dossier consacré à la propagande socialiste et communiste *(A.D.* 30 M 67) contient la mention de conférences organisées en 1890 à Soult et Pontfaverger par des anarchistes venus de Paris et Saint-Denis. Les listes d'anarchistes *(A.D.* 30 M 70) contiennent deux cents noms environ, l'énorme majorité des suspects résidant à Reims. En dehors de la ville, seule Bazancourt possède un noyau appréciable. Boult-sur-Suippe en abriterait quelques-uns. Pontfaverger est à peine mentionnée. A Warméríville, un manœuvre de la maison Harmel est considéré comme anarchiste.
Quelques lignes du *Franc Parleur,* le 4 mai 1897, confirment l'inefficacité de la propagande socialiste dans la vallée de la Suippe : malgré deux efforts pour faire chômer le premier mai, cela s'est révélé impossible en raison de la « coalition patronale »

On pourrait penser, bien sûr, que Warmériville subit l'influence de Bazancourt, tout proche (4 kilomètres). Un rapprochement de faits et de dates m'incline à penser que la crise du Val ne doit rien directement à ce qui se passe dans le secteur voisin de Boult - Bazancourt - Isles-sur-Suippe. Dans ces trois localités, *Le Franc Parleur,* organe des comités radicaux-socialistes d'opposition, ne vend plus, en juin 1894, qu'une trentaine de numéros par jour, d'où la suppression de la vente au numéro dans les campagnes à dater du 1er juillet[1]. Or, à cette date, la crise du Val, loin de se résorber, est en plein développement.

Par contre, je croirais volontiers les ouvriers du Val sensibles à un contraste évident : celui qui existe entre l'atmosphère des congrès ouvriers chrétiens de Reims et celle de leur usine à la même époque. Les congrès de Reims, auxquels participe activement une délégation du Val, sont animés par l'esprit démocratique du mouvement ouvrier (plus d'ailleurs en 1893 qu'en 1894). Léon Harmel y joue un grand rôle. Pendant ce temps, dans «son» usine, l'insécurité de l'emploi apparaît et l'absolutisme patronal triomphe. Contraste difficilement admissible, qui pourrait être l'origine du malaise, puis de la crise ouverte. Les difficultés du Val se rattacheraient ainsi de façon intelligible à la fermentation sociale et politique de l'époque. Bien sûr, ce n'est qu'une hypothèse.

C. - UNE ATMOSPHERE DE LUTTES.

Les Harmel face aux radicaux-socialistes et aux socialistes. Un journal de combat : Le Franc Parleur.

La réponse à cette crise est double : un effort particulier pour assurer la stabilité des ouvriers à leur poste de travail; une reprise en mains par les œuvres et le rôle accru de l'aumônerie. Le tout dans le droit fil de la méthode Harmel[2].

Le temps de l'apaisement est pourtant loin. Pendant l'été et l'automne de 1896, un véritable règlement de comptes oppose, Warmériville, le clan Harmel et l'équipe du *Franc Parleur,* que renforcent des éléments extérieurs de marque.

Les élections municipales de mai 1896 sont à l'origine de cet affrontement. Le rapprochement entre les radicaux modérés et les catholiques qui ont affirmé leur conviction républicaine prend, à Reims, l'allure d'une union sacrée antisocialiste. Les radicaux-socialistes qui avaient pénétré à l'Hôtel de Ville en 1892 en sont chassés, mais ce résultat est payé par l'élection à la mairie de l'industriel conservateur Noirot. Echec, fureur et scandale pour l'équipe du *Franc Parleur.* Au même moment, les républicains anticléricaux disparaissent de la mairie de Warmériville, où la liste «opportuno-cléricale» s'assure la totalité des sièges et choisit Félix Harmel pour premier magistrat municipal[3]. On conçoit que le succès de la famille du fondateur de *Notre-Dame de l'Usine,* au moment même où des radicaux-socialistes disparaissent de la mairie de Reims, provoque, dans l'équipe du *Franc Parleur,* le désir d'en découdre.

L'attaque est massive : en prélude, Camille Pelletan ouvre le feu dans *Le Franc Parleur* du 16 août à propos d'un ouvrier de chez Harmel renvoyé pour avoir joué au bal d'une commune voisine. Ce même jour, choisi pour faire manquer aux partisans du Val les solennités de *Notre-Dame de l'Usine à* Reims, une réunion est prévue au café Détouche avec les députés Pelletan et Chauvière (élu socialiste de Paris), Hamelin, administrateur de la *Verrerie ouvrière de Carmaux* et une certaine Maria Vérone. Les hommes de Harmel ayant occupé d'avance la salle de réunion, les conférenciers, malgré l'aide de partisans venus de Bazancourt, ne peuvent prendre la parole et sont chassés brutalement. Ils se replient, comme prévu, sur la cour intérieure du café dont les portes gardées sont fermées à clé. Mais Félix Harmel, ceint de son écharpe de maire, pénètre avec les gendarmes et, pour «protéger» les conférenciers menacés, les fait reconduire à la gare sous escorte[4].

---

[1] *A.D.* 47 M 49. Cf. le rapport du commissaire de Bazancourt (police des chemins de fer) du 26 juin 1894

[2] Lettre au P. Jules, son directeur de conscience, le 31 janvier 1896

[3] Cf. notamment *Le Franc Parleur* du 12 mai 1906

[4] *Le Franc Parleur* des 17, 19, 20, 21, 22 et 25 août, pour le camp adverse *L'Avenir* (ex Croix de Reims) du 18. Egalement les souvenirs de M. Jacques Harmel. Je n'ai pas trouvé de rapport de police sur cet affrontement, pas plus que sur celui du 11 octobre

Le 11 octobre, les «socialistes» reviennent. Aux conférenciers du 16 août, de nouveau présents, se sont joints Dubreuilh et Poulain, rédacteur en chef du *Socialiste ardennais. La* représentation régionale se doit d'être à la hauteur de cette véritable délégation nationale.

Au banquet de cent quatre-vingts couverts servi au café Détouche participent les représentants des Comités socialistes d'Epernay, Magenta, Bazancourt et Rethel, de *La Libre Pensée et* des Comités radicaux-socialistes, du Cercle d'études du deuxième canton, de la fédération du *Parti ouvrier* de la Marne et de divers syndicats rémois, dont *l'Union des Travailleurs.* Selon *le Franc Parleur,* «cinq cents citoyens» ont répondu l'appel du Comité socialiste de la Suippe (deux cents selon *Le Courrier de la Champagne,* journal catholique conservateur; le service d'ordre est assuré par le commissaire spécial à la gare de Reims et un maréchal des logis avec trente gendarmes venus de Fismes, Gueux, Bazancourt, Pontfaverger, Reims, ce qui paraît inhabituel pour une réunion socialiste[1].

Il semble que, pour plus de sûreté, la réunion proprement dite se tienne dans la cour d'un agriculteur ami proche de la gare[2]. Cette fois, le maire n'a pas à intervenir et n'intervient pas. Sans doute par prudence et aussi pour montrer le caractère élevé des problèmes soulevés, la réunion se déroule curieusement sur des thèmes très généraux. Chauvière déclare : « Le Paradis céleste est mort, créons le Paradis terrestre.» Foulon, le rédacteur du *Franc Parleur,* estime qu'il faut détruire l'Eglise. Pelletan affirme que le socialisme et la République, c'est tout un. Sembat conclut en disant : « Il faut poursuivre l'achèvement de la Révolution. » Six jours plus tard, *Le Franc Parleur* promet, en caractère gras : «Nous retournerons à Warmériville», et cette fois sans gendarmes. Promesse non tenue.

Apparemment, cette confrontation fait l'affaire de tout le monde. Des radicaux-socialistes et des socialistes tout d'abord. Elle alimente leur propagande. Le 19 août, *Le Franc Parleur* reproduit un article de Chauvière qui, *dans La Lanterne,* caricature la situation à Warmériville :

«Monsieur Harmel est presque l'unique propriétaire de la commune, il exproprie peu à peu tous les citoyens indépendants. Il est de plus usinier, et paie de 1,50 à 2 francs par jour ses ouvriers qui se contentent de ces salaires de famine.»

En fait, le taux moyen des salaires masculins, débutants compris, s'établit alors aux environs de 4,00 fr.

Après avoir affirmé que la petite partie des bénéfices réalisés va aux confréries et pèlerinages et la grosse dans la caisse des patrons, il conclut :

«Quatre frères Harmel, dont l'un est maire, sont la terreur de ce coin béni de Dieu.»

Le 19 aout, le *Franc Parleur* rapproche les incidents de Warmériville de ceux de Billy-Montigny où Delory et Ghesquière ont été pris à partie par les «cléricaux». Le lendemain, il reproduit un article de Pelletan. Celui-ci, dans La *Lanterne,* reprend les accusations traditionnelles sur le Val, «petit Paraguay transporté dans la Marne», avec de nombreuses conférences de Jésuites (ou il se trompe, ou il est très en retard) et, tel Paul-Louis Courier, il déplore l'interdiction faite aux garçons et aux filles de participer aux bals. Le même jour, après réflexion, *Le Franc Parleur* reproduit à sa manière le dialogue entre Félix Harmel et les manifestants chassés de la cour du café:

- «Vous jetez la discorde dans ma commune, vous n'êtes pas chez vous ici.
- Il me semble que je suis en France.
- Non, Monsieur, vous êtes à Warmériville.»

La conclusion est tirée par la motion socialiste reproduite le 13 octobre[3].

En fait, ces évènements profitent surtout aux Harmel. Quelques mois plus tôt le personnel flottait. Au cœur de l'été de 1896, il est solidement repris en mains. Déjà, à la veille des municipales, un comité

[1] *Le Franc Parleur* du 13 octobre. Mirman s'est excusé. Selon Dubreuilh, dans *La Petite Republique,* la Carmagnole et l'Internationale ont été chantées dans les rues

[2] Chez Page. Souvenir de M. J. Harmel

[3] Motion très classique, comprenant la critique des « gouvernants opportuno-réactionflaires actuels ainsi que celui des capitalistes exploiteurs à la Rességuier » (allusion rituelle la grève de Carmaux et à la création de la *Verrerie ouvrière)* ainsi que la nécessité de la double action politique et économique

électoral s'était constitué dans l'usine pour soutenir la candidature de Félix à la mairie et distribuer des bulletins de vote la veille des élections. Mais le sentiment de légitime défense paraît bien plus efficace pour souder l'union des ouvriers autour de leurs patrons. Le Comité de résistance sait communiquer aux contre-manifestants du 16 août un enthousiasme agressif. Sans doute, comme l'affirme Léon Harmel, ont-ils le sentiment de défendre, non leur patron, mais leurs foyers et leur travail[1].

Après le 11 octobre, c'est le même Comité qui amène deux cent quarante-huit ouvriers à signer l'assignation en justice du *Franc Parleur*. Lequel est condamné en appel, le 3 juin 1897, à verser deux mille francs à la société Harmel, cinq cents au maire (Félix) et à insérer le jugement dans ses colonnes (l'insertion se fait également dans trois journaux de Reims et deux autres de la Marne)[2].

Le riposte vient, vibrante, sous forme d'un éditorial dédié au «Bon Père»[3]. Naturellement, il ne porte pas sur le Val, mais sur *Notre-Dame de l'Usine* (condamnée en 1892) :

«Voulez-vous retrouver une vision frissonnante du Moyen-Age, avec ses moines, ses confréries, presque ses geôles et ses in-pace ? Allez dans le Nord. Dans le Nord de l'Europe, sans doute, chez quelque peuple royalement et chrétiennement abruti ?

«Non pas, dans le Nord de la France, même dans la région rémoise, en pleine République.»

Après s'être étonné de la «tyrannie» que *Notre-Dame de l'Usine* a réussi à faire peser en quelques années sur les ouvriers du Nord, et que l'on n'ait pu dissoudre un groupement illégal, l'éditorialiste reprend les critiques traditionnelles et blâme l'Etat qui se refuse à intervenir. Il conclut à la nécessité de défendre la République qui est menacée puisque les promoteurs de *Notre-Dame de l'Usine* s'affirment républicains.

«Oh ! je supplie, que l'on prenne garde; il y a là un effroyable péril : c'est au nom de la République que l'on meurtrit ces consciences fragiles, que l'on tarit la dernière goutte de lait aux tout petits enfants pour voler l'âme des pères, c'est sous le couvert de la République que l'on rétablit cette Inquisition à laquelle il ne manque plus que ses bûchers... Et surtout serrons les rangs; soutenons-nous étroitement; que la qualité de républicains et les services rendus nous soient sacrés; rejetons impitoyablement tout ce qui sert le cléricalisme en connaissance de cause : on ne peut plus être à l'heure qu'il est, à la fois avec le curé ultramontain et le député socialiste, il faut choisir.»

Qui dira le rôle de *Notre-Dame de l'Usine* dans la formation de l'anticléricalisme agressif du tournant du siècle ?

Le 7 novembre 1898, *Le Franc Parleur* disparaît. Dans son dernier numéro, Mirman, le député de Reims rallié au socialisme sitôt son élection, déclare :

«Sous les papiers timbrés des Ch. Richard, des Macquart, de *L'Eclaireur,* des Harmel, du Val des Bois, du curé de Saint Jean-Baptiste, Le Franc Parleur a été lentement étouffé »[4].

Les socialistes de Reims ne désarment pas pour autant. La création d'un nouvel organe, *La Voix du Peuple,* leur permet de continuer leurs attaques contre ceux qu'ils appellent les «serfs» du Val des Bois.

Les Harmel face aux catholiques «intégraux » Mgr. TURINAZ.

Avant de voir son journal disparaître, l'équipe du *Franc Parleur* éprouve un plaisir bien compréhensible en prenant connaissance des premières réticences de Léon XIII à l'égard des idées défendues par Léon Harmel. Au début d'août 1897, reprenant les pèlerinages ouvriers interrompus depuis six ans, le patron du Val, reçu en audience avec un groupe de pèlerins, demande la bénédiction pontificale pour les groupes de la *Démocratie chrétienne.* Le Pape bénit les pèlerins, mais ignore cette demande précise[5]. *Le Franc Parleur* manifeste sa joie[1]. Il se réjouit encore plus, le 7 septembre, lorsqu'il expose la position de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, en citant *L'Autorité :*

---

[1] *Le Val des Bois (exposition de l'organisation).* Rapport au congrès national de la Démocratie chrétienne à Lyon, p. 10-11

[2] Cf. *Le Franc Parleur* 3 juin 1897. L'affaire concernait aussi *La Petite République, La Lanterne, Le Rappel,* Je n'ai retrouvé mention ni du premier procès ni du procès en appel dans la série U des *A.D. de la Marne,* pourtant inventoriées par M. Gandilhon. Les assertions de Chauvière sur les salaires de famine du Val avaient été réfutées par une lettre de Félix Harmel, publiée dans *Le Franc Parleur*

[3] *Le Franc Parleur,* 27 juin 1897

[4] Cité dans BOUSSINESQ ET LAURENT, *op. cit*

[5] Entrevue du 7 août rapportée par la revue de l'abbé Six, La *démocratie chrétienne,* no des 1er et 8 août 1903, p. 231). Le Pape, en matière de démocratie chrétienne, approuve la ligne définie en 1897-98 par le «sociologue» italien Toniolo et qui peut se résumer ainsi : tout pour le peuple et non tout par le

«Turinaz proteste, déclare que le socialisme chrétien doit être combattu sous toutes ses formes. Decurtins ayant objecté les dispositions de Léon XIII, Mgr Turinaz réplique avec énergie qu'il revient de Rome et que Léon XIII lui a manifesté, à plusieurs reprises, ses craintes au sujet du socialisme chrétien et son intention d'y couper court.»

Il n'est pas question de rappeler ici les attaques de Mgr Turinaz contre toute forme d'esprit nouveau dans l'Eglise, entre autres celles qu'il prodigue généreusement à Léon Harmel dans son libelle de 1902 sur *Les périls de la foi.* Ce qui importe, c'est que les ennemis du «Bon Père» ne se situent pas seulement à gauche, que toute une fraction de la hiérarchie s'inquiète du socialisme chrétien (le terme même qu'emploient les représentants du gouvernement, la police et, parfois, la presse radicale) et que le Val lui-même finit par être l'objet des attaques de Mgr Turinaz[2].

Dans son livre de 1902, ce dernier proteste contre les sessions sociales qui y sont organisées à l'intention des prêtres et des séminaristes :

«Les séminaristes et les jeunes prêtres vont-ils apprendre au Val des Bois ce qu'est en pratique la direction des masses d'ouvriers dans la grande industrie ? »

L'évêque de Nancy s'élève contre le crédit excessif accordé à son adversaire :

«En France et à Rome on croit que M. Harmel dirige de huit à dix mille ouvriers et on l'appelle le grand industriel du Val des Bois. Or il n'a pas quatre cents ouvriers au-dessus de 18 ans et il a un nombre moitié moins considérable de femmes et de jeunes filles.»

Mgr Turinaz conteste l'intelligence et la sagesse de ceux qui ont mis en place sept confréries ou associations religieuses.

Sur les conditions de travail enfin, il reprend les attaques, oubliées entre temps, du P. Doyotte, un des conseillers des industriels du Nord, attaques qu'avaient reprises certains journaux belges et français[3]. Selon lui, les salaires, à Warmériville, sont inférieurs de 10 à 15 % à ceux de Fourmies, de 20 à 30 % à ceux de Roubaix, ce qui est insuffisant puisque la vie est chère aux environs d'une grande ville (il s'agit de Reims) tandis que, dans le Nord, de nombreux ouvriers habitent la campagne; enfin la filature des laines peignées travaille la nuit. Les patrons du Val ne s'imposent donc aucun des sacrifices demandés par *Rerum Novarum*[4].

Ces dernières attaques sont manifestement exagérées et trahissent un manque d'information. Il est hors de doute que les dépenses d'un ménage ouvrier à Warmériville sont inférieures à celles qu'il ferait à Reims. Quant au travail de nuit, qui s'explique par le transfert de machines à Sabadell, il cesse définitivement, semble-t-il, en 1901.

Pourtant, avant de publier son livre, Mgr Turinaz a pris la peine de se rendre personnellement au Val, dans des conditions d'ailleurs tout fait extraordinaires, puisqu'il était accompagné de Mgr Langénieux, de douze évêques et du nonce en personne. C'est l'évêque de Nancy lui-même qui fait allusion à ce «commando» ecclésiastique dans une lettre adressée à M. Prudhommeaux, ami des Harmel[5]. De cette visite, Mgr Turinaz a gardé une très mauvaise impression puisque, dans cette lettre, il déclare :

«J'ai assisté à la plus déplorable comédie; je désire n'être pas obligé de raconter cette comédie jouée par M. Léon Harmel, son fils aîné et ses gens.»

---

peuple (Cf. MAYEUR, *L'abbé Lemire,* p. 189, texte et note 21). Il refuse de se mettre à la remorque d'un mouvement politique soumis aux aléas du suffrage universel. Prudence bien compréhensible (Cf LECANUET, *La vie de l'Eglise sous Léon XIII,* p. 651).

[1] «... Cette attitude du Pape doit être une grosse affaire, à en juger par les émotions diverses qu'elle a soulevées parmi les journaux de sacristie. Les uns tiennent pour Pecci, orgueilleusement; les autres, sont avec Harmel, respectueusement. Bref les saintes feuilles, suivent la pittoresque expression populaire, se mangent le nez. C'est très farce. M. Harmel et l'abbé Gamier prétendent que c'est à dégoûter les chrétiens d'être démocrates.»

[2] Type du «catholique intégral», Mgr Turinaz apparaît comme le chef moral d'une tendance qui se développe ouvertement à partir de 1897. Son rôle se borne là. Il n'a aucun lien avec l'Action Française : Eugen WEBER, dans son gros livre *L'Action Française,* dont la traduction a été publiée en 1964, ne mentionne pas son nom. Il n'a aucun lien non plus avec la « Sapinière " : cf. E. POULAT, dans *Intégrisme et catholicisme intégral.* Tournai 1969.

[3] P. DOYOTTE, *Léon Harmel* a *Mouveaux,* 1895. C'est Léon Harmel lui-même qui, dans une note du 29 août 1904, cite cette source utilisée ensuite, avec les erreurs qu'elle contient, tant par les catholiques qui sont ses adversaires que par les socialistes. (Cf. l'article de Chauvière cité p. 136.)

[4] Mgr TURINAZ, *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France à l'heure présente, 1902,* p. 74 sq

[5] Cette lettre du 11 mars 1902 est elle-même dne réponse. Elle fait partie d'un dossier à part. Il s'agit non de l'original, mais d'un double dactylographié. Plutôt que de Jean Prudhommeaux, futur chef de la Jeune Garde du Sillon à Reims, il doit s'agir d'Henri Prudhommeaux, auditeur assidu des «semaines Sociales» du Val, ordonne dans la chapelle des Harmel le 22 juillet 1906

Rien ne trouve grâce à ses yeux. Sept confréries pour le personnel constituent une absurdité, «ce qu'il peut y avoir de plus efficace pour détourner les ouvriers de la piété et de la religion». Les pèlerinages de Rome ne valent pas mieux : il préfère ne pas en parler. En conclusion, l'évêque de Nancy écrit : «Je crois n'être pas obligé de dire tout ce que je sais.»

La polémique rebondit en 1904, avec une nouvelle brochure de Mgr Turinaz. Un moment, Léon Harmel songe à lui intenter un procès[1].

Désir de défense bien naturel. Déjà, à la suite des attaques socialistes, il a publié quelques brochures précises et bien faites, de 1895 à 1900. Celle de 1897, en particulier, publiée à l'occasion du procès avec *Le Franc Parleur,* est remarquable. Mais elle ne dit pas tout, évidemment[2]. A la différence des publications anciennes, elle est très discrète sur le plan religieux, elle insiste sur les questions professionnelles et sociales; sa présentation est résolument moderne par la clarté de sa composition. Le texte simple, aisément accessible, est pourtant plus précis que celui des autres brochures. Des tableaux documentaires bien faits (salaires, listes de vétérans) accrochent l'attention. De bonnes reproductions photographiques contribuent à rendre l'ensemble agréable. Cette brochure est visiblement destinée au public de toutes tendances. Elle constitue un plaidoyer très habile.

D. — LA RECHERCHE D'UN NOUVEL EQUILIBRE.

Les associations religieuses reprennent.

Secoué par une crise interne, au milieu d'un monde de plus en plus hostile, géré, pour les œuvres et les institutions diverses, par un homme que les autres patrons ont déçu et qui met désormais sa confiance dans le peuple seul, le Val, après 1895, ne peut renaître exactement tel qu'il était autrefois.

La nostalgie du Moyen-Age a disparu. Les considérations sur la corporation médiévale ont passé de mode. Cela ne signifie pas le renoncement à toutes les méthodes d'action anciennes.

Avec ses deux aumôniers et le prêtre chargé de l'alumnat, la direction religieuse de l'usine est très forte, d'autant plus que, depuis l'arrivée des Oblats du Sacré-Cœur, l'harmonie règne avec les patrons. Chacune des trois écoles (garçons, filles, maternelle) est dirigée par un membre de la famille Harmel. Le personnel est toujours constitué par des religieuses et, pour l'école de garçons, par des Frères qui ont sur leurs élèves un ascendant moral bien supérieur à celui de l'aumônier. L'année 1904 n'amène un changement qu'apparent : les enseignants sont désormais des sécularisés. On voit même revenir certains des anciens Frères, désormais en civil[3].

Les associations religieuses reprennent leur vigueur ancienne. Une photographie insérée dans une brochure de 1904 nous montre l'ensemble du personnel dans la cour de l'établissement avec les femmes qui portent toutes médailles et cordons distinctifs[4]. Les *Echos, à* partir de 1906, relatent scrupuleusement les fêtes religieuses, y compris les cérémonies l'intérieur de l'usine (décorations de statues, bougies qui brûlent en grand nombre...) Elles sont plus discrètes qu'autrefois. Il n'y a plus de déplacement massif à Reims pour les solennités de *Notre-Dame de l'Usine*[5]. Mais l'ambiance est peut-être plus chaude.

Dans les années qui précèdent la guerre, la pratique remonte sensiblement: les anciens sont tous d'accord sur ce point. Les *Echos* font état de 16.200 communions en 1911 contre 11.500 en 1907. S'adressant Mgr Luçon lors de sa seconde visite au Val, l'aumônier principal, l'abbé Gaillard, parle des «progrès étonnants

[1] La nouvelle brochure de Mgr Turinaz, s'intitule *Encore quelques mots sur les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France.* Son sous titre « la démocratie chrétienne. L'apologétique de l'immanence» montre qu'il s'agit essentiellement d'une polémique doctrinale, plus encore qu'en 1902. De l'usine même du Val des Bois il n'est plus question. Sur le projet de procès cf. GUITTON, *op. cit.,* t. II, p. 210-212. Une note dactylographiée confidentielle conservée au Val fait une place plus modeste à Léon Harmel.

[2] *Mémoire sur le Val des Bois,* 31 mars 1897

[3] Source orale : M. Théodore. Source écrite : une note de juillet 1904

[4] In JAUBERT, *op. cit.,* feuille hors texte entre les p. 4 et 5

[5] En août 1911, aucune cérémonie au Val. Neuf délégués seulement se rendent à un office de Reims, présidé, il est vrai, par le cardinal. Il convient de tenir compte du déclin de l'Archiconfrérie

et qui font de l'Usine une paroisse vraiment modèle»[1]. Les vocations se multiplient[2]. Il est vrai que l'on pousse les enfants un peu vite vers le service de Dieu[3].

Sur le plan local, la mainmise durable sur la mairie, à partir de 1896, permet enfin aux Harmel de devenir ce qu'ils n'avaient pu être jusque-là, les seuls vrais maîtres de Warméville. Ils en profitent pour faire cesser les inégalités vexatoires dont ils souffraient. La musique de leur rival Simonnet n'est plus la seule à pouvoir circuler librement dans les rues. Les chemins qui mènent à leurs cités ouvrières sont enfin empierrés[4]. Le personnel doit s'en réjouir : le succès complet aux municipales de mai 1908 entraîne un jour de congé pour lui permettre de célébrer ce triomphe[5]. Rien n'a changé sur ce point depuis 1892.

Même chose en politique : les ouvriers qui se devaient d'être légitimistes en 1877, ne sauraient, à la fin du XIXe siècle, professer d'opinion qui s'écarte de la *Démocratie chrétienne.*

Mêmes méthodes, mêmes problèmes. Cela est vrai particulièrement sur le plan religieux.

Encore aujourd'hui, les anciens ne savent pas très bien comment interpréter l'importance de la pratique à la veille de la première guerre mondiale. Ils restent frappés par l'importance des rassemblements à la sortie de la grand-messe de la chapelle (mais ces rencontres rituelles avaient sans doute un caractère «festif» et communautaire plus que religieux). Tout en convenant qu'il existait une part de conformisme, voire d'hypocrisie, ils pensent que la ferveur n'était pas feinte et qu'une vie chrétienne réelle trouvait son épanouissement dans les conditions de vie du Val[6]. Faute de pouvoir sonder les reins et les cœurs, je me rallie à cette interprétation qui confirme, en somme, ce que j'ai dit sur la question, aux pages précédentes.

Tout cela repose le problème de la liberté à l'intérieur de l'usine. Des avantages sont maintenus pour les enfants qui pratiquent : les jeunes filles qui sont Enfants de Marie reçoivent toujours une dot spéciale à ce titre. En 1905, les *Echos* font allusion aux récompenses distribuées aux écoliers pour l'assistance à la messe en semaine pendant les vacances[7]. Les assemblées générales du Syndicat se tiennent toujours un dimanche ou un jour de fête, avec chorale et symphonie. Pourtant quelque chose a changé.

Nature et limites des transformations.

L'évolution du Conseil d'Usine (cf. ci-dessus) montre le sens de ce changement. La coopération, de plus en plus étroite, entre les patrons et leurs ouvriers, entraîne l'obligation de donner à ces derniers une formation, technique et générale, plus poussée. Condition indispensable pour qu'ils commencent à prendre en mains leurs destinées. Cela n'est d'ailleurs possible que si, dans les discussions avec leurs employeurs, ils peuvent s'exprimer librement. Tel est bien l'objectif avoué : il s'agit d'établir «la démocratie dans l'usine» (titre du discours de Rome en 1903).

Toutefois, la sincérité de l'intention est impuissante à faire disparaître les obstacles très réels qui existent sur la voie de cette sorte de décolonisation sociale. Ils proviennent, bien sûr, de la mentalité des patrons, mais aussi du fait que l'initiative continue à leur appartenir exclusivement. Le paternalisme le plus évolué est impuissant à assurer aux ouvriers une liberté véritable. Cela, Léon Harmel n'est jamais parvenu le comprendre. Le problème est d'ordre général. Il ne met pas en cause, uniquement, l'ambiguïté des réformes sociales en régime capitaliste. Il touche à l'ensemble des rapports humains : une liberté octroyée n'est jamais la liberté véritable.

Léon Harmel avait été frappé par la floraison, à Reims, des cercles chrétiens d'études sociales, formés à partir de 1891 par des ouvriers croyants ou incroyants qui cherchaient dans la doctrine de l'Eglise des réponses que le «socialisme» ne leur avait pas fournies. Frappé par le sérieux de leurs réunions, qui contribuent

[1] Les *Echos,* 6ème année, p. 66 (1911).
[2] En septembre, les *Echos,* 4ème année, p. 232, dénombrent quatorze prêtres ou religieux vivants issus du Val, dont deux Harmel, vingt-huit religieuses et six séminaristes. En outre, neuf prêtres, religieuses ou séminaristes décédés avaient la même origine.
[3] D'après les anciens : Sillet, Théodore, également l'abbé Lallemant actuel curé de Mouzon
[4] Note de mai 1904
[5] Les *Echos,* 3ème année, p. 179 (1908).
[6] Sources orales
[7] Les *Echos,* 1ère année, p. 28 (novembre 1905)

efficacement à la formation d'une élite ouvrière, il fonde lui-même au Val des Bois, le 22 février 1893, un cercle d'études sociales[1]. Certes, il ne peut empêcher sa disparition en 1895 mais il le rétablit dès que possible, sans doute en 1897 ou 1898. En fait, il doit lutter incessamment pour le maintenir en vie, éviter la lassitude des participants, susciter de nouveaux enthousiasmes. Tâche difficile, car l'aumônier ou les membres du cercle ne sauraient développer une doctrine différente de celle du patron[2].

L'essentiel reste de préparer l'avenir : ce sont donc les jeunes qu'il importe particulièrement de toucher. En 1910, l'aumônier d'entreprise, qui est aussi aumônier de la *Jeunesse Catholique,* réunit une vingtaine d'adolescents avec pour mot d'ordre : piété, étude, action; mais en insistant particulièrement sur la partie étude[3]. Tentative utile : il semble bien qu'à la veille de la guerre, la relève des responsables commence à être assurée par une nouvelle génération.

Le syndicat ouvrier du Val des Bois et la fin de la Corporation.

L'évolution du syndicat lui-même montre, elle aussi, la nature et les limites des transformations intervenues.

En 1890, le Conseil syndical comprenait quinze membres : sept du groupe patronal (deux patrons et cinq employés); huit du groupe ouvrier. En 1900, il ne comprend plus de patron. Les seize membres simples sont tous des ouvriers. Seuls les deux vice-présidents (dont Champion) et le trésorier sont des employés. La présidence est assurée par Jolivet et le secrétariat par Sacotte. A l'intérieur du syndicat, et dans le cadre de la Corporation qui, théoriquement, est toujours en place, l'élément ouvrier a donc pris la place éminente. Les membres du Conseil, désormais élus par leurs pairs, possèdent un représentant dans chacune des «institutions économiques». Ils se réunissent chaque semaine en compagnie, il est vrai, d'un patron. C'est tout ce qui reste du caractère mixte du syndicat. Ce n'est pas, pour autant, négligeable.

Les décisions qui nécessitent l'assentiment de la majorité sont prises au cours de la réunion générale qui a lieu tous les mois ou lors de l'assemblée générale qui se réunit solennellement, en présence des patrons, une ou deux fois par an[4].

La transformation officielle en syndicat purement ouvrier intervient le 24 décembre 1903. Sa signification est loin d'être évidente. M. Jacques Harmel estime que rien, à cette date, n'a été changé au fond des choses. Sans doute, je l'ai déjà dit, s'agit-il de permettre aux conseillers d'usine d'avoir les coudées franches afin de développer la participation ouvrière. Mais, pour les autres raisons possibles, je ne puis avancer que des hypothèses. S'agit-il de se démarquer des syndicats jaunes ?

Certainement pas, puisque Léon Harmel, qui étudie la transformation des statuts au moins à. partir du 10 juin, accueille favorablement en juillet une brochure de Biétry[5]. Je ne pense pas non plus qu'il s'agisse de désarmer l'hostilité des radicaux, encore moins celle de la fraction hostile du clergé. Quant A l'opinion des autres patrons, Léon Harmel est depuis trop longtemps désabusé pour lui accorder de l'importance. Peut-être désire-t-il enlever un argument à la propagande socialiste, qu'il redoute particulièrement en 1903.

Une seule chose est certaine : le 10 juin, il s'adresse à l'imprimeur Rivière, à Blois, pour obtenir des renseignements sur son syndicat et, le 2 septembre, il écrit à l'abbé Guidé à propos de l'établissement de deux syndicats parallèles, en lui demandant de consulter Leclercq pour avis. Rivière employant des syndiqués C.G.T. de la très modérée *Fédération du Livre,* Leclercq étant, dans le Nord, le principal initiateur du syndicalisme chrétien ouvrier indépendant, on pourrait penser que Léon Harmel veut donner à son personnel une liberté syndicale complète. Il n'en est rien : ce qu'il admet à la rigueur chez les autres, il n'en veut pas chez lui (la liberté d'adhérer à une centrale syndicale n'y date que de 1936). Comme les lettres ci-dessus ne témoignent d'aucun enthousiasme, je pense, en fin de compte, que la transformation de 1903 constitue l'acte de décès de la Corporation chrétienne. Sans doute, l'obligation d'adhérer à une association religieuse pour bénéficier de tous les avantages du Val était-elle tombée en

[1] Lettre du 21 février 1893
[2] Cf. les *Echos* 1ère année, p. 254-56 (1906).
[3] Les *Echos,* 4ème année, p. 250 (1910).
[4] *Harmel frères filateurs,* 1900, p. 17
[5] La transformation des statuts est indiquée dans les *Echos,* 1ère année, p. 106 sq. (1906). La réception de la brochure de Biétry, *Rouges et Jaunes,* est signalée dans une lettre l'abbé Brière du 25 juillet 1903. (l'abbé Brière est, dans le clergé, le principal soutien du mouvement jaune)

désuétude. Désormais la séparation du domaine religieux et du domaine professionnel est consacrée en droit. Un indice confirme cette interprétation : à partir de ce moment, il n'est plus question de corporation, mais seulement d'usine chrétienne»[1].

La fin de ce qui avait longtemps été le grand espoir de Léon Harmel passe à peu près inaperçue.

Le climat du Val n'en parait pas sensiblement changé. Au contraire, maintenant qu'une certaine liberté d'indifférence existe officiellement pour les syndiqués eux-mêmes, l'effort religieux redouble d'intensité.

Un syndicat qui ne l'est que de nom.

Au demeurant, il convient de ne pas se faire d'illusion : le syndicat du Val n'est pas un syndicat au sens habituel. La cotisation mensuelle, au lieu de se monter, comme c'est l'habitude, à. 0,75 franc par mois (ou 1 franc par ménage) est de 0,25 franc uniformément. Les recettes, en 1905, sont assurées aux 6/7 par les subventions patronales (3.694,65 francs contre 632,25 de cotisations). La principale dépense consiste à aider financièrement les associations religieuses (1.010 frs). Vient ensuite la participation aux frais des associations récréatives, musique en tête (669,20 francs) ; l'achat de billards, jeux de cartes, vins et fournitures pour la buvette (329,90 francs), les indemnités de préavis pour licenciements de 28 et 13 jours (218,80 francs), enfin la bibliothèque, livres et abonnements (85,05 francs)[2]. Les patrons continuent à assister, assis sur l'estrade, aux assemblées générales. Pas plus après 1903 qu'avant cette date, le syndicat n'est autre chose qu'un organisme de gestion des conceptions patronales. Ce qui n'empêche pas une liberté réelle dans l'exécution.

E. — EPILOGUE: LE VAL APRES 1914.

La guerre est cruelle pour Warmériville et le Val des Bois qui, pendant quatre ans, se trouvent en zone occupée à proximité du front. En février 1915, la production s'arrête complètement. L'usine est pillée et partiellement détruite. Le 5 octobre 1918, avant leur départ, les Allemands font sauter ce qui reste de l'usine, dont la dernière grande cheminée de 45 mètres de haut.

Après-guerre, le Val des Bois ne peut renaître tel qu'il était auparavant, d'autant plus que le «créateur» de l'usine chrétienne est mort le 25 novembre 1915.

Dans l'usine, reconstruite par ses ouvriers en 1922, l'atmosphère collective n'est plus exactement la même. Une partie des familles anciennement installées au Val n'est jamais revenue après l'exode. Les conditions de vie et, plus encore, les esprits ont évolué. Toutefois un effort considérable est accompli pour continuer l'œuvres de Léon Harmel. Les écoles rouvrent en 1922, en même temps que l'usine. Les institutions fonctionnent de nouveau : associations religieuses, aumônerie, Maison de Famille (agrandie), Conseil d'Usine, Conseil syndical, Caisse de famille, Compagnie des pompiers (qui fusionne plus tard avec celle de Warmériville), groupe artistique. Le Cercle est de nouveau très fréquenté. La fête annuelle du Sacré-Cœur est, comme avant, chômée et payée. Les représentations de la Passion reprennent. Des pèlerinages ont lieu à Rome (1929 et 1950).

Toutefois certains signes extérieurs révèlent le changement survenu : par exemple les ouvrières cessent de porter leurs rubans à l'usine. Il semble, ce qui est plus important, que le Conseil d'Usine, pièce maîtresse de l'édifice, ait été gêné dans son fonctionnement par l'insuffisance de certains de ses membres. Sans doute n'étaient-ils plus aussi bien formés qu'auparavant.

Pourtant la sève créatrice n'est pas entièrement épuisée. Des innovations le montrent : ainsi les congés payés, institués dix ans avant la loi.

Le choc social de 1936 provoque la pénétration du syndicalisme dans l'usine. Les patrons manifestent le désir de voir le «syndicat» d'entreprise s'affilier à la C.F.T.C. Cette tentative se solde par un échec. Par contre, un certain nombre d'ouvriers et d'employés rallient la C.G.T. qui possédait un militant au Val des Bois (A noter que la constitution d'une petite section C.F.T.C. puis C.F.D.T. est un phénomène tardif. Il ne doit rien à la direction.)

[1] Cf. p. ex. une lettre de L Harmel à son fils, Nice, 11 octobre 1909; l'allocution à sa famille lors du déjeuner du 21 septembre 1913; le *Testament industriel* de Léon Hune en juillet 1914.

[2] Les *Echos,* 1ère année, p. 110-111 (1906).

En 1945, le Conseil d'Usine devient tout naturellement un Comité d'entreprise. Après la seconde guerre mondiale, le développement des moyens de transport individuels facilite les déplacements; il entraîne un relâchement accru de la vie collective du Val (au point de vue des loisirs notamment).

Mais ce n'est pas la guerre, c'est l'évolution technique et économique qui entraîne la disparition du Val de Léon Harmel. La nécessité d'acquérir, pour survivre, un matériel très onéreux amène la direction de l'usine à adopter le système des 3 X 8. L'aumônier et les religieuses n'ont plus leur place dans cette nouvelle organisation : l'aumônerie disparaît en 1957 et les religieuses partent, l'année suivante, accompagnées de regrets[1]. En même temps, le recrutement perd le caractère particulier qu'il avait conservé jusque-là. L'usine entreprend le ramassage, dans les environs, d'une main-d'œuvre tout-venant (lors de mon premier contact avec l'usine, en 1967, j'ai été frappé par la différence d'attitude entre les anciens ouvriers et le nouveau personnel à l'égard de M. Jacques Harmel. Les premiers témoignaient d'une déférence affectueuse. Les jeunes ouvrières, qui, il faut être juste, ne l'ont jamais connu en tant que patron, restaient parfaitement indifférentes devant leur métier).

Du passé que reste-t-il ? Une chapelle où l'on dit encore la messe dominicale, mais pour un temps limité; une statue de Notre-Dame de l'Usine dans la salle principale et une croix dans chaque salle; des écoles privées qui fonctionnent avec un personnel laïque.

Le seul privilège du Val, aujourd'hui, est d'être la seule filature de laine de quelque importance qui ait échappé à la mort du textile rémois. Avec un effectif réduit (300 à 350 personnes) mais une production importante et moderne (utilisation de l'orlon), cette entreprise, qui reste familiale, a perdu son originalité tandis que l'isolement du Val cessait d'exister.

Ainsi a disparu un terrain privilégié d'expérimentation sociale.

[1] Sources orales, notamment Mademoiselle Champion

Deuxième partie

LE PROBLEME DE LA FECONDITE SOCIALE DE LEON HARMEL (1889-1902)

INTRODUCTION

Pour évaluer la fécondité sociale de Léon Harmel, il faudrait reprendre l'étude de son action sur le plan national à partir de 1872, en particulier au sein de *l'Œuvre des Cercles.* Il conviendrait d'examiner les controverses doctrinales auxquelles il fut mêlé et, d'abord, celle qui l'opposa à La Tour du Pin sur la nature de la corporation. Il faudrait aussi examiner en détail ses rapports avec les patrons du Nord et écrire l'histoire de *Notre-Dame de l'Usine.* Tout cela est impossible dans le cadre restreint de cette étude.

La corporation chrétienne du Val des Bois ne pouvait être imitée qu'avec beaucoup de difficultés. Sa transposition s'avérait délicate dans les usines des grandes villes : la taille des entreprises, leur nombre, le caractère différent du recrutement, les traditions d'indépendance ouvrière y rendaient les travailleurs rétifs à de semblables tentatives et, par-là, d'autant plus accessibles à la propagande socialiste et disponibles pour l'action syndicale.

Dans leur essai loyal pour appliquer la «méthode Harmel», les membres de *l'Association catholique des patrons du Nord,* créée en 1884, n'ont pas pu aller aussi loin que leur collègue et ami. D'autre part, partir de 1891, ils commencent à se séparer de lui sur l'interprétation de l'encyclique *Rerum Novarum :* entre autres divergences, ils refusent, en particulier dans leurs usines, la naissance de syndicats ouvriers chrétiens qui s'opposent à leurs syndicats mixtes. En 1893, Léon Harmel, qui n'imagine même pas la création possible d'un véritable syndicat ouvrier au Val, en admet l'existence à l'extérieur, et d'abord chez ses collègues.

Ses préférences personnelles le poussent chez lui dans une voie différente, tout à fait étrangère au syndicalisme. Sa volonté de démocratiser l'entreprise débouche sur la recherche d'une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme : il pense la trouver dans la participation du personnel, qu'il assoit sur la coopération technique. Recherche à la fois ambiguë et capitale, plus proche des préoccupations d'un certain patronat allemand que du patronat français même chrétien. Gabriel Ardant, fils du gendre de Léon Harmel, commissaire à la productivité dans les dernières années de la IVe République, s'étonne de n'avoir trouvé chez les patrons chrétiens français de l'époque aucune connaissance réelle de la tentative du Val des Bois, aucune idée véritable de ce que fut la recherche de la productivité au sein du Conseil d'Usine, et de sa valeur d'exemple.

Cette recherche fondamentale se place dans la longue durée. Auparavant, Léon Harmel a dû choisir, dès 1893, entre la cause défendue par les patrons chrétiens du Nord et l'attitude des militants ouvriers, chrétiens eux aussi, de la même région.

Trop progressiste aux yeux de ses collègues, trop peu libéral de l'avis des travailleurs, Léon Harmel doit choisir. Malgré sa préférence personnelle pour les syndicats mixtes, il reconnaît la légitimité des nouveaux syndicats ouvriers et leur apporte son appui sans réserve. Sa meilleure façon de les aider consiste à accentuer son effort pour la formation sociale et démocratique du clergé. Désormais, il appuie toute son action sur les ouvriers et, plus généralement, sur le peuple.

Parce que cette orientation commence à se faire jour en 1889, et parce que la réaction dans l'Eglise lui interdit de continuer ouvertement dans cette voie à partir de 1902, j'ai, sauf exception, limité mon essai à la période qu'encadrent ces deux dates.

CHAPITRE I

UN GRAND ESPOIR ET UNE GRANDE DECEPTION : LES PATRONS

Pendant de longues années, Léon Harmel fait entièrement confiance aux patrons chrétiens pour résoudre le problème ouvrier. Cette confiance, il la manifeste constamment depuis 1872. Aux congrès annuels de *l'Union des œuvres ouvrières*. Dans ses publications, particulièrement le *Manuel d'une corporation chrétienne* (1ière édition : 1877) et le *Catéchisme du Patron* (1889), œuvre cautionnée par des nombreux théologiens[1]. Dans la lettre, déjà citée, au Père Dehon (1889 également) : il estime alors que l'œuvre par excellence consiste à multiplier les Val des Bois. Ses efforts pour développer *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine* témoignent du même esprit, ainsi que les rapports confiants et amicaux qu'il entretient avec un certain nombre de patrons du Nord. Camille Féron-Vrau, de Lille, Dutilleul, d'Armentières, participent avec lui au premier pèlerinage de la France du Travail à Rome en 1885, en compagnie de Mgr Langénieux[2]. 11 est juste d'ajouter qu'ils y sont à peu près les seuls à représenter le patronat de leur région.

Pour assurer, selon l'expression consacrée, «le règne social de Jésus-Christ», trois groupes d'hommes, selon Léon Harmel, tiennent une place éminente : les patrons, les ouvriers, le clergé. A ses yeux, leur dignité humaine est égale, mais ils ne sont pas également préparés à cette tâche. Le clergé, dans son ensemble, n'est ni assez convaincu ni assez au courant des problèmes sociaux. Les ouvriers sont insuffisamment formés. Ce sont donc les patrons qu'il convient, d'abord, de mettre de son côté. Ce sont eux «individuellement, qu'il faut rendre chrétiens»[3]. Ce point de vue, qui n'est pas neuf, est conforme à celui de *l'Œuvre des Cercles* sur le rôle des classes dites supérieures.

Les patrons chrétiens du Nord, alliés de Léon Harmel jusqu'en 1893.

Jusqu'en 1893, les patrons, ceux du Nord en particulier, procurent à Léon Harmel de réelles satisfactions. Il croit trouver en eux l'instrument de choix de son action. En 1874, à l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, il rencontre en Féron-Vrau un homme qui partage ses vues sur la corporation : dotée d'institutions économiques appropriées, elle doit avoir une organisation chrétienne et ne compter que sur des éléments éprouvés[4]. Contrairement à ce qu'affirme l'abbé Talmy, *l'Appel aux patrons chrétiens,* lancé par Féron-Vrau et trois autres filateurs de lin en 1877 et publié en janvier 1878, ne constitue pas une amputation du plan Harmel, mais bien la mise en œuvre des deux premières phases de sa méthode[5]. En février de la même année, Féron-Vrau déclare que l'union des patrons doit se doubler d'une union parallèle des ouvriers pour opérer la réforme chrétienne de l'atelier; il affirme que «l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier est capable de produire des merveilles»[6]. Dans le fond comme dans la forme, ces affirmations coïncident parfaitement avec la pensée de Léon Harmel.

Au même moment, l'effort des patrons de Tourcoing pour encourager la création de caisses d'épargne et de secours mutuels constitue un pas en avant supplémentaire dans le sens de sa «méthode». Quant à la déclaration des industriels du Nord, en mai 1879, elle définit le rôle de l'Etat dans un esprit qui, une fois

[1] La rédaction du *Catéchisme* est achevée en 1887. C'est sans doute le désir de garanties doctrinales en matière de théologie qui retarde la parution jusqu'en janvier 1889.
[2] Cf. GUITTON, *op. cit.*, t. I, p. 209, note 1, et l'abbé TALMY, *L'Association catholique des patrons du Nord*, p. 48.
[3] Lettre à Milcent, 4 octobre 1880
[4] Cf. TALMY, *op. cit.*, p. 16
[5] Cf. *ibid.*, p. 18-19
[6] *Ibid.*, p. 19. Quant à l'expression « l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier», ou bien elle est de Léon Harmel, ou bien il l'a faite sienne : c'est une formule, en effet, qu'il aime répéter.

de plus, est le même que celui du patron du Val des Bois[1]. Les inquiétudes de Léon Harmel proviennent, non de la déclaration elle-même, mais du parti qu'en tirent La Tour du Pin et Milcent[2]. Ch. Périn, par contre, manifeste une angoisse réelle. C'est sur le rôle de l'Etat que ce «libéral» se sépare à la fois des industriels du Nord, de Léon Harmel et de *l'Œuvre des Cercles.* Il ne voit dans la législation qu'un moyen d'empêcher les abus. Il ne saurait admettre la demande de Féron-Vrau, selon laquelle les gouvernements ne doivent pas borner leur action à réglementer les conditions du travail mais doivent aussi «d'une manière indirecte, mais efficace, régler la production elle-même» grâce à des arrangements internationaux sur les horaires de travail, le contrôle du crédit et les mesures indispensables pour assurer la salubrité et la moralité dans leurs usines[3]. L'opposition vigoureuse de Ch. Périn, très écouté dans le Nord, effraye les patrons chrétiens et retarde de quelques années leurs initiatives. Du moins, comme l'indique l'abbé Talmy, un résultat important est-il obtenu : les patrons catholiques ont rompu une première fois avec les maximes du libéralisme économique et proclamé les devoirs du patronat dans la réorganisation sociale. Malgré les remous des controverses, une reprise reste toujours possible[4].

La relance vient, effectivement, à partir de 1884, de *l'Association catholique des patrons du Nord,* dont les membres sont encouragés sortir de leur réserve par l'encyclique *Humanum Genus :* iI s'agit de parer aux dangers de la nouvelle loi française sur les syndicats[5]. Cette fois, ils tentent pour de bon d'adapter à l'industrie des grandes villes les méthodes du Val des Bois, ainsi que Léon Harmel l'avait lui-même suggéré dans le *Manuel.* Une fois de plus, on constate son influence capitale : les corporations de Lille, par exemple, reposent à la fois sur le principe électif et sur celui de la hiérarchie, combinaison de patronage et d'association[6]. C'est exactement ce que nous avons constaté Warmériville.

A Roubaix, en 1887, Henri Bayart travaille dans le même esprit. Plus exigeant que les patrons lillois et que Léon Harmel lui-même, il impose l'appartenance préalable à la *Confrérie Notre-Dame de l'Usine* aux candidats à l'admission dans le syndicat mixte de la ville. La différence, en réalité, est secondaire : le Comité de la *Corporation Saint-Nicolas de Lille,* par exemple, avait admis «en principe de ne jamais organiser une association économique qui n'ait pour base une association chrétienne»[7] Féron-Vrau lui-même, le plus libéral sur ce point, ne recrute pour ses «œuvres» que parmi les ouvriers membres d'un cercle catholique. Il ne s'agit, en réalité, que de variations sur l'application d'un même principe : pas d'avantage économique à qui ne fera pas partie d'une association religieuse. Les socialistes ne s'y sont pas trompés.

En 1888, Harmel rend aux patrons de Roubaix une visite qui leur laisse une impression profonde et les fait passer du stade de la confrérie celui du syndicat mixte et des réalisations qui restent toutefois modestes[8]. En 1888, les confréries ne comptent que quatre mille membres répartis en cinquante établissements, soit environ 10 % de leur main-d'œuvre et moins de 6 % de l'effectif total du textile. En 1893, sur cent soixante-neuf syndicats que compte le département du Nord, il n'y en a que quinze qui soient mixtes, dont six seulement ont été fondés par les patrons chrétiens[9].

Extension de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine.

L'extension géographique de *Notre-Dame de l'Usine,* relatée par les *Annales* de *l'Archiconfrérie, donne* une idée de l'influence du patron du Val des Bois. Cette organisation n'est pas ouverte aux seuls patrons. Elle s'adresse à «toute personne s'intéressant au salut de la classe ouvrière». Elle enregistre des adhésions individuelles ou collectives (aumôniers, groupes d'ouvriers ou d'artisans) en dehors des directeurs d'usine. Le gros des effectifs, toutefois, est fourni par les patrons. Ils sont en effet les mieux placés pour répondre à la troisième condition

[1] *Ibid.*, p. 26
[2] TALMY, *ibid.*, p.28
[3] Référence à la Déclaration de mai 1879.
[4] TALMY, *op. cit.*, p. 37
[5] *Ibid.*, p.41
[6] *Ibid.*, p.71.
[7] *Ibid.*, p.68
[8] *Ibid.*, p. 81
[9] *Ibid.*, p. 78, texte et note 153, et p. 94

d'admission : «favoriser de tout son pouvoir les œuvres ouvrières que le cercle catholique cherche à créer ou à développer»[1].

A l'origine, la *Confrérie* est purement rémoise. En mai 1879, elle devient une *Archiconfrérie* dont les limites s'étendent à la province ecclésiastique de Reims. En 1881, son champ d'action théorique s'étend au monde entier. Alors commence la période de l'essor. L'apogée se situe dix ans plus tard. En dehors des villes du Nord (Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, et Douai), les adhésions viennent surtout de l'Ouest (Angers, Solesmes, Saumur, Tours), du Centre (Limoges, Saint-Chamond, Amplepluis, L'Horme, Bort, Aubusson), de Lyon et du Sud-Est (Béziers, Montpellier, Châteauvillain dans l'Isère) et, en 1890-91, des Ardennes (Charleville, Mohon). Paris et Bordeaux ne sont que très faiblement touchés. Les résultats en Champagne sont peu satisfaisants. Troyes n'est mentionnée qu'épisodiquement[2]. A Reims, l'industriel Lallement ne dirige la confrérie que de nom. Son essor est dû en fait l'action de Léon Harmel qui a organisé tout un quadrillage de délégués de quartier, de délégués d'atelier et de dizainiers dans les usines ainsi qu'au développement des cercles chrétiens d'études sociales. Si l'on tient compte des quelques établissements qui appliquent la «méthode» sans faire partie de *l'Archiconfrérie,* on aboutit, dès 1888, à un total dépassant soixante-dix[3].

La Belgique wallonne elle-même est touchée : en 1890, deux associations de patrons sont créées à Mons et Charleroi et les «œuvres» établies au moins dans une usine de Mons[4]. Plus tard, quelques autres établissements industriels situés hors de France se joignent *Notre-Dame de l'Usine :* en Espagne (Sabadell est du nombre), en Italie, au Brésil (une usine de Camaragibe). Pour l'essentiel, toutefois, le mouvement reste français. Son recrutement s'opère dans les régions pratiquantes ou qui, du moins, ont conservé une forte tradition chrétienne : zone qui, Bretagneet Jura mis à part, coïncide avec celle qui fournira ses principaux effectifs à la C.F.T.C. Si l'on considère l'action en profondeur, ce sont évidemment les patrons du Nord qui ont fourni l'effort essentiel, créant des corporations de métiers et des syndicats mixtes qui regroupent du personnel appartenant à plusieurs usines dans la même ville, développant un effort social généreux et très appréciable, dont leur personnel a réellement profité. Cet effort a été étudié avec assez de précision par l'abbé Talmy pour que je me dispense d'y revenir[5].

L'encyclique Rerum Novarum et l'apparition des divergences.

Jusqu'en 1891, c'est-à-dire jusqu'à la publication de l'encyclique *Rerum Novarum,* Léon Harmel se montre, dans l'ensemble, satisfait. Son œuvre de rénovation sociale et chrétienne par les patrons lui paraît sur la bonne voie. C'est bien d'eux qu'il attend l'essentiel. Bien que Schneider, un instant intéressé en 1882, se détourne de lui, c'est avec satisfaction qu'il enregistre, la même année, l'adhésion de Chagot, repentant, à ses méthodes et, plus généralement, le soutien des patrons chrétiens[6]. En mai 1890 encore, il croit ces derniers décidés à prendre la tête du mouvement pour les soixante-dix heures de travail, la suppression du travail de nuit et le repos du dimanche. Epoque d'illusion dans tous les domaines puisque, un mois plus tôt, il écrivait :

«Dans de grandes villes comme Tours, Reims, Roubaix, quelques hommes de la classe aisée se sont mis à la tête du mouvement. Ils ont suscité et dirigé l'action des ouvriers chrétiens et ils sont sur le chemin d'un retour général de la ville aux idées religieuses»[7].

---

[1] *Manuel,* document F, p. 412-415. Les autres conditions sont bénignes : 1° réciter chaque jour l'invocation «Notre-Dame de l'Usine, priez pour nous». 2° prier et offrir ses bonnes œuvres spécialement pour la salut des ouvriers. ...4° chaque membre est invité à faire à l'Archiconfrérie une offrande qui est facultative.

[2] Carte sommaire de l'implantation géographique de la confrérie établie d'après plusieurs numéros des *Annales de Notre-Dame de l'Usine*. La confrérie est également présente à Marseille, Lisieux, Orléans

[3] Cf. le *Discours prononcé par M. Léon Harmel* à *l'assemblée générale du Comité* (de l'Oeuvre) *de Lyon,* le 24 novembre 1887, brochure publiée à Lyon en 1888.

[4] Cf. deux lettres de L. Harmel, 11 juillet et 6 août 1890

[5] Notamment aux p. 85-90 de son ouvrage cité. Les réalisations analogues dans les villes autres que Roubaix figurent p. 90-94

[6] A la p. 271 des *Procès-verbaux manuscrits du Comité de la Corporation des ouvriers du Val des Bois,* séance du 12 mai 1882, on peut lire : «M. le Président (Léon Harmel) donne connaissance d'une lettre de M. de Château-Thierry au sujet de l'Assemblée de l'Oeuvre des Cercles et du discours de clôture de M. de Mun. Il parle aussi du futur Congres de l'Union, fixé au commencement d'août à Autun avec pèlerinages à Paray-le-Monial. M. de Château-Thierry dit aussi qu'il a reçu la visite de M. Schneider, directeur des grandes usines du Creusot et que ce Monsieur est animé en ce moment d'un grand zèle pour l'Union qu'il désire connaître à fond afin d'appliquer ce qu'il peut dans ses usines. » Schneider a da être découragé par les incidents de Montceau-les-Mines en août. En tout *cas,* il ne semble avoir gardé aucun contact personnel avec *l'Oeuvre* . L'ouvrage, déjà cité, sur *Les établissements Schneider. Economie sociale,* montre que ses sources d'inspiration ne sont pas les mêmes que celles de Harmel.(22) - Lettre à Mgr Langénieux, 10 mai 1890

[7] Extrait d'un journal, sans doute *La Corporation,* en avril 1890

Ces espoirs se reflètent dans le *Catéchisme du Patron.* Certes, rien de vraiment neuf n'y apparaît par rapport au *Manuel d'une corporation chrétienne.* Du moins le durcissement de la pensée et de l'expression, né du besoin de clarification et de généralisation lié au genre même de l'ouvrage qui procède par questions et réponses, permet de saisir en pleine clarté la pensée de l'auteur.

Le rôle primordial du patron éclate à chaque page. C'est à lui que revient le rôle essentiel de créer des associations ouvrières quand l'effectif du personnel le rend nécessaire :

«Quand l'extension de la famille ouvrière met son chef dans l'impossibilité de subvenir à quelques-uns des grands intérêts de la communauté, celui-ci y pourvoit par le moyen de l'association.» (par. 158).

Seule, la corporation peut « prévenir et guérir la misère dans la mesure du possible.» Elle seule permet aux associations d'assurer pleinement leur rôle parce qu'elles

« ne prospèrent et ne remplissent leur but que tant qu'elles sont réunies en faisceau dans la corporation» (par. 194).

Pour le patron, « tendre à l'organisation de la corporation» est un devoir. C'est donc bien lui qui joue le rôle capital dans la solution de la question ouvrière.

Sur deux points essentiels, Léon Harmel est totalement d'accord avec les patrons du Nord. La corporation doit être chrétienne. Elle ne doit pas être obligatoire. Ces deux caractéristiques dérivent de celles des associations qu'elle regroupe. Ces dernières doivent 1° s'inspirer du sentiment religieux, 2° naître de la liberté individuelle (par. 159). Le premier point est plus impératif qu'il n'y paraît puisque

«L'esprit religieux est... nécessaire aux associations alors même qu'elles n'ont qu'un but professionnel et économique...parce que la charité qui unit les hommes à Dieu peut seule les unir véritablement entre eux. Le travail et le métier rapprochent leurs forces, mais n'unissent pas leurs cœurs ; bien plus, si la charité chrétienne n'intervient pas, l'intérêt les divise; l'inégalité des positions, l'amour-propre professionnel et la concurrence achèvent de les séparer. C'est pourquoi il est difficile, pour ne pas dire impossible, de soutenir les associations qui ne sont pas catholiques de droit d'abord et de fait ensuite.»

Certes, il n'est pas nécessaire de commencer par l'association religieuse mais elle seule dorme et met en évidence les âmes d'élite prêtes à se dévouer» (par. 175). Il peut donc y avoir des variantes dans l'application mais, sur le principe, aucune hésitation : pas d'avantages économiques à qui ne fait pas partie d'une association religieuse. Les exceptions ne peuvent concerner que des institutions animées par un sens de l'humanité jugé élémentaire : ainsi, au Val des Bois, la Société de secours mutuels et, à partir de 1891, le supplément familial de salaire.

Sur la conception et le fonctionnement de la corporation, Léon Harmel est complètement en accord avec les patrons du Nord. Vérité évidente si l'on songe que ses développements sur la corporation de métiers dans le cadre d'une ville, distincte de la corporation d'usine, s'inspirent directement de leurs expériences. Plus précis qu'aux par. 292 et 293 du *Manuel,* il indique, dans le *Catéchisme,* que la corporation de métiers comprend des membres d'honneur, ni patrons ni ouvriers, qui représentent les intérêts des consommateurs et peuvent intervenir en cas de conflit grave. Le Conseil corporatif (par. 192 et 193) s'occupe des assurances, des caisses de chômage, du patrimoine corporatif (fonds nécessaires à la gestion des œuvres), du placement, de la protection du travail, des garanties de fabrication, de la lutte contre la concurrence déloyale. Il peut servir de tribunal d'arbitrage : ses initiatives n'ont de limite que la prudence. Naturellement, la corporation de métiers ne peut admettre que des membres déjà affiliés à une association religieuse, c'est-à-dire à une confrérie (par. 190).

L'accord avec les patrons, du Nord en particulier, sur le caractère chrétien et non obligatoire de la corporation, entraîne des divergences persistantes avec La Tour du Pin. En 1882, les soucis de Léon Harmel ne s'apaisent que lorsque son ami lui assure qu'il veut une corporation, privilégiée certes, mais libre[1]. En 1887, lorsque quelques patrons du Nord s'inquiètent à l'idée que *l'Œuvre des Cercles* serait sympathique à la corporation obligatoire, Léon Harmel dément et commente en ces termes :

[1] Léon Harmel exprime ses inquiétudes au P. Marquigny dans une lettre du 18 janvier 1882 il s'inquiète des doctrines économiques que La Tour du Pin a ramenées d'Allemagne

«La création d'associations professionnelles en dehors de l'action religieuse serait une source de dangers car le travail chrétien est moralisateur et le travail matérialiste entraîne la corruption. La corporation obligatoire ne produirait-elle pas le désastre matérialiste dont il est parlé dans cet avis ?»[1]

En réalité, le fossé, loin de se combler, ne fait que s'approfondir entre Harmel d'une part, La Tour du Pin et *l'Œuvre* de l'autre. Certes, considérée dans son ensemble, celle-ci n'approuve pas toutes les thèses du marquis. Mais elle subit sans conteste son ascendant. Or La Tour du Pin, sans aller jusqu'à la corporation obligatoire, privilégie de plus en plus les rapports entre la corporation et l'Etat, à tel point qu'il rejette dans un avenir imprévisible la réalisation de la corporation chrétienne. Il apparaît ainsi, en France, comme le pionnier du régime corporatif alors que Léon Harmel ne fait que défendre une forme, à vrai dire très particulière, du syndicalisme mixte. Ce dernier réagit en patron lorsqu'il se défie des excès possibles de l'ingérence de l'Etat : l'accord, sur ce point, est spontané avec ses collègues du Nord. C'est aussi parce que son métier l'incline au réalisme et à l'action qu'il se défie des spéculations intellectuelles du *Conseil des Etudes,* justement dirigé par La Tour du Pin et qui, à son avis, font mourir *l'Œuvre*[2].

Charité ou justice ?

Léon Harmel ne se borne pas à épouser la mentalité des patrons, fussent-ils chrétiens. Sur deux points essentiels, il se sépare d'eux. Il voit un devoir de stricte justice là où ils n'admettent qu'un appel à leur charité personnelle. Il reconnaît aux ouvriers une liberté beaucoup plus large et, en fin de compte, d'une nature différente.

La divergence sur le premier point apparaît clairement dans l'interprétation de l'encyclique *Rerum Novarum.* Les patrons du Nord la connaissent d'ailleurs mal : les prêtres qui les conseillent, l'abbé Fichaux en tête, ne la leur ont pas expliquée[3]. Certes les textes pontificaux n'étaient alors ni diffusés aussi largement ni commentés aussi rapidement qu'aujourd'hui. Mais les réticences tiennent moins à l'ignorance qu'à la persistance de la mentalité traditionnelle. L'abbé Fichaux avait souvent affirmé que le salaire suffisant aux besoins de l'ouvrier n'était qu'un idéal rarement susceptible d'être atteint sans l'appel à la charité patronale[4]. Il lui était difficile d'affirmer d'un coup le contraire, même si le Pape l'affirmait solennellement.

S'inclinant à contre-cœur sur la question du salaire en général, les patrons du Nord n'admettent pas plus que l'abbé Fichaux l'obligation de payer un salaire qui satisfasse aux exigences de la famille de l'ouvrier. Alors que, à la suite de l'encyclique, Harmel considère ce devoir comme sacré, ils se refusent à y voir autre chose qu'une obligation morale personnelle de charité, dont l'exercice peut être entravé par les contraintes économiques. La réponse du Cardinal Zigliara, préfet de la *Congrégation des Etudes,* à la question posée sur ce point par le cardinal Gossens, de Malines, les conforte dans leur position[5]. Ils refusent de l'abandonner. L'essentiel reste, pour eux, d'aider l'ouvrier dans la mesure de leur générosité. Générosité dont l'abbé Talmy souligne le caractère très réel.

Le refus de «l'initiative ouvrière ».

Sur la question, fondamentale, de la liberté ouvrière, Léon Harmel peut, à l'origine, espérer que les patrons du Nord suivront une voie analogue à la sienne. Lui-même n'en est qu'aux premiers essais sérieux : une ébauche de Conseil d'Usine n'apparaît au Val qu'en 1883 et c'est seulement au printemps de 1893 que cet organisme reçoit son appellation définitive et des attributions clairement définies en matière de coopération technique. Lorsque, en 1886, Féron-Vrau groupe autour de lui les ouvriers des Cercles, pour étudier avec eux la dignité et la moralité du travail et lorsque, un an plus tard, Armentières entre également dans cette voie, Léon Harmel trouve vraisemblablement dans ces initiatives des motifs de satisfaction[6].

---

[1] Lettre du 5 juin 1887

[2] Sur cette controverse, cf. GUITTON, *op. cit.,* T. I, chapitre IX, plus particulièrement les p. 131-135 et 145-147. Dans le même désir d'action pratique et réaliste, Léon Harmel fit adjoindre à *l'Oeuvre* une *Commission industrielle* consultative, sous la direction de son ami, l'industriel André

[3] Selon TALMY,*op. cit.,* p. 144, «l'abbé Fichaux entendait sans doute tout d'abord se donner quelques instants de réflexion.»

[4] *Ibid.,* p. 145

[5] *Ibid.,* p. 149-150

[6] *Ibid.,* p. 88

Toutefois, les autres patrons de *l'Association* ne manifestent pas tous des dispositions aussi favorables que Féron-Vrau. La phrase bien connue, qui date de 1887, sur les «petits Louis XIV dans leurs usines» est une réplique à l'hostilité des patrons de Roubaix et de Tourcoing à l'expression d'une quelconque liberté ouvrière. Deux ans plus tard, en 1889, Bayart manifeste une opposition toujours aussi vigoureuse aux «séances ouvrières», aux «conférences sociales» et surtout aux «réunions d'études sur les questions législatives»[1].

Mais la partie ne semble pas définitivement perdue puisque le principal opposant, Henri Bayart, meurt en 1890 et que, en grande partie sous l'influence de *Rerum Novarum,* les intéressés reconsidèrent leurs positions. Déjà, avant sa parution, des ouvriers participaient à la gestion des œuvres du syndicat mixte de Roubaix. La société de secours mutuels, fondée dans l'été 1889, entraîne l'existence dans chaque établissement d'un «conseil d'usine» géré par un patron, un ouvrier et six assesseurs ouvriers pour ramasser les cotisations, constater les maladies et distribuer les secours. Des habitations à bon marché sont construites dont les plans et les loyers sont fixés d'après les souhaits exprimés par les syndics ouvriers[2]. Enfin, au printemps de 1893, apparaissent deux organismes nouveaux qui ne peuvent fonctionner sans la collaboration ouvrière : le Comité ouvrier d'études sociales, qui étudie les questions relatives à l'organisation du travail et peut transmettre des vœux au Comité patronal; un conseil de conciliation et d'arbitrage, qui peut tenir lieu de Conseil de Prud'hommes. Mais, selon l'abbé Talmy, dont je regrette l'imprécision relative sur ce point, les patrons répugnent à reconnaître leurs ouvriers la moindre initiative et l'action du second organisme se réduit le plus souvent à des démarches personnelles de son président, l'instituteur libre A. Faidherbe, auprès des ouvriers et de leurs employeurs[3].

C'est bien «l'initiative ouvrière» que ces derniers refusent au fond d'eux-mêmes; c'est la raison pour laquelle ils se séparent radicalement de Léon Harmel sur la question décisive du syndicalisme ouvrier que ce dernier reconnaît légitime, seul fidèle en cela à l'indication de l'encyclique *Rerum Novarum.*[4]

Le 5 avril 1893, alors qu'il se consacre à la préparation du premier congrès ouvrier chrétien dont il provoque la réunion à Reims, Léon Harmel laisse percer sa tristesse. Il constate «l'effondrement des classes dirigeantes». Il entend par là celles qui avaient soutenu *l'Oeuvre des Cercles.* Parmi elles, naturellement, les patrons. Il écrit alors à Paul Sévenet, un avoué d'Angoulême :

«N'avez-vous pas encore sondé le néant de ces classes dirigeantes, l'écroulement définitif de toute influence de ce côté ? Ne sentez-vous pas monter la marée populaire qui écarte violemment les classes aisées qui n'ont trop souvent considéré Jésus-Christ que comme le gendarme de leur coffre-fort ?

«Ne croyez-vous pas qu'il n'y a plus que deux forces sociales, le clergé et le peuple et que notre vie doit s'épuiser à réconcilier ces deux facteurs de la société de l'avenir ?»

Le 11 décembre de la même année, Léon Harmel écrit à la fois Albert de Mun et à La Tour du Pin. Au premier, il confie sa tristesse devant «l'effondrement de *l'Oeuvre».* Auprès du second, il se plaint que l'étape de la corporation elle-même ne soit pas atteinte :

«En France comme en Belgique nous n'avons pas dépassé les limites de la *Confrérie.* Nous ne sommes pas sur le terrain de la justice, qui est celui de la corporation»[5].

La controverse ouverte avec les patrons du Nord dure jusqu'en 1895. Elle a beau se terminer par une réconciliation publique, chacun reste sur ses positions. Le divorce est total. En refusant la voie de l'avenir, les patrons sont condamnés, à terme, à l'impuissance dans le domaine du mouvement syndical. C'est la raison pour laquelle j'estime que l'influence exercée par Léon Harmel sur le patronat a été très limitée. Sa fécondité sociale réside avant tout dans les conséquences indirectes de son action, imprévisibles à l'origine : l'accélération de la prise de conscience des ouvriers chrétiens du Nord, qui estiment désormais appartenir au mouvement ouvrier; l'appui décisif que leur apportent quelques membres du clergé, jeunes pour la plupart, tous fermement décidés.

---

[1] *Ibid.*, p. 89
[2] *Ibid.*, p. 86-87
[3] *Ibid.*, p. 88-90
[4] Voir, sur ce point, le chapitre suivant
[5] Léon Harmel estime d'autre part que, en raison des progrès de l'industrie, l'attitude qui consiste à s'appuyer, pour l'organisation sociale, sur les métiers traditionnels, est désormais dépassée

Un disciple original : Emmanuel Rivière.

Un employeur, pourtant, a tiré pleinement profit de l'expérience sociale du Val des Bois : c'est l'imprimeur Emmanuel Rivière, à Blois. Agissant de manière indépendante et originale, il n'essaie pas d'appliquer la méthode Harmel comme l'avaient fait les patrons du Nord. La date plus récente à laquelle il entreprend son action lui permet de concentrer son attention sur les avantages du Conseil d'Usine, ce qu'ils n'avaient pas eu le loisir de faire[1].

D'abord ingénieur dans une usine métallurgique du Nord, Emmanuel Rivière en retire
«l'intime conviction que le contact pris par le patron avec ses ouvriers sur le terrain professionnel (doit) amener la paix dans l'usine moderne.»

Son expérience est bien plus libérale que celle du Val des Bois. Elle est aussi beaucoup plus simple, en raison du petit nombre des ouvriers (une trentaine). Elle ne nécessite pas la création d'organismes diversifiés et permet une souplesse inconnue ailleurs.

A son arrivée à Blois, Emmanuel Rivière est frappé par les défauts, malheureusement classiques, de son entreprise : travail du dimanche six mois dans l'année, absences fréquentes du lundi, abus de boisson, ivresse en service, manque absolu de discipline, fort «coulage», mauvaises dispositions du personnel. D'où l'idée d'entrer en contact avec ses ouvriers
«sur le seul terrain professionnel, intermédiaire entre celui de l'atelier et de l'extérieur.., non plus comme chef donnant des ordres, mais comme *professionnel de la direction»* s'adressant à des *«professionnels de l'exécution.»* Ainsi «une sorte d'égalité s'établit, elle permet la discussion calme et fructueuse.»

Le Conseil d'Usine est né. Ses réunions n'ont aucune régularité. Il faut beaucoup de temps pour que les ouvriers abandonnent leurs préventions et s'assurent par eux-mêmes de la bonne foi de leur patron. Peu à peu, ils se prennent au jeu. Les gaspillages cessent. La consommation du gaz d'éclairage baisse de 1.721,40 francs à 403,75 francs. D'eux-mêmes les employés de l'imprimerie réalisent, à l'insu du patron, une expérience qui leur permet d'économiser 0,70 franc par jour. Le caractère spontané de cette initiative constitue, en lui-même, une réussite : Rivière insiste sur ce point[2]. Soucieux de la bonne marche financière de l'entreprise, le Conseil d'Usine propose bientôt spontanément la suppression de 0,20 franc par heure supplémentaire. Puis de longs mois s'écoulent. La «barrière de glace» ne fond pas. Les ouvriers refusent la création d'une coopérative de consommation. Après avoir ainsi usé de leur liberté, ils reviennent bientôt à des dispositions favorables, qui ne justifient pas la méfiance des contremaîtres.

Bien qu'il soit très religieux, Emmanuel Rivière n'essaie pourtant pas de profiter de cet état d'esprit favorable pour tenter d'imposer sa foi. Il ne se prive pas de faire du prosélytisme, mais il se refuse à employer tout moyen de contrainte : il se situe ainsi à l'opposé de *Notre-Dame de l'Usine.* A ses yeux, un pratiquant n'est pas obligatoirement un croyant très sincère (ce n'est pas comme au Val des Bois, dit-il naïvement). Il va même jusqu'à se demander s'il convient de distinguer croyants et non croyants ou bien hypocrites et non hypocrites. Sur le plan syndical, il estime qu'une franchise semblable est nécessaire. Il sait très bien que, dans son personnel, existent des « meneurs» qui cotisent à la C.G.T. Cela lui est égal : il accepte le fait du syndicalisme sans aucune limite.

Tout ce qu'il réclame des ouvriers est contenu dans le règlement, adopté d'un commun accord le 24 octobre 1899. Il leur demande de s'abstenir de conversations antireligieuses et immorales, de travailler dans la propreté et de rechercher les économies possibles. Ceux qui frapperaient les apprentis ou se conduiraient en ville d'une manière notoirement scandaleuse, donnant lieu à des plaintes de la police ou de tierces personnes, seraient immédiatement exclus.

[1] Cf. Emmanuel RIVIERE, *Vingt ans de vie sociale,* Lyon-Paris, 1901. Ce livre comprend plusieurs études, dont deux que j'ai utilisées ici, la *Monographie d'un Conseil d'Usine,* p. 61-82 *et la Commission mixte de l'industrie du Livre*
[2] *Ibid.,* p. 69

Malgré les différences considérables qui existent entre cette maison d'imprimerie et le Val des Bois, les caractéristiques de la bonne entente sont les mêmes : confiance réciproque et moralisation constituent, dans les deux cas, le prélude et la condition de la coopération technique.

L'apport des chrétiens, patrons et ouvriers, aux efforts déployés pour développer la conciliation et l'arbitrage.

Les bases réalistes sur lesquelles s'est établie l'entente ont déjà porté leurs fruits à l'extérieur : en dehors du congrès des travailleurs chrétiens du Centre et de l'Ouest, qui se déroule à Blois au même moment, une conférence se tient, le 4 avril 1899, à la mairie de cette ville. Son objet est d'étudier, à partir de l'exemple donné par les professionnels de l'imprimerie, la constitution de commissions mixtes patrons-ouvriers chargées d'étudier toutes les possibilités de conciliation et d'arbitrage à l'intérieur de la profession, en application de la loi de 1892. Y participent un conseiller municipal socialiste, Pottier, secrétaire de la Bourse du Travail, Léon Harmel, des industriels, les ouvriers Leclercq et Robert, des délégués des travailleurs chrétiens de Tours, Angers, Nantes, Rennes etc...

A l'origine de cette recherche se place, selon Emmanuel Rivière, l'initiative d'un typo de Marseille, Antomarchi : celui-ci avait demandé, en 1895, la constitution d'une Commission mixte pour étudier les problèmes de la conciliation et de l'arbitrage dans l'industrie de l'imprimerie. Cette demande avait reçu l'appui de Keufer, secrétaire de la *Fédération (C.G.T.) du Livre.* La Commission demandée se constitue entre les patrons de *l'Union typographique* et les ouvriers adhérents à la *Fédération.* Elle adopte deux projets, l'un sur le contrat d'apprentissage, l'autre sur la création de commissions mixtes d'arbitrage. Ces dispositions entrent en vigueur. Millerand, en 1900, envoie ses félicitations au congrès des maîtres imprimeurs de France et demande la permission de s'en inspirer pour la création des *Conseils du Travail* auxquels il songe à ce moment.

Dans le processus de pacification et d'entente qui s'engage entre employeurs et employés d'une même branche d'industrie, la réunion de Blois représente évidemment l'accord et le soutien donné par les ouvriers et les patrons chrétiens. De fait, Harmel et Millerand s'étaient, séparément, engagés sur la même voie : faire du conseil de prud'hommes le dernier recours. La conciliation et l'arbitrage devant des conseils prévus par la profession elle-même leur paraissent préférables[1]. Bien sûr, aux yeux de Harmel comme d'Emmanuel Rivière, l'arbitrage du Conseil d'Usine au sein même de l'entreprise paraît encore meilleur. Cela s'est réalisé, nous l'avons vu, au Val des Bois. Mais cela était sans doute inacceptable pour des socialistes, même indépendants. On peut estimer en effet que, dans ce cas, la liberté ouvrière est limitée par l'influence du patron et que certains intérêts généraux risquent d'être méconnus par suite d'un cloisonnement excessif du monde du travail[2].

Convergence curieuse et pourtant bien naturelle que celle qui s'établit entre milieux professionnels chrétiens et non-chrétiens, patronaux et ouvriers, lorsque les uns et les autres sont à la recherche de la coopération, et non de la lutte des classes. Le refus du corporatisme n'entraîne nullement celui de l'organisation professionnelle. Les syndicalistes chrétiens l'ont bien compris, puisque le principal mot d'ordre de la C.F.T.C., entre les deux guerres, était «le syndicalisme libre dans la profession organisée». Plus généralement, le syndicalisme ouvrier, sans rien perdre de sa liberté ni abandonner la lutte, recherche par nature un terrain d'entente pratique avec le patronat. En France, aujourd'hui même, un tel effort se déploie pour améliorer l'organisation professionnelle. A cet égard, comme dans le domaine de la coopération technique, Léon Harmel apparaît bien comme un des précurseurs du dialogue entre le Capital et le Travail. Malgré certains traits de sa mentalité restés anachroniques, il me semble, contrairement à l'avis de l'abbé Talmy, nettement plus «moderne» que La Tour du Pin.

Pragmatisme et clairvoyance sont, en effet, ses vertus essentielles : c'est bien d'elles qu'il fait preuve lorsque, en 1903, il demande justement à Emmanuel Rivière le secret du bon fonctionnement de son Conseil d'Usine en dehors du cadre corporatif, afin de suivre une ligne de conduite semblable au Val des Bois.

---

[1] Aux yeux de Léon Harmel, le Conseil d'Usine recouvre deux conceptions voisines mais différentes : la coopération dans l'entreprise ; la conciliation et l'arbitrage. Après l'adoption de la loi de 1892 sur ce dernier point, il distingue plus clairement les deux notions. A mon avis, elles gardent pourtant un lien puisque, pour le règlement des différends, il préfère le recours à des organismes professionnels, soit dans l'usine même, soit dans le cadre du syndicat mixte : ainsi, le conseil de conciliation et d'arbritage de Roubaix (cf. p. 159) répond à ses vœux. Dans les *Echos,* publiés à partir de 1906, chaque fois qu'il est question de progrès effectués en ce sens, la référence au Conseil d'Usine vient à peu près obligatoirement sous la plume du rédacteur

[2] Cf. GUITTON, *op. cit.,* T.II, p. 272, qui cite un article de *La Travailleuse,* janvier 1924

Une question importante reste à élucider : a-t-il existé d'autres Conseils d'Usine, avant et après la première guerre mondiale ? Le P. Guitton le laisse supposer[1]. La recherche sur ce point reste entreprendre.

[1] *Op. cit.*, T II, p. 274

CHAPITRE II

LA FOI DANS L'OUVRIER OUVRE LA VOIE AU SYNDICALISME

Léon Harmel : un démocrate chrétien.

Léon Harmel considère que les ouvriers sont ses frères. Bien plus, des chargés de mission par Dieu. Ce point de vue, il l'exprime fréquemment à l'époque de la *Démocratie chrétienne.* La déception que lui ont causée les patrons et, plus généralement, la bourgeoisie, l'incline alors à placer toute sa confiance dans le peuple. Le discours qu'il prononce à Lyon en novembre 1896 est particulièrement révélateur. En voici quelques passages :

«.... la pensée maîtresse qui nous a dirigés..., c'est un acte de foi en l'âme populaire...

«N'avez-vous pas été frappés, en lisant l'Ancien et le Nouveau Testament, de la part qui est faite aux petits, aux humbles, aux dédaignés ? Le plan de Dieu s'en dégage nettement en faveur de ceux que le monde méprise. On pourrait résumer l'histoire divine par ces mots : Gesta Dei per humiles.

«Depuis la Renaissance et le protestantisme, on n'a plus compris le plan divin. On ne croit plus qu'aux classes lettrées et aux classes riches chez qui égoïsme et jouissance étouffent les sentiments généreux.

«Aussi est-ce surtout dans les masses populaires qu'il faut aller chercher les réserves de salut social parce que l'austérité forcée de la vie, le travail et les souffrances sont les ressorts qui maintiennent l'humanité près de Dieu »[1].

Les sources de cette idéologie démocrate-chrétienne remontent fort avant dans le temps. La seconde phrase du passage du *Manuel* cité en exergue de ce travail suggère l'existence d'une légitimité populaire, voulue par Dieu, s'exprimant par le suffrage universel, et conférant aux ouvriers un rôle de choix. Elle se juxtapose, dans l'esprit de Léon Harmel, à celle du comte de Chambord, mais de façon peu consciente. Comme il arrive souvent, sa pensée recèle des confusions et des contradictions : la générosité l'emporte en lui sur la logique. L'important est qu'il prenne conscience de l'existence d'une alliance privilégiée entre Dieu et le Peuple, idée typiquement démocrate-chrétienne[2].

La campagne électorale de 1889 à Reims.

Cette idée, la campagne électorale de 1889, à Reims, lui fournit l'occasion de la manifester publiquement.

Son attitude, en la circonstance, ne laisse pas de surprendre. Elle permet de mieux comprendre le personnage, son évolution, et les possibilités d'action sur la ville de Reims.

Elu président du comité catholique de la ville, Léon Harmel refuse de se présenter à la députation en raison de l'échec prévisible et aussi parce qu'il estime avoir «une mission à accomplir qui (1') appelle sur tous les points de France et (lui) interdit toute action permanente.» Il mène campagne d'une façon originale, en faveur non d'un homme mais d'un programme. Celui-ci est essentiellement social et religieux, «uniquement pour notre Maître et Roi Jésus-Christ»[3]. Refusant sa confiance aux deux candidats, le boulangiste et le radical, Léon Harmel demande à l'assistance de ne pas prononcer leurs noms. On assiste alors

«A ce curieux spectacle : des foules ouvrières convoquées sans préparation, amenées à reconnaître que Jésus-Christ seul (peut) ramener sur la terre de paix, la justice et l'amour, en acclamant le nom du Sauveur»[4].

Succès étonnant. Léon Harmel fils écrit :

---

[1] *Rapport au congrès national de la Démocratie chrétienne à Lyon.*, 27 novembre 1896, p. 1 et 2

[2] Léon Harmel a-t-il subi, directement ou par l'intermédiaire de son père, l'influence de la première *Démocratie chrétienne ?* Sur ce point, comme sur celui, plus particulier, de l'influence des mutuelles rémoises sur le Val des Bois, je ne puis rien affirmer, faute de document. L'influence de Buchez sur les Harmel n'est pas inconcevable. Celle d'Armed de Melun est plus vraisemblable. La recherche reste à entreprendre

[3] *Echos,* 1ère année, p. 222 (1906)

[4] *Ibid*

«Ce que j'admire le plus, c'est cette admiration franche et fière des droits de Jésus-Christ, notre Roi. Les idées sont vraiment mieux accueillies que l'on pourrait croire»[1].

Pour particulière qu'elle soit, la «campagne électorale» de Reims s'inscrit dans un contexte général et repose sur des appuis solides. Les catholiques souffrent d'être tenus à l'écart des milieux influents. Ils refusent d'admettre que l'Eglise ne puisse plus agir sur la société. Hantés par le centenaire de 1789, certains, dont tous les dirigeants de *l'Œuvre,* cherchent à montrer à l'opinion publique l'échec de la Révolution : La Tour du Pin élabore un programme de travail qui comprend la rédaction de cahiers de vœux, l'expression de ces vœux dans des assemblées provinciales et, enfin, la réunion à Paris d'Etats Généraux[2].

Certains, tout en approuvant cette initiative, l'estiment insuffisante. Albert de Mun se fait élire député. Une fois élu, il constitue avec Jacques Piou un petit groupe de la «droite constitutionnelle» afin de soutenir le gouvernement modéré. Ce sont les prémices du Ralliement. Dans le rapprochement avec les républicains de gouvernement, inquiets devant les conceptions des socialistes et radicaux extrémistes, de Mun voit l'occasion d'une politique sociale ce qui, pour lui, importe plus encore que la nature du régime.

Léon Harmel n'est pas étranger, lui non plus, à l'effort contre-révolutionnaire de La Tour du Pin. Il préside la commission d'études qui prépare la réunion des Etats Généraux de la Contre-révolution. Mais cela ne lui suffit pas. Il veut du social, et tout de suite. Le 12 juin, il écrit celui qui est à la fois son ami de toujours et son adversaire en de nombreuses occasions :

«Tout ce qui n'est pas *populaire* ne me paraît pas mériter nos efforts : c'est ma passion particulière.» Les assemblées du centenaire de 1789 lui ont permis de constater le changement d'idées qui s'est opéré depuis vingt ans et, à ce point de vue, c'est intéressant... Mais le peuple ? Il n'a rien su, il n'a pas été atteint. Or pour moi, c'est *lui* qui est à la fois *l'enjeu* et *l'atout...»*[3].

Cette lettre constitue le premier indice très net du «virage» de Léon Harmel, qui se préparait depuis longtemps. La solution des questions sociales et, d'abord, du problème ouvrier, constitue pour lui une tâche infiniment plus urgente que le retour à la monarchie. Le social prime le politique. En 1879, il affirmait déjà : «Dieu est le but, le Roi est le moyen.» En 1889, il proclame « le sentiment de l'immense supériorité du règne social de Jésus-Christ sur le règne du Roi. » C'est lui qu'il convient d'assurer par priorité en donnant tout d'abord aux plus déshérités, les ouvriers, les moyens de leur salut spirituel et d'une vie matérielle décente. Harmel pense que

« la forme politique étant plutôt une conséquence qu'une cause, si on replace la France au point de vue religieux dans la voie traditionnelle et historique, elle rentrera d'elle-même dans la voie historique politique. »

Mais il repousse le reproche d'indifférentisme politique que lui adresse La Tour du Pin[4]. Il estime, pour sa part, que sa campagne est dans la ligne de *l'Œuvre.* Il doit être le seul parce que, visiblement, la revue *L'Association catholique* paraît tout ignorer de son action[5].

L'idée fermement ancrée en lui que le religieux et le social priment le politique facilite bien sûr son ralliement. Quand le Pape réclame celui-ci en 1892, cela ne lui pose aucun problème. Dans sa correspondance, entre 1889 et 1892, il n'évoque même pas la question : il était déjà républicain sans le savoir. Dès lors qu'il n'existe plus qu'une seule légitimité, celle du peuple, il devient sans réticence ce qu'il était déjà en fait : un démocrate chrétien.

Cette évolution explique le caractère particulier du discours programme qu'il prononce le 30 août devant le comité catholique de Reims[6]. Le but poursuivi n'est pas simplement d'ordre immédiat et électoral. Un effort soutenu est indispensable. Il s'agit de

«conquérir sur les destinées de notre pays l'influence légitime qui doit appartenir aux hommes de foi... Le comité aura une action permanente et une action accidentelle : permanente pour saisir toutes les occasions

[1] lettre du 12 septembre 1889

[2] Voir ROLLET, *op. cit.,* p. 130-134

[3] Lettre à La Tour du Pin, du 12 juin 1889, citée par GUITTON, *op. cit.,* t. II p. 3

[4] Lettre à G. Ardant, 17 septembre 1889

[5] En mai, il est vrai, il a été décidé que la revue serait indépendante de *l'Oeuvre.* Reste qu'aucune allusion n'y est faite sur le moment à la «campagne électorale» de Harmel, alors qu'un développement substantiel est consacré aux élections de 1889

[6] La *Corporation.* samedi 14 septembre 1889

d'exercer une influence au point de vue législatif par les pétitions, au point de vue social par la diffusion de la bonne presse, par les institutions favorables aux intérêts moraux et matériels des ouvriers ; accidentelle au moment des élections...»

Il convient de réclamer trois biens : la liberté de l'Eglise, celle de la famille, la protection des intérêts populaires. Il ne faut s'inféoder à aucune tendance politique, car il n'existe en réalité que «deux partis : pour ou contre la religion.» Aussi Léon Harmel est-il prêt, à cette date, soutenir tout candidat qui accepterait comme programme minimum

«de lutter contre les lois scélérates qui visent le sacerdoce et l'éducation de la jeunesse..., de cesser les lois de persécution et de s'occuper des intérêts du travail»[1].

Sinon, il faudrait chercher un candidat catholique, même sans aucune chance
«car, parfois nous ne pouvons éviter la défaite, mais nous ne pouvons toujours accepter le déshonneur. »

Ce programme n'a rien de conservateur. Rien d'étonnant que, à la différence du comité composé par des hommes de «classe aisée», «des sections», prévues à raison d'une par quartier, soient «surtout ouvrières»[2]. De cette campagne, Léon Harmel retire une confiance accrue dans le peuple, une méfiance accrue, elle aussi, envers les *honnêtes gens». Lorsqu'il se sent obligé, parce qu'il ne présente aucun candidat, d'accepter la présidence «provisoire» du comité, il déclare :

«Tous nos braves conservateurs ne pensent qu'A jouir de leur aisance sans considérer que leur désintéressement des intérêts de Dieu dans le pays nous amènera à des catastrophes. »

Et le 24 septembre, il écrit à l'abbé Compant :

«Jésus-Christ a été acclamé comme dans chacune de nos réunions la grande stupéfaction des honnêtes gens — pour qui Jésus-Christ est un gêneur. Il est évident qu'il est encore de trop sur la terre, comme à Bethléem.»

Un plan concerté : l'appui de la hiérarchie et du journal La Croix.

L'orientation résolument populaire de l'action de Léon Harmel n'est ni fortuite, ni passagère. Elle fait partie d'un plan concerté avec l'Archevêché, qui lui-même participe à l'offensive générale pour rendre aux catholiques leur droit de cité et leur place dans la société. Le journal *La Croix* est le principal instrument de cette campagne. Il a acquis, l'année précédente, de nouvelles machines permettant un tirage rapide, donc massif. D'après sa rédaction, l'objectif est de créer

«un grand courant d'opinion qui, s'emparant des masses populaires, des classes élevées, des riches, aille frapper à la porte des détenteurs du pouvoir et parvienne.., à forcer la main à tout le monde»[3].

La Croix, dans chacun de ses suppléments régionaux, (celui de Reims est le premier en date, créé en février 1888, sans doute sur l'initiative de Léon Harmel lui-même) suit la ligne générale du diocèse correspondant : à Reims, elle est favorable à l'action populaire.

La réunion de trois cents patrons d'œuvres, clercs et laïcs (patrons proprement dits, mais aussi avocats, médecins, membres divers de la bourgeoisie libérale capables de «patronner» des œuvres), du 5 au 7 août à Charleville, est due à une initiative de Mgr Langénieux : il s'agit de lancer contre la déchristianisation du peuple un assaut victorieux, en utilisant des méthodes neuves puisque les œuvres traditionnelles ont échoué. La campagne électorale est considérée comme un tremplin, un atout décisif, en vue d'une action essentiellement chrétienne et sociale. Léon Harmel reçoit alors une lettre caractéristique, d'un auteur resté malheureusement inconnu :

«Il faut agir rapidement à cause des élections dans quinze jours. Nous avons tout intérêt à nous servir de cette occasion unique pour organiser les catholiques de Reims. Cette organisation sera beaucoup plus difficile après les élections car tout le monde retombera dans l'égoïsme et l'indolence traditionnelle»[4].

L'attitude si particulière de Harmel s'explique donc en partie par son accord, fondamental, avec le haut clergé du diocèse : «prêcher» Jésus-Christ dans les réunions électorales de Reims constitue le choc

[1] Sur le détail du programme, voir GUITTON, *op. cit.,* t. II, p. 5
[2] Lettre au Père Jules, 9 septembre 1889
[3] *La Croix,* 18 décembre 1889 (référence de FIFIS, *op. cit.,)*
[4] Tout ce développement s'inspire étroitement de FIFIS, *op. cit.,*

psychologique initial qui permet une vaste entreprise d'encadrement et d'éducation des masses. Le succès de cette entreprise me semble da, en dehors des mérites personnels de son auteur, à l'ancienneté et à la continuité de la présence de l'Eglise dans le milieu ouvrier rémois.

L'archevêché de Reims constitue, en effet, un cas particulier : au XIXe siècle, le siège archiépiscopal est occupé par des prélats qui, chacun à sa manière, manifestent de l'intérêt pour les ouvriers : Mgr Gousset, de 1840 à 1866, Mgr Landriot, de 1867 à 1874, Mgr Langénieux enfin de 1874 à 1905.

Ce dernier occupe une place à part dans la hiérarchie française. Dans ses souvenirs sur *Cinquante années de syndicalisme chrétien.* Zirnheld estime que quatre prélats seulement au XIXe siècle se sont sérieusement occupé des questions sociales : Mgrs Ketteler, Manning, Mermillod et, pour la France, Mgr Langénieux[1]. La froideur quelque peu hautaine de ce dernier ne doit pas masquer quelques faits importants. Curé de la paroisse populaire de Saint Ambroise il devient, quelques années, plus tard, vicaire général de Paris ; il rencontre les frères de Mun en 1871 et il prodigue des encouragements à *l'Œuvre* naissante. Léon Harmel possède en lui un ami et un allié inconditionnel dont il peut dire en 1904 :

«Mon bien-aimé père, qui m'a soutenu et encouragé dans toutes mes entreprises sociales»[2].

Les vicaires généraux appartiennent à la même tendance : l'abbé Compant avec qui Léon Harmel est en relations constantes; Mgr Péchenard, à qui l'on doit le *Pouillé* du diocèse, premier essai modeste de sociologie religieuse, entrepris à des fins d'efficacité pastorale.

Grâce en grande partie à la continuité de l'attitude pro-ouvrière de ses archevêques, Reims, qui est une ville de tradition révolutionnaire, possède également une tradition de la présence de l'Eglise en milieu populaire.

Le quartier ouvrier du faubourg de Laon, alors qu'il commence peine à se construire anarchiquement, possède son église, Saint Thomas, dès 1847. Dans les vieux quartiers, traditionnellement peuplés de tisserands en chambre que remplacent peu à peu les ouvriers d'usine, Saint Remi constitue le centre d'une vie chrétienne active, dont le peuple n'est pas absent. Mgr Landriot a eu le mérite de placer en 1870 à la tête de cette importante paroisse un prêtre ouvert aux questions sociales, l'abbé Baye, futur directeur de *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine.* Celui-ci est aidé par l'abbé Manteau, «créateur» du premier cercle chrétien d'études sociales. Une pléiade de jeunes prêtres agissent dans le même sens, à Notre-Dame (l'abbé Lecomte) et à Sainte Geneviève notamment[3].

Deux autres prêtres jouent un rôle actif dans l'effort relancé avec vigueur en 1889 : l'abbé Beller, le bouillant rédacteur, volontiers antisémite, de *La Croix de Reims,* puis de *L'avenir* qui lui fait suite, sous le pseudonyme du Docteur Flavio; l'abbé Delozanne, qui a aidé de toutes ses forces l'action politique et sociale de Harmel de 1889 à 1896 (il devient directeur de *La Croix de Reims* fin 1892 et curé de Saint Thomas en 1903. C'est un prêtre typiquement démocrate-chrétien).

Léon Harmel profite, en outre, de l'appui d'un certain nombre de «patrons d'œuvres», moins les patrons proprement dits que des hommes issus de professions libérales ou commerciales : l'ancien notaire Alexandre Mareschal, l'ancien avocat de Charleville, Jubert, ou le négociant Prudhommeaux. Ce dernier est d'ailleurs aidé par sa famille qui « met tout son dévouement au service des œuvres sociales de Reims » et assume l'organisation matérielle de la «campagne»[4]. En effet, depuis 1880 au moins, cette famille est toute dévouée à la cause que défend Harmel. Elle s'intéresse à l'œuvre de *Notre-Dame de l'Usine.*

L'objectif principal : lever une armée d'ouvriers catholiques.

Sur Reims, cette dernière a la chance d'intéresser médiocrement les industriels. Aussi prend-elle une orientation plus ouvrière et plus cléricale qu'ailleurs. En 1889, elle est assez structurée pour servir de tremplin l'entreprise nouvelle. Celle-ci s'appuie sur des sections de quartier, qui ne sont autres que les sections

[1] ZIRNHELD, *ouvrage cité,* p. XXII - note (5)
[2] Note confidentielle de 1904 à propos des livres de Mgr Turinaz sur *Les périls de la foi.*
[3] Cf. FIFIS, *op. cit.,* notamment p. 6 sq
[4] Même référence

paroissiales de la *Confrérie* et sur un comité électoral qui ressemble comme un frère à son comité de direction («...pour le temps et la période électorale nous disons 'quartier' et non 'paroisse', comité catholique au lieu de Notre-Dame de l'Usine»). A la base, l'encadrement des adhérents est assuré par des «décurions» qui correspondent aux «dizainiers» de l'association pieuse.

Il s'agit, en fin de compte, essentiellement, de lever une armée d'ouvriers catholiques, avec l'appui de Mgr Langénieux et du Pape lui-même. Le premier, qui a donné cette année-là une solennité particulière à la fête de *Notre-Dame de l'Usine* et pris position ouvertement par un mandement au début de septembre, déclare le 17 décembre devant huit cents ouvriers et patrons d'œuvres réunis dans la salle des Rois : «Nous sommes les hommes de l'avenir». Le pèlerinage d'octobre à Rome qui, pour la première fois, a amené avec lui un bon nombre d'ouvriers, a valu à Harmel l'approbation totale du Pape, qui lui a déclaré en audience privée :

«Aujourd'hui ce sont les ouvriers qui sont le plus grand nombre, qui ont la puissance du vote et c'est par eux qu'on peut faire triompher la bonne cause»[1].

L'organisation.

La fin de l'année 1889 ressemble à une veillée d'armes. En octobre, Léon Harmel confie à son directeur, le Père Jules, que l'organisation de la ville est prévue pour l'hiver. Le 28 novembre, il écrit à l'abbé Compant :

« Je vais chaque jour à Reims et espère démarrer. M. le curé de Saint Remi et tous ces MM. ont une soumission admirable qui me rend le travail facile.»

Le 9 décembre, il attend le Père Bailly («Le Moine») accompagné de l'abbé Delozanne : il s'agit évidemment d'utiliser à fond l'aide du journal *La Croix,* en développant sa rubrique ouvrière. C'est-le début d'un effort de grande diffusion, qui permettra à l'édition de Reims d'atteindre quatre mille exemplaires en 1890, au moment de son plus fort tirage[2].

Les moyens d'action sont définis avec beaucoup de méthode. Léon Harmel est un organisateur-né.

Les moyens d'action.

1 - les conférences populaires.

D'abord les conférences populaires. Elles apparaissent, à partir de janvier 1890, comme le prolongement naturel des réunions électorales. Selon les *Echos,* elles groupent en moyenne, chaque semaine, quatre cinq cents auditeurs, à proximité de la cathédrale, 27 rue des Fusiliers, ou encore à la Salle des Rois, pour une participation modique de 0,25 franc pour six mois. Elles remportent un franc succès pendant deux ans, puis prennent fin en 1893, après une vie de près de quatre années. Au total, deux mille personnes auraient été touchées, des ouvriers essentiellement[3].

Sauf à l'extrême fin, moment où l'abbé Delozanne assure leur organisation, c'est le vice-président Jubert qui accomplit le travail effectif. Le 8 janvier 1890, c'est lui qui fait la première conférence. A la fin de celle-ci, le «président» Harmel s'adresse à l'auditoire; il lui fait acclamer la devise choisie pour exprimer à la fois le but recherché et la nature de l'action poursuivie : «Christ et Liberté»[4]. A cette devise, il restera fidèle jusqu'à sa mort. Les orateurs de choix ne manquent pas. Le 17 mai 1890, Decurtins vient exprès de Fribourg. Le sujet traité est de catholicisme et la question sociale en Suisse »[5]. Parmi les autres orateurs de marque, on note le R.P. Bailly, le R. P. de Pascal, Jésuite renommé pour sa culture et l'intérêt qu'il porte aux questions sociales, l'abbé Garnier, le plus fougueux sinon le plus cohérent des abbés démocrates, avec qui Léon Harmel se sent des affinités particulières, tant au point de vue des idées que du caractère.

[1] P. V. du Comité de *l'Oeuvre des Cercles,* 6 novembre 1889 (référence FIFIS).
[2] d'après Harmel lui-même. Le chiffre est peut-être légèrement exagéré. En 1894, le tirage tombe à 3.000, chiffre autour duquel il semble se stabiliser
[3] *Echos,* 1ère année, p. 221-222 (1906).
[4] d'après un article de l'hebdomadaire *La Corporation*
[5] Lettre du 10 mai 1890 adressée au cardinal Langénieux.

Albert de Mun se félicite du succès obtenu[1]. A toutes fins utiles, deux patrons du Nord, Bayart et Féron-Vrau, reçoivent, ainsi que l'abbé Fichaux, le texte de quelques conférences. Les sujets traités sont variés : les institutions établies à Reims pour le bien-être matériel et moral des ouvriers, les corporations anciennes et la possibilité d'en faire naître de nouvelles, les revendications législatives; parmi elles, celles qui permettent d'assurer la liberté de conscience «opprimée par les Juifs et les Francs-Maçons» et la liberté de famille «détruite par les sectaires». Pour éviter la monotonie et répondre à la variété des besoins, plusieurs genres sont pratiqués : les conférences proprement dites, les réunions d'étude sur les lois et projets de lois, les «séances ouvrières», les plus rares, qui comportent une discussion sur un thème précis et sont annoncées par des tracts. Parfois, la réunion est préparée à l'aide d'un questionnaire distribué à l'avance.

2. *Le Secrétariat du Peuple.*

L'action complète la parole et la rend efficace. Au moment même où commence le premier cycle de conférences, Léon Harmel crée le premier *Secrétariat du Peuple,* dont le président est Mareschal et le directeur l'abbé Lecomte[2]. Le personnel du *Secrétariat* se compose de deux séries de personnes : celles qui «recherchent la misère», les délégués de quartier, et celles qui la soulagent. Les délégués de quartier sont des salariés, des ouvriers surtout, ordinairement des dizainiers de *Notre-Dame de l'Usine* (le *Secrétariat* est d'ailleurs rattaché officiellement à *l'Archiconfrérie).* Chaque semaine, après leur journée de travail de douze heures, ces hommes se réunissent de huit à dix heures du soir pour mettre en commun leurs enquêtes et les résultats de leurs efforts. Pour éviter que les néophytes ne butent sur des obstacles trop faciles A prévoir, Léon Harmel publie plusieurs ouvrages et un fascicule-guide[3].

En 1892, trente-huit volontaires parcourent ainsi les rues de Reims. Les renseignements recueillis sont transmis à ceux qui sont chargés de soulager la misère. Hommes de loi qui donnent des consultations juridiques gratuites. «Dames auxiliaires du *Secrétariat»* qui tiennent des bureaux de renseignements, s'occupent du placement, diffusent *La Croix.* Praticiens qui soignent gratuitement ou contre rétribution, selon les renseignements fournis par le délégué du quartier : six médecins, deux dentistes, un oculiste. De janvier 1890 A la fin d'octobre 1892, sont données ainsi trois cent soixante-quinze consultations juridiques, six cent soixante-quinze consultations médicales, huit cent quatre-vingts séances de soins, tandis que le public a recours deux cent quarante-et-une fois aux bureaux de renseignements. L'effort est sérieux. Les délégués de quartier ne manquent pas d'abnégation. Aussi les *Annales de Notre-Dame de l'Usine* s'indignent-elles lorsqu'à la Chambre, Dron dénonce dans le *Secrétariat du Peuple* une nouvelle «méthode d'asservissement »[4]. Il semble que celui de Reims ait montré une réelle activité jusque vers 1895 ou 1896[5].

3. *Les «institutions économiques» de Notre-Dame de l'Usine.*

Les patrons rémois, qui avaient refusé l'encadrement intérieur de leurs entreprises par des dizainiers, admettent par contre l'utilité des institutions économiques nouvelles de *Notre-Dame de l'Usine.* Certains, au reste, avaient déjà leurs propres œuvres sociales : ainsi, dans le textile, le négociant Mennesson, familier de Harmel, les industriels Rogelet, Lallement, Poullot, Benoist et, dans le champagne, Roederer, Charles Heidsieck et quelques autres. Une société coopérative d'achats, dont le capital est fourni par des

---

[1] en janvier 1890 (la date n'est pas indiquée).

[2] Renseignements fournis par les *Annales de Notre-Dame de l'Usine,* particulièrement le numéro du ler novembre 1892, qui contient un rapport de l'abbé Lecomte, par une brochure du 20 août 1892, par le P. GUITTON enfin, *op. cit.,* t. II, p. 8-13. Un fascicule méthodique des *Oeuvres catholiques de la ville de Reims,* 56 p., a été publié en janvier 1890: il contient l'indication de tous les organismes existants avec les noms des responsables

[3] Le *Règlement des délégués d'atelier, le Guide des Fondations,* dont l'essentiel est condensé dans un fascicule intitulé *Programme pour les réunions de zèle ou conférences d'apostolat des délégués, dizainiers et associés* (renseignements fournis par GUITTON, *op. cit.,* t. H, p. 10, texte et note).

[4] dans le numéro signalé à la note (1). Quels ont été les autres *Secrétariats du Peuple ?* Question délicate à élucider car la plupart sont restés embryonnaires ou ont duré peu de temps. Il en existe un, d'un type un peu particulier, au Val des Bois. Dans l'opuscule *Délégués d'atelier,* Paris, juin 1887, 35 p., édité par *l'Oeuvre,* il est question d'un ouvrier rémois qui parvient à débrouiller des affaires d'héritage grâce à un délégué « qui veut bien se charger du Secrétariat du Peuple *. Celui-ci existe donc, de manière embryonnaire, Reims, dès 1887. L'abbé Garnier a créé un *Secrétariat à* Caen en janvier 1887, d'autres ont fonctionné à Lyon, Poitiers, Toulouse. Mais c'est Léon Harmel qui donne à l'institution ses traits définitifs, en 1890, à Reims. ROLLET mentionne des *Secrétariats* de ce type dans la Manche, à Angers et Lunéville. Cf. ROLLET, *op. cit.,* p. 534-559. Les principales créations intéressent la région parisienne. Le 12 juin 1893, écrivant à G. Ardant, Léon Harmel signale l'existence d'un *S.P. à* Paris. L'année suivante, il y en a une quinzaine à Paris et en banlieue, Léon Harmel s'occupe alors de l'action populaire dans la capitale. Il pense pouvoir y réunir « un congrès populaire aussi beau que celui de Reims.» Les *S. P.* sont totalement différents des *Secrétariats sociaux,* développés par le clergé, dans le Nord et le Pas-de-Calais principalement, et dont l'objet est la formation des militants chrétiens,6 particulier des syndicalistes.

[5] d'après FIFIS, *op. cit.,* un peu plus tard, la mairie de Reims reprend à son compte des méthodes analogues.

actionnaires obligatoirement catholiques (Heidsieck est du nombre), connaît un vif succès dès sa création en novembre 1890. Ses activités prennent un tel développement que les détaillants de Reims s'inquiètent de la concurrence et se réunissent dès mars 1891 pour étudier les mesures de protection possibles[1]. Il semble qu'en 1891 le nombre des affiliés à *l'Archiconfrérie* soit supérieur à celui des mutualités rémoises. Mais, sans doute à la fois en raison du très bas prix des articles fournis et d'une gestion maladroite, de graves difficultés apparaissent dès le printemps de 1894[2].

Malgré les mesures de redressement suggérées par François Champion, l'homme de confiance de Léon Harmel, la Société procède, en 1897, à une sorte de liquidation. Elle répartit alors entre les pauvres la part de bénéfices qu'elle leur réservait, soit une somme de deux mille cinq cents francs.

Trois autres institutions, placées elles aussi sous le patronage de *Notre-Dame de l'Usine,* fonctionnent également quelques années : une caisse d'assistance (en cas de maladie), une caisse de prêts gratuits (pour Saint Remi seulement), une caisse de famille, qui décline nettement dès 1894. Sans doute s'agit-il d'une première tentative de caisse collective avec péréquation, dont l'échec aurait été particulièrement rapide en raison des dépenses jugées excessives par les participants.

Toutes ces œuvres constituent une extrapolation de ce qui existe au Val. Mais l'enthousiasme est difficile à maintenir parce qu'il s'agit, cette fois, d'œuvres collectives. Le cas de la caisse de famille est particulièrement significatif. Plus de cent trente patrons y étaient inscrits en 1892 et 1893. Leur nombre tombe à une quarantaine en 1894[3].

Les cercles chrétiens d'études sociales.

L'apparition des cercles chrétiens d'études sociales est la conséquence, apparemment inattendue mais logique, de l'effort poursuivi depuis deux ans. Par eux s'établit le lien entre la campagne de 1889 et le congrès ouvrier de 1893. Un tract de huit pages, qui annonce ce dernier, raconte l'essentiel de leur histoire. Il est extrait des *Annales de Notre-Dame de l'Usine.* J'en utilise les passages principaux.

«Ceci se passait à Reims en 1891. Plusieurs ouvriers, n'ayant pas trouvé une lumière suffisante dans les sectes qu'ils fréquentaient, eurent la pensée d'étudier le problème social d'après l'enseignement chrétien, sans prendre d'engagement envers l'Eglise, de lui demander ce qu'elle pouvait bien répondre aux terribles questions qu'ils lui posaient sur le sort des travailleurs.»

Leur initiative est la conséquence directe de la publication de l'encyclique *Rerum Novarum :*
«Ils avaient compris que la grande voix de Léon XIII… valait bien les déclarations de l'impiété et qu'une encyclique du Pape pouvait avoir autant d'autorité que les brochures socialistes.»

Certes, mais comment en ont-ils eu connaissance ? Le tract ne répond pas directement à cette question. Il invoque «le mouvement social provoqué à Reims par diverses causes et en particulier par *l'Archiconfrérie.*» Ces ouvriers

«avaient été les témoins des efforts tentés pour améliorer le sort des travailleurs. Ils sont donc venus trouver le directeur de l'Archiconfrérie» (l'abbé Baye, curé de Saint Remi); «sincèrement, ils lui ont exposé que, membres de sectes antireligieuses, ils n'avaient pas la foi, qu'ils n'acceptaient pas les dogmes catholiques, mais que, n'ayant pas trouvé la lumière, ils se proposaient d'étudier les enseignements de l'Eglise et demandaient à cet effet un local.

Cette narration n'est contredite nulle part. Guitton la confirme. Il indique le rôle des conférences populaires et du *Secrétariat du Peuple* dans la sensibilisation du milieu ouvrier de Reims. Il invoque enfin le rôle de l'ouvrier serrurier Robert :

---

[1] *A.D.* 30 M 42, rapport du commissaire de police du 12 mars 1891.

[2] En 1891, *l'Archiconfrérie* compte, à Reims, 6.906 membres. C'est le nombre des adhérents qui importe le plus : 2.576 (contre 4.380 affiliés). L'effectif total, 6.906, dépasse celui de l'ensemble des mutualistes de la Ville (Source : *Annales de Notre-Dame de l'Usine,* 1er janvier 1892). Les difficultés, qui apparaissent clairement au printemps de 1894, datent en réalité de l'été de 1893.

[3] Cf *Annales de Notre-Dame de l'Usine*

«dans un visage maigre, au fond d'orbites creusées par les privations, des yeux inquiétants qui jetaient des flammes. Président du comité socialiste, il avait promené le drapeau rouge à travers les rues de Reims. Mais il était sincère»[1].

De fait un rapport de police de 1885 indique le rôle de l'« anarchiste » (sic) Robert dans une réunion socialiste. Ce que Guitton ne dit pas, c'est que ledit Robert dirige, dès janvier 1890, la Bibliothèque populaire de la Société Saint-Vincent de Paul[2]. Il est donc, dès ce moment, converti, ou en voie de l'être. Nul doute que lui, et quelques-uns de ses camarades, n'aient été «touchés par la grâce» au moment de la «campagne électorale». Sans prévoir les conséquences exactes de son action, ce serait donc bien Léon Harmel qui aurait provoqué, indirectement, la formation des cercles.

La création du premier d'entre eux est due à l'initiative de Robert qui, avec quelques camarades, va trouver le curé de Saint Remi. Ce premier cercle est le plus vivant, et il le reste. De quarante membres au début de 1892, il passe à soixante-douze un an plus tard, à cent en mai 1893, à deux cent cinq en mai 1894 : il faut alors le dédoubler[3]. En 1892, trois autres cercles existent à coup sûr : Sainte-Geneviève, Saint Jean-Baptiste et Notre-Dame[4].

Les principaux militants autres que Robert sont Devertus et Lemaire. Devertus, ex-rédacteur, à Paris, du journal *Le cri du Peuple,* dirigeait encore une réunion anarcho-syndicaliste en septembre 1889[5]. Quant Lemaire, ouvrier tisseur, c'est l'ancien animateur du cercle socialiste *Les égalitaires.* L'un et l'autre rejoignent l'Eglise, semble-t-il, en 1891. Une nouvelle vague, d'une dizaine de convertis, apparaît plus tard, en 1894[6].

Les nouveaux cercles ne s'encombrent pas de l'appareil administratif cher à Léon Harmel. Ils s'inspirent
«des traditions des sectes, et spécialement des socialistes. Le fonctionnement de l'institution est des plus rudimentaires; il n'y a point de hiérarchie. Tous les membres des Cercles sont égaux, point de bureau permanent.» «.... Les ouvriers font partie du Cercle; ils n'acceptent pas le patronage ni la tutelle des classes dirigeantes. Ils sont convaincus qu'ils s'entendent mieux entre eux, car ils parlent la même langue, éprouvent les mêmes besoins, ont les mêmes aspirations.»
Les patrons ne sont admis qu'à titre consultatif.

Nous sommes loin de l'anémie des cercles catholiques. Il s'agit bien d'une manifestation authentique du mouvement ouvrier. Léon Harmel a la sagesse de le comprendre. Malgré ses inquiétudes, il accepte les dispositions ci-dessus, qui contredisent toutes ses habitudes parce que, pour la première fois, il a, en face de lui, de vrais ouvriers, qu'il sent capables d'initiatives fécondes.

A l'encontre des patrons, le prêtre est admis régulièrement aux réunions du Cercle,
«car il apporte avec lui l'enseignement religieux dont les ouvriers veulent se rendre compte et sur lequel ils ont besoin d'interroger souvent le représentant de l'Eglise.»
Le tract ajoute :
«La présence du prêtre est, on le comprend, un préservatif contre les abus qui pourraient naître d'une réunion exclusivement populaire.»

Je doute que les ouvriers partagent vraiment ce point de vue[7]. Que représente pour eux, exactement, le prêtre ? L'initiateur à la foi ou celui qui connaît la doctrine sociale de l'Eglise ? Si un certain nombre se convertissent (la majorité

---

[1] GUITTON, *op. cit.,* T. II, p.16

[2] *Oeuvres catholiques de la ville de Reims,* janvier 1890, p. 12. N'ayant rencontré, au cours de ma recherche, aucun autre militant du même nom, je suis fondé à croire qu'il s'agit du même homme ; la responsabilité assumée semble, en elle-même, une confirmation.

[3] Création du cercle Sainte-Anne

[4] Le cercle Saint-Thomas est le plus tardif. Ses caractéristiques sont quelque peu différentes

[5] *A.D.* 30 M 41

[6] Le principal est PAYAN. Moins mystique que Robert, plus incisif, plus indépendant. il milite jusqu'en 1900 dans *la Démocratie chrétienne ;* il y demeure un défenseur actif des ouvriers (d'après FIFIS, *op. cit.).*

[7] Le Père GUITTON donne le point de vue de Robert : « Nous le considérons comme notre docteur, parce que nous lui reconnaissons le droit d'enseigner que lui a donné Jésus-Christ... C'est pourquoi le prêtre dévoué et discret qui comprend son rôle, tout en ne dirigeant pas les travaux des réunions, dont en réalité, il est l'âme, a chez nous une grande autorité. » Mais rien n'indique que le point de vue de cet homme de feu soit partagé par tous ses camarades. Le tract utilisé semble indiquer le contraire.

selon les *Annales de Notre-Dame de l'Usine),* c'est bien la doctrine sociale qui intéresse par priorité tous les membres des cercles et aussi les contradicteurs qui viennent aux réunions.

Le rôle du prêtre évoque les débuts du syndicalisme chrétien. Le passage des cercles au syndicat aurait sans doute été possible. Pourtant, Reims, il ne s'est fait que d'une façon extrêmement timide, malgré les congrès de 1893, 1894 et 1896. Dans le Nord, il en va autrement. Au printemps de 1893, quelques militants décidés y lancent pour de bon le syndicalisme ouvrier chrétien. L'un d'entre eux, Fernand Leclercq, se rend au congrès de Reims et y prend tout de suite position avec une netteté qui étonne les participants.

La préparation du premier congrès ouvrier chrétien de Reims. (Pentecôte 1893)

Le congrès «régional» de la Pentecôte 1893, du 20 au 22 mai, est la conséquence logique du développement des cercles chrétiens d'études sociales[1]. Dans le tract utilisé ci-dessus, il est annoncé officiellement comme leur congrès. Un certain nombre de cercles catholiques sont conviés. Des prêtres et des patrons également. Les prêtres sont dits membres «consultatifs» : ils participent de plein droit aux débats. Les patrons, simples membres honoraires, n'ont pas la parole.

Léon Harmel et la controverse sur la nature du syndicalisme : syndicats mixtes ou séparés ?

Le problème de la nature du syndicalisme, mixte ou formé de syndicats ouvriers et patronaux distincts, est abordé pour la première fois ouvertement. La correspondance conservée au Val permet de faire le point sur l'attitude de Léon Harmel à l'égard de cette importante question.

Faute de documents suffisants, elle a été souvent mal comprise. Elle est pourtant simple; elle n'a jamais varié dans le fond. Le syndicat mixte, à ses yeux, est l'idéal. Mais si celui-ci ne laisse pas aux ouvriers l'initiative à laquelle ils ont droit ou s'il s'avère impossible de le créer, l'existence de syndicats séparés devient acceptable. En ce cas, la présence du prêtre garantit l'orthodoxie des réunions et évite le glissement vers le, socialisme.

Deux lettres, adressées à des patrons du Nord, précisent le point de vue de Léon Harmel sur les syndicats séparés. Dans la première, adressée le 19 avril 1893, à Tiberghien, industriel de Tourcoing, président local de la *Confrérie de Notre-Dame de l'Usine,* figure le passage suivant :

«A Lille et à Roubaix se forment des syndicats chrétiens purement ouvriers parce que (à tort sans doute) ils ne trouvent pas assez de régularité ni de liberté dans les mixtes[2].

« S'il m'appartenait de les empêcher, quel effet produirais-je ? Je jetterais ces ouvriers chrétiens dans les bras des socialistes. Nos cercles d'études sociales de Reims font un grand bien et amènent un grand apaisement.

« Donc, tout en répétant que le syndicat mixte est le type parfait si la vie y règne sans arbitraire (sans cessation) et si l'initiative ouvrière y est favorisée, néanmoins nous ne pouvons pas blâmer ceux qui prennent une autre voie ne croyant pas pouvoir prendre celle-là.»

Ce dernier paragraphe sous-entend le reproche adressé aux patrons du Nord : leur autoritarisme rend inefficaces leurs syndicats mixtes.

Le 19 septembre 1894, à un moment où la controverse avec eux a pris un tour critique, Harmel écrit à son ami Féron-Vrau :

«Pour moi, je ne trouve pas que ma position soit fausse en aucune façon.

«Le syndicat mixte est noté comme l'idéal partout où j'ai été... mais nous devons bien par contre reconnaître aux ouvriers abandonnés par leurs patrons le droit de s'associer.»

Quant au rôle du prêtre dans les réunions ouvrières sans patron, il est longuement expliqué dans une lettre adressée à l'abbé Neveu, des Ardennes, le 15 avril 1893. Deux patrons, Marcellot et Tiberghien-Motte, déjà nommé, reçoivent la même épître. Trois idées principales y sont développées.

[1] C'est un congrès du Nord-est de la France, c'est-à-dire du Nord, des Ardennes et de la Champagne, avec des individualités venant d'autres régions, voire de l'étranger, Liège ou Turin.

[2] L'expression « A tort sans doute » est une clause de style

La première est la plus évidente : seul le prêtre peut garder un caractère chrétien à ces rassemblements d'ouvriers.

«.... le principe de toutes nos réunions c'est la présence du prêtre affirmant et maintenant l'idée chrétienne.»

«.... au point de vue du groupement il est nécessaire pour contrebalancer les groupements socialistes. L'ouvrier n'est pas suffisamment instruit au point de vue social (même nos meilleurs).»

D'autre part, tout en répétant que le syndicat mixte est la perfection, Léon Harmel invoque les nécessités du recrutement :

«.... Aujourd'hui, que nous le voulions ou non, c'est la foule qui est appelée au pouvoir et si, dans cette foule, vous ne formez pas des élites qui inspireront confiance parce qu'ils n'ont à défendre ni propriété ni caste, en un mot parce qu'ils sont de simples travailleurs, si vous ne formez pas ces élites, les meneurs nous conduiront aux abîmes.»

Maintien d'un paternalisme voilé.

Mais cela est évidemment dangereux : un contrôle indirect, un paternalisme voilé demeure nécessaire :

« … dans une réunion semblable, nous attirerons davantage en laissant les ouvriers apparemment leurs maîtres, en établissant ainsi une liberté apparente complète, d'ailleurs la diversité des professions, le nombre des patrons et l'isolement de ceux-ci rendent difficile pour le moment une réunion mixte comme délibération.»

Comme conclusion pratique, il suggère à ces «messieurs des Ardennes», région où commence à se développer, comme dans le Nord, un syndicalisme chrétien ouvrier (chez les métallurgistes d'Aiglemont par exemple) de réunir un congrès patronal. Ainsi patrons et ouvriers seraient représentés par deux organismes distincts et organiquement liés. Cela «semblerait au point de vue général le summum comme dans une usine le syndicat mixte. »

Toute l'attitude de Léon Harmel sur le problème syndical est contenu dans ces trois lettres. L'appui qu'il donne, et qu'il continuera à donner, au syndicalisme ouvrier s'explique par l'autoritarisme excessif des patrons et par les nécessités du recrutement : il ne faut pas laisser passer les promesses irremplaçables que recèlent les créations de syndicats purement ouvriers.

Sur le fond des choses, ce qui se passe au Val des Bois montre bien que sa position n'a pas varié : la suppression du syndicat mixte en 1903 n'y empêche pas le maintien d'un contrôle patronal indirect.

On conçoit qu'une telle attitude ait suscité à la fois l'hostilité des patrons et les réticences vigoureuses de certains militants ouvriers. Cette voie moyenne nous étonne, parce qu'elle paraît à la fois insoutenable et difficilement conciliable avec l'enthousiasme qui caractérise le «Bon Père». Mais, justement, il reste le «Bon Père» : il se refuse à abandonner pleinement tout contrôle patronal. D'où, en apparence, une série de louvoiements et des contradictions. En réalité, sa position de fond reste intangible.

A partir de là, bien des choses s'éclairent.

Tout d'abord l'incident du 23 août 1891 avec le *Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie.* Ce jour-là, le bureau du *S.E.C.I.* est invité à une réunion rue des Petits-Carreaux, dans le local de *l'Union Fraternelle,* qui constitue, en somme, l'association patronale correspondante[1].

A cette séance, Lefranc, secrétaire de *l'Union,* lit une note inspirée par le président Harmel. Comme *le S.E.C.I.* «fait partie des œuvres instituées par les Frères pour suivre leurs élèves dans la vie» (le *S.E.C.I.* constitue, en effet, le prolongement d'un patronage, l' œuvre de Saint Benoît Labre), il demande d'admettre, outre l'autorité de l'aumônier, un comité directeur composé de Frères, d'ecclésiastiques et de laïques dévoués aux employés, dont le rôle se bornerait aux questions religieuses et morales. La proposition est refusée, par crainte de voir réduites l'autorité et l'action du conseil syndical. Cet incident, apparemment isolé et aberrant, montre l'esprit de paternalisme indirect qui anime Léon Harmel.
Celui-ci se retrouve, intact, lors du premier Congrès de Reims.

[1] Sur *l'Union,* voir texte p. 181. Sur l'incident raconté, voir ZIRNHELD, *op. cit.,* p. 41-43 et ROLLET, *op. cit.,* 43. 552-555.

Les deux Commissions du Val (ouvriers, contremaîtres et employés) délibèrent bien en l'absence des patrons, mais sous la présidence de l'aumônier[1]. Or, celui-ci leur est tout dévoué.

Le dépouillement des réponses aux questionnaires se fait entièrement au Val[2].

Enfin, Léon Harmel, qui est président honoraire, a assumé toute la tâche de l'organisation. Il a soigneusement préparé à son rôle Robert, le président effectif, le recevant chez lui, l'invitant à sa table, lui faisant partager son enthousiasme. Ainsi qu'il l'écrit à La Tour du Pin, c'est bien lui qui dirigeait dans la coulisse[3].

L'attitude des syndicalistes chrétiens du Nord.

Ce paternalisme indirect explique l'attitude du principal militant ouvrier chrétien du Nord, Fernand Leclercq, qui constitue justement Lille, en 1893, les deux syndicats de la métallurgie et du textile.
Il commence par refuser l'invitation. Le 11 avril, Harmel lui répond :

«Vous êtes à tort effarouché par l'intrusion patronale qui n'existe pas. Relisez nos documents. Voyez la note cercles chrétiens d'études. Vous verrez que nous sommes tout à fait dans vos idées. A Reims hélas ! il n'y a pas un seul patron qui s'occupe de ses ouvriers. Dès lors il n'y a pas à redouter de ce côté.»

Argument spécieux car, non loin de là, vit tout de même Léon Harmel.

Trois jours plus tard, ce dernier étant malade, Leclercq reçoit une seconde réponse, rédigée par un secrétaire occasionnel. Mieux encore que la première, elle nous montre la nature des réticences du militant ouvrier:

«Nous regrettons vivement que vos deux syndicats n'envoient pas de délégués officiels à notre Congrès de Reims. La raison que vous en donnez ne semble pas justifiée, car le Congrès de Reims est absolument et exclusivement ouvrier. Il n'y a donc pas lieu pour les ouvriers d'avoir de la défiance pour les patrons dans cette circonstance, puisqu'il n'y a pas de patrons.

« Vous avez l'air de penser que ce titre de Congrès Ouvrier n'est pas vrai; si vous connaissiez comme nous le Bon Père, vous sauriez bien vite qu'il ne fait jamais de choses patronales mais des choses ouvrières. Il nous a convaincus que la société et l'ouvrier ne seront sauvés que par l'ouvrier.»

Et de vanter Lemaire et Robert, qui «ne sont rien moins que patronaux». Bien sûr, mais dire d'un patron qu'il ne fait jamais de «choses patronales» mais «ouvrières», c'est affirmer naïvement qu'il est un militant ouvrier. Cela est impossible. L'exemple de Léon Harmel, qui est pourtant en France un cas limite, le montre clairement. Il a fait, généreusement, tout ce qu'il a pu pour dépasser le & conceptions caractéristiques de sa catégorie sociale. Il n'y a pas réussi pleinement.

Finalement, Leclercq décide de venir à Reims et, contre toute attente, il réussit à faire voter une motion en faveur des syndicats séparés par des congressistes dont on attendait plutôt une prise de position en faveur des syndicats mixtes.

Nous ne connaissons pas les circonstances exactes de ce revirement. Mais une correspondance inédite conservée au Val permet de mieux le comprendre.

En avril, au début de la phase de préparation intensive du congrès, Léon Harmel reçoit une lettre, non datée et non signée, d'un ouvrier du Nord.

Cette lettre, écrite «au sujet des syndicats séparatistes», constitue un témoignage remarquable de la mentalité ouvrière et du syndicalisme chrétien naissant.
Son rédacteur conteste le rôle du prêtre dans les usines du Nord :

---

[1] Compte-rendu des commissions d'études sociales du Val, constituées en vue du congrès

[2] Lettre au Père BREK, A Lille, le 19 avril 1893. « Quant aux questionnaires, nous pouvons vous dire tout bas qu'ils seront tous dépouillés ici et que, par conséquent, aucune indication (ou indiscrétion ?) n'est à craindre.»

[3] Lettre à La Tour du Pin, 24 mai 1893. « il eut été difficile.., que vous preniez au congrès une autre part que celle d'écouter, comme Marolles et moi-même qui dirigeais dans la coulisse. »

«Est-ce à dire que nous voulons nous séparer du prêtre ? Non. Mais ici, dans notre centre manufacturier, trop malheureusement l'on a mélangé le patron égoïste avec le prêtre, et il suffirait que l'on sache que l'un de ceux-ci est avec nous pour faire avorter nos groupements. Plusieurs ecclésiastiques avec qui plusieurs d'entre nous et moi-même sont en relations journalières sont de cet avis, qui du reste n'est pas partagé par les catholiques de haute marque.»

Un peu plus loin, l'auteur de la lettre explique comment, à son avis, il convient d'agir :

« Chacun peut avoir ses moyens d'action. Nous autres sommes persuadés que pour arriver à enrayer le mouvement socialiste c'est-à-dire atteindre la masse, il faut se borner à traiter la question sociale au point de vue de la justice et arriver peu à peu à exercer une influence indirectement religieuse... Quand donc verra-t-on qu'avec de petits moyens comme les corporations mixtes qui n'atteignent que le petit nombre, nous arriverons trop tard ? »

Le prêtre avec l'ouvrier, et non avec le patron; la recherche d'une solution de justice au problème social primant les considérations religieuses ; la nécessité d'un syndicalisme purement ouvrier, seul capable de toucher la masse : cette lettre exprime déjà l'essentiel de la mentalité des syndicalistes ouvriers chrétiens en France entre les deux guerres mondiales.

Qui l'a écrite ? Leclercq ? Je ne le pense pas. Il me semble plus vraisemblable que ce soit Wagnon. C'est Wagnon qui, le 9 mai 1893, crée à Roubaix le *Syndicat des Vrais Travailleurs,* en accord complet avec l'abbé Bataille, seul ecclésiastique connu qui, à cette date, ait pris franchement position en faveur d'un syndicalisme chrétien purement ouvrier.

Quoi qu'il en soit, l'ébranlement des convictions de Léon Harmel, favorable jusque-là aux seuls syndicats mixtes, semble bien dû à cette lettre si neuve pour lui à la fois par le ton et le contenu. Je ne vois pas d'autre explication possible à la série de missives qu'il rédige le 15 et le 19 avril. J'ai déjà mentionné deux d'entre elles : la première adressée à l'abbé Neveu, à Marcellot et à Tiberghien sur le rôle du prêtre dans les réunions ouvrières, la seconde à Tiberghien seul sur l'utilité des syndicats chrétiens purement ouvriers. La troisième, datée du 19 comme la seconde, a pour destinataire l'abbé Breck : tout en lui communiquant la lettre non signée d'un ouvrier du Nord, Léon Harmel exprime son inquiétude à cet ecclésiastique, aumônier de la *Corporation Saint Nicolas* à Lille, partisan des syndicats mixtes, mais homme porté à la conciliation.

Le désaccord avec les patrons du Nord.

Trois jours plus tard, le 22 avril, Léon Harmel a déjà engagé ce qu'il croit être, justement, une procédure de conciliation. Ce jour-là, il écrit à l'abbé Bataille; il écrit également à l'abbé Six, aumônier du syndicat mixte de Tourcoing, et bien connu de Leclercq.

Dans sa lettre à l'abbé Six, en qui il voit manifestement un médiateur possible, il annonce son intention d'aller à Roubaix le 14 mai pour y rencontrer les défenseurs des thèses opposées : ce voyage montre à quel point la chose lui tient à cœur puisqu'il est alors débordé de travail. Il compte sur la présence d'un délégué ouvrier des syndicats mixtes. Il fait confiance au Père Pascal, de Roubaix, pour aider Louis Cordonnier trouver l'homme qui convient. Cordonnier donne son accord.

La réaction patronale véritable vient, non de ce dernier, mais de son confrère Tiberghien, ce qui est normal puisque c'est à lui que Léon Harmel avait fait part, le 19, de sa position. Dans sa réponse du 23, Tiberghien marque son très net désaccord :

«Les appréciations de votre correspondant» (sans doute l'ouvrier du Nord dont Harmel avait dû communiquer la lettre à son confrère) «sur les œuvres de Roubaix-Tourcoing seraient de nature à décourager quiconque oublierait vos longues années de labeur et les difficultés dont vous avez été vous-même assailli dans le début de vos œuvres...

«Au Val des Bois vous étiez seul. De vos décisions dépendaient toutes mesures. Pouvait-on espérer, chez quinze patrons, la même unité de vues, un dévouement collectif aussi complet ?».

Tiberghien explique -ensuite sa conception du rôle du prêtre :

«le prêtre qui chez nous doit se dévouer aux œuvres ouvrières devrait avoir comme mission principale de travailler les patrons : par son intelligence et son dévouement il prendrait facilement l'ascendant nécessaire

surtout s'il se mettait en campagne avec la volonté de soutenir avant tout les syndicats mixtes et si pour améliorer la situation du travailleur il ne se montrait pas disposé à compromettre la vie industrielle.»

Il n'était pas dans le tempérament de Léon Harmel d'en rester là. Toujours désireux de conciliation, mais pas au point d'abdiquer son propre point de vue, il communique à l'abbé Six la lettre qu'il a envoyée à Tiberghien et celle qu'il a reçue en retour. Il lui demande avis sur la réponse qu'il pourrait faire à l'industriel et il ajoute : «inutile de vous dire que le secret sera fidèlement gardé». Dès lors, il prend l'abbé Six pour son conseiller. Le 28 avril, il précise : de continuerai à écrire à M. Tiberghien. Sur quoi me conseillez-vous d'insister ?»

Il est évident qu'A partir de ce moment, l'abbé Six est devenu l'allié de Léon Harmel contre les patrons du Nord. Il est difficile de concevoir que le secret ait été entièrement gardé. Le patron du Val des Bois a, sans doute, honoré sa promesse, mais Tiberghien devait bien se douter de ce qui se tramait et Leclercq, qui connaissait l'abbé Six, en a peut-être reçu des confidences. Ce qui pourrait expliquer sa décision de participer en fin de compte au congrès de Reims et d'y prendre parti ouvertement. Ce n'est évidemment qu'une hypothèse. Une chose est certaine : le désaccord profond entre Léon Harmel et les patrons du Nord est apparu avant le congrès, et non après, comme on le pensait jusqu'ici. Il semble bien qu'aucun d'entre eux n'ait reçu d'invitation au congrès[1]. Ce qui confirmerait l'âpreté du conflit de tendances avant la fin du mois d'avril. Ne pouvant venir, les patrons du Nord se sont fait représenter par des hommes à eux, l'instituteur libre Faidherbe et le colonel Arnould, directeur de *l'Ecole de perfectionnement industriel.*

Lorsque le congrès se réunit enfin, le débat s'ouvre par l'exposé sur le syndicat mixte de Roubaix. A l'étonnement des assistants, Leclercq se lève, prend la parole et se prononce contre les syndicats mixtes. Il leur oppose les syndicats indépendants, de patrons d'une part, d'ouvriers de l'autre, agissant parallèlement et reliés par un conseil arbitral nommé mi-partie par chaque syndicat. La rapidité, la clarté et la cohérence de sa prise de position s'expliquent mieux si l'on admet qu'il était au courant du conflit Harmel-Tiberghien. L'abbé Pottier, qui représente l'école de Liège à la pointe du mouvement social catholique, approuve la motion de Leclercq. L'abbé Baye se prononce en faveur du syndicat mixte. Il s'ensuit une passe d'armes entre Leclercq d'une part, l'abbé Baye et Harmel de l'autre. Ce dernier défend le syndicat mixte, ce qui est logique, puisque, pour lui, c'est l'idéal. Mais finalement la motion de Leclercq est adoptée.

D'après le colonel Arnould, qui est là en observateur,

«Un certain nombre de mains se levèrent vivement, puis d'autres peu à peu. L'hésitation était visible : bref le vœu fut déclaré voté et naturellement il écartait les autres»[2].

Rollet, qui relate les faits, écrit :

«Quand on songe au peu que représente ce congrès, au souci qu'a eu Harmel de lui concilier les bonnes volontés, on reste surpris de ce vote, comme d'un geste prématuré et peu politique de nature à diviser les catholiques et à discréditer l'institution naissante.»

Rollet minimise la portée du congrès, parce qu'il ignore le degré de gravité que le conflit a déjà atteint. Mais je pense aussi que son jugement provient d'une appréciation inexacte de la mentalité ouvrière. Le congrès est extrêmement important parce qu'il est le premier dans son genre. Les décisions qui y seront prises ont donc une grande importance pour l'avenir. Militant ouvrier chrétien, persuadé que, seule, la voie du syndicalisme ouvrier indépendant est la bonne, Leclercq tient à la faire prévaloir d'emblée parce qu'il juge qu'elle est la seule réaliste et accordée à l'esprit des travailleurs. Ce faisant, il agit en syndicaliste authentique. La réaction de l'assistance montre qu'il a vu juste. Bien que la plupart des présents soient membres de syndicats mixtes ou de cercles d'études qui leur sont le plus souvent favorables, ils sont malgré tout d'accord avec lui au fond de leur cœur. Leclercq le sent et le sait parfaitement. H.Rollet, dans son récit, l'indique d'ailleurs sans aucun doute possible :

«Harmel et le Congrès ont été mis en présence d'un fait accompli par l'esprit d'initiative et de décision de Leclercq. Les ouvriers présents n'auraient sans doute pas voté pareil vœu sans Leclercq mais ce n'est pas dire qu'ils n'y souscrivaient pas. Si ce vote n'était pas politique, il n'en répondait pas moins à la pensée profonde des ouvriers présents et c'est sans doute pour cela que Leclercq put mener l'affaire de cette façon et arracher une décision déjà prise au fond des cœurs. »

Fernand Leclercq, personnage principal du congrès de 1893.

[1] Cf. en date du 13 avril, la liste des membres honoraires du Nord à inviter

[2] Les citations de ROLLET sur le congrès sont tirées des p. 347 et suivantes de sa thèse, *Op. cit*

En somme, ce serait un sujet d'étonnement que Leclercq eût agi autrement. C'est bien lui le personnage essentiel du congrès, celui qui révèle les oppositions profondes et opère la clarification nécessaire. Cet épisode, par ailleurs, commence à nous éclairer sur la nature de la fécondité sociale de Léon Harmel. Militant infatigable, mais dont les idées essentielles sont mal accordées aux réalités du présent et surtout de l'avenir, il n'en est pas moins un initiateur, un éveilleur et un catalyseur de forces. C'est un «fonceur», animé par un cœur généreux et une imagination infatigable. Il fait, sans aucune hésitation, ce que sa conscience lui dicte, quelles qu'en soient les conséquences. Par-là, il précipite les conflits et les prises de conscience. Très précisément, au printemps de 1893, il hâte indirectement, et sans l'avoir voulu, la prise de conscience de classe chez les ouvriers catholiques, la formation d'un jeune clergé favorable au syndicalisme ouvrier, et l'opposition irréductible des patrons du Nord. Plus encore : tout en gardant ses préférences personnelles, il continue sciemment dans la voie qu'il a contribué à ouvrir involontairement. Son appui va désormais, sans hésitation, aux militants syndicalistes et à leurs alliés dans le clergé. Du mouvement ouvrier, dans sa nuance chrétienne, il ne partage pas les idées fondamentales, mais l'enthousiasme et la générosité. Il est devenu son allié «objectif». Leclercq pouvait-il rêver d'un meilleur appui ?

Le divorce moral avec les patrons du Nord.

La suite des évènements du printemps de 1893 est connue. Chacun sa manière, l'abbé Talmy, H. Rolle, et avant eux, le Père Guitton l'ont racontée. Aussi serai-je bref.

La brouille avec les patrons du Nord s'envenime peu à peu. Leclercq, bien sûr, l'utilise au profit de son syndicat.

Les scrupules de Harmel, et ses convictions profondes, restent toujours les mêmes. En novembre, il écrit à l'abbé Pottier :

«On me disait au Congrès que vous étiez adversaire absolu des syndicats mixtes. J'ai observé qu'ils sont difficiles, quelquefois impossibles, mais que vous ne les rejetez pas en principe»[1].

Avec les patrons, Léon Harmel se veut conciliant. Il est surtout maladroit. Le 28 août à Fourmies, il avait déclaré le plus sincèrement du monde :

«Le Congrès de Reims a salué dans le syndicat mixte le but à atteindre. Les comptes rendus de ce congrès sont remplis de ces idées et si […] a voté les syndicats ouvriers chrétiens, c'est parce que trop souvent les patrons ont refusé leurs concours nécessaires pour ces organisations pacifiques et fécondes.»

Curieuse tentative de conciliation à l'égard des patrons qui, évidemment, sont sensibles à la seule critique. La visite qu'il rend quelques jours plus tard, en septembre, au cercle d'études sociales créé Tourcoing, entre temps, par l'abbé Six ne fait qu'aggraver les choses. Nouvelle aggravation avec la visite qu'Albert de Mun rend à son tour le 3 décembre au syndicat des Vrais Travailleurs : celle-ci prend l'allure d'une reconnaissance officielle[2].

Dans les faits, les camps se constituent d'une manière de plus en plus en tranchée. Au second congrès de Reims, en 1894, Léon Harmel, prié de donner son avis, réclame qu'on laisse la liberté d'essayer les deux formes de syndicats, «personne ne pouvant affirmer quelle serait dans l'avenir la forme la meilleure qui réaliserait la justice.» Mais, cette fois, l'abbé Six appuie nettement Leclercq en faveur des syndicats séparés. Les patrons du Nord, qui estiment que certaines questions brêlantes ne doivent pas être traitées devant les ouvriers, contre-attaquent au second congrès de Mouvaux : ils prennent à partie les cercles chrétiens d'études sociales où, selon eux, on parle de tout trop librement. Cette fois, c'est la lutte ouverte avec Harmel. Elle est envenimée par un compte-rendu du *Nouveau Moniteur de Rome* qui résume en cinq propositions les «erreurs» des patrons du Nord. Dans son journal *Le Peuple,* Leclercq en profite pour mettre ces derniers en demeure de réfuter les cinq propositions. Enfin, c'est la rupture lorsque, le 18 septembre, Louis Tiberghien prie l'abbé Six de ne plus remettre les pieds dans ses établissements.

Le divorce moral entre Léon Harmel et les patrons du Nord était déjà un fait acquis, douloureusement ressenti de part et d'autre, ainsi qu'en témoigne une lettre de Féron-Vrau, dont je cite de longs extraits en annexe. Cette lettre,

[1] Lettre du 3 octobre 1893

[2] TALMY, *L'Association catholique des patrons du Nord,* p. 165

postée de Vichy où Féron-Vrau se trouve en cure, constitue un document capital pour qui veut comprendre la mentalité et l'attitude des patrons du Nord.

De son côté, l'abbé Six, convaincu de l'utilité de sa mission au sein d'un syndicat mixte, éprouve des scrupules de conscience croissants depuis le printemps 1893. Deux mois après le premier congrès de Reims, le 17 juillet, invité au premier congrès de Mouvaux à traiter de la religion dans l'usine, il loue la confrérie. Mais il avait déclaré au préalable :

«L'entrée de la religion dans l'usine suppose préalablement la suppression de certains abus que le développement trop rapide de l'industrie a amenés fatalement dans les usines. Je dis préalablement. En effet, ou bien la religion, en entrant dans l'usine tolèrerait ces abus ou elle les abolirait. Si elle les tolérait (hypothèse impossible, évidemment) elle semblerait les consacrer. Si elle les abolissait, comme l'abolition de ces abus parfois enracinés ne se ferait pas sans une certaine sévérité que nécessite toute répression d'ordre matériel ou moral, la religion en souffrirait dans l'esprit de l'ouvrier. Elle n'aime pas jouer un rôle qui ressemble un peu à celui du gendarme»[1].

Vers le même moment, l'abbé Six fonde un cercle d'études sociales où se forme un militant de marque, J. Decoopman, qui, dès janvier 1894, inaugure des réunions de masse. L'abbé lui-même évolue de plus en plus nettement vers la démocratie : il fonde en mai 1894 la revue doctrinale *La Démocratie chrétienne, à* laquelle collaborent le Père Dehon, directeur spirituel des œuvres du Val des Bois, les abbés Bataille, Glorieux et Vanneufville. Il trouve des appuis financiers, notamment auprès de Thiriez, filateur à Loos, l'industriel dont Harmel se sent le plus proche. Chassé en septembre 1894 des usines de Tiberghien, il est, à la suite d'une démarche des patrons, nommé par Mgr Sonnois à l'autre bout du diocèse. Il s'incline, mais son esprit combatif n'en est évidemment pas diminué : pendant quinze ans, sa revue tente de réconcilier l'Eglise et le peuple, d'assurer la formation de militants ouvriers, d'aider à la fondation de syndicats ouvriers[2].

L'arbitrage du Saint Siège, la réconciliation de 1895 entre Léon Harmel et les patrons du Nord apportent quelque apaisement mais ne changent rien au fond des choses. Les patrons du Nord continuent manifester leur hostilité aux syndicats ouvriers. On sait que, sous une forme nouvelle et avec d'autres protagonistes, le conflit renait après la guerre : cette fois, la C.F.T.C. est directement menacée.

Rôle de Léon Harmel dans le développement du syndicalisme chrétien. L'hypothèque de la Démocratie chrétienne.

Il est difficile d'apprécier avec exactitude le rôle de Léon Harmel dans le développement du syndicalisme ouvrier chrétien, dans le Nord en particulier. A partir de 1893, il agit en sa faveur en aidant à la formation d'un clergé favorable (dont certains membres se retrouvent régulièrement aux sessions annuelles du Val), en se détournant des patrons, en se rapprochant des militants ouvriers.

Mais l'hypothèque politique de la *Démocratie chrétienne* pèse sur les débuts du syndicalisme chrétien et rend toute appréciation extrêmement délicate. Léon Harmel, en ce domaine, porte sa part évidente de responsabilité. Il faut se garder, toutefois, de l'exagérer : l'optique d'un syndicaliste ouvrier comme Leclercq est comparable à la sienne. L'un et l'autre sont impressionnés par les succès de la *Ligue démocratique belge.* Harmel, pour sa part, songe bien, en septembre 1893, à la formation d'un parti ouvrier chrétien[3]. Il est très impressionné par le congrès catholique ouvrier de Bruxelles (24-25 septembre). Il le dit à Helleputte[4]. Il pense néanmoins, à ce moment et par la suite, qu'il faut d'abord obtenir des ouvriers qu'ils se syndiquent, ensuite créer des unions régionales et n'envisager la création d'un parti que comme couronnement de l'action.

Toutefois, cette orientation politique existe bien. Elle constitue une gêne pour le syndicalisme chrétien naissant. Parce que, dès l'origine, la *Démocratie chrétienne* est l'affaire d'éléments non-ouvriers (journalistes,

[1] *Ibid.,* p. 161-162

[2] Cf. *Ibid,* p. 178-179

[3] Voir la lettre à G. Ardant, 7 septembre 1893, citée par GUITTON, *op. cit.,* T II, p. 76. Les considérations de ce dernier, qui estime que le mot parti, employé par Harmel, n'a pas un sens rigoureux et tranché, sont justes. Il est exact, également, que Harmel prêche la prudence : le 13 octobre 1893, il fait savoir A l'abbé Garnier que son programme est « trop compliqué, trop interrogatif pour des ouvriers ». Le lendemain, il reprend la plume pour lui dire qu'il se défie d'une action politique prématurée au sein d'un parti constitué : « Faisons l'union et quand elle sera faite (ce ne sera pas pour demain) nous emboucherons la trompette. »

[4] Lettre du 29 septembre 1893

intellectuels, prêtres, Léon Harmel lui-même) plus que d'ouvriers eux-mêmes. Il s'ensuit une confusion qui disperse les énergies et empêche la définition d'une ligne de conduite claire. En 18%, à Lyon, se tiennent au moins trois congrès nationaux parallèles. En 1898 encore, dans cette même ville, deux congrès nationaux se réunissent en même temps : l'un nationaliste, l'autre social. L'hypothèque n'est levée qu'en 1902, avec l'échec définitif de la *Démocratie chrétienne* en tant que mouvement politique. Mais Harmel n'est pas le seul responsable du temps perdu.

Si l'on veut essayer d'apprécier globalement son influence sociale dans la région du Nord, il convient de tenir compte des phases successives de son action, qui s'est exercée dans des directions très différentes sinon opposées. Dans un premier temps, il a favorisé le développement des œuvres d'usine et des syndicats mixtes. Quand il abandonne cette voie, les patrons du Nord refusent de le suivre : ils entravent le développement des syndicats ouvriers. Harmel est indirectement responsable de cette attitude. Dans une seconde période, à partir de 1893, il contribue orienter le syndicalisme ouvrier dans la voie politique, ce qui constitue un obstacle à terme. Mais il n'est pas le seul à agir ainsi, il s'en faut de beaucoup. Comme, par ailleurs, il a collaboré sincèrement avec les militants ouvriers du Nord et que, après 1900, il n'exerce plus d'influence notable, je m'avoue impuissant à établir le bilan final de son action. Que les syndicats ouvriers chrétiens se soient développés très lentement dans le Nord avant 1914 est un fait. La part exacte de responsabilité de Léon Harmel dans cette situation, je ne puis la dire.

Echec du syndicalisme chrétien à Reims.

A Reims, le contexte et les résultats sont très différents. Les syndicats mixtes créés, avant 1893, dans le cadre de *l'Archiconfrérie,* n'ont jamais eu que des effectifs squelettiques et une vie de quelques années seulement.

Au printemps de 1893, les ouvriers des cercles créent un syndicat ouvrier dans le textile. Mais il n'atteint jamais l'effectif de deux cents membres, il vivote et, finalement, disparaît en 1911.

Diverses raisons peuvent être invoquées. La politisation du mouvement a pu jouer, mais, ici, il ne s'agit nullement de *Démocratie chrétienne,* bien au contraire. En 1892, le *Comité républicain ouvrier pour la défense des libertés sociales* présente aux municipales une liste sur laquelle ne figurent que deux ouvriers (dont Robert), les autres candidats étant, en majorité, des patrons ! Toutefois cela ne gêne pas le succès du congrès l'année suivante. Plus grave est sans doute l'alliance électorale de 1896 : l'industriel très conservateur Noirot est alors porté la mairie à la suite de l'alliance, déjà signalée, des catholiques et des républicains modérés, tous unis contre la liste radicale-socialiste et socialiste. Il se peut que le réflexe de classe ait détourné les ouvriers d'un syndicat qui pouvait apparaître comme l'allié d'une coalition de droite.

C'est bien, en tout cas, la protection trop évidente des patrons et du haut clergé qui a dû rendre impossible l'essor du premier syndicat ouvrier chrétien de Reims. Il a été victime d'une sollicitude trop attentive de ses «parrains», l'abbé Delozanne et Prudhommeaux, et aussi de celle de l'Archevêché : il est arrivé à Mgr Langénieux d'écrire à des patrons pour leur recommander ces ouvriers. Ce n'était pas absurde, puisque l'un des objectifs du syndicat lors de sa constitution était de faire embaucher ses membres par priorité. Mais les protections dont il jouissait ne pouvaient qu'écarter de lui les adhérents possibles[1]. Il en résulte un double échec. Sur le plan religieux : en 1903, selon Harmel lui-même, *Notre-Dame de l'Usine*.... «n'existe que sur le papier». Sur le plan syndical : le syndicalisme chrétien, n'a pas «pris» et la classe ouvrière, dans son ensemble, reste faiblement organisée puisque trois mille ouvriers seulement sur vingt-deux mille adhérent à la C.G.T.[2].

L'exemple de Reims montre, avant tout, que le syndicalisme ouvrier, quel qu'il soit, ne peut s'épanouir que loin de toute protection, patronale ou ecclésiastique. La bonne volonté des «protecteurs» n'est pas en cause mais, contrairement à ce que pensait Léon Harmel, la liberté ouvrière ne peut absolument pas s'accommoder de la moindre trace de paternalisme[3].

[1] D'après FIFIS, *op. cit., et* les *Annales de Notre Dame de l'Usine,* 1894, no 1. p. 13

[2] Lettre du 16 juillet 1903 à Dombray-Schmitt

[3] Ce qui ne signifie pas que le climat social de Reims soit mauvais pour tous. En 1904, les Jésuites de *l'Action Populaire* s'y installent (ils avaient dû quitter Lille parce que le Père Leroy avait écrit dans la revue de l'abbé Six, ce qui avait déplu aux patrons du Nord). En 1911, du 13 au 15 août, ils organisent trois journées syndicales où l'on voit côte à côte trois délégués du Val et des militants ouvriers du Nord (il y a même un Belge). Le plus important est Charlemagne Broutin, cheminot d'Hellemmes les Lilles, futur président de la fédération C.F.T.C. de la Métallurgie. (Cf. Les *Echos,* 1911, p. 187-189)

Un disciple ardennais : Dombray-Schmitt.

L'action de Dombray-Schmitt, qui s'est développée de manière très différente dans les Ardennes jusqu'en 1895 puis dans le Pas-de-Calais partir de 1902, en apporte également la preuve.

Dombray-Schmitt est un employé de Charleville, qui admire Léon Harmel et ses méthodes et qui, même lorsqu'il réside à Douai, garde le contact avec lui[1]. En 1893 et 1894 il participe aux congrès de Reims.

Son action publique commence au printemps de 1893 par une conférence contradictoire, en mars, avec J.-B. Clément. Son ambition est alors d'organiser les ouvriers chrétiens des vallées de la Meuse et de la Semoy face aux socialistes, très actifs[2].

Notre-Dame de l'Usine s'est implantée dès 1891 grâce à la protection de la *Société industrielle des patrons chrétiens.* Alors commencent à se créer une série de confréries, dont les plus importantes sont celles de Charleville (cent trente membres en août 1891) et de Gespunsart, centre de clouterie artisanale et patrie de Mgr Péchenard (elle groupe cinquante-sept hommes et quatre-vingt-onze femmes en août 1892). A ce moment, dans une atmosphère de grèves et de luttes sociales, ce sont pourtant la propagation de *La Croix* et les retraites fermées qui constituent les principaux objectifs. Le syndicalisme mixte paraît seul possible[3].

En 1893, l'atmosphère change. De nouvelles sections apparaissent, mais avec des préoccupations nouvelles. Celle de Saint Menes, constituée en avril avec une soixantaine d'hommes, surmonte le handicap que représente la dispersion des travailleurs à domicile : des commissions se constituent pour étudier les questions prévues au congrès de Reims[4]. A Aiglemont, qualifiée de «petite citadelle du socialisme» un syndicat purement ouvrier apparaît par exception.

1894 est une grande année : *l'Union démocratique des Ardennes* se constitue «en dehors de tout parti politique»[5]. Sous la présidence de Dombray-Schmitt, elle rassemble divers organismes, créés ou à créer, qui sont tous des « associations ouvrières à base religieuse » : « cercles chrétiens d'études sociales, syndicats mixtes ou autres.» Le journal officiel du mouvement est *La Croix des Ardennes* (fin 1894). Mais son véritable organe est *La Vérité sociale,* journal ouvrier dirigé par Dombray-Schmitt : en 1894 et 1895, il publie trente-neuf numéros et groupe jusqu'à onze cents abonnés. Les cercles d'études constituent l'activité essentielle : il s'agit d'aider les ouvriers à se former, à prendre conscience des questions relatives au salaire, au repos du dimanche, aux types de rémunération.

La création d'une boulangerie coopérative à Charleville complète cet effort d'éducation sociale. Pour Dombray-Schmitt, comme pour Léon Harmel, la formation importe plus, en effet, que l'organisation syndicale elle-même. Ils pensent alors que le passage au syndicat se fera de lui-même. En cela ils se trompent.

Comme raisons de cet échec, on pourrait invoquer le départ de Dombray et la disparition de *La Vérité Sociale. Le Peuple Ardennais,* qui prétend le remplacer, ne paraît qu'à partir de 1899; il a un caractère nettement moins ouvrier. Il s'intéresse surtout à la politique, donnant dans l'antisémitisme le plus violent.

Tout de même, il est curieux de voir, entre 1895 et 1900, les cercles d'études sociales se multiplier et organiser de grandes réunions, sans que le syndicalisme lui-même se développe. A Fumay, où un cercle vient de se créer et réunit quatre cents adhérents, une grande fête se déroule le 3 décembre 1899, avec la participation de Léon Harmel, de Leclercq et des abbés démocrates Gayraud et Naudet. Leclercq déclare qu'il faut gagner les prochaines élections. Le représentant du cercle de Mohon salue la parution du n° 1 du *Peuple Ardennais,* mais

[1] En 1911, il publie une brochure sur le Val des Bois

[2] L'histoire de *NotreDame de l'Usine et* du syndicalisme chrétien dans les Ardennes cette époque cf. les *Annales de NotreDame de l'Usine,* la rubrique ouvrière de *La Vérité sociale,* journal de Dombray-Schmitt en 1894-95 puis *le Peuple Ardennais à* partir de 1899. Voir aussi ROLLET, *op. cit.,* p. 397-399.

[3] Confréries constituées en dehors de Charleville et Gespunsart : en 1891, Mohon, Cons-la-Grandville; en 1892, Illy, Mazerny

[4] Lettre de Harmel à A. Bonhomme, le 14 avril 1893

[5] *Annales de NotreDame de l'Usine,* octobre 1894. A cette date, un syndicat ouvrier chrétien est constitué à Charleville

c'est tout. Nul ne parle syndicat. Je pense que la protection patronale et l'emprise du clergé empêchent ici, comme à Reims, le passage au syndicalisme ouvrier. Ce qui ne signifie pas que tout soit perdu pour l'avenir. Après la première guerre mondiale, un syndicat ardennais chrétien de métallurgistes sections multiples se constitue : l'effort de sensibilisation avait tout de même, vraisemblablement, porté ses fruits[1].

Un succès pour Dombray-Schmitt : la création du Syndicat indépendant des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Cet échec, au moins temporaire, est d'autant plus patent que le même Dombray-Schmitt connaît, par la suite, une certaine réussite dans l'action syndicale : en 1902, il fonde le *Syndicat indépendant des Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.*[2]. Je ne puis, ici, étudier en détail l'histoire de ce syndicat, dont j'ai vainement cherché la trace dans la bibliographie relative au syndicalisme. Tout indique pourtant, avec une grande netteté, que ce n'est un syndicat ni «rouge» ni «jaune» : il doit s'agir de la première forme du syndicat C.F.T.C.[3]. Le premier point est évident : Basly et Lamendin sont les ennemis jurés du *Travailleur Libre,* organe de Dombray-Schmitt. Ce dernier, pour constituer son syndicat, a profité d'une grève, qui a échoué, en 1902 ! Basly a tellement mal mené son affaire que *Le Travailleur* lui-même, organe du P.O.F., l'accuse d'avoir fait de la politique et non du syndicalisme, ce qui a mené les mineurs au désastre[4].

Le Syndicat indépendant des Mineurs n'est pas non plus un syndicat «jaune». Dans une lettre à l'abbé Guidé, Dombray-Schmitt écrit :

«En ce qui concerne les jaunes, je n'ai jamais correspondu avec eux, je n'ai jamais rencontré Biétry que je ne connais pas, que je n'ai jamais vu, avec lequel je n'ai jamais correspondu»[5].

Il précise que soixante-deux membres sur soixante-trois du conseil syndical ont repoussé la proposition, faite par un de ses membres, de se rendre à une invitation des jaunes à Lille.

Les précisions que j'ai trouvées par ailleurs confirment qu'il s'agit bien d'un syndicat «indépendant», comme son titre l'indique. En 1906, un certain Delcourt rédige une thèse pour le doctorat de droit intitulée *De la condition des ouvriers dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais. Il* y indique clairement l'existence de trois syndicats : l'un affilié à la C.G.T., qui est en recul; un syndicat jaune qui s'est effondré après une montée en flèche éphémère lors de sa création consécutive à la grève de 1902; enfin le syndicat «indépendant» créé à la même date et en voie de développement[6]. *Le Travailleur libre,* de son côté, parle de l'élection d'un délégué mineur «indépendant» le 28 avril 1907 et précise que les jaunes n'ont pas présenté de candidat.

Ce même journal permet de se faire une idée de l'importance et de la nature des activités du syndicat indépendant des mineurs. Il donne le calendrier des réunions et conférences de Dombray-Schmitt en janvier - février : trente-neuf au total, dont quelques-unes en dehors du bassin houiller. Fin février, le nombre des sections est passé à quatre-vingt-quatorze contre quarante-cinq six mois auparavant. En dehors de la mine, d'autres syndicats se créent : le plus important est celui des *Tisserands du Cambrésis*[7].

Les activités comprennent un effort systématique de formation et débordent largement sur le terrain de la mutualité : on sent là l'influence indirecte de Léon Harmel. Quarante-trois cercles d'études ont des réunions mensuelles. Des conférences populaires répandent les idées mutualistes. Un *Secrétariat du Peuple* traite quatre-vingts à cent affaires par mois. A quoi s'ajoutent diverses caisses (chômage, décès), une œuvre de jardins ouvriers et un effort pour rendre les mineurs propriétaires des maisons que le syndicat fait

[1] En février 1908, Dombray-Schmitt et les responsables du syndicat de mineurs qu'il a constitué en 1902 dans le Pas-de-Calais effectuent un véritable e raid social " de trois jours dans les Ardennes.

[2] Les *Echos, 1*ère année, p. 67, janvier 1906

[3] A Paris, je n'ai pu obtenir confirmation du fait. Mais le siège national et les principaux militants du syndicat» sont dans le Pas-de-Calais ». J'ai écrit à Catoire : pas de réponse.

[4] N° du 24 décembre 1902

[5] Lettre du 26 octobre 1906, conservée au Val des Bois dans un dossier intitulé «Varia » par le Père Guitton

[6] Ce livre de plus de 200 pages paraît sérieux. Certes, il est orienté, favorable A Dombray, anti-cégétiste (tout en reconnaissant les résultats de Basly et Lamendin depuis 1893) et violemment anti-jaune. Il contient toutefois une amorce de travail critique, notamment sur les effectifs (p. 162-174). Pour les cégétistes, après examen des cotisations fédérales et de la répartition des voix des syndicats dans les délibérations nationales, il conclut A 2.950 cotisants (alors que *L'Ouvrier mineur* en indique 34.556). Pour les «indépendants» il parle de près de 5.000 membres, mais précise qu'il s'agit là d'une estimation de Dombray. Quant au syndicat Sainte-Barbe, après avoir compté, selon ses partisans, jusqu'à 6.000 membres au début, il est rentré dans l'ombre : ses membres, près de 500, ne constituent plus qu'un état-major sans troupes, qui ne s'occupent plus que des caisses de chômage.

[7] Je n'ai pu avoir communication A la *B.* N.que du seul premier semestre 1907 du journal *Le Travailleur Libre, «organe* des syndicats indépendants, professionnels et mutualistes paraissant le dimanche». Le n° du 6 janvier 1907 est le 354ème (8ème année).

construire[1]. En somme, DombraySchmitt applique les idées de Léon Harmel.Mais, cette fois, il a fondé le syndicat pour commencer : la leçon de l'échec de 1895 n'a pas été perdue.

Simple employé, ne pouvant exercer aucune «protection» sur les mineurs, Dombray-Schmitt, qui ne peut être suspect d'aucune collusion avec les patrons, a pu, dans le Pas-de-Calais, exercer une influence que Léon Harmel n'a jamais eue à Reims. D'autre part, à l'égard des jaunes, il manifeste d'emblée une méfiance totale. Léon Harmel, au contraire, fait confiance à leur principal protecteur, Delcourt-Haillot, patron et homme d'oeuvres de Valenciennes, c'est-à-dire tout le contraire d'un militant ouvrier. Il manifeste pour Biétry un intérêt réel en juillet 1903. Sa confiance, à vrai dire, est de courte durée. Dès le 10 août, il se méfie de lui, mais pour une raison inattendue : Biétry n'est pas un homme sérieux, parce qu'il gaspille l'argent qu'il reçoit et «fait la noce avec des femmes.» A partir de septembre, il n'est plus jamais question de ce personnage dans la correspondance du Val.

Il serait trop facile d'opposer la clairvoyance et la rectitude de Dombray-Schmitt à l'aveuglement et aux hésitations de Léon Harmel : ce dernier était loin du Pas-de-Calais et nombre de catholiques ont eu une attitude favorable aux jaunes, et d'abord *l'Action populaire*[2].

Ce que Dombray-Schmitt doit a Léon Harmel.

Il serait injuste également d'oublier que les idées que Dombray-Schmitt applique chez les mineurs à partir de 1902 proviennent tout droit de son modèle. Je conclus donc, dans ce cas précis, à une forme de fécondité sociale indirecte de Léon Harmel.

Le syndicalisme agricole : fondation du Syndicat agricole de Champagne.

Dans le domaine du syndicalisme agricole, par contre, Léon Harmel a pu exercer une influence directe. Il ne rencontrait pas les mêmes obstacles que dans le monde ouvrier. Mais son effort n'a rien d'original : il se place dans le sillage de Gailhard-Bancel et de ses « syndicats mixtes »[3].

Le premier syndicat «blanc» aurait été créé en Champagne par le curé d'une paroisse du Vignoble, vraisemblablement Chamery[4]. L'élan véritable est donné par une conférence publique à Warmériville, faite par M. de Boham, «cultivateur à Fresnes», le 22 avril 1893. C'est Harmel qui a réclamé cette conférence (dans laquelle il est question de l'emploi des engrais chimiques).

Le 16 octobre 1894, Léon Harmel convoque de Boham à une réunion restreinte qui se tient à Reims, sur la demande de Mgr Langénieux[5]. Le 5 novembre, avec l'aide de Garnot, syndicaliste agricole de la Manche, le *Syndicat agricole de Champagne* est créé au Val des Bois : ce lieu de réunion deviendra habituel. A partir de 1902 le syndicat se développe rapidement. A cette date, il groupe mille six cent cinquante adhérents. En 1911, il en compte près de cinq mille. Le crédit agricole est en pleine prospérité : cinquante caisses rurales en 1906, cent vingt-cinq en 1911 avec un chiffre d'affaires dépassant le million. La défense des intérêts matériels des propriétaires constitue l'essentiel : achat en commun d'engrais, de tourteaux, de charbon ; fonctionnement de coopératives de production, comme la coopérative viticole de Chamery ou la laiterie d'Avaux. Mais l'abbé Peters, aumônier du syndicat, obtient que l'on s'occupe d'autres intérêts. Le *syndicat des ménagères et des fermières dAvaux,* avec ses cours d'études ménagères, prélude à la création de *l'Œuvre de l'enseignement ménager* et du *Cercle*

[1] d'après DELCOURT, *op. cit.*, p. 194

[2] Le 2 juillet 1903, Léon Harmel écrit A l'abbé Brière, alias P. Edouard, défenseur des jaunes: Vous avez sous la main une œuvre de première importance et *du plus haut intérêt* (souligné dans le texte). M. Biétry ferait bien de se mettre en relation avec Dombray-Schmitt, Douai, 6 rue de l'Hippodrome et M. Delcourt-Haillot, 22 rue de la Poterne-Val. Nous avons été charmés d'entadre M. Biétry qui est un homme de valeur et de toute confiance... Malgré tout, je ne puis entrer dans votre comité. J'ai des charges qui dépassent mes forces.» Le 10 août, Léon Harmel écrit A G. Ardant : «*Nous avons voulu faire la propagande en faveur de M. Biétry pour que des syndicats indépendants s'affilient it lui.* Or, on me dit qu'il a laissé sa femme et ses enfants dans la misère et fait la noce avec des femmes et l'argent qu'on lui donne.» Le 7 septembre, il convoque le Père Brière pour une explication. Après quoi, il n'est plus jamais question de Biétry.

[3] Parmi les leaders du syndicalisme agricole, celui A qui Léon Harmel écrit le plus souvent est Louis Milcent, avec qui il avait travaillé A la direction de *l'Oeuvre des Cercles.*

[4] Lettre A G. Ardant, 22 août 1892

[5] Réunion du cercle des catholiques pour prévoir l'action pour l'année 1895

des fermières. Tout cela paraît exceptionnel dans ce type de syndicat qui s'est surtout préoccupé d'achats en commun[1].

Par ailleurs, l'aumônier s'efforce de développer la confrérie; il encourage les nuits d'adoration à Montmartre et les retraites fermées Cormontreuil. En 1905, *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier,* qui a échoué dans son domaine propre, se ruralise en devenant *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine et des Champs*[2].

La Meuse constitue un champ d'action voisin de la Champagne qui prend de l'importance à partir de 1896. Le jeune curé de Chaumont-sur-Aire donne l'élan : pour constituer une caisse rurale, il fait venir Dombray-Schmitt qui donne quatre conférences (Dombray-Schmitt s'était mis à la disposition de l'évêque de Verdun pour le développement des œuvres agricoles du diocèse). Peu de temps après se tient un minuscule congrès. Léon Harmel parle en présence de l'évêque du lieu et de Mgr Enard, évêque de Cahors : c'est une «révélation». Le chanoine Dehon traite ensuite de l'éducation sociale du clergé. A la fin de l'année, les curés de la Meuse avaient fondé quarante syndicats communaux. Toutefois celui de Chaumont-sur-Aire n'existe toujours pas. De Boham s'occupe de sa constitution en mars 1898. Dès lors, le syndicalisme rural s'implante sérieusement dans la Meuse[3].

L'efficacité de Léon Harmel s'est révélée évidente : directement et par l'intermédiaire de de Boham, dont il a su discerner la compétence. Mais la tâche était plus facile qu'en milieu ouvrier, dans la mesure où il n'avait pas eu à s'occuper des salariés agricoles.

Je mentionne pour mémoire une œuvre à laquelle Léon Harmel a pourtant consacré une partie importante de son temps, à Paris : *l'Union Fraternelle du Commerce et de l'Industrie,* créée en 1891 et destinée regrouper tous les patrons, trop tièdes au point de vue religieux ou trop timides au point de vue social pour adhérer à *l'Oeuvre.* H. Rollet a dressé le bilan de cette association qui, en raison des réticences de ses membres, ne prit jamais la forme syndicale[4]. Elle semble avoir favorisé la vie religieuse de ses membres et une certaine moralisation du commerce.

[1] Récit établi d'après les *Echos,* 1906, (1ère année) p. 57 et 61. Les ouvriers de la maison Harmel peuvent adhérer au *Syndicat agricole et viticole de Champagne,* bénéficier de ses achats en commun et de la vente, A prix réduit, des produits de ses coopératives. Cf. aussi Jean JEANNELLE, *le syndicat agricole de Champagne,* 1927

[2] Après une disparition de plusieurs années, les *Annales* reparaissent en 1905 sous le nom *d'Annales de Notre-Dame de l'Usine et des champs,* parution épisodique, qui est due A *l'Action populaire :* elle donne une grande importance aux questions rurales et aux caisses ouvrières A développer sur le modèle des caisses rurales.

[3] Voir la brochure de l'abbé MAZELIN, *Un curé et ses oeuvres rurales,* parue dans la collection jaune de *l'Action Populaire,* p. 131 sq

[4] ROLLET, *op. cit.,* p. 555-559

CHAPITRE III[1]

UN GAGE SUR L'AVENIR: LA FORMATION SOCIALE DU CLERGE.

Une institution féconde : le cercle d'études.

Léon Harmel s'est voulu un éducateur. A partir de 1893, l'exemple de Reims le convainc définitivement que le cercle d'études constitue un instrument de formation privilégié.

Le succès du premier congrès ouvrier provoque l'essor des cercles chrétiens d'études sociales dans l'Ouest : à Brest, avec Desgrées du Lou, à Blois avec l'abbé Rabier, et dans diverses autres villes. Cela permet aux travailleurs chrétiens de cette région de commencer à s'organiser[2]. Les résultats obtenus poussent Léon Harmel à lancer, en juillet 1898, un appel en faveur des cercles d'études ouvriers dont l'importance lui paraît de plus en plus évidente. Il constate qu'avec des méthodes analogues, les socialistes ont remporté de réels succès : ils «ont pu faire étudier à des ouvriers des ouvrages difficiles comme ceux de Marx. » Or, dit-il, «c'est une vérité banale de dire que ce sont les idées qui mènent le monde»[3]

Bonne pour les ouvriers, la méthode l'est aussi pour d'autres. En février 1893, sur son initiative, un cercle des employés et contremaîtres voit le jour à Saint Remi[4]. En juin 1894, un vicaire de Belfort lui demande conseil[5]. Léon Harmel l'encourage à former des cercles d'études pour les jeunes gens; il lui propose des brochures de lui-même et de l'abbé Garnier, qui partage ses idées sur l'éducation populaire. En 1904, il songe à organiser une réunion d'industriels vosgiens pour parler Conseil d'Usine et former une société de patrons

« qui se réuniraient régulièrement avec un bon prêtre pour étudier ensemble où on en est et ce qui est tenté»[6].

En 1905 et 1906 enfin, il pousse les conseillers de la Société de jeunesse du Val des Bois à fréquenter les réunions trimestrielles des cercles d'études de Reims, ce qui les met en contact avec les militants de l'A.C.J.F. et du Sillon : Marc Sangnier qui, dans ses jeunes années, a fréquenté les réunions du Val des Bois partage l'opinion de Léon Harmel sur l'efficacité des cercles d'études[7]. Pour l'un comme pour l'autre, l'étude constitue avec la prière et l'action un des trois piliers de la vie du militant.

Avec le temps, la formule se généralise. En 1905, on compte peut-être deux ou trois mille cercles, instruments privilégiés de la prise de conscience des problèmes sociaux par les catholiques[8]. Le clergé n'a pas été oublié : dès

---

[1] N. B. Je n'ai pas abordé l'étude du rôle de Léon Harmel dans la préparation de l'encyclique *Rerum Novarum.* Les raisons de cette abstention sont les suivantes : je n'ai pas pu accéder aux archives du Vatican ; mon essai sur la fécondité sociale de Léon Harmel commence A une date (1889) où l'Union de Fribourg a déposé ses conclusions ; enfin, dans le dépouillement de la correspondance du Val des Bois, que j'ai effectué à partir de l'année 1887, je n'ai pas trouvé d'allusion A la préparation de l'encyclique : rien à ma connaissance, ne permet, par exemple de déceler dans les lettres de 1891, la parution imminente d'une encyclique sociale. Au reste, tenter de déterminer la part d'un homme dans l'élaboration d'un travail collectif est difficile sinon, à la limite, impossible. Cela nécessiterait, en tout cas, une recherche particulière que je ne pouvais entreprendre dans le cadre de ce travail.

[2] Constitution de la *Fédération des Travailleurs chrétiens du Centre et de l'Ouest* en avril 1895, au congrès de Nantes, en présence de Harmel. Sur le Centre Ouest, voir ROLLET, *op. cit.*, p. 401-406

[3] *L'apostolat ouvrier,* discours prononcé le 9 janvier 1898 au cercle Vaugirard de Paris, l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation, brochure de 20 p., p. 6 et 7 notamment

[4] d'après les *Annales de Notre-Dame de l'Usine*

[5] l'abbé Meyer, vicaire de Saint Joseph, à Belfort

[6] Lettre à Huton, industriel A Lépanges (Vosges), 29 mars 1904. La réunion prévue a lieu, mais les industriels refusent la constitution d'un cercle d'études par manque de temps.

[7] Cf. les *Echos,* 1ère année, p. 11 et 90-92 (1905 et 1906). l'abbé Gaillard amène les conseillers de la Société de jeunesse à la réunion trimestrielle des cercles d'études de Reims. La participation sillonniste est majoritaire, ce qui amène l'abbé Lamy à préciser que la *Fédération des Cercles d'études* de Reims n'est pas le *Sillon*

[8] Cf. Cours de Max TURMANN sur l'éducation populaire, *Semaine sociale de France,* deuxième session, Orléans, 1905. Turmann insiste sur le rôle du *Sillon* dans la propagation de ces cercles.

l'automne de 1893 commencent les réunions mensuelles d'études sociales pour les prêtres de la vallée de la Suippe[1]

Un échec : les Aumôniers du Travail.

Mais il existe des projets bien plus ambitieux. Le premier tend à la création d'un corps d'aumôniers du travail en France. Il échoue. Le second vise à réformer le Tiers-Ordre franciscain pour en faire l'instrument principal de la réforme chrétienne de la société. Il échoue également. Le troisième, qui connaît un succès certain et entraîne pour l'avenir des conséquences non négligeables, consiste à donner une formation sociale aux séminaristes et aux prêtres au cours de sessions annuelles tenues au Val des Bois.

Le premier projet apparaît en avril 1889, inspiré par l'exemple belge des Aumôniers du Travail de Seraing. Léon Harmel serait heureux d'accueillir des prêtres envoyés par les diocèses, qui recevraient une formation sous la direction du Père Dehon et de sa congrégation[2]. Les débouchés ne manqueraient pas : Douai, Armentières, Saint-Chamond, Marseille, voire l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Amérique[3]. Ce qui fait défaut, ce sont les candidats et aussi la volonté ferme chez les Oblats du Sacré-Coeur. Cependant l'idée mûrit : en septembre 1893, le Père Dehon reçoit du Val des Bois un projet de réforme de sa congrégation[4]. Léon Harmel lui suggère alors de créer une conférence d'oeuvres dans chacun des noviciats et des grands séminaires de l'ordre. Chacune d'elles recevrait du Val chaque mois

«les coutumiers, écrits et ouvrages utiles, (elle) serait en relation avec (son) Aumônerie et chaque année elle viendrait durant les vacances (y) passer une quinzaine de jours.» Les aumôniers d'usine tiendraient au Val un petit congrès annuel auquel assisteraient les candidats à cette forme d'apostolat.

En septembre 1895, en raison de l'afflux des demandes, la session annuelle pour séminaristes et ecclésiastiques, qui se tenait au Val des Bois depuis 1891, se déplace à Saint-Quentin, dans le collège Saint-Jean, prêté par le Père Dehon. L'abbé Raux y relance, en public cette fois, le projet d'aumônerie du travail. L'année suivante, Léon Harmel précise ses idées et prend des dispositions pratiques. S'il avait été prêtre, dit-il, il aurait voulu consacrer sa vie à cette œuvre. Aussi les sociétaires du Val des Bois inscrivent-ils un capital de cent vingt mille francs au compte de l'aumônerie de l'usine. Les six mille francs d'intérêt annuel serviront recevoir gratuitement des jeunes prêtres qui deviendront les «apôtres des masses populaires.» «Ils devront accepter le règlement, une conférence hebdomadaire et la pratique du carnet (emploi du temps, exécution des règles tracées dont le respect est assuré par la signature hebdomadaire de l'intéressé). Comme livres de base, ils utiliseront le *Manuel d'une Corporation chrétienne* et, du P. Dehon, le *Manuel social chrétien.* Après un stage d'un mois au maximum, ils pourront séjourner jusqu'à deux ans dans l'usine après avis favorable du Supérieur accepté par Félix Harmel.

La création de l'Aumônerie du Travail devrait permettre de vaincre

«les défiances profondes du peuple à l'égard du clergé et le désintéressement de celui-ci dans les grands problèmes des temps actuels, dans l'émancipation chrétienne du monde du travail»[5].

Ainsi serait réalisé le «désir le plus cher» au cœur de Léon Harmel. Le Père Dehon accepte ce projet, mais il est bien évident que, seul, son promoteur est profondément intéressé. J'ignore malheureusement les conditions exactes de l'échec final qui se situe vraisemblablement au début du XXe siècle, au moment même où doivent s'interrompre les sessions annuelles d'ecclésiastiques.

Un autre échec : la tentative de réforme du Tiers-Ordre franciscain.

[1] première réunion le 3 novembre 1893. J'ignore combien de temps ont duré ces réunions.

[2] Lettre à son fils Léon, 1er avril 1889

[3] Note au P. Charcosset, non datée, (février ou mars 1891) et lettre au P. Dehon, 16 septembre 1893

[4] Lettre ci-dessus

[5] Sources : Article du 16 janvier 1896 signé par les sociétaires du Val des Bois et deux lettres, l'une de mars, l'autre du 11 avril 1896, adressées à son fils Félix, exécuteur de ses volontés. Il est curieux de remarquer, que, dans le *Manuel social chrétien* du P. Dehon, 1894, auquel ont collaboré la Tour du Pin et d'autres militants, l'esprit 4 d'initiative ouvrière » chère Leon Harmel n'est absolument pas compris. Le P. Dehon a dirigé les œuvres du Val de l'extérieur; en a-t-il saisi l'originalité véritable ?

Le second projet, qui concerne la réforme du Tiers-Ordre franciscain, n'est pas une idée personnelle de Léon Harmel. Elle vient de Léon XIII lui-même. Dans l'encyclique *Auspicato concessum* est du 17 septembre 1882, le Pape rappelle que, dans le passé, les tertiaires, loin de se limiter à la sanctification personnelle, se sont livrés à l'apostolat social. Il souhaite le retour à cette fradition. Par prudence, le Pape reste dans le domaine des principes généraux. Mais c'est avec joie qu'il accueille en 1893 les projets précis de Léon Harmel. Ce dernier s'est imprégné de l'esprit franciscain dès les années soixante. En 1914, il écrit que l'appartenance au Tiers-Ordre est la plus grande grâce qu'il ait reçue, «celle qui a eu l'influence déterminante sur sa vie d'homme fait.»

Aussi n'est-il pas étonnant qu'en 1891 il songe à la réforme du Tiers-Ordre pour mettre en pratique les principes affirmés dans *Return Novarum*. Fin décembre, il fait part à son directeur, le Père Jules, qui est franciscain, d'une réunion à laquelle il a participé quelques jours auparavant avec G. Ardant et le Père provincial de Paris. Deux décisions *y* ont été prises : commencer l'action populaire dans un quartier de la capitale, c'est-à-dire faire participer religieux et tertiaires de l'Ordre à des «conférences populaires» et à la création d'un secrétariat du peuple; réunir un petit congrès franciscain (une vingtaine de personnes) pour étudier comment le Tiers-Ordre pourrait «convertir» la société et notamment le «quatrième état»[1]. En avril 1893, Harmel proclame l'excellence des méthodes de Saint François :

« Saint François d'Assise a été la copie vivante de Jésus-Christ : voilà pourquoi il a été par excellence un saint social... Il en a adopté les méthodes. Jésus n'a pas dit : je ne puis atteindre les adultes que par les enfants; il a saisi l'homme dans la plénitude de sa force... Saint François n'a fondé ni écoles, ni patronages; il a planté la Croix au sein même des familles.»

Du 17 au 21 juillet, avec l'assentiment du Général des Franciscains, le Révérendissime Père Louis de Parme, se tient au Val des Bois le premier congrès de Supérieurs des Provinces. Quinze religieux y participent, dont un Belge et un Hollandais. Dix laïques et dix prêtres, dont l'abbé Garnier, représentent les principales fraternités de tertiaires. Les questions à l'ordre du jour sont d'ordre spéculatif — attitude des tertiaires à l'égard de l'évolution sociale et politique, revendications contre le capitalisme, aspirations ouvrières — et pratiques — fonctionnement des fraternités, unification des revues, pénétration par les tertiaires de toutes les organisations populaires existantes[2].

Les congrès suivants (Paray-le-Monial en 1894, Limoges en 1895, Reims en 1896, Nîmes en 1897) constituent autant de succès apparents pour Léon Harmel et donc pour le Pape lui-même. De longs développements sont consacrés à des sujets aujourd'hui passés de mode (en 1894, la lutte contre la Franc-Maçonnerie, «caricature diabolique du tiers-ordre») ou d'intérêt apparemment limité : «promouvoir les institutions propres à organiser équitablement et chrétiennement le travail, prévenir ou secourir les misères diverses qui résultent de la maladie, du chômage, de la vieillesse ou de la mort»[3]. Plus originale est la note anti-capitaliste qui apparaît dès 1893 au premier congrès du Val dans le rapport sur *Les frères mineurs, le Tiers-Ordre franciscain et le capitalisme*[4]. L'année suivante, dans une lettre à Léon Harmel, un provincial, le R. P. Ferdinand, (qui signe f. Ferdinand) témoigne du même esprit. Il s'emporte contre l'attitude d'Albert de Mun au congrès régional de *l'Œuvre des Cercles à* Marseille, le 27 avril 1894, dans des termes dont la violence et la franchise diffèrent singulièrement du ton lénifiant habituel aux ecclésiastiques de l'époque :

«Le dernier discours de M. de Mun m'a navré... De l'encyclique *Rerum Novarum* l'orateur n'a vu que la première partie contre le socialisme. La seconde, la plus importante, la seule neuve, il l'a oubliée. Il n'a trouvé contre le capitalisme que l'expression de son respect, de son dévouement et l'offre de ses votes... S'il représente l'Eglise à la Chambre que doit penser le monde ouvrier ?

«Le Saint Père est trahi par *les siens* qui ne transmettent ses leçons qu'en les corrigeant.

«Le monde qui souffre ne connaît la condamnation du capitalisme que par Jaurès et Millerand.

«... Si vous pouviez obtenir du Saint Père l'approbation explicite du programme du Val ? de la brochure *Le Tiers-Ordre et le capitalisme ?* ce qui est tout un. Vous verrez que les évènements donneront raison à Léon XIII sur toute la ligne. Il en appelait au Tiers-ordre dès le début de son Pontificat.... On l'a poussé ailleurs. Les armes qu'on lui offrait se sont brisées dans sa main puissante.... Le Tiers-ordre lui restera seul.... Il faudrait que le Tiers-ordre puisse donner demain le programme catholique *contre les abus du capitalisme c'est-à-dire contre le capitalisme»* (c'est moi qui souligne) «... L'approbation explicite du rapport lu au Val en juillet dernier nous permettrait en juillet prochain de délibérer un programme. Il se prépare, j'espère pouvoir vous le

[1] Lettre du 30 décembre 1891. La réunion s'est tenue le 27

[2] Sources : convocations, compte-rendu et une lettre à G. Ardant, datée du 11 juillet. La réunion a été placée sous le patronage de Mgr Langénieux

[3] Voir ROLLET, *op. cit.*, p. 513-515

[4] Brochure dont l'existence est signalée par GUITTON, *op. cit.*, t. II, p. 121, note 2. Je ne l'ai pas retrouvée

soumettre. A côté de ce programme anti-capitaliste, pourquoi n'essairions-nous pas une association populaire anti-socialiste ? »[1].

Texte remarquable, moins par le discrédit qu'il jette sur *l'Œuvre des Cercles,* alors en décadence, que par la fermeté avec laquelle il insiste sur la partie de l'encyclique qui condamne les abus du capitalisme et que l'opinion catholique, religieux compris, n'a que trop tendance à oublier (qu'on se rappelle l'affirmation de ce Jésuite selon laquelle le Pape ne savait pas ce qu'il disait lorsqu'il parlait de la misère imméritée des ouvriers).

L'assimilation des abus du capitalisme au capitalisme lui-même inquiète sans doute Léon Harmel puisque, quelques jours plus tard, il sollicite un avis au sujet de cette lettre[2]. Quant à lui, il préfère éviter la polémique sur ce point. Il se borne à évoquer le salut populaire par le Tiers-Ordre.

Le problème de la critique du capitalisme ressurgit, en public cette fois, au congrès de Nîmes, en 1897. Il oppose ceux qui, avec P. Lapeyre, attaquent le capitalisme au nom des exigences sociales et ceux qui le défendent au nom de l'économie. Puis c'est l'accalmie apparente.

Le congrès international de Rome, qui devait en 1900 consacrer le succès de l'entreprise, se solde de manière inattendue par un échec total. Le Père Dehon, tertiaire de Saint François et homme de confiance de Léon Harmel dans toutes les affaires importantes, avait pourtant prononcé devant le congrès une conférence bien conçue sur la mission du Tiers-Ordre. Tout en évitant les polémiques inutiles, il reprenait, en une synthèse claire et vigoureuse, ce qui, depuis plusieurs années, semblait avoir obtenu l'accord de tous[3]. Mais, cette fois, l'auditoire était vraiment international et les esprits mal disposés.

Sans doute, comme l'affirme le P. Guitton et à sa suite H. Rollet, les quatre branches de la famille franciscaine n'étaient-elles pas également disposées à une réforme profonde : il était sans doute prématuré de réclamer un changement radical avant d'avoir formé les hommes capables de l'opérer[4]. Peut-être les controverses passées sur le capitalisme avaient-elles indisposé certains esprits. Le refus de la réforme et la volonté d'immobilisme traduisent, en tout cas, la force de l'aile conservatrice, pour ne pas dire réactionnaire, de l'Eglise. Pour Léon XIII lui-même, c'est un échec. Quant à Léon Harmel, la puissance des catholiques «intégraux» va bientôt l'obliger à mettre fin à une autre entreprise qui lui tenait à cœur, les sessions ecclésiastiques du Val des Bois. Celles-ci, du moins, avaient eu le temps de porter leurs fruits[5].

Une initiative pleine d'avenir : les « semaines sociales» du Val

Léon Harmel a toujours cru à l'importance de la formation sociale du clergé. Certains directeurs de grands séminaires comprennent son idée, principalement le chanoine Perriot, supérieur du grand séminaire de Langres, qui avait, dès 1885, collaboré à une première rédaction du *Catéchisme du Patron.* Ses élèves ont dû être frappés par sa conviction puisque, pendant tout l'été de 1887, ils viennent, par petits groupes, discuter avec lui de questions sociales.

A la suite de ces rencontres, rendez-vous est pris pour l'été suivant, au Val des Bois, afin d'y passer tous ensemble quelques journées d'études et de prière.

Bien que l'année 1891 soit généralement indiquée comme celle où commencent les «semaines sociales» du Val, la première session importante date de 1892. Comme les suivantes, elle est placée sous la direction du chanoine Perriot et du Père Dehon. Deux journées seulement sont consacrées à l'étude. La première a un aspect qu'il est sans doute trop facile de critiquer en le qualifiant d'archéologique : dans le dessein d'évoquer le rôle social de l'Eglise dans l'histoire, les conférenciers, sans doute pour ne rien oublier, parlent longuement de l'Antiquité païenne et judaïque, puis du Moyen-Age et de l'Ancien

[1] Lettre adressée de Nice, le 7 mai 1894

[2] de la part de La Guillonnière

[3] De 1897 à 1900, le P. Dehon donne, à Rome, une série de neuf conférences sur *La rénovation sociale chrétienne*. Elles ont été publiées par *Bloud et Barrai*, Paris, 1900 La dernière est celle qu'il a prononcé devant le congrès franciscain. Le rôle personnel du P. Dehon a été bien défini par l'abbé Robert PRELOT, dans l'introduction de son livre, *L'oeuvre sociale du chanoine Dehon,* Paris, *SPES.* 1936.

[4] Voir GUITTON, *op. cit.*, t. II, p. 133-136 et ROLLET, *op. cit.*, p. 513-516

[5] Par ses premières mises en garde concernant la démocratie chrétienne (en 1897 et 1898) et par la lettre du 8 septembre 1899 (dont il est question plus loin) affirmant la nécessité de maintenir en France la formation traditionnelle des prêtres, Léon XIII a, indirectement, affaibli la position d'hommes comme Harmel. Cela a dû jouer contre lui lors du congrès franciscain.

Régime à grand renfort de références historiques et scripturaires. Du coup, l'étude de la question sociale au XIXe siècle, des réformes possibles et de l'attitude des Papes contemporains est pratiquement escamotée.

La seconde journée, au contraire, est consacrée à un sujet fort actuel en 1892 puisqu'il s'agit de l'action populaire. Sur ce point, je ne possède que le programme de travail et non le texte des conférences. Ce programme, visiblement inspiré par Léon Harmel, envisage l'examen de l'action populaire» aux points de vue de sa «fécondité subjective» ((elle éclaire, renouvelle et enflamme le zèle du prêtre») et «objective» ((elle plonge dans la masse populaire des notions et des habitudes qui, avec le temps, deviennent la source de deux grands biens : une foi éclairée et développée par l'apostolat; un attachement énergique et courageux pour le Clergé et l'Eglise en qui le peuple aura reconnu ses défenseurs»). Après quoi, le moment est venu d'examiner «comment concilier le patronage avec l'initiative ouvrière»[1].

La manière dont les congressistes sont accueillis et la composition de l'assistance importent autant que les sujets traités. Les séminaristes sont logés chez l'ouvrier, participent aux soirées ouvrières du cercle, visitent l'usine, étudient sur le vif les réalisations sociales du Val. Il s'agit, selon Léon Harmel lui-même, d'une «visite raisonnée». Les réunions

«ont pour but d'expliquer nos Méthodes, nos institutions, d'étudier les moyens d'application dans les divers milieux, en un mot de rendre la visite fructueuse pour les intérêts de Jésus-Christ»[2].

En bref, il s'agit de faire connaître le Val et d'en diffuser l'esprit.

Les congressistes sont, cette année-là, au nombre de quarante-huit : vingt-six séminaristes, mais aussi onze religieux du Sacré-Cœur et onze séculiers, dont certains sont venus accompagner leurs élèves. Sont aussi présents, à titre personnel, trois prêtres démocrates connus, l'abbé Garnier et deux jeunes abbés du Nord, destinés à jouer un rôle important, l'abbé Vanneufville, co-fondateur, avec l'abbé Six, de *La Démocratie chrétienne,* l'abbé Tiberghien, issu du milieu patronal du Nord, sans doute le fils de Louis Tiberghien[3].

La composition de cette assemblée porte en elle-même les germes de développements et de conflits ultérieurs.

L'année suivante, en 1893, les participants sont à peu près les mêmes. J'ignore le détail des sujets traités[4]. Mais déjà les difficultés commencent avec le clergé conservateur, sans doute indisposé par le congrès ouvrier, et qui s'effarouche à l'idée d'une formation sociale des prêtres qui pourrait échapper au contrôle de la hiérarchie.

«C'est à cause de cela, écrit Léon Harmel, que je dis au procès-verbal que les réunions du Val ne sont pas officielles. Car tout est compromettant par le temps qui court »[5].

La caution de Mgr Langénieux paraît insuffisante à certains. Mais Léon Harmel sait bien que le Pape est de cœur avec lui. Afin de pouvoir «officialiser» les réunions du Val, il sollicite de lui une audience, qui a lieu le 24 mai 1894. Il n'en publie pas la teneur, mais écrit à l'abbé Perriot :

«Le Pape a été très formel sur l'enseignement social dans les séminaires et sur l'action populaire du prêtre.

«Je ne l'ai pas publié mais il m'a témoigné combien il était peiné par la timidité du clergé français à se lancer dans une voie où il a donné l'exemple et dans laquelle il ne cesse de pousser»[6].

Pour 1894, comme pour les années suivantes, sauf 1900, le détail des sujets traités m'échappe. Le succès, en tout cas, s'affirme : le nombre accru des participants, une centaine ou plus, provoque la réunion de deux assemblées distinctes. Une session préliminaire de quatre jours, au Val, début juillet, est destinée aux seuls séminaristes ; parmi eux, une douzaine de jeunes gens de Saint Sulpice, ce qui montre l'approbation croissante des directeurs de grands séminaires.

La seconde session, qui réunit surtout des jeunes prêtres du Nord, prend place à la date habituelle. Elle se déroule du 12 au 19 août[7]. Réserver une session spéciale à de jeunes prêtres, pas très bien vus dans leur diocèse et déjà marqués par

[1] Sources : programme et textes polycopiés des conférences

[2] d'après la lettre d'invitation polycopiée adressée aux prêtres qui accompagnent les séminaristes.

[3] d'après un double sans date

[4] Le P. Guitton se borne à des indications générales. Les sujets traités sont : l'encyclique *Rerum Novarum ;* l'action sociale du prêtre à l'école, au patronage, au collège, dans les associations d'adultes, par les bibliothèques, les cercles d'études, la presse, le Tiers-Ordre *(op. cit.*. t. II. p. 104-105)

[5] Lettre du 19 septembre 1893. Léon Harmel redoute l'abbé Meignen

[6] Lettre du 16 juin 1894

[7] Cf. une lettre à l'abbé Perriot, sans date

leur orientation sociale et politique, ne pouvait guère calmer les esprits des opposants. C'est en vain que Léon Harmel essaie de persuader l'archevêque de Cambrai dans une lettre qu'il lui adresse le 18 août[1].

Léon XIII, pourtant, continue d'approuver, tout comme Mgr Rampolla. Tous deux accueillent favorablement les idées sociales de Harmel comme celles de l'abbé Lemire. Dans une audience accordée à ce dernier, fin avril 1895, le Pape précise que l'action du jeune clergé «devrait se faire exclusivement sous la direction et le contrôle des évêques». Il déclare en même temps toute sa faveur pour Harmel[2]. Position ambiguë, mais sans duplicité aucune : Léon XIII veut et doit faire respecter le principe d'obéissance dans l'Eglise mais, en même temps, il est en fait, dans sa propre Eglise, le chef de la tendance du mouvement et l'adversaire des prélats rétrogrades. Cela, il ne peut pas le dire ouvertement.

Les années suivantes apportent de nouveaux succès et aggravent les conflits. En 1895, le Val est trop petit pour les deux cents participants. La réunion se tient à Saint-Quentin, dans le collège Saint-Jean prêté par le Père Dehon. En 1896, conformément au vœu émis l'année précédente, les participants se retrouvent au Val. Ce sont surtout des séminaristes, comme prévu à l'origine[3]. Les prêtres, de leur côté, participent au congrès ecclésiastique de Reims, voulu par l'abbé Lemire, d'accord en cela avec Léon Harmel. Léon XIII, par l'intermédiaire du cardinal Rampolla, bénit les congressistes :

« Sa Sainteté se plait à voir que le clergé travaille à se rapprocher du peuple et il en augure les meilleures espérances pour l'avenir.»

Réactions défavorables des catholiques conservateurs.

Mais la fraction conservatrice du clergé et de l'opinion catholique est choquée par le côté presbytérien de l'entreprise. Elle s'étonne que de simples prêtres discutent de leur sort librement. Son animosité est accrue par le fait que le congrès est dû à l'initiative d'un prêtre si bien rallié à la République qu'il est député depuis 1893 et estime conciliables l'exercice de son ministère et son mandat de député. L'opprobre en rejaillit sur ses amis, et d'abord sur le plus suspect d'entre eux à leurs yeux, Léon Harmel.

Ce n'est pas un hasard évidemment si ces initiatives en vue d'un renouveau du clergé par la base sont dues à des prêtres qui s'affirment républicains et démocrates. Leurs initiatives n'en sont que plus suspectes : ainsi, celle de l'abbé Leleu qui lance un lien permanent entre les grands séminaires de France par une correspondance polygraphiée[4]. Les propos des abbés démocrates Naudet et Dabry, que Mgr Turinaz rapporte dans sa brochure de 1902, jettent de l'huile sur le feu. Le premier déclare à Angers, en avril 1895 :

«Citoyens et citoyennes, je suis de l'Eglise d'aujourd'hui et de demain et non de celle d'il y a cent ans... Le Paradis, je veux le donner tout de suite, en attendant l'autre.»

Et d'ajouter :

«La formation du clergé est trop exclusivement cléricale et pas suffisamment humaine. On habitue trop le jeune homme à ne voir dans son ministère que le rôle surnaturel ou, plus exactement, le côté purement religieux.»

Un an plus tard, à propos du congrès ecclésiastique de Reims, l'abbé Dabry déclare :

« Ne pourrait-il pas y avoir le pèlerinage des prêtres qui iraient se faire baptiser hommes, qui iraient secouer les chaînes d'un système odieux où le vicaire ne pense que par le curé, le curé par l'évêque et l'évêque par le gouvernement ? Chez nous, la hiérarchie tue l'individu »[5].

Propos qui semblent confirmer ce que dit Montuclard *(Conscience religieuse et démocratie)* sur les difficultés qu'éprouve l'Eglise catholique à passer d'une mentalité «hiérarchico-hiératique» à un esprit «démocratico-progressif».

---

[1] « Je suis persuadé, Monseigneur, que si j'étais admis A expliquer notre méthode devant Votre Grandeur et devant les industriels, cette méthode éprouvée par les faits (il s'agit de l'action populaire résultant de l'effort combiné du prêtre et du patron) rallierait tous les suffrages »

[2] d'après Mayeur, *L'abbé Lemire,* p. 177

[3] d'après une note manuscrite

[4] Lettre du 22 juin 1904. *Le Trait d'Union, «* correspondance sacerdotale mensuelle », est publié à Autun, au moins pendant la période qui va de 1902 à juillet 1914 *(B.N.,* D. 72. 769).

[5] Mgr Turinaz (il écrit en 1902) met également en cause la *Revue du clergé français* du 1er octobre 1901 qui estime que le célibat ecclésiastique n'est pas une absolue nécessité.

En 1896-97 se déclenche une contre-offensive dirigée par Mgr Isoard, évêque d'Annecy, et par le cardinal Richard, archevêque de Paris : Mayeur en fait le récit dans sa thèse sur l'abbé Lemire[1]. Ce qui est en cause, pour Mgr Isoard, c'est une conception du prêtre, celle qui s'inscrit dans la tradition de Saint François de Sales, Saint Vincent de Paul, M. Olier

«et que l'on essaierait de remplacer par le prêtre qui, pour aller aux âmes, commencerait par déserter les églises, par changer son langage, par s'approprier les libertés d'allure du laïc.»

Le cardinal Richard, de son côté, critique la réunion de congrès hors de la voie hiérarchique. Il y voit un danger de presbytérianisme. Il demande que la présidence de congrès ecclésiastiques soit assurée par l'évêque, à Reims en particulier. Il refuse qu'on y discute de sujets qui doivent rester réservés : les études dans les séminaires, la discipline ecclésiastique, l'inamovibilité des desservants. Les deux évêques décident de s'adresser au Pape qui répond le 8 septembre 1899 dans une lettre encyclique en français : Léon XIII confirme l'excellence des méthodes traditionnelles de formation dans les séminaires de France et demande aux prêtres de faire de l'action sociale, mais en accompagnant leur zèle de «discrétion, de rectitude et de pureté»[2].

Cette mise en garde, suivant de près celle qui concerne la démocratie chrétienne (8 octobre 1898) dans laquelle le Pape ne discerne de bon que l'action sociale (en dehors de toute subordination des membres de l'Eglise à une idéologie politique précise) ne calme nullement les esprits. L'encyclique *Graves de Communi* en janvier 1901 ne fait qu'accroître l'animosité des traditionalistes contre le nouveau clergé. Celle-ci éclate en 1902 dans la première brochure de Mgr Turinaz qui attaque à la fois Léon Harmel, Fonsegrive et les congrès multipliés en dehors de la hiérarchie. L'évêque de Nancy tente de condamner en bloc tous les partisans des idées nouvelles dans l'Eglise comme suspects de modernisme[3]. Si l'on s'en tient aux choses précises et nettement délimitées, Harmel constitue sa cible préférée :

«Voilà plus de vingt ans, écrit-il, qu'il prétend enseigner à. tous la solution des questions sociales, des questions ouvrières, commenter les enseignements du Pape et de l'Evangile, se donner comme l'idéal des patrons chrétiens, se passer des évêques et des théologiens. Il s'adresse surtout aux jeunes prêtres et aux séminaristes, il leur écrit des lettres, il les réunit en Congrès au Val-des-Bois ; il est *le patriarche de la démocratie chrétienne* et *le bon père.»*

Après avoir attaqué au passage le congrès ecclésiastique de Bourges (1900) qui continue celui de Reims en 1896, Mgr Turinaz s'en prend à la manière dont

«depuis quelques années déjà et, avec une audace toujours croissante, des laïques et des prêtres sans mission et sans autorité s'efforcent de s'emparer de la direction des jeunes prêtres et des séminaristes; ils offrent à ces jeunes prêtres et même aux séminaristes, pendant les vacances, leurs journaux. Bien plus, des journaux lithographiés ou imprimés sont rédigés... et circulent dans les séminaires. Pendant les vacances, on réunit, même chez les laïques, des séminaristes et des jeunes prêtres; on tient des associations et des congrès, qu'on appelle cercles d'études. Si un évêque rappelle aux curés le devoir de surveillance, ils déclarent qu'on en fait des mouchards.»

Selon Mgr Turinaz lui-même, les journaux offerts au cours de ces réunions sont *L'Eglise militante* de l'abbé Dabry et *La justice sociale* de l'abbé Naudet.

Bien des choses sont exactes, matériellement, dans ces attaques. Mais il est faux, le Père Guitton l'a relevé, que Léon Harmel se soit passé des évêques et des théologiens. Il a agi avec l'approbation constante de Mgr Langénieux. Les réunions du Val des Bois n'ont jamais été condamnées par quelque autorité que ce soit. Mais, et c'est là que la confusion apparaît dans les faits, les prêtres qui participent à ces sessions sont, pour une bonne part, des «prêtres démocrates». Au congrès de 1900 encore, l'abbé Gayraud traite de «La Démocratie chrétienne» et du «prêtre citoyen». Il est dommage que le compte-rendu manuscrit, exceptionnellement conservé au Val, ait justement été expurgé de ces deux conférences... Quant à Harmel lui-même, il est évident qu'il a versé dans les excès idéologiques de la Démocratie chrétienne condamnée par le Pape. Le 30 juin 1904, il écrivait encore :

«La cause de la Démocratie est sacrée pour moi, je la confonds avec la cause de l'Eglise elle-même»[4].

---

[1] MAYEUR, *op. cit.*, p. 215 sq

[2] *Lettres apostoliques de Sa Sainteté Léon XIII,* Maison de la Bonne Presse, tome VI, p. 94-109.

[3] Cf. Ch. VII (Les Congrès ecclésiastiques, p. 49-58), VIII (Les séminaristes sociaux, p. 58-70), IX (Les laïques p. 70-90. Harmel a une place de choix : les pages 71 à 79 lui sont réservées!).

[4] Lettre à Gilissen, président de *l'Union Démocratique à* Verviers

Il est vrai qu'on pourrait citer d'autres textes contemporains dans lesquels il montre qu'il a compris le sens des admonestations de Léon XIII[1].

Léon XIII tient à la formation sociale du clergé : c'est, pour lui, une question fondamentale. Les sessions du Val, les congrès ecclésiastiques comme ceux de Reims et de Bourges peuvent présenter à ses yeux quelques inconvénients. Il les tient néanmoins pour des initiatives irremplaçables, hors desquelles l'Eglise ne pourrait avancer et agir efficacement sur le monde. Cela ne l'empêche pas de condamner, au besoin, les excès de leurs participants, dans l'action comme dans l'idéologie. Mais il sait à quel point leur concours est irremplaçable. Sans Léon Harmel, par exemple, qui se serait occupé, en France, de l'éducation sociale du clergé ? Qui aurait tenté la réforme mondiale du Tiers-Ordre franciscain voulue par le Pape ? Léon XIII a déploré sans doute, à part lui-même, son tempérament excessif. Il a dû regretter plus encore son échec sur la réforme du Tiers-Ordre, en 1900.

Fin des sessions du Val.

Finalement, en 1902, Léon Harmel doit renoncer aux réunions du Val. Dans une note confidentielle de 1904, il invoque des raisons purement matérielles, mais, en 1906, dans une lettre à Mgr Tiberghien (ex-abbé Tiberghien), il déclare franchement :

«Les réunions de séminaristes, si fécondes, ont été rendues impossibles par la coalition des évêques dont Mgr de Nancy a été le porte-parole»[2].

La disparition des sessions du Val constitue un nouveau succès de la tendance qui avait fait échouer la réforme du Tiers-Ordre, de ceux qui. selon les termes du Père Guitton,

«devaient paralyser tous les instruments au service de Léon XIII et par de savantes campagnes aider à la mort successive du *Monde,* du *Peuple français,* de *L'Univers,* de *la Démocratie chrétienne*[3].

Organe des catholiques qui avaient refusé le Ralliement, *La Vérité française,* flanquée de *L'Autorité,* s'était constamment tenue à la pointe de ce combat.

Les Semaines sociales dérivent-elles des sessions du Val des Bois ?

Léon Harmel, dès lors, n'a plus d'auditoire sur qui il puisse exercer une influence profonde. Voilà pourquoi je considère que, sauf une exception en 1914, il a joué l'essentiel de son rôle en 1902. Après cette date, ce sont d'autres qui prennent le relais, les Jésuites de *l'Action populaire* pour les contacts avec le monde ouvrier, les *Semaines sociales* pour la formation sociale de l'élite des laïques.

Aux sessions du Val, en effet, tous les participants n'étaient pas des ecclésiastiques et des séminaristes. A partir de 1895, au moins, s'y mêlent quelques jeunes laïcs, dont le moins marquant n'est pas Marc Sangnier. Il a été sensible à l'atmosphère de ces réunions d'été que l'abbé Thellier de Poncheville évoque avec une émotion romantique[4].

Ce qui pose la question : existe-t-il une filiation entre les réunions du Val des Bois et les *Semaines sociales,* où se retrouve annuellement, depuis 1904, l'élite catholique sociale ecclésiastique et laïque ?

L'initiative de leur création ne doit rien à Léon Harmel. Il n'y a pas lieu de suspecter le récit traditionnel. En 1892, des «cours sociaux pratiques» sont institués en Allemagne par l'abbé Hitze et l'industriel Brandt,

---

[1] Le 12 avril 1904, il écrit à l'abbé Guidé : « Léon XIII depuis des années a répété que les doctrines démocratiques doivent rester dans le domaine social et ne pas concerner la forme du gouvernement. Il voulait que la Démocratie soit pratiquée aussi bien en Autriche et en Allemagne qu'en France. Il n'est pas nécessaire de République pour appliquer les doctrines démocratiques » (la forme incorrecte de la phrase est due à son auteur). « Voilà, je crois, ce que Pie X entend par «pas de politique ».

[2] Lettre du 15 mai 1906

[3] GUITTON, *op cit.,* t. II, p. 133. *Le Monde,* quotidien royaliste du soir en 1860, s'oriente vers le Ralliement sous la direction de l'abbé Naudet. En juillet 1896, il doit fusionner *avec L'Univers.* Ce dernier journal s'unit en janvier 1907 à La *Vérité française.* C'en est fait désormais de son rôle. *La Démocratie chrétienne* tient jusqu'à la fin de 1908.

[4] Le témoignage de l'abbé Thellier de Poncheville figure in GUITTON *op. cit.,* t. II, p. 103-104. Celui de Marc Sangnier dans la *Jeune République.* Parmi les autres participants laïques : Goyau, le Docteur Lancry, Fonsegrive (d'après MAYEUR, O. *cit.*. p. 172.)

animateur du *Volksverein* avec qui Harmel est en relations épistolaires épisodiques[1]. Y assistent le chanoine Cetty, grand animateur des œuvres de Mulhouse et le publiciste Max Turmann, amis l'un et l'autre de Marius Gonin. En 1901, *l'Union des catholiques sociaux* est fondée, centre à la fois d'études et de propagande. Adéodat Boissard, professeur de la Faculté libre de Droit de Lille et Henri Lorin, homme d'affaires, manifestent l'idée d'organiser une session de quinze jours où les dirigeants de *l'Union* confronteraient leurs points de vue. Marius Gonin, secrétaire de *La Chronique du Sud-Est,* qui avait entendu parler de la réalisation allemande et du projet français, écrit à Boissard en 1904 pour lui suggérer une formule unissant les deux : huit jours de cours et de discussions. D'emblée, les discussions sont éliminées. La première *Semaine, à* Lyon, en 1904, se compose exclusivement de cours et de conférences (la formule du thème unique ne viendra que plus tard).

Harmel n'est pour rien dans tout cela. Et pourtant. Dans son numéro d'août-septembre 1904, *La Chronique du Sud-Est* publie le compte-rendu de la première *Semaine.* La page de couverture indique le nom des principaux collaborateurs de *La Chronique.* En tête des ecclésiastiques figure le Père Dehon; en tête des laïques, Léon Harmel (Gonin lui a d'ailleurs demandé de faire partie du comité de patronage). Ainsi les *Semaines* naissantes se placent sous l'égide de Léon Harmel. Il existe, en effet, une réelle parenté entre les sujets débattus au Val des Bois et ceux dont on discute désormais. Pour s'en convaincre on peut comparer la liste des conférences de 1900 au Val et celle de 1904 à. Lyon.

La première comporte évidemment des sujets qui n'ont plus de raison d'être dans la seconde : tout ce qui concerne les séminaristes et l'action politique. Mais, au Val comme à Lyon, il est question des institutions rurales, de l'éducation populaire et des activités périscolaires, de l'action ouvrière en Alsace (dans les deux cas, c'est le chanoine Cetty qui en parle) et de l'organisation professionnelle. Simplement, à Lyon, le sujet est évoqué de manière plus globale. En 1900, les conférences formaient une juxtaposition de monographies particulières : le mouvement social en Italie, les œuvres de Mulhouse, le métayage et le fermage etc... En 1904, les sujets abordés ont un caractère plus général : les œuvres en Alsace, les institutions rurales etc... Ajoutons que Léon Harmel est un auditeur fidèle des *Semaines et* qu'il lui est arrivé d'y prendre la parole.

Certes, on ne peut pas faire dériver les *Semaines sociales* des sessions du Val. Mais on y retrouve des préoccupations voisines, un type d'enseignement comparable, des conférenciers et un auditoire qui sont, partiellement, les mêmes. En somme, sans que personne l'ait voulu, le rodage de la formule a commencé au Val.

Par sa participation à la formation sociale du clergé, Léon Harmel prépare le succès du syndicalisme ouvrier chrétien.

Ce qui me paraît plus important et, en un sens, décisif, c'est la participation, aux sessions du Val, d'un certain nombre de prêtres du Nord qui viennent y affiner leur sens social. Parmi eux, selon le témoignage même de Marc Sangnier : Mgr Beaupin, Mgr Tiberghien, Mgr Glorieux, les abbés Vanneufville et Thellier de Poncheville[2]. Or, lorsque Harmel, en grande difficulté, va rendre visite au début de septembre 1904 à. ses appuis romains, il rencontre, outre le cardinal Vivès y Tuto et le chanoine Pottier, Mgr Glorieux, l'abbé Vanneufville, correspondant romain de *La Croix* pour la France et de divers journaux pour la Belgique et l'Allemagne, ainsi que son second, l'abbé Labrousse, un ancien des réunions du Val[3]. C'est Mgr Tiberghien qui, nommé prélat en 1896, avait fait venir à. ses côtés à Rome les abbés Vanneufville et Glorieux. Ils constituent désormais un trio qui agit de manière concertée. L'abbé Barbier, peu suspect de sympathie à leur égard, l'affirme nettement :

«Le trio d'amis formé par MM. Vanneufville, Glorieux et Tiberghien, ira s'installer à Rome et y deviendra le centre de toutes les relations du parti» (sous-entendu démocrate-chrétien) «avec le Vatican, le truchement inévitable des visiteurs ou pèlerins, en même temps que MM. Glorieux et Vanneufville seront les informateurs et correspondants assidus de *L'Univers* et de *La Croix* et, par ces journaux, pétriront l'opinion catholique»[4].

Lorsque Léon Harmel se rend à Rome pendant la Semaine Sainte de 1914 pour défendre les syndicats ouvriers chrétiens menacés, à son arrivée, le mercredi, il rend visite à Lorin et trouve toute une réunion de «sociaux» :

[1] Léon Harmel parle de Hitze comme d'un «abbé socialiste». Il s'en méfie un peu mais éprouve pour son audace une sympathie évidente
[2] *Jeune République,* 1er février 1929
[3] Pièce manuscrite polycopiée
[4] Abbé E. Barbier, *Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France,* t. 3, p. 67

«Mgr Pottier, M. Godefroy Kurth, de Liège; Mgr Vanneufville, Mgr Glorieux, M. Duthoit, professeur à l'Université catholique de Lille, l'abbé Roche de Lyon... Les *Semaines sociales* sont de plus en plus estimées et M.Lorin a trouvé un bon accueil partout.»

Le lendemain, il déjeune chez Mgr Tiberghien avec Lorin, Duthoit, Mgr Pottier, Mgr Vanneufville. Ils étudient ensemble les points à traiter dans sa note au sujet des syndicats ouvriers chrétiens.

«Les attaques violentes de la *Civilta Cattolica,* dans ses articles du 21 février et du 9 mars ont, précise-t-il, motivé mon voyage sur le conseil du R.P. Jésuite, assisté du Général» (qui l'a mandé à Rome).

Le jour de Pâques, 12 avril, Léon Harmel mentionne :

«Nous le répétons souvent ici : tant que Mgr Tiberghien sera Rome, la cause populaire chrétienne conservera un défenseur et le divin MISEREOR SUPER TURBAM aura un écho fidèle et un courageux interprète.»

Ce qui n'était sans doute pas inutile, si l'on en juge d'après la réponse du cardinal Merry del Val à Léon Harmel qui l'avait entretenu des «catholiques intégraux» et de leurs méfaits :

«Il y a de tous les côtés des erreurs. Je préfère ceux qui se déclarent catholiques tout court à ceux qui ajoutent un qualificatif, flit-ce même sociaux»[1].

Faisons un bond dans le temps. En 1923, Eugène Mathon, représentant le *Consortium textile de Roubaix-Tourcoing,* décide de s'adresser à la hiérarchie. Dans une série de rapports, à partir du 17 décembre, il prend à partie le rôle du clergé dans le mouvement syndical chrétien et s'applique à dénoncer les responsables qui ont égaré celui-ci : les dirigeants du *Sillon,* ceux des *Semaines sociales* et les religieux de *l'Action Populaire.* Ils sont tenus pour responsables de l'appui apporté la C.F.T.C. qui prétendait discuter avec les patrons des salaires et des conditions de travail. L'action de la centrale syndicale chrétienne est considérée comme illégitime. Pour les patrons de Roubaix-Tourcoing, le syndicalisme ouvrier chrétien n'a pas de raison d'être. La réponse de Rome, une lettre de la Congrégation du Concile, datée du 5 juin 1929, est adressée solennellement à Mgr Liénart et rendue publique le 9 août. Au début de l'article I de cette réponse, on peut lire :

«L'Eglise reconnaît et affirme le droit des patrons et des ouvriers de constituer des Associations syndicales soit séparées, soit mixtes, et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale.»

Ce n'était que la réaffirmation de la thèse de l'encyclique *Rerum Novarum.* Mais d'une manière solennelle et donnant tort définitivement aux partisans les plus acharnés des seuls syndicats mixtes, les patrons de Roubaix-Tourcoing.

Or, qui avait préparé la réponse du Saint-Siège ? En premier lieu, Mgr Vanneufville. C'est lui qui avertit immédiatement les responsables des syndicats libres, leur offrant ainsi la possibilité de préparer eux-mêmes un plan de défense.

Que le meilleur défenseur des syndicats chrétiens ait été Eugène Duthoit, président des *Semaines sociales,* ne change rien à l'affaire : Mgr Vanneufville a permis de gagner un temps précieux, il a fourni à la Congrégation du Concile tous les éléments d'information nouveaux mesure que l'affaire se développait. Il n'est pas sans intérêt non plus de songer que le second rapport de Duthoit, qui a fourni une base de travail pour élaborer la réponse définitive, a été rédigé avec la collaboration de l'abbé Thellier de Poncheville, «aumônier» des *Semaines sociales,* un ancien des sessions du Val[2].

Il résulte de tout cela que Léon Harmel a contribué largement à former les prêtres qui devaient faire triompher définitivement, auprès du Pape, la cause du syndicalisme ouvrier chrétien.

[1] Tout ce récit est extrait également de BARBIER, t. 5. La consultation des archives du Val m'a montré l'exactitude matérielle rigoureuse des renseignements qu'il fournit.

[2] d'après Robert TALMY, *Le syndicalisme chrétien en France (1871-1930),* chapitres V. VI et Annexe. De l'abbé Thellier de Poncheville. Barbier déclare : « Jeune encore, il prend part aux réunions ecclésiastiques tenues chez M. Léon Harmel au Val des Bois et se fait peu à peu promoteur de l'organisation sociale des séminaristes.»

CONCLUSION

L'action de Léon Harmel est longue et multiforme. Elle est parfois déconcertante. En raison d'abord d'une personnalité très particulière.

Nul ne peut discuter certaines de ses qualités : la générosité, l'enthousiasme, le don de soi. C'est un semeur d'idées, un découvreur et un meneur d'hommes infatigable. Véritable catalyseur de forces, il puise apparemment une énergie toujours nouvelle dans la foi profonde qu'il a dans le Christ. Capable de se remettre en cause, il lui arrive d'évoluer rapidement et profondément. Lorsque ceux qui sont en relations étroites avec lui ne changent pas au même rythme apparaît un risque de dissentiment grave. Ainsi s'explique, pour une bonne part, le conflit avec les patrons du Nord.

Léon Harmel est un homme d'action, non un intellectuel. Lui qui est au contact direct des ouvriers ne peut supporter certaines discussions, qu'il estime byzantines, entre théologiens ou «experts» des choses sociales. A ces derniers il reproche d'avoir, de la société, une vision surtout théorique et d'être des faiseurs de systèmes détachés du réel : les dirigeants de *l'Œuvre,* La Tour du Pin en tête, ne sont pas à l'abri de ce genre de critiques.

Pourtant Léon Harmel possède d'indéniables qualités intellectuelles. Ses idées, le plus souvent (pas toujours), sont claires et vigoureuses. Il va droit à l'essentiel. Il sait analyser une pensée qui lui est étrangère et la faire comprendre : ainsi dans son exposé sur le socialisme, au congrès d'Autun, en 1882. Son point faible est de manquer de sens critique l'égard de lui-même. L'ouvrage le plus théorique qu'il ait écrit, le *Catéchisme du Patron,* est bourré de références historiques, théologiques etc... extrêmement sérieuses : elles ne servent en fait qu'à habiller une pensée préconçue. Léon Harmel est un passionné et cela gêne, chez lui, une vision objective des hommes et des choses.

Pourtant c'est un réaliste, à sa manière. Il possède une souplesse et un sens tactique remarquables. Il sait ce qui est possible dans l'immédiat. Sa forme de réalisme procède d'une intuition qui lui permet de comprendre sur le vif les évolutions en cours, promesses d'un avenir différent. Mais il surestime visiblement ses capacités personnelles dans ce domaine, particulièrement à l'époque de la *Démocratie chrétienne :* il prend alors volontiers pour du prophétisme ce qui n'est que de la vaticination.

Ses prises de position à l'égard de la corporation, des rapports dans l'entreprise, du syndicalisme et de la politique permettent de mieux apprécier sa capacité à comprendre le mouvement social et, aussi, les limites de cette compréhension.

L'organisation de l'entreprise, corporation d'abord, «usine chrétienne» ensuite, n'a de sens pour lui que si elle est chrétienne : cela suppose un personnel pratiquant. Prétendre résoudre la «question sociale» au moyen de telles institutions suppose qu'il est possible de rechristianiser globalement le monde ouvrier. C'est la même erreur que l'on retrouve dans la notion même de Démocratie chrétienne dont il songe, le premier vraisemblablement, à faire un parti dès septembre 1893 : sans un peuple chrétien, en effet, comment la Démocratie chrétienne serait-elle viable ? Léon Harmel a cultivé, toute sa vie, l'illusion qu'un retour à la Chrétienté était possible. Le seul problème, pour lui, était de savoir sous quelle forme.

L'autre incohérence de son attitude provient du fait que, dans sa lutte contre le paternalisme, il ne parvient pas à se débarrasser lui-même complètement de sa mentalité paternaliste. A l'extérieur du Val des Bois, il prend position de la façon la plus claire, la plus continue, la plus efficace qui soit en faveur du syndicalisme ouvrier chrétien, ce qui constitue l'aspect le plus efficace de sa fécondité sociale. Pourtant, à part lui-même, il refuse d'abandonner sa préférence de principe pour les syndicats mixtes et il ne conçoit même pas qu'un syndicalisme ouvrier véritable ait sa place au Val des Bois. Il ne parvient pas à être franchement, à la fois, le pionnier de la participation et celui du syndicalisme. A vrai dire, cela était pratiquement impossible pour un patron chrétien avant 1914. Peut-être cela dépassait-il les limites de l'intelligence et de la générosité humaines.

Les résultats n'ont pas toujours répondu, il s'en faut de beaucoup, aux espérances de Léon Harmel. Il ne pouvait en être autrement. Peu de problématiques ont été aussi fausses que la sienne ou plutôt que les siennes successives. Le caractère très partiel de ses réussites ne doit pas faire oublier l'ampleur de son apport personnel. Il a participé largement à l'éducation sociale des catholiques en attirant inlassablement leur attention sur la question ouvrière. Il a contribué, avec une efficacité certaine, à empêcher un divorce total entre la classe ouvrière et l'Eglise. Il a aidé cette dernière à évoluer dans un sens démocratique et social.

ETU DE DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

L'ouvrage fondamental reste la biographie du P. GUITTON sur Léon Harmel, parue en 1927. Cette somme appelle néanmoins un certain nombre de réserves, que j'ai indiquées dans mon introduction.

Faute d'une bonne critique, l'originalité du Val des Bois n'a pas été bien comprise. Cela empêchait jusqu'ici une bonne compréhension du personnage de Léon Harmel et de son action : lacune particulièrement évidente dans l'ouvrage de l'abbé TALMY, *L'Association catholique des patrons du Nord,* paru en 1961. Toutefois, une approche satisfaisante du sujet figure dans *L'Action sociale des catholiques en France* (1871-1901) de H. ROLLET, 1947. Mais c'est A. DANSETTE qui, dans son *Histoire religieuse de la France contemporaine,* T. II, 1952, fournit, en quelques lignes de synthèse, l'image la plus juste du Val des Bois.

Je n'ai pas pu obtenir l'ouverture des archives vaticanes pour étudier les rapports entre Léon Harmel et Léon XIII. Néanmoins, la documentation dont je dispose m'a permis de comprendre, pour l'essentiel, la nature des rapports entre les deux hommes. L'attitude de Léon Harmel apparaît clairement. C'est sur l'évolution de Léon XIII dans les dernières années de son pontificat (à partir de 1897) que les archives vaticanes permettraient un meilleur éclairage. Mais ceci n'est plus exactement mon sujet.

L'archevêché de Reims m'a communiqué diverses lettres rassemblées en vue d'une béatification souhaitée par le fils de Léon Harmel. Elles ne présentent pas d'intérêt. L'archevêché de Paris dispose de pièces de même nature : il n'a pu me les fournir.

L'essentiel des archives concernant le sujet traité se trouve au Val des Bois : discours, conférences, prises de position, ouvrages divers de Léon Harmel, et surtout une série de recueils reliés contenant le double des lettres envoyées par Léon Harmel. Ces recueils, de format commercial, de cinq cents pages environ, comprennent aussi les doubles des lettres reçues lorsqu'elles sont particulièrement importantes ainsi que des documents non datés concernant par exemple la préparation des congrès ouvriers, l'état intérieur du Val ou encore les «redditions» de Léon Harmel à son directeur de conscience. A cette mine de renseignements, souvent inconnus, s'ajoute une série de dossiers constitués par le P. GUITTON, chaque chemise correspondant à un chapitre de son ouvrage. Le classement n'est pas très rationnel, mais il était hors de mon propos et de mes possibilités d'en entreprendre un autre. Autres sources importantes conservées au Val : les procès-verbaux manuscrits du Comité de la Corporation des ouvriers du Val des Bois (1875-1886, en fait, 1882), qui fournissent des renseignements de première main sur le fonctionnement de la Corporation à ses débuts; les *Echos du Val des Bois,* bulletin mensuel à usage interne publié de novembre 1905 la veille de la guerre de 1914-1918, et qui apprend beaucoup de choses sur la «grande période» (1893-1902). Cette publication pallie partiellement l'absence de recueils de lettres entre mars 1896 et avril 1903.

Ces recueils auraient été brûlés ou perdus lors de la destruction volontaire de l'usine par les Allemands pendant la première guerre mondiale, de même que les archives d'entreprise : l'absence de ces dernières m'a évidemment gêné, mais la richesse de la documentation manuscrite et imprimée m'a tout de même permis d'obtenir, par recoupement, des indications utiles sur l'origine et la composition de la main-d'œuvre ainsi que sur la marche de l'affaire.

Véritable seigneurie industrielle, le Val des Bois a évidemment exercé une grande influence sur la vie de Warmériville. Malheureusement, il ne reste rien des délibérations du Conseil municipal antérieures à 1914. Par contre, contrairement à la réglementation des archives, tout l'état-civil depuis la Restauration reste conservé à la mairie (les registres des mariages sont particulièrement utiles pour l'étude de l'origine géographique de la main-d'œuvre).

Du conflit local avec le curé de Warmériville, nulle trace. J'ai caressé vainement l'espoir entrevu un instant de consulter une partie de la correspondance du curé Drouard, farouche défenseur de l'indépendance de sa paroisse pendant la première moitié de ce siècle. Cette correspondance est entre les mains d'un particulier de Reims qui n'a pas eu le courage de la rechercher parmi les nombreux documents dont il dispose.

Les réactions des aumôniers, prêtres et religieuses vivant à l'intérieur du Val constituent un témoignage de premier ordre sur l'atmosphère qui y régnait. A la maison mère des Lazaristes, à Paris, j'ai retrouvé quelques lettres, toutes intéressantes, échangées entre Léon Harmel, qui veut constamment accroître son personnel ecclésiastique pour obtenir un fonctionnement satisfaisant de sa corporation, et le Supérieur de la Congrégation qui est peu à peu gagné par la lassitude. Par contre, je n'ai pas consulté les notes journalières du P. DEHON, Supérieur des Oblats du Sacré-Cœur de Jésus, qui fournit aumôniers et religieuses en remplacement des Lazaristes, à partir de 1887-1888.

Rien n'existe aux *Archives Nationales* concernant Léon Harmel ou le Val des bois. Par contre, un important dossier sur les troubles de Montceau-les-Mines en 1882 fournit des renseignements intéressants sur CHAGOT, directeur des Houillères de Blanzy, et permet de préciser la nature de son controverse avec Léon Harmel sur le paternalisme.

Les *Archives Départementales de la Marne* fournissent, pour la région de Reims, quelques précisions sur la vie sociale et politique, les activités des socialistes, celles des anarchistes et des «socialistes chrétiens» (c'est-à-dire des démocrates-chrétiens).

La presse, particulièrement la presse régionale de toutes tendances, constitue une mine de renseignements d'ordre général mais aussi, occasionnellement, sur la vallée de la Suippe et Warmériville.

Quelques interviews m'ont permis de faire connaissance avec l'atmosphère du Val avant la première guerre mondiale. Rares mais précieux sont les témoignages d'ouvriers ou d'employés y ayant travaillé cette époque. Néanmoins, les indications fournies par les fils des «anciens» sont loin d'être inutiles : il existe une «tradition» du Val. Une «tradition» hostile persiste parallèlement chez une minorité d'habitants de Warmériville.

I. SOURCES MANUSCRITES OU DACTYLOGRAPHIEES

A. DOUBLES DES LETTRES DE LEON HARMEL.

Ces doubles sur papier pelure sont reliés en recueils de 500 p. environ conservés au Val. Sur les 39 signalés par le P. GUITTON en 1927, il en reste 36. Leur consultation est facilitée par un index alphabétique des destinataires.

A partir d'avril 1893, nous disposons d'une seconde série de recueils, parallèles aux premiers. Ils ont un caractère moins personnel et concernent surtout les relations extérieures, mais il n'existe pas de distinction tranchée entre les deux séries. La seconde doit être aussi ancienne que la première mais elle n'apparaît qu'au moment de la préparation du premier congrès ouvrier (IIe section, n° 22), ce qui est une heureuse coïncidence ; à moins que les registres précédents n'aient été jetés en raison de leur intérêt jugé moindre.

Par contre, entre mars 1896 et avril 1903, ne subsiste aucun recueil ni de l'une ni de l'autre série : la précision des renseignements recueillis en souffre évidemment.

N.B. Sauf précision de ma part, les documents manuscrits que je cite sont extraits de ces recueils.

Recueils numérotés de 12 à 25, allant du 3 janvier 1879 au 24 février 1888. Je n'ai dépouillé que les derniers d'entre eux, à partir de 1887. Pour les précédents, je me suis borné à des sondages.

Recueils 27 à 31, du 23 février 1889 au 25 mars 1896. Cette première série, la plus intéressante dans l'ensemble, s'interrompt à ce moment.

La « *IIème section»* (seconde série, parallèle) comprend les *Recueils* numérotés de 22 à 27 (du 5 avril 1893 au 19 octobre 1894). Elle contient toute la correspondance avec les patrons, prêtres et militants ouvriers du Nord.

Une *Nouvelle série* de cette He section est conservée, mais incomplète, pour la période allant du 6 avril 1903 au 19 août 1915 : numéro 4 (6 avril-14 octobre 1903) qui contient des renseignements sur Biétry et les «jaunes» ; n° 6 (3 mars-29 juillet 1904) ; n° 8 à 11 (25 janvier-19 octobre 1906) ; n° 16 (2 juillet 1911-19 août 1915). L'intérêt est dans l'ensemble bien moindre : Léon Harmel n'exerce plus guère d'influence directe sur la vie sociale de son temps.

Il existe cinq autres recueils. Trois d'entre eux, numérotés de 1 à 3, contiennent des lettres envoyées par Léon Harmel lors de ses séjours à Nice (5 décembre 1909-27 août 1915). Intérêt limité : le (Bon Père» se souvient...

Deux autres concernent les pèlerinages à Rome du 6 août 1904 au 3 août 1908. J'ai laissé de côté l'étude de cette question.

Un choix d'environ quatre cents lettres (ou extraits de lettres) a été établi par le P. GUITTON pour la période allant de 1879 à 1912. Les textes, dactylographiés, forment un recueil de consultation commode.

B. DOSSIERS ETA BLIS PAR LE PERE GUITTON.

Ils constituent des fourre-tout à désespérer l'archiviste le plus zélé. Ce sont des mélanges de lettres manuscrites (originaux), de tracts, articles de journaux, brochures, notices, fragments manuscrits ou non, voire livres. J'indique ces dossiers dans la catégorie des sources manuscrites ou dactylographiées, bien que cela paraisse incorrect. Leur numération correspond, mais en principe seulement, à celle des chapitres du livre en deux volumes du P. GUITTON. Comme ce classement, à usage purement personnel, n'a aucune valeur archivistique, je donne une idée du contenu des dossiers en faisant référence aux numéros des chapitres de ce livre, et non à ceux des dossiers eux-mêmes. Je respecte toutefois ce classement, parce qu'il existe et pourrait, faute de mieux, servir à des chercheurs éventuels.

Dossier non coté. Le «Livre de Famille» du P. CHARCOSSET, aumônier du Val, inédit dactylographié d'une centaine de pages contenant quelques détails sur la vie religieuse dans l'usine (pas de chiffre concernant la pratique).

Des notes ou fragments autobiographiques (1860-1902), manuscrits ou dactylographiés. Peu de chose. Quelques feuillets intéressants de FRIGAUX, précepteur au Val, sur les toutes premières années de l'entreprise de Sainte-Cécile.

Des notices dactylographiées établies par Léon Harmel sur son père (très rapide) et sur lui-même (l'homme - le patron). A titre d'exemple, ce dossier contient également un manuscrit de Léon Harmel sur *L'Usine chrétienne* et un livre imprimé de souvenirs *(Léon Harmel, Souvenirs,* par VICTOR DE CLERCQ, avocat à la Cour d'appel de Paris, Reims, 1912)....

Dossiers correspondant aux ch. I, II, III (Les origines familiales, 1770-1828 ; Première formation, 1829-1848 ; Orientations décisives 1848-1852).

Notices biographiques sur les membres de la famille, le père de Léon Harmel, Jacques-Joseph, sa femme, ses frères Jules et Ernest.

Une intéressante collection de lettres sur papier bleu écrites par Ernest Harmel depuis Hyères (novembre 1859 - juin 1860) et Nice (octobre 1860 - avril 1861). Elles contiennent des renseignements de toute sorte, en particulier des indications d'ordre technique et bancaire. Elles permettent de se faire une idée sur la modernisation de l'usine sous le Second Empire.

Dossier sur la première organisation chrétienne du Val (cf. Ch. IV) Textes dactylographiés sur la chapelle, les rapports avec la paroisse, les vocations etc...

Dossier sur des leçons de la souffrance» (Ch. VI). Un cahier de notes spirituelles de Léon Harmel.

Dossier sur « les Congrès» et le *«Manuel d'une corporation chrétienne»* (Ch. VIII). Un rapport de Léon Harmel sur la Corporation chrétienne, le Puy, 1877, et des notes de voyage.

Dossier sur *l'Œuvre des cercles* (Ch. IX) Une série importante mais discontinue de procès-verbaux imprimés.

Dossier sur « L'Educateur» (Ch. X). Règlement pour les enfants des écoles du Val (1864). Un dossier sur sa fille entrée aux Clarisses. *La Famille,* journal bi-mensuel (1878-1888).

Dossier sur les premiers pèlerinages à Rome (Ch. XII). Le journal du pèlerinage, d'abord mensuel, puis d'une périodicité plus fréquente (21 novembre 1888-septembre 1889).

Deux dossiers sur les rapports avec les patrons du Nord (Ch. XIII et XIX). Procès-verbaux des séances des commissions de l'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais.

Statuts et règlements de l'Association catholique des patrons du Nord (1890).

Quelques éléments (peu de chose) sur la controverse avec les patrons du Nord.

Dossier sur la Corporation chrétienne du Val des Bois (Ch. XIV). Peu de choses sur le sujet proprement dit. Récit de la visite de Mgr LANGENIEUX au Val des Bois (30 janvier 1887).

Deux articles de *La Croix du Jura à* propos d'une visite au Val (11 et 18 octobre 1896). Une fiche d'effectifs.

J'arrête ici ce qui deviendrait vite une énumération fastidieuse. Je me borne à citer les documents les plus intéressants :

- une brochure sur les *secrétariats du peuple à* Paris et une documentation sur le second congrès de la Ligue Démocratique belge (Ch. XVI).
- des critiques sur l'enseignement par Léon Harmel et des propositions de réforme (Ch. XVIII).
- un travail manuscrit, intéressant, synthétique mais bref de l'abbé RABIER sur l'évolution des congrès ouvriers chrétiens (1893-1903) et une revue de presse sur cette question (Ch. XX).
- un dossier sur les réunions, au Val, de séminaristes et de prêtres, comprenant le texte polycopié des conférences de 1892 et le compte-rendu manuscrit de celles de 1900 (moins celles, de caractère politique, de l'abbé GAYRAUD), (Ch. XXI).
- une brochure sur les résolutions des congrès du Tiers-Ordre franciscain de 1893 à 1896 (rien sur Nîmes, 1897). Divers discours et interventions de Léon Harmel. Des indications sur le congrès de Rome (Ch. XXII).
- des lettres, brochures, questionnaires... concernant les rapports avec *La Croix* (1896-1902).
- un dossier sur les rapports avec Mgr Turinaz : accusations de ce dernier et réponses de Prudhommeaux (textes dactylographiés) (Ch. XXV).
- quelques documents manuscrits de Léon Harmel sur l'usine, fin XIXe et début XXe siècle (calculs sur le prix de revient de la vie ouvrière au Val, une liste d'internes, une note sur la situation industrielle). Plus un intéressant bulletin de la Bourse du Travail de Reims, 15 août 1904, portant un jugement nuancé sur le Val (Ch. XXVII).

Un *dossier* intitulé *Varia* comprenant :

- quelques détails techniques sur l'histoire de l'usine.
- la lettre d'un ouvrier (jaune» de Reims.
- les statuts du syndicat (patronal) de l'industrie textile rémoise (un Harmel le préside dans les années précédant la première guerre mondiale).
- une lettre de Gabriel Ardant, gendre et confident de Léon Harmel (19 octobre 1906).
- des lettres, sans intérêt, de cardinaux et évêques (réponses aux vœux de Nouvel An).

- quelques lettres du Canada et du Brésil (où exista une usine nantie d'une corporation chrétienne, à Camaragibe).

- la convocation à une réunion du *Sillon* (1904) et... la cantate du pélerinage ouvrier de 1891.

- des lettres de Dombray-Schmitt, disciple et ami de Harmel, fondateur de *l'Union démocratique des Ardennes* (1894).

C. AUTRES SOURCES MANUSCRITES.

Outre les quelques lettres manuscrites échangées entre Léon Harmel et le supérieur des Lazaristes de Paris (conservées à la maison mère) on peut citer les sources suivantes :

Les *Procès-verbaux manuscrits de la Corporation des ouvriers du Val des Bois (1875-1886)* (en fait, 1882) recueil relié de 292 p., donnent une image précise de l'atmosphère, des institutions et des activités du Val pendant la première période, avant 1883. Ils complètent heureusement les renseignements d'ordre plus général fournis par le *Manuel d'une Corporation chrétienne.*

Le *Pouillé* de l'Archevêché de Reims, gros- recueil manuscrit de 858 pages, grand format, conservé à l'Archevêché. Il a été composé sous la direction de Mgr PECHENARD, vicaire général, né à Gespunsart, localité frontalière ardennaise remarquable pour sa vigueur religieuse. Il est constitué par une série de monographies sur chacune des paroisses de l'Archevêché de Reims (Ardennes plus arrondissement de Reims). Ces monographies ont été commencées en 1877 et achevées en 1897. Le premier jet, de 1877, est identifiable. Les ajouts postérieurs ne peuvent pas être datés avec précision. Les principales rubriques concernent : la population, son effectif, ses ressources, son esprit; l'état de la religion, la pratique (assistance à la messe, aux Pâques, communions avec parfois des indications sur les communions pascales), les œuvres, les associations religieuses et les dévotions, les revenus de la paroisse; les écoles, la composition et l'influence de la municipalité, ainsi que celle des hommes influents de la commune. Les indications sont sommaires, mais précises. Cet ouvrage mériterait un dépouillement systématique en vue d'une étude de sociologie religieuse. Mgr PECHENARD devient recteur de l'Institut catholique le ler décembre 1896 à la mort de Mgr d'Hulst.

Les *Archives Nationales* ne fournissent qu'un dossier intéressant, signalé plus haut, sur les incidents de Montceau-les-Mines en 1882. Ce dossier de la série F VII, numéroté 15526, comprend des lettres anonymes (les troubles auraient été organisés à Paris, dans un café, place de l'Opéra), les rapports de police, les lettres du préfet de Saône-et-Loire au Ministre de l'Intérieur (notamment celle du 29 août 1882) et une collection du journal *Le Droit, journal des Tribunaux,* pour tout ce qui touche à cette affaire. Voir notamment le supplément du 15 décembre 1882 sur le compte-rendu du jugement en appel à Riom. A noter qu'une agitation sporadique a continué en 1882 et même en 1883.

Les *Archives départementales de la Marne* fournissent des rapports de police et des lettres du préfet au Ministère de l'Intérieur. Les pièces les plus importantes se trouvent dans *30 M 42.* On y trouve, entre autres, des renseignements sur la propagande «socialiste et anarchiste», les «agissements des syndicats», le congrès ouvrier chrétien à Reims (rien qui ne soit connu par ailleurs) et la situation politique du département. Sur ce dernier point, les rapports du préfet constituent de véritables photographies de l'opinion publique, notamment celui du 18 octobre 1894 (pièce 25 et suivantes). Les dossiers relatifs à la propagande socialiste et communiste *(30 M 67)* et les listes d'anarchistes, vrais ou supposés tels *(30 M 70)* offrent moins d'intérêt. Voir aussi *12 M 33* sur nominations, procès-verbaux d'élection, démissions de maires, adjoints et conseillers municipaux de l'an XII à 1935. Dénombrements périodiques, *Série 122M.*

D. LES TEMOIGNAGES ECRITS OU ORAUX m'ont permis de prendre connaissance de la «tradition» du Val des Bois.

Ils consistent en :

- une lettre, très éclairante, de l'abbé LALLEMAND, curé de Mouzon (Meuse), fils d'un «ancien» du Val des Bois et qui y a vécu lui-même les années de sa première jeunesse. Je n'ai retrouvé aucun membre du clergé ayant connu directement le Val ou Warmériville avant 1914.

- divers témoignages. Le petit-fils de Léon, M. Jacques Harmel, garde un souvenir ému et précis des années antérieures à 1914. Mlle CHAMPION, petite-fille de François Champion, secrétaire de Léon Harmel connaît fort bien, elle aussi, la «tradition» du Val des Bois.

Parmi les anciens employés, Edmond HOURDEAUX m'a fourni une somme remarquable de renseignements. Comptable, il fut secrétaire du Conseil d'Usine à quinze ans, en 1913. M. SILLET, né en 1896, constitue un cas personnel intéressant : après trois ans au séminaire de Mons des Oblats du Sacré-Cœur, il revient en 1911, devient bobineur, puis «caporal» avant d'entrer dans les cadres de l'établissement. Malgré un caractère réservé, c'est lui qui m'a fourni le témoignage le plus direct sur les points délicats.

Parmi les ouvriers, M. Alfred HOELTGEN, aujourd'hui décédé, m'a surtout intéressé par son évocation de l'atmosphère du Val des Bois. Quant à M. GALLET, un incroyant, qui avait d'abord travaillé dans l'autre entreprise textile de Warméville, l'usine SIMONNET, avant de venir au Val juste avant 1914, il m'a permis de faire le point pour de bon sur la nature de la liberté d'irréligion qui existait chez les Harmel à la veille de la Grande Guerre. Sa remarquable et fidèle mémoire est comparable à celle de HOURDEAUX.

Chez les femmes, malheureusement, je n'ai, ni parmi les «anciennes», ni parmi les religieuses, retrouvé de personne ayant connu le Val avant 1914.

Pour la tradition «hostile», mon principal témoin a été M. LEPARGNEUR, le second fils du forgeron de Warméville réquisitionné pour forcer la serrure de l'église lors des inventaires.

II. SOURCES IMPRIMEES

A. SUR LE VAL DES BOIS ET LA CORPORATION CHRETIENNE.

HARMEL (Léon), *Manuel d'une corporation chrétienne,* lère édition, Tours, 1877, in-16^{0}, XII-424 p. ; Une édition revue et augmentée, Tours 1879, in-12^{0}, 538 p. Sauf précision contraire, les références au *Manuel* s'entendent de la seconde édition.

Ouvrage fondamental qui nous introduit concrètement dans le monde particulier du Val des Bois dont il raconte les origines, particulièrement l'évolution depuis le Second Empire. La nature du «patronage chrétien» y est longuement définie. La dernière partie est consacrée à une tentative de transposition des institutions du Val dans les grandes villes industrielles. Les contacts avec les patrons du Nord apparaissent déjà clairement. Cent sept pages de documents annexés permettent de préciser la nature du paternalisme de Léon Harmel dans sa première période. Une bibliographie donne une idée précise des sources d'inspiration. Y sont cités BLANC de SAINT-BONNET. *La Douleur ;* deux ouvrages de Fr. LE PLAY, trois de Ch. PERIN, ainsi que le *Socialisme contemporain* de l'abbé WINTERER, grâce à qui l'élite des penseurs chrétiens s'est fait une première idée du socialisme avant de songer à étudier les écrivains socialistes eux-mêmes. Un index alphabétique détaillé, remarquable instrument de travail, complète cet ouvrage et achève de montrer les qualités d'ordre et d'efficacité de Léon Harmel.

HARMEL (Léon), *Catéchisme du Patron,* Paris, 1889, in-16^{0}, XXV-209 p., constitue une systématisation du paternalisme chrétien. Ouvrage d'allure théorique, s'appuyant sur des références doctrinales et théologiques fournies par des spécialistes, il donne l'image d'une corporation idéale. Une grande insistance est mise sur les devoirs des patrons. En même temps, cet ouvrage montre virtuellement les menaces qui pèseraient sur la liberté ouvrière au cas où la corporation, qui n'est jamais voulue obligatoire par Harmel, entraînerait la masse des ouvriers. Menaces qui, à des degrés divers, se sont réalisées au Val et dans le Nord. L'image de la vie dans l'entreprise fournie par le *Manuel* est plus libérale parce que la Corporation, en 1878, n'est pas achevée. Vers 1890, il en va autrement. D'où les violentes réactions contre *l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Usine,* dont l'esprit anime le *Catéchisme.*

Outre ces deux ouvrages fondamentaux, existe une documentation abondante dont l'essentiel a été rassemblé en 1928 par le P. GUITTON Si les ouvrages et prises de position de Léon Harmel n'y figurent pas tous, la moisson est tout de même plus abondante que celle qu'on peut faire à la B. N. (insuffisance du dépôt légal).

Un premier recueil comporte une série de monographies diverses sur le Val lui-même, pour la période 1895-1914. Le recueil concernant la période précédente ne figure pas au Val, mais son absence n'est pas très gênante, en raison de l'existence d'un opuscule de

HARMEL (Léon), *Le Val des Bois et ses institutions ouvrières,* Paris, 1890, in-16^{0}, 120 p., publié à l'occasion de la visite de Mgr Doutreloux, évêque de Liège, le 21 septembre 1890. Cet ouvrage fournit l'organigramme complet des institutions, avec les noms des responsables. Il permet de se faire une idée de la Corporation parvenue à sa quasi-perfection, avant la crise interne de 1893-1895 et les attaques extérieures.

Avec *Le Val des Bois, situation actuelle,* Reims, 1895, in-16^{0}, 30 p., commence une série de brochures courtes, bien faites, de compréhension aisée, et insistant plus sur les avantages professionnels et personnels que sur l'action religieuse. Il s'agit de défendre le Val. Une autre brochure du même type, la meilleure a été écrite, toujours par Léon HARMEL, l'occasion du procès alors en cours contre le journal radical-socialiste *Le Franc-Parleur.* C'est le *Mémoire sur le Val des Bois,* 31 mars 1897, Reims, in-8^{0}, 46 p.

Harmel frères filateurs, Reims, 1900, in-8^{0}, 62 p., réunit l'ensemble des notices publiées pour l'exposition universelle. C'est la publication la plus riche.

Le Val des Bois (Exposition de l'organisation), Reims, 1896, in-16^{0}, 22 p., est le texte d'une conférence prononcée au congrès national de la *Démocratie chrétienne, à* Lyon, le 27 novembre 18% : considérations sur l'apostolat mutuel et la famille.

La démocratie dans l'usine, le Conseil d'Usine du Val des Bois, Roubaix, 1903, in-16^{0}, 20 p., est le texte de la conférence faite à Rome le 12 mars 1903. Source importante pour le Conseil d'Usine.

Les autres brochures ne sont pas de Harmel. Elles n'offrent pas une information aussi sûre.

STANDAERT (Eugène), chez le Bon Père, Paris-Bruges, 1902, in-16^{0}, 103 p., est le récit dithyrambique d'une visite au Val. Permet de se rendre compte des ambiguïtés de ses réalisations.

JAUBERT, *L'organisation actuelle du Val des Bois,* Blois, 1904, in-8^{0}, 30 p. : la meilleure des brochures qui ne soit pas de Harmel.

Trois autres brochures contiennent des renseignements intéressants, mais les chiffres cités nécessitent une critique.

LEFEVRE (Emile), *Le Val des Bois, Filature de laine de MM. Harmel Frères* Paris, 1911, in-8^{0}, 67p.

DOMBRAY-SCHMITT, *Le Val des Bois,* 1911, publiée à l'occasion de l'Exposition internationale du Nord de la France à Roubaix, in-8^{0}, 39 p.

DASSONVILLE (Joseph), *La «Famille ouvrière) du Val des Bois,* brochure n° 305 de *l'Action populaire.*
Figurent également dans ce recueil :

les statuts de la Coopérative et une étude de son fonctionnement (extraits des *Echos* de juillet 1908, p. 207-227).

Le *Livret, corporatif et statuts de la Coopérative,* opuscule publié Reims en 1903 (la société alors fondée pour cinquante ans prend la suite de celle qui avait été créée pour une durée de vingt-quatre ans en 1879).

Une fête dans le Syndicat agricole de la Champagne, (au Val des Bois le 19 mai 1904), Bruxelles, 1904, in-16^{0}, 56 p., avec discours de Marc Sangnier et sous la présidence de Mgr Langénieux. Il *y* est longuement question des activités du *Boerenbond* belge qui, au point de vue crédit agricole notamment (361 caisses), est très nettement en avance sur ce qui se fait en France. L'exemple belge du «bloc» catholique qui se dresse pour faire face au «bloc» socialiste impressionne fortement Harmel depuis 1893.

Un second recueil de rapports, lettres, allocutions, discours de Léon HARMEL a été constitué par le P. GUITTON. Il comprend les brochures suivantes :

Congrès des directeurs des associations ouvrières catholiques. Rapport de L. Harmel, Angers, 1879, 21 p., sur la réforme chrétienne de l'atelier.

Congrès des directeurs des associations ouvrières catholiques, Rapport de L. Harmel, le Mans, 1881, 35 p. Réfutation du libéralisme et du socialisme.

Extrait de *L'Association catholique,* 15 aoat et 15 septembre 1882, contenant le rapport au congrès d'Autun et la lettre 4 u *Univers à* propos des incidents de Montceau-les-Mines *(Bulletin de l'Œuvre,* 34 p.)

Bonne étude de la situation des ouvriers dans le monde et réfutation du socialisme : Harmel, pour la première fois, a lu des auteur socialistes :

Benoît MALON, *Le nouveau parti* et l'Allemand SCHAFFLE, *la quintessence du socialisme.*

Discours prononcé au congrès de Rouen sur *L'importance des autorités secondaires dans l'usine,* février 1884, 10 p. Marque le début de la nouvelle orientation vers la participation des «bonnes volontés» ouvrières à la marche de l'usine. En 1883, apparaît le Conseil professionnel (futur Conseil d'usine).

Discours à l'Assemblée des catholiques du Nord sur les rapports entre patrons et ouvriers, juin 1885, 10 p. Repousse l'idée de participation aux bénéfices.

Délégués d'atelier, opuscule de 35 p. publié en juin 1887 par *l'Oeuvre.* Traite de la mise en place de l'organisation de *Notre-Dame de l'Usine* en prenant Reims pour exemple.

Discours à l'A.G. du Comité de Lyon de l'Œuvre, Lyon, 1888, 29 p., Parle pour la première fois d'un projet de chambres de conciliation. Lettre à Hervé Bazin, 31 décembre 1888.

Discours prononcé à la distribution des prix de l'institution Saint Vincent à Senlis, 1889. Vante l'A.C.J.F.

Les «Croix de province» et leur rédaction, lettre au R. P. Bailly, Paris 1892, 29 p. *La Croix* doit unir tous les catholiques dans la croisade nationale contre «le complot Juif et maçonnique». Nécessité de lutter sur le terrain électoral (cf. aussi *La Croix et les hommes nouveaux,* 1892, sur la nécessité de constituer des comités de la Croix, de présenter des candidats ouvriers et paysans ou, du moins, issus des «classes intermédiaires»).

La *Papauté et la démocratie,* discours prononcé à l'A. G. des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais en 1892, Lille, 1893, 12 p.

Cercles chrétiens d'études sociales, 1893, tract de 8 p. extrait des *Annales de Notre-Dame de l'Usine.* Historique des premiers cercles.

Lettre sur la question des salaires aux rédacteurs de *La Croix de Reims,* 25 octobre 1893. Loue l'épargne et le salaire familial.

Lettre et un industriel (du Nord) sur le Conseil d'Usine, avril 1894, 8 p. La coopération est en marche, mais l'aspect technique n'est pas encore abordé réellement.

La démocratie chrétienne, discours prononcé en 1897 au congrès ouvrier de Tours, Paris, opuscule de 44 p. Insiste sur l'autonomie du mouvement ouvrier au sein de la *Démocratie chrétienne,* mais invite l'action électorale : la confusion est inévitable quoiqu'en ait Harmel.

L'Eglise et le commerce, discours prononcé en 1897 au congrès de *l'Union Fraternelle,* Paris, opuscule de 32 p.

L'apostolat ouvrier, discours prononcé le 9 janvier 1898 au cercle Vaugirard, de Paris, à l'occasion du 25ème anniversaire de sa fondation, Reims, 1898, 18 p., in-8°. Insiste sur l'importance des cercles d'études devant les représentants des premiers Cercles de *l'Œuvre.*

Quelques mots d'un démocrate chrétien, discours prononcé le 3 avril 1899 au Congrès régional des Travailleurs chrétiens du Centre et de l'Ouest Blois, Paris, 15 p. Profession de foi démocrate—chrétienne. Réclame l'usage du référendum. Continue à tonner contre Juifs et Maçons (Harmel n'abandonnera cette attitude négative qu'en 1904).

Le reste est constitué par des «Souvenirs de famille» imprimés (1907), des vœux à ses petits-enfants, des aphorismes. Seul, le «discours» du 21 septembre 1913 adressé à sa famille sur *l'Usine Chrétienne* a quelque importance.

Je n'ai pas retrouvé le *Guide des fondations* de L. Harmel, mais un petit *Programme pour les réunions de zèle ou conférences d'apostolat des délégués, dizainiers et associés,* en 13 p., a été publié en 1892 par les *Annales de Notre-Dame de l'Usine.* Comprend un programme pratique d'action en 9 chapitres et 60 points.

Périodiques.

Echos du Val des Bois. Paraissant à partir de novembre 1905, d'abord tous les mois, puis tous les deux mois (98 numéros jusqu'en 1914), ce bulletin intérieur imprimé a été voulu par Léon Harmel pour faire prendre conscience aux ouvriers du Val de la grandeur des tâches passées (nombreux rappels de la période des congrès ouvriers) et cimenter leur union dans le présent, entre eux et avec leurs patrons.

Ce périodique sert de journal syndical et contient des recommandations morales et pratiques (contre l'alcoolisme, pour l'hygiène, en faveur des achats à la coopérative etc...). Il est rédigé par les ouvriers eux-mêmes, avec la collaboration épisodique de L. Harmel. Il est tiré 500 exemplaires environ, dont une centaine est envoyée aux amis de l'extérieur. Les années de parution ne coïncident pas avec les années civiles, d'où une difficulté pour mentionner les références (ainsi la lère année va de novembre 1905 à octobre 1906; la sixième année va de février 1911 à janvier 1912).

Annales de Notre-Dame de l'Usine et de l'Atelier patronne du travail et des corps d'état, paraissant à Reims, Bulletin trimestriel de 1886 1891 inclus, bimestriel en 1892, mensuel de 1893 à 1898. Il n'existe pas de série complète. A la B. N. elle-même manquent le 2e semestre de 1891, le 2e semestre de 1893 et l'année 1897. La conservation matérielle de cette source importante y est très mal assurée. Jusqu'en 1893, il est surtout question de Reims et des œuvres des patrons. En 1894-95, les cercles d'études sociales des Ardennes constituent le principal élément d'intérêt. Puis c'est le déclin. *L'Action Populaire* tente, en 1905, de faire reparaître le bulletin sous le nom *d'Annales de Notre-Dame de l'Usine et des Champs,* en lui donnant, comme second centre d'intérêt, les questions de la terre et le syndicalisme agricole. Il ne semble pas que cette nouvelle série ait dépassé le ler numéro.

L'Association catholique. Mensuel de *l'Œuvre des Cercles.* Prend son indépendance à l'égard de *l'Œuvre* en janvier 1891. Reflète le point de vue du Conseil des Etudes et donc, d'abord, celui de la Tour du Pin.

La Corporation. Hebdomadaire de *l'Œuvre des Cercles,* mais avec un comité de rédaction différent. Alors que *L'Association catholique* est une publication de haute tenue, *La Corporation* se veut un journal populaire sans y réussir véritablement.

N.B. La graphie correcte de «Val des Bois» ne comprend pas de trait d'union, mais l'habitude s'en est rapidement imposée. A titre personnel j'utilise la première graphie.

B. AUTRES SOURCES IMPRIMEES.

1) D'intérêt général
Sur la condition ouvrière

Les deux ouvrages successifs de LE PLAY,

Ouvriers des Deux mondes. La «Note générale sur les ouvriers nomades» de mai 1856 est une généralisation à partir de la monographie d'une localité proche de Reims, Beaumont.

Les Ouvriers européens, dans leur seconde édition, en 1878, reprennent, sans modification ou presque, un certain nombre de monographies du premier recueil et en ajoutent, évidemment, d'autres. Il est curieux de constater que cet apôtre du paternalisme, à cette date, n'a étudié aucun cas de travailleur dans la grande industrie, se bornant prendre des exemples, fort précis du reste, dans le monde des artisans, ouvriers agricoles, pêcheurs etc...

ZIRNHELD (Jules), *Cinquante années de syndicalisme chrétien,* Paris, 1937, in-8^{o} 275 p. Témoignage d'un syndicalisme chrétien modéré qui montre l'incompréhension parfois gênante entre les militants, employés et ouvriers, et Léon Harmel, qui n'arrive pas à se débarrasser d'un paternalisme voilé inacceptable pour les travailleurs.

RIVIERE (Emmanuel), *Vingt ans de vie sociale,* Lyon, Paris, 1901, in-8^{o}, 110 p. Exposé de principes, mais aussi récit de l'expérience d'un Conseil d'Usine en dehors du Val des Bois, ainsi que des efforts pour développer la conciliation et l'arbitrage dans la branche du Livre.

Les Etablissements Schneider. Economie Sociale Paris, 1912, in-4°, 230 p. (Anonyme). Exposé d'un paternalisme qui ne doit rien à Harmel ni même semble-t-il, plus curieusement, à Le Play.

Ecrits pontificaux.

Encyclique RERUM NOVARUM, Paris, Bonne Presse.

Lettres apostoliques de SS. Léon XIH, Paris, Bonne Presse, 7 tomes, notamment le T. VI qui contient, entre autres,

la *Lettre encyclique DEPUIS LE JOUR, adressée aux archevêques, évêques et au clergé de France,* 8 septembre 1899 (en français; sur la formation donnée dans les séminaires), p. 94-109.

L'Encyclique GRAVES DE COMMUNI sur l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne, 18 janvier 1901, p. 204-227.

Prises de position d'ecclésiastiques.

DEHON (P.) *Manuel social chrétien,* Paris, 1895, in-16^{o}, XIII-136 p. En fait, c'est un ouvrage collectif : La Tour du Pin y a contribué largement. Ce livre montre le caractère réformateur mais aussi volontairement modéré de l'ecclésiastique qui fut l'homme de confiance de Harmel.

DEHON (P.), *La rénovation sociale chrétienne,* conférences données
Rome 1897-1900, Paris, Bloud et Barrai, 1900, in-8°, 298 p. La %me conférence est constituée par la prise de position en faveur d'une rénovation du Tiers-Ordre franciscain (p. 285-293) devant le congrès international franciscain de Rome en 1900. Le P. Dehon apparaît dans cette entreprise, qui a échoué, comme l'homme de confiance à la fois de Léon Harmel et du Pape.

TURINAZ (Mgr.), *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France a l'heure présente,* Nancy, 1902, in-8^{o} 102 p. Les partisans de la réforme du clergé avec le Concours des intéressés (Congrès ecclésiastique de Reims, 1896) avaient été des prêtres démocrates. Menant une dure contre-offensive, Mgr Turinaz profite de cette coïncidence, qui n'est évidemment pas fortuite, pour critiquer, et presque condamner d'avance, tous les partisans de réformes dans l'Eglise, démocrates chrétiens en tête, comme suspects de modernisme. Harmel est particulièrement visé.

TURINAZ (Mgr.), *Encore quelques mots sur les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France,* Nancy, 1904, in-8^{0}, 126 p. Reprise des attaques, mais sur un plan plus doctrinal encore. L'abbé Naudet est violemment attaqué ; le Sillon est visé comme étant d'avant-garde, les troupes de couverture et la partie la plus active de la Démocratie chrétienne». Harmel n'est pas oublié.
Périodiques.

Je n'ai pas dépouillé de revues ou de journaux de caractère national. *La Chronique du Sud-Est* fournit, dans ses numéros d'août-septembre 1904 et 1905, le compte-rendu des *Semaines Sociales* qu'elle a organisées et qui prolongent, d'une certaine manière, les rencontres d'été du Val des Bois.

2) *Sur Reims, sa région, et les Congrès.*

Œuvres catholiques de .1a ville de Reims, janvier 1890, opuscule de 56 p. Constitue un guide pratique pour l'action en milieu rémois. Répertoire des œuvres et des noms des responsables.

Compte-rendu des travaux du Congrès ouvrier régional tenu a Reims les 20, 21 et 22 mai 1893, Reims, 1893, in-8°, 252 p. Pour le sujet traité, offre moins d'intérêt que la correspondance manuscrite. Présente une valeur incontestable pour l'étude du milieu ouvrier (rapports sur les salaires par ex.). Les rapports sur l'éducation populaire, les vœux sur l'organisation intérieure de l'usine coïncident totalement avec les opinions de Harmel, quelle qu'en soit l'origine. Le Conseil d'Usine, par contre, est envisagé sous un angle un peu différent, comme organe éventuel de conciliation et d'arbitrage intérieur.

Compte-rendu du deuxième Congrès ouvrier chrétien, Reims, mai 1894, Reims, 540 p., in-8^{0}. Malgré son ampleur, moins intéressant que le précédent (je n'ai pas retrouvé le C.-R. du Congrès de 1896).

Congrès national catholique tenu a Reims du 21 au 25 octobre 1896, Compte-rendu général, Lille, 1897, in-8°, 914 p. Traduit une perte d'influence de Léon Harmel et les progrès de l'aile conservatrice de l'Eglise. Harmel, bien qu'il ait envoyé son adhésion, n'est pas là. Les prêtres démocrates non plus. Par contre, les «sociaux» modérés sont présents : P. Adéodat, Gailhard-Bancel, le Ch. Dehon qui, malgré ses sympathies démocrates-chrétiennes, sait toujours rester dans la (Nia media», enfin Mgr Turinaz, qui ne polémique absolument pas et montre un réel intérêt pour les ouvriers (ce qui suggère que le conflit avec Harmel concerne, essentiellement, des problèmes de doctrine).

Congrès ecclésiastique de Reims. Compte-rendu rédigé sous la direction de M. l'abbé LEMIRE, député, par l'abbé Pierre DABRY, Paris, 1896, in-8^{0} 548 p.

Outre les ecclésiastiques nommés ci-dessus et Pastoret, les abbés Naudet et Garnier participent activement. Ce sont bien les abbés démocrates qui mènent le congrès de Reims, avec la caution du cardinal Langénieux et sous la présidence de Mgr Péchenard enthousiaste. Le chanoine Dehon est là., fort actif lui aussi : il est le seul ecclésiastique français accepté par les catholiques de diverses tendances.

Les pages 457-519 consacrées à la revue de presse montrent l'hostilité de Mgr Delassus et du quotidien catholique de Lille, *La Vérité.*

DELAUTEL (Pierre), *Notice sur l'histoire de la laine et de l'industrie textile à Reims,* publiée p. 453-470 du recueil collectif *Reims en 1907,* Reims, Matot-Braine, 1907. Excellent article.

COUSIN-HENRAT, *Etude historique sur Warmériville et ses dépendances,* Reims, 1900, 392 p. Inspiré par la maison Harmel, donc en l'honneur de celle-ci. Fournit des détails qui rendent moins grave la disparition des délibérations du conseil municipal antérieures à 1914.

Périodiques

La Semaine religieuse du diocèse de Reims. Peu de renseignements. Le congrès franciscain de 1900 est annoncé à grand éclat. Son échec est peine mentionné.

Le Franc Parleur de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes (février 1893-juillet 1898), «organe quotidien de la démocratie radicale socialiste», véhicule la propagande socialiste et possède une importante rubrique ouvrière. Violemment anti-religieux (Lourdes est une de ses cibles préférées), il identifie la cause socialiste et la cause athée, heureux quand *L'Avenir* (ex *Croix de Reims)* confond les deux dans un même opprobre. C'est pour lui la preuve que *L 'Avenir* n'est que faussement républicain et démocratique. Ennemi juré de Harmel et de *Notre-Dame de l'Usine.*

L'Eclaireur de l'Est.

«Journal quotidien républicain indépendant», à partir de 1888. Représente le radicalisme modéré tendance Léon Bourgeois.

Les autres journaux sont systématiquement pris à partie par *Le Franc Parleur.* Ce sont *La Dépêche de l'Est, L'indépendant rémois, Le Courrier de la Champagne,* catholique conservateur, enfin *La Croix de Reims* qui devient *L'Avenir* en 1893 (3.000 à 4.000 abonnés), journal animé par le bouillant abbé BELLER (Dr Flavio). démocrate chrétien d'esprit social, violemment antisémite, antimaçon et antisocialiste. Sert les desseins de Harmel sur la ville de Reims. Contient une véritable rubrique ouvrière.

3) *Sur les Ardennes et le Nord*

La personnalité de Dombray-Schmitt, employé de Charleville, disciple de Harmel, fondateur de l'Union démocratique des Ardennes (1894) puis du syndicat indépendant des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais (1902) apparaît au travers des publications suivantes :

Périodiques

La Vérité Sociale, 39 numéros en 1894-95, Charleville. Selon ROLLET ce journal ouvrier compta jusqu'à 1100 abonnés puis dut reporter ses abonnements sur *La Justice sociale* de l'abbé Naudet.

Le Travailleur libre, «organe des syndicats indépendants, professionnels et mutualistes paraissant le dimanche». Douai. Titre choisi sans doute pour faire pièce au journal
Le Travailleur, organe quotidien du P.O.F. et de l'U.S.R., Lille (sous le même titre paraît un hebdomadaire, sorte de condensé du journal quotidien).

Violemment anti-cégétiste et a.nti-jaune à la fois, Dombray-Schmitt se trouve au cœur du drame qui décliire les mineurs depuis la grève manquée de 1902. Les polémiques abondent. Biétry, son défenseur l'abbé Brière, l'homme d'oeuvres Delcourt-Harllot font de la propagande pour les jaunes (cf. IIe partie, chapitre **II** et notes). La question paraît assez intéressante pour fournir un sujet de doctorat en droit à DELCOURT, *De la condition des ouvriers dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais,* Paris, 1906.

III. OUVRAGES DE REFERENCE

1) Catholicisme social.

A. OUVRAGES GENERAUX

ROLLET (Henri), *L'action sociale des catholiques en France* (1871-1901). Paris, 1947, 725 p., in-8° fournit la toile de fond indispensable. Les divers aspects de l'action de Léon Harmel *y* sont évoqués d'une façon claire et dense à la fois.

En raison de la nature du sujet, le volume qui fait suite
ROLLET (Henri), *L'action sociale des catholiques en France* (1871-1914), tome second. Paris, 1958, 404 p., in-8°, m'est beaucoup moins utile.

HOOG (G.), *Histoire du catholicisme social en France,* 1871-1931, Paris, 1946, 296 p. Bonne vue d'ensemble, un peu générale. Rollet la rend pratiquement inutile.

DUROSELLE (J.-B.), *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870),* Paris, 1951, 787 p. Permet de mieux comprendre les sources d'inspiration de Léon Harmel (Ch. Périn, Le Play).

Le numéro spécial du *Mouvement Social,* no 57, octobre-décembre 1966, sur *kEglise et monde ouvrier en France»* pose le problème général à l'intérieur duquel s'insère celui, particulier, de Léon Harmel. Presque toutes les études de ce numéro concernent mon sujet, de manière parfois indirecte mais réelle, particulièrement *Anticléricalisme et mouvement ouvrier en France,* par Jean BRUHAT. *Les ouvriers du Nord devant l'Eglise catholique,* par Y.-M. HILAIRE, *Les attaques contre Notre-Dame de l'Usine,* par Cl. WILLARD.

2) Histoire de l'Eglise.

Deux ouvrages polémiques, déjà anciens, qui sont aussi des documents :

LECANUET (P.). *L'Eglise de France sous la Troisième République.* Fournit une image détaillée de la vie de cette Eglise, favorable aux démocrates chrétiens. Des quatre tomes qui la composent, *Les dernières années du pontificat de Pie IX (1870-1878), Les premières années du pontificat de Léon XIII, Les signes avant-coureurs de la séparation et la Vie de l'Eglise sous Léon XIII,* c'est ce dernier, paru à Paris, 1930, 735 p. in-8^{0}, qui aide le mieux à comprendre l'action de Harmel : les portraits des évêques, l'étude de la piété, celle de la presse, des démocrates-chrétiens, de l'ACJF et du Sillon sont particulièrement utiles.

BARBIER (Abbé), *Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France. Du Concile du Vatican a l'avènement de SS le Pape Benoît XV (1870-1914),* Bordeaux, 5 volumes, dates diverses. Fournit le point de vue critique d'un intégriste, fondé sur une documentation précise et considérable.

Complète utilement le précédent. Les tomes 3 et 5 concernent plus directement le sujet.

Deux livres plus récents, marqués â la fois par une volonté de compréhension en profondeur et un réel effort d'objectivité :

DANSETTE (Adrien), *Histoire religieuse de la France contemporaine,* Tome II: *Sous la Troisième République,* Paris, 1951, 691 p. in-8^{0}.

LATREILLE (A.) et REMOND (R.), *Histoire du catholicisme en France,* Tome II!: *La période contemporaine (1750-1958),* Paris, 1962, 605 p. Suggestif mais rapidé sur la question traitée.

3) *Le milieu de la IIIe République.*

L'ouvrage collectif de BEDARIDA, MAYEUR, PROST et MONNERON, *Cent ans d'esprit républicain,* Paris, 1966, 608 pages, Tome V de *l'Histoire du peuple français,* aide à comprendre l'atmosphère économique, sociale, politique et religieuse, en particulier l'importante contribution de MAYEUR pour la période 1875-1914.

MAYEUR (Jean-Marie), *L'Abbé Lemire (1853-1928) : un prêtre démocrate,* Paris, 1968, 698 p. in-8^{0}, constitue, malgré son caractère apparemment particulier, un guide utile et très sûr pour l'étude de l'évolution des mentalités chez les catholiques. La personnalité de l'abbé Lemire permet de mieux comprendre, par comparaison, celle de Léon Harmel, plus âgé, mais très proche au point de vue spirituel et dans ses attitudes profondes. Les résistances qu'offrent au prêtre démocrate le milieu du Nord et une bonne partie de son clergé éclairent indirectement les difficultés de l'action de Léon Harmel auprès des patrons du Nord et les possibilités que lui offre l'apparition d'un jeune clergé social et démocrate.

NICOLET (Claude), *Le radicalisme,* Paris, 3ème édition, 1967, 128 p. et le gros ouvrage de

LIGOU (Daniel) sur *l'Histoire du socialisme en France* permettent de se faire une idée des forces politiques adverses. Paris, 1962. Cf. également LEFRANC (Georges), *Le mouvement socialiste sous la Hle République,* Paris, 1963.

FOHLEN (Claude). *L'industrie textile au temps du Second Empire,* Paris, 1956, 534 p., in-8°, montre que les industries textiles sont dominées par des dynasties familiales qui pratiquent systématiquement l'autofinancement et recourent le moins possible aux banques. La firme Harmel ne fait pas exception.

B. OUVRAGES PARTICULIERS.

GUITTON (Georges, S. J.) *Léon Harmel, 1829-1915,* Paris, 1927, 2 vol. in-8^{0}, 344 et 437 p., résumés dans *La vie ardente et féconde de Léon Harmel,* Paris, 1929, 251 p.

GUITTON (Georges, S. J.), *Léon Harmel et l'initiative ouvrière,* Paris, 1938, in-8^{0}, 94 p.

PRELOT (Abbé), *L'oeuvre sociale du Chanoine Dehon,* Paris, 1936, in-8°, 353 p., nous fait connaître le prélat, de tempérament modéré, mais animé d'une forte volonté réformatrice, à qui se fia Léon Harmel pour ses entreprises les plus importantes (aumônerie du Travail, formation sociale du clergé, tentative de réforme du Tiers-Ordre).

CLAUSE (Georges), «L'industrie lainière rémoise à l'époque napoléonienne» in *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* T. XVII, juillet-septembre 1970, p. 574-595. Utile pour comprendre les débuts et la migration vers Reims de l'entreprise Harmel.

TAQUET (Evelyne), «L'industrie textile à Reims», compte-rendu d'un mémoire de maîtrise in *La Champagne économique,* 1970, no 5, p. 197-213 et no 7, p. 234-256, montre le déclin puis la disparition quasi-totale du textile. Par contraste, fait ressortir la situation privilégiée de l'entreprise Harmel.

BOUSSINESQ et LAURENT, *Histoire de Reims depuis les origines jusqu'à nos jours* (d'après un cours préparé et donné à Reims de 1911 1914), T. II. 969 pages, Ume partie : de 1830 à 1914.) Point de départ indispensable de toute étude sur cette région. Complété utilement au point de vue social par deux diplômes de maîtrise soutenus à Reims en 1970 :

MASSON (Serge), *La situation ouvrière à Reims à la _fin du 19e siècle (1880-1900).*

FIFIS (Jacques), *L'action sociale des catholiques à Reims sous l'épiscopat de Mgr Langénieux(1875-1905).*

CHOISELLE (R.). *La Champagne et le droit social* (de l'entreprise libérale à l'association capital-travail). Thèse pour le doctorat en droit, polycopiée, Reims, 1964, 286 p. Montre que de nombreux efforts, de nature variée, ont été faits dans ce sens en Champagne. Mais rien ne permet, à première vue, de déceler une influence de Harmel. Grâce à cet ouvrage, il est possible d'esquisser une comparaison avec le Familistère de Godin, à Guise.

BOULARD (Chanoine), *Premiers itinéraires de sociologie religieuse,* Paris 1954, in-8°, 156 p., montre l'importance prédominante de la famille dans le maintien de la tradition religieuse. Il choisit des exemples d'évolution de la pratique religieuse au 19e et au 20e siècle, notamment de part et d'autre de la frontière franco-belge, dans le Nord et dans les Ardennes. Or les Harmel ont le culte de la famille et recrutent de la main-d'oeuvre dans les Ardennes belges et françaises, d'où l'intérêt du livre.

TALMY (R.), *Une forme hybride de catholicisme social : L'Association catholique des patrons du Nord (1884-1895),* Lille, 1962, in-8°,208 p. Essentiel. Grâce à l'utilisation des procès-verbaux de cette *Association,* donne une image précise des syndicats mixtes et des œuvres de *Notre-Dame de l'Usine* qui se sont développés sous l'influence de Harmel avant de constituer le principal obstacle à son action en milieu ouvrier.

TALMY (R.), *Le Syndicalisme chrétien en France (1871-1930),* Difficultés et controverses, Paris, 1965, in-8°, 251 p. Permet de saisir la continuité du conflit toujours renaissant qui oppose syndicalisme mixte et syndicalisme ouvrier. Indispensable pour comprendre le rôle de Harmel dans ce conflit.

MONTUCLARD (M.), *Conscience religieuse et démocratie.* Paris, 1963, in-8°, 286 p., contient une brève mais dense étude historique de la deuxième *Démocratie chrétienne* en France (1891-1902).Montre ensuite, dans une longue analyse sociologique, les conséquences, sur l'Eglise, du «vin nouveau de la démocratie». Dans le cas précis de Léon Harmel, son embarras, ses ambiguïtés, l'esprit anti-traditionaliste qu'il allume dans le jeune clergé qui anime les congrès ecclésiastiques de Reims et Bourges sont, selon lui, entre autres choses, la conséquence de la double intervention de Léon XIII (une encyclique sociale, une encyclique politique). A mon avis, la part de responsabilité de Léon Harmel est tout de même plus grande, car il était, dès 1889, un démocrate chrétien avant la lettre.

Sur les congrès ecclésiastiques voir

REMOND (René), *Les deux congrès ecclésiastiques de Reims et Bourges (1896-1900).* Un témoignage sur l'Eglise de France, Paris, 1904. Léon Harmel était d'accord, comme Mgr Langénieux du reste, avec cette initiative qui bousculait la tradition.

DROULERS (Paul), *Politique sociale et christianisme,* Le Père Desbuquois et l'Action Populaire. Débats, Syndicalisme et intégristes (1903-1918), Paris, 1969, 435 p. Etudie le problème à une époque où Léon Harmel passe au second plan, sans se désintéresser toutefois des débats en cours.

Sur le syndicalisme agricole avant 1914,

BARRAL (Pierre), *Les agrariens français de Méline it Pisani,* Paris, 1968, 386 p., particulièrement le ch. III de la lère partie 4,es formes d'organisation autonomes.»

N.B. Il va de soi que ce travail implique la consultation d'ouvrages généraux
- d'histoire économique des XIXe et XXe siècle (LESOURD et GERARD)
- d'histoire du travail (PARIAS. Epoque contemporaine par Fr. BEDARIDA)
- d'histoire du mouvement ouvrier, comme ceux de G. LEFRANC (J. MONTREUIL).

A la convergence de ces trois domaines, se pose le problème des salaires réels et de leur évolution. Il peut être abordé à partir de l'article de Jean LHOMME, «Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle : 1840-1940», in *Le Mouvement social,* avril-juin 1968, pp. 41-68 (graphique, annexe II p. 47, sur salaires nominaux, coût de la vie, excédent des salaires réels par rapport au coût de la vie).

ANNEXE

LETTRE ENVOYEE PAR M. FERON-VRAU A LEON HARMEL, le 16 septembre 1894.

(Cette lettre, écrite à la hâte, contient de nombreuses incorrections.)
Vichy, le 16 septembre 1894.

Cher confrère et ami,

C'est ici, vous le voyez, que les médecins m'ont envoyé. J'y suis arrivé avant-hier soir; et hier au matin j'y recevais votre bonne lettre...

Il me faut maintenant tout d'abord vous exposer la situation de notre milieu catholique du Nord. Je crois que vous ne la connaissez pas, car vous auriez pu éviter divers écueils auxquels vous vous êtes heurtés.

A Roubaix, Tourcoing, Armentières, Lille et ailleurs encore, il y a des patrons très véritablement et grandement pénétrés de leurs devoirs professionnels. Ils sont en grande partie groupés à Mouveaux, où ils se réunissent autour de quelques pères Jésuites qui n'ont pas d'autre but que maintenir et faire toujours avancer dans la bonne voie les patrons chrétiens qui leur ont donné leur confiance.

Les Patrons sont de très bons catholiques, très soumis au Saint Père et à ses enseignements, très désireux de christianiser leurs usines, mais quelques uns au moins incapables de s'imposer - vu les difficultés de l'industrie - des sacrifices importants pour leurs ouvriers.

Il y a là beaucoup de réserve, une prudence un peu trop humaine parfois niais un ensemble précieux de bonnes intentions qui fait beaucoup de bien à tous et produisent beaucoup d'édification. Je crois que personne ne s'y fait illusion sur les limites de son savoir, de sa compétence, et qu'on est pleinement disposé à appliquer dans la mesure du possible les enseignements Pontificaux...

...Il a bien fallu néanmoins nous communiquer les uns aux autres les difficultés qui se sont produites d'une manière très inégale, mais les mêmes à Roubaix, à Tourcoing et à Lille (je ne parle que de ce qui m'est connu). La cause unique de ces difficultés paraît avoir été partout la création des syndicats exclusivement ouvriers en antagonisme inévitable avec nos syndicats mixtes. Dans chacune de nos trois villes, il s'est formé un groupement d'ouvriers, soutenus partout par des membres du clergé, de jeunes prêtres surtout, désireux de jouer leur rôle social et de s'unir directement avec les ouvriers en dehors des patrons.

A ceux-ci on a dit : «vous n'avez pas les sympathies des ouvriers, ils se défient de vous, ils vous haïssent», «Vous ne sauriez croire, m'ont dit A moi-même, à vingt reprises, combien les patrons sont haïs de leurs ouvriers et vous ne faites pas exception, laissez-nous agir seuls.» Il en est résulté que les ouvriers se sont groupés entre eux, que les prêtres se sont rapprochés d'eux en s'éloignant nécessairement du même coup de l'action patronale. Les prêtres ont dû cesser de rester dans le domaine exclusivement religieux, et ils se sont avancés, souvent sans connaissance suffisante, sur le terrain social. Ils n'étaient pas libres d'ailleurs de faire autrement; ils ont dû, entraînés par les ouvriers qu'ils veulent conduire, parler des intérêts ouvriers avant même de faire le catéchisme, et beaucoup d'ouvriers chrétiens, bien disposés autrefois pour leurs patrons et pour le régime corporatif, ont perdu (A Lille et A Tourcoing notamment) ces bonnes dispositions pour verser dans de regrettables écarts d'esprit et de sentiments. En effet, nos ouvriers se sont mis à étudier la question ouvrière, à discuter leurs droits et leurs devoirs (leurs droits surtout); les revendications ouvrières se sont élevées dans leurs esprits et pour des esprits ignorants dépourvus d'éducation et d'une religion solide et éclairée, il est facile d'arriver à discuter les obligations des patrons, les salaires et à se rapprocher de toutes sortes d'idées qui mènent au socialisme.

Nos jeunes prêtres ne sont pas eux-mêmes tous A l'écart de ces illusions dangereuses et leur participation au mouvement ne font qu'augmenter le danger.

Les ouvriers qui discutent et qui arrivent à une conclusion quelconque, sont naturellement disposés à croire que cette conclusion c'est la vérité pure; ils se croient volontiers infaillibles, et c'est ainsi qu'on arrive, par un mouvement d'ensemble, vers la Démocratie, en attendant que ce soit vers le socialisme. Le fait se produit plus

largement encore en Belgique. L'exposé que je viens de faire, pêche, sans aucun doute, A divers égards. Je le crois néanmoins vrai en général et modéré. Ce mouvement prépare bien des ruines et a déjà provoqué bien des ruptures entre de bons ouvriers et de bons patrons. J'évite les questions personnelles.

Ici se présente qui m'anime (m'amène ?) à vous parler de vous-même. Convient-il que les ouvriers s'occupent d'études sociales ? C'est un mouvement qui tend à se généraliser depuis que l'exemple en est venu du Val des Bois et de Reims. Là, je le reconnais pleinement, votre mouvement d'études sociales est toujours resté dans l'influence dominante de notre Sainte Religion. Ces études ont été dirigées par des hommes compétents dans des réunions suffisamment prolongées. Les ouvriers sont demeurés bon chrétiens et se sont fait une éducation sociale bien supérieure à la moyenne. Vos deux congrès ouvriers de Reims ont été deux manifestations fort belles en elles-mêmes. Mais l'exemple était des plus difficiles à suivre ou pour mieux dire à atteindre. On a beaucoup suivi cet exemple, mais on est resté excessivement en arrière des résultats poursuivis. Partout les ouvriers lancés ou partis d'eux-mêmes, avec des intentions louables sans doute, mais aussi avec une véritable imprudence, n'ont abouti qu'à ces écarts d'esprit et de sentiments dont je vous ai parlé tout à l'heure.

Il était assurément bien difficile de prévoir toutes les graves conséquences du mouvement social catholique exclusivement ouvrier. Ce mouvement a ébranlé profondément l'équilibre des classes, rompu l'harmonie qui commençait à s'établir entre l'action du prêtre, celle du patron et les dispositions d'une petite élite d'ouvriers catholiques; et c'est contre ce mouvement, auquel vous avez largement participé, que je viens vous supplier de vous mettre en garde. Sans doute, ce que vous avez fait personnellement est à l'abri de tout reproche; mais tous ceux qui ont voulu vous imiter, n'ont pas su le faire, ou bien n'y ont pas apporté encore assez de persévérance.

D'ailleurs dans la situation actuelle des classes ouvrières, il me semble qu'il ne faut aborder avec elles les questions d'intérêt matériel qu'avec la plus grande prudence. Si la religion cesse d'être au premier plan, on est perdu; et il y a si peu déjà de connaissances religieuses au cœur des ouvriers les plus chrétiens ! Ils n'ont pas de principes sur lesquels on puisse étayer l'édifice social. Sans doute il y a là le danger permanent du socialisme et nous sommes portés à faire la part du feu, à chercher à exercer d'emblée et d'urgence une bonne influence quelconque sur le plus d'ouvriers possibles pour les éloigner du danger. Ne risque-t-on pas d'arriver à un résultat contraire? Je résumerais mon opinion personnelle en disant que si le mouvement dont la responsabilité pèse en partie sur vous était inévitable, nous sommes en plein dans la crise qui devait inévitablement aussi le suivre et nous ne saurons pas quand surgiront ces heureuses conséquences...

.... Longtemps vous avez dirigé toutes les préoccupations et tous les efforts de votre apostolat contre les Patrons ; les résultats ont été bien disproportionnés à votre zèle, à vos admirables travaux, à votre indomptable énergie, à votre dévouement qui ne connaît et ne connaîtra jamais de bornes. Le Patron est en général demeuré rebelle à vos assauts; l'organisation sociale actuelle favorise l'isolement et l'indépendance du patron; de plus, combien il y a peu de patrons chrétiens? combien encore y a-t-il parmi eux de patrons de situation précaire ?

De si maigres résultats ne pouvaient vous suffire : alors le Saint Père a parlé et généreusement, imprudemment aussi (mais qui aurait pu prévoir que c'était de l'imprudence!). Vous avez puissamment contribué à appeler tout le monde, prêtres, ouvriers, patrons, à suivre les enseignements de Leon XIII. Les Prêtres, les ouvriers ont répondu, les patrons ne les ont pas suivis. Rien n'était plus facile que de grouper des ouvriers, comme de faire écho parmi les Prêtres, mais il n'y a pas eu à ma connaissance de nouveaux groupements de patrons. Celui des patrons du Nord s'est maintenu, n'a guère progressé, ne s'est pas néanmoins laissé entamer par les difficultés diverses et souvent graves qu'il a rencontrées; nous vivons comme en un orage permanent que fomentent les Prêtres et les ouvriers des syndicats ouvriers. Vous avez écrit diverses lettres à certaines personnes, à certaines revues. Ces lettres ne pouvaient pas demeurer particulières. Elles sont soulevé des susceptibilités; elles ont servi de preuve de votre sympathie pour le mouvement dont nous souffrons profondément et elles ont été des témoignages de contradiction entre vos dispositions et les notres. C'est là un des griefs qui vous sont le plus reprochés; pour certains esprits vous ne pouvez pas ne pas agir et combattre avec les patrons et cependant on vous trouve dans le camp de nos adversaires. Quelques uns ajoutent que vous jouez double jeu.

Vous m'avez dit un jour que vous vous considérez essentiellement comme un agitateur, comme un agitateur des intérêts de Dieu bien entendu! Eh bien, la situation actuelle pêche essentiellement par l'excès

d'agitation multiple et il est temps de suspendre les causes d'agitation, d'étouffer les germes de l'incendie qui nous menace. Si j'étais A votre place, il me semble que je m'appliquerais A ne plus donner de prise à aucun malentendu, A combiner mon apostolat avec l'action des patrons, si peu nombreux qu'ils soient, A dire partout que la question ouvrière ne peut être résolue que par le travail des syndicats mixtes, patrons et ouvriers bien unis. Je ne laisserais intervenir le prêtre que dans le domaine religieux d'abord, et puis avec beaucoup de prudence sur le domaine social (et là, jamais sans les patrons).

Voilà, me semble-t-il, ce que je ferais. Là où il n'y a pas de patrons chrétiens, il n'est pas moins nécessaire d'éviter l'écueil, il faut que prêtres et ouvriers sachent que le patron est l'élément essentiel, capable presqu'A lui seul d'opérer la réconciliation sociale. Il faut surtout maintenir là aussi les principes de la hiérarchie sociale qui met nécessairement les patrons au-dessus des ouvriers. Les ouvriers confondent trop facilement l'égalité chrétienne, qui est une vérité essentielle, et l'égalité sociale qui est une hérésie.

Vous avez mille fois raison de vous astreindre au silence, prions pour que tout le bruit suscité par ce conflit prenne fin. Quand je pourrai, je travaillerai directement au rétablissement de la paix, mais je rentrerai pas à Lille, sans doute avant le 7 ou 8 octobre.

S'il faut aller jusqu'au Val-des-Bois, j'irai seul ou accompagné. Il faudra bien en effet arriver à des explications verbales complètes. Mais il y a, dès à présent, une obligation qui me paraît s'imposer, c'est que vous renonciez à venir à Lille au congrès de septembre. Votre présence ne pourra qu'attiser le feu et aggraver les malentendus. Il m'en coûte sans contredit, au moins autant qu'à vous-même, à moi de vous donner et A vous de recevoir un pareil conseil; mais la situation et l'intérêt supérieur de la paix nous imposent ce sacrifice. Si je vous parle du Congrès, c'est que j'ai lu la lettre que vous écrivez à ce sujet A M. Vrau.

...j'espère que vous me pardonnerez la franchise de ma profonde amitié et le langage que mon désir de la paix m'a suggéré. Je vous embrasse de tout cœur ainsi que notre cher Léon,

Votre confrère et ami

Féronvrau